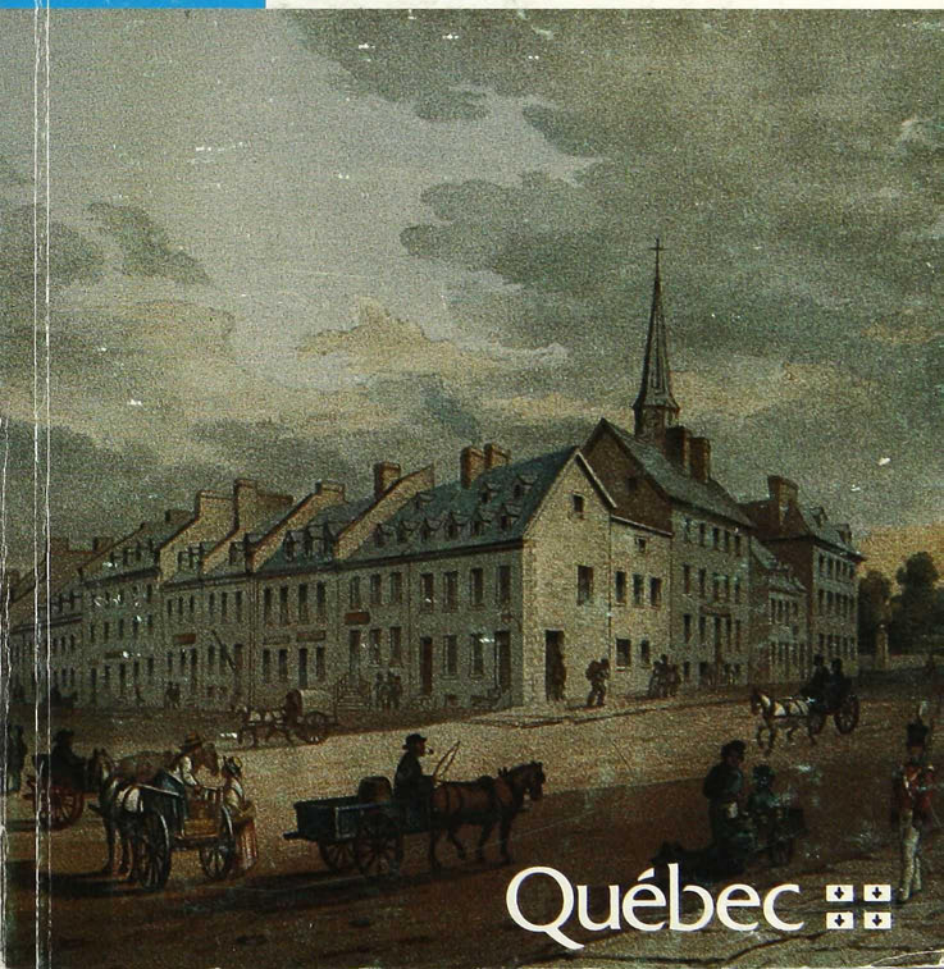




civilisation
du québec

LE QUÉBEC DE 1850 en lettres détachées

LÉO-PAUL HÉBERT



Québec



Bibliothèque Nationale du Québec

LE QUÉBEC DE 1850 EN LETTRES DÉTACHÉES

Léo-Paul Hébert

LE QUÉBEC DE 1850 EN LETTRES DÉTACHÉES

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES, QUÉBEC, 1985

DU MÊME AUTEUR

Le troisième registre de Tadoussac-Miscellaneorum Liber, édition critique, Montréal, Les Presses de l'université du Québec (Coll. «Tekouerimat» 3), 1976, XXII et 340 p.

Le quatrième registre de Tadoussac, édition critique, Québec, Les Presses de l'université du Québec (Coll. «Tekouerimat» 8), 1982, XXXIX et 144 p.

Histoire ou Légende? Jean-Baptiste de La Brosse, Montréal, Bellarmin, 1984, 546 p., illustré.

EN PRÉPARATION

Le vieux registre de Sillery (1637-1690), édition critique, (Coll. «Tekouerimat»).

56495

BQ 85-5174

D3531089

ISBN 2-551-06170-9

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
1^{er} trimestre 1985

© Gouvernement du Québec, 1985

TABLE DES MATIÈRES

<i>Introduction</i>	7
<i>Chapitre premier</i>	
Un pays à découvrir	69
- Le pays	71
- Les institutions	84
- Caractère des Canadiens	89
- Usages et coutumes	94
<i>Chapitre II</i>	
La rencontre des cultures	109
- Difficultés d'adaptation	111
- Comment se faire Canadien?	121
- «Canadianisation»	131
<i>Chapitre III</i>	
Les personnes	149
<i>Chapitre IV</i>	
Les événements et l'actualité	178

<i>Chapitre V</i>	
Le petit monde de Barthélemy Joliette	197
- Le village de L'Industrie	199
- Le collège Joliette	209
- Le noviciat de L'Industrie	223
<i>Chapitre VI</i>	
Aperçus du Canada et de l'Amérique	231
<i>Chapitre VII</i>	
L'art épistolaire au XIX^e siècle:	
La relation de voyage	253
<i>Lettres et documents cités</i>	271
<i>Bibliographie</i>	277
<i>Index général</i>	281

INTRODUCTION

Dans le deuxième tiers du XIX^e siècle, le Québec reçut de nombreux visiteurs: le célèbre Alexis de Tocqueville passa une quinzaine de jours dans le Bas-Canada en 1831; M^{gr} Charles-Auguste Forbin-Janson prêcha au pays de 1840 à 1842; Xavier Marmier prolongea sa visite pendant six semaines en 1849; l'Américain Henry David Thoreau prit des vacances d'une semaine au Québec en 1850; le dilettante Jean-Jacques Ampère se délassa chez nous pendant deux semaines en 1851; en 1860, l'historien Edme Rameau de Saint-Père séjourna au Canada pendant un an, après avoir écrit *Les Français en Amérique*. Il y en eut bien d'autres. Leurs écrits appartiennent au genre historique, à l'essai, aux mémoires, au journal ou à la relation de voyage, etc. Leurs publications contiennent une mine de renseignements sur le Québec du XIX^e siècle et leurs témoignages ont été appréciés par l'élite canadienne du temps dans la mesure où ces visiteurs et touristes étaient compréhensifs et indulgents pour les «faiblesses nationales» des Canadiens¹.

À ces premiers témoins de passage, il faut en ajouter d'autres venus s'établir au Québec à la même époque: ce sont les communautés religieuses françaises qui arrivèrent dans le Bas-Canada à partir de 1837. Ces observateurs étaient en relations épistolaires avec leur maison mère de France. Comme ils n'avaient pas le souci de publier, ces correspondants s'exprimaient avec beaucoup de liberté, de spontanéité et de sincérité sur le Canada et les Canadiens. En général, ils avaient de la sympathie pour les descendants de l'ancienne France, mais ils les observaient avec l'oeil de l'étranger. Des Français racontaient à des Français le Québec qu'ils avaient adopté comme seconde patrie. La barrière linguistique n'existait pas et ils pouvaient communiquer facilement avec la population; leur séjour prolongé, sinon leur enracinement, leur permit d'acquérir une connaissance approfondie du pays. Cette correspondance avec la mère patrie a été considérable et n'a guère été exploitée encore.

On a affaire ici à des témoins qui appartenaient au milieu ecclésiastique; il est évident que leurs préoccupations étaient avant tout d'ordre religieux, éducatif et apostolique et qu'ils vivaient souvent dans un monde aux dimensions restreintes. Mais si l'on prend la peine de décanter leurs témoignages, ceux-ci nous livrent des échappées inattendues sur de nombreux aspects du pays, de la population et de la vie québécoise du XIX^e siècle.

En lisant la correspondance relative à l'établissement des Clercs de Saint-Viateur au Canada au milieu du XIX^e siècle, un Québec insoupçonné a surgi peu à peu devant nous. Il y avait là une documentation ethnographique de première valeur, à condition de l'extraire d'une masse énorme et informe. Cinq Français, venus au pays, racontaient au jour le jour leur pays d'adoption à leurs supérieurs de France.

Leur correspondance était sans prétention et leur premier but n'était pas de faire le portrait complet d'un peuple ni de la petite patrie où ils s'étaient installés. À la longue, toutefois, leur désir de s'intégrer dans la population du pays leur a fait voir sur

le vif les différences: différences géographiques; différences aussi de mentalité et de coutumes, qui les contrariaient. Petit à petit, au hasard des lettres, le tableau du Québec prenait forme et se précisait.

Le contenu de cette correspondance française nous a semblé d'une grande richesse et du plus haut intérêt, bien qu'il soit incomplet, orienté et «engagé».

Le présent ouvrage a pour objectif de montrer le visage du Québec tel qu'il apparaît dans les lettres des premiers Clercs de Saint-Viateur français au milieu du XIX^e siècle, d'où le titre *Le Québec de 1850 en lettres détachées*.

Afin de mieux apprécier la teneur des documents que nous publions, il convient de les décrire, de présenter les auteurs principaux des lettres, d'analyser le style et l'objectivité des correspondants, de montrer l'intérêt de ces textes pour la connaissance du XIX^e siècle québécois et d'exposer notre méthode de présentation des textes.

Description et choix des documents

La correspondance concernant l'établissement des Clercs de Saint-Viateur en Amérique et au Canada se trouve dans plusieurs dépôts d'archives: les archives de la direction générale à Rome (ACSVDG), qui conservent les lettres des premiers viateurs* français à leurs supérieurs de France, les PP. Louis Querbes et Hugues-Marie Favre; les archives de la chancellerie de l'archevêché de Montréal (ACAM) qui possèdent une correspondance entre M^{gr} Ignace Bourget, la direction de Vourles et la direction canadienne des Clercs de Saint-Viateur. On trouve une partie de cette correspondance à l'évêché de Joliette (AEJ), qui en a hérité lors de son érection en 1904. Les autres dépôts sont les archives des Clercs de Saint-Viateur de Montréal (ACSVM), à Outremont, et celles de Joliette (ACSVJ).

* Les termes viateur et viatorien sont synonymes, dans le texte, de Clercs de Saint-Viateur (CSV).

De 1955 à 1959, la Direction générale a tenté de rassembler sous le titre: *Dossier Amérique*, toutes les lettres concernant l'installation des Clercs de Saint-Viateur aux États-Unis et au Canada de 1839 à 1875. Cette collection de documents forme un ensemble de 6 volumes polycopiés à court tirage: les volumes ont environ 300 pages (non numérotées) chacun. Les lettres recueillies dans les divers dépôts d'archives sont dactylographiées et présentées selon l'ordre chronologique. La transcription, en général, est bonne.

La partie de cette correspondance qui provient du Canada et qui est adressée au P. Louis Querbes, à Vourles, de 1847 à 1859, a été reproduite dans le *Dossier Querbes*: 44 volumes d'environ 300 pages chacun, dactylographiés et publiés de 1960 à 1977. La transcription et la présentation sont de beaucoup supérieures à celles du *Dossier Amérique*, mais le *Dossier Querbes* ne comporte que les lettres adressées au P. Querbes et il ne couvre que les douze premières années des Clercs de Saint-Viateur au Canada.

De 1976 à 1980, sous la direction du P. François Prud'homme, archiviste des Clercs de Saint-Viateur de Montréal, les Archives publiques du Canada (APC) ont microfilmé la correspondance complète relative aux Clercs de Saint-Viateur du Canada de 1841 à 1919; les Archives nationales du Québec (ANQ) ont collaboré à ce travail. Cette documentation microfilmée comporte 14 bobines, qu'on peut consulter aux Archives publiques du Canada, aux Archives nationales du Québec ou aux archives des Clercs de Saint-Viateur.

Grâce à un catalogue détaillé et muni d'un index alphabétique des correspondants, des destinataires et des établissements par localité, nous avons pu utiliser toute la correspondance viatorienne relative au Québec du XIX^e siècle. En effet, on trouve là de nombreuses lettres qui ne figuraient pas dans la transcription du *Dossier Amérique* et du *Dossier Querbes*².

C'est dans ce fonds considérable que nous avons puisé les extraits cités dans le présent ouvrage. Environ 56 p. 100 du texte provient des archives de la direction générale des Clercs

de Saint-Viateur (Rome); 20 p. 100, des archives des Clercs de Saint-Viateur de Montréal et de Joliette; 14 p. 100, des archives de l'archevêché de Montréal et 9 p. 100, de l'évêché de Joliette.

À cette correspondance, nous avons ajouté des extraits des *Annales de la société de Saint-Viateur en Canada*, rédigées jusqu'en 1871 par le P. Étienne Champagneur. Par sa nature, ce manuscrit a plusieurs traits communs avec le genre épistolaire; on y retrouve la quotidienneté, la spontanéité et, parfois, une grande émotivité. Souvent, le contenu de ces *Annales* a inspiré et étoffé la correspondance du P. Champagneur avec son supérieur de France; c'est pourquoi les *Annales* apportent un précieux complément d'information sur l'intégration des premiers viateurs français à leur pays d'adoption. L'original des *Annales* est conservé aux archives des Clercs de Saint-Viateur de Montréal, à Outremont; il consiste en trois cahiers, cotés RG/1, RG/2 et RG/1 (bis).

Choix et découpage des textes. Dans cet ensemble impressionnant de lettres, il est question de tout: administration, fonctionnement des maisons, relations avec les autorités religieuses et civiles du Bas-Canada, projets de fondation, détails personnels, direction spirituelle, petites misères quotidiennes, querelles ou mésententes, etc., difficultés internes et externes inhérentes à toute fondation.

C'est surtout un critère ethnographique et historique qui nous a guidé dans le choix des textes. Nous avons essayé de découvrir le point de vue d'un observateur étranger, venu s'établir ici. Seuls ont été retenus les passages susceptibles d'intéresser le lecteur actuel.

Il n'y avait pas d'inconvénients à découper ces lettres pour en faire un montage thématique; en effet, ce genre de lettres ne comporte pas d'unité réelle de composition, sauf quelques-unes qui ont été reproduites en entier. La plupart des lettres contenues dans cette correspondance portent sur les sujets les plus hétéroclites: on passe du coq à l'âne, on donne des nouvelles

personnelles, on annonce les décès, etc. Il ne s'agit souvent que d'une sorte de «dictée en phrases détachées».

La période couverte par les documents présentés s'étend de 1846 à 1883. Les lettres les plus utilisées sont celles des années 1847-1850 qui sont les plus riches du point de vue ethnographique; tout était différent pour les nouveaux arrivants. On pourra se rendre compte de la fréquence des lettres des premières années en consultant le tableau intitulé *Répartition annuelle des lettres utilisées*.

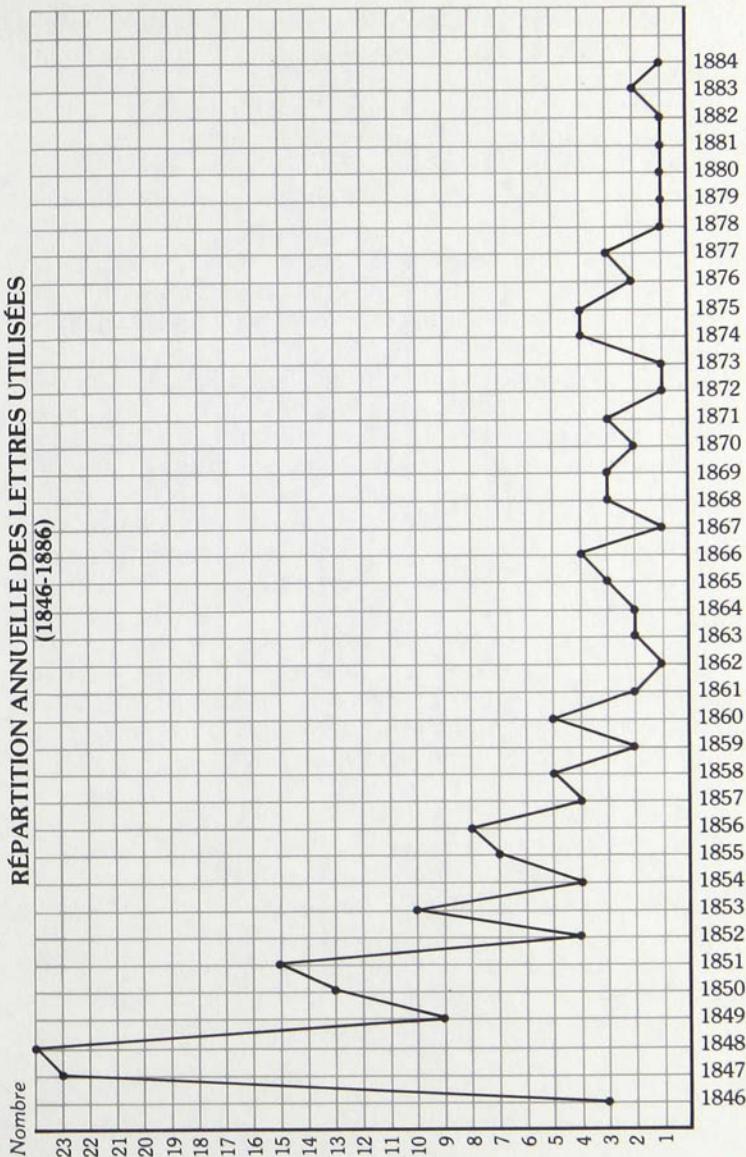
Les correspondants

Pour apprécier l'objectivité des textes présentés ici, il faut tenir compte de la personnalité des témoins. Ce sont des religieux français, originaires pour la plupart de la région de Lyon ou de Rodez, en France. Ils appartiennent à une congrégation religieuse fondée en 1831 par le P. Louis Querbes, prêtre du diocèse de Lyon. Ce sont avant tout des éducateurs, venus au Canada en 1847 à l'invitation de M^{gr} Bourget.

Les témoins français les plus importants sont Étienne Champagneur, Augustin Fayard, François-Thérèse Lahaye et Antoine Thibaudier, à qui il faut joindre deux personnages canadiens de taille: M^{gr} Ignace Bourget et le Grand Vicaire Antoine Manseau, curé du village de L'Industrie. Une notice biographique de chacun facilitera la compréhension de leur témoignage. Quant aux correspondants de second ordre, une note brève les fera connaître.

Étienne Champagneur (1808-1882) est né à Recoules (Aveyron) le 8 août 1808. Après des études secondaires et un séjour de deux ans au séminaire, il entra au noviciat de Vourles le 3 novembre 1844. En 1847, il avait 40 ans. C'est lui qui fut choisi pour prendre la tête du groupe de trois viateurs envoyé au Canada. M^{gr} Bourget accompagnait le groupe composé d'Étienne Champagneur, d'Augustin Fayard et de Louis Chré-

RÉPARTITION ANNUELLE DES LETTRES UTILISÉES (1846-1886)



tien. Ils arrivèrent au village de L'Industrie au printemps de 1847. Ils prirent en charge le collège Joliette, qui fonctionnait déjà depuis un an.

Le séjour d'Étienne Champagneur au Canada dura jusqu'en 1874. Pendant ces 27 années, jusqu'en 1870, il a rempli la fonction de supérieur des religieux du Canada presque continuellement. En même temps, il a cumulé la charge de maître des novices.

Étienne Champagneur était un géant timide: forte stature, mine un peu renfrognée. Mais il était perspicace et entreprenant. Il deviendra «canadien», au point que le retour en France en 1874 lui sera pénible.

Ordonné prêtre presque malgré lui, il fut avant tout un homme «intérieur», préoccupé de la formation spirituelle des novices canadiens. Son rôle, quoique discret, a été considérable. Sous son administration, les effectifs religieux et les fondations se multiplièrent rapidement.

Il a laissé de nombreux écrits manuscrits: conférences aux novices, écrits spirituels, les *Annales de la société de Saint-Viateur en Canada*, rédigées par lui jusqu'en 1871. Ses manuels de méditation, parus entre 1871 et 1874, ont été à l'usage des religieux canadiens pendant de nombreuses années.

Ses relations épistolaires continues avec le P. Louis Querbes, fondateur des Clercs de Saint-Viateur et avec son successeur le P. Hugues-Marie Favre, pendant 27 ans, constituent un document de première valeur³.

Augustin Fayard (1821-1854) est né à Chenelette (Rhône) le 22 avril 1821. Il entre au noviciat de Vourles en 1841, prononce ses premiers voeux le 21 octobre 1842 et ses voeux perpétuels le 21 octobre 1843. De 1844 à 1847, il dirige l'école de Vourles avec succès.

Arrivé au Canada avec ses deux compagnons au printemps de 1847, il passe l'année 1847-1848 au collège Joliette comme professeur. En septembre 1848, il prend la direction de



Étienne Champagneur (1808-1882),
fondateur des Clercs de Saint-Viateur au Québec en 1847.
Fusain de Bruno Hébert, 1981.

l'académie de Berthier, avec la collaboration de trois confrères. Tout en enseignant, il remplit cette fonction pendant trois ans, à la satisfaction de tous, semble-t-il.

L'année suivante (1851-1852), on le retrouve au collège Joliette, où il cumule les fonctions de professeur, d'économe et de maître des novices. Enfin, de 1852 à 1854, il dirige l'académie de Saint-André-d'Argenteuil, paroisse dont le P. Antoine Thibaudier, son confrère, était le curé. Il y est décédé de la tuberculose pulmonaire en 1854, à l'âge de 33 ans.

Le Grand Vicaire Antoine Manseau, curé de L'Industrie, l'avait en haute estime et l'avait proposé comme candidat à la prêtrise. Quant à M^{gr} Bourget, de passage à Vourles en 1855, il faisait l'éloge d'Augustin Fayard et recommandait au P. Champagneur de faire écrire une notice biographique de ce religieux, afin de faire connaître en France tout ce qu'il avait fait de bien au Canada. On lui attribue la composition d'un petit manuel de botanique, imprimé à Berthier en 1848.

Louis Chrétien, le troisième membre du groupe de 1847, se retira de la communauté des Clercs de Saint-Viateur peu après son arrivée au Canada.

Antoine Thibaudier (1815-1862) est né à Vourles le 15 août 1815. Il avait fait ses premiers vœux le 21 octobre 1834. À ce titre, il était l'un des plus anciens membres de la congrégation. Après ses vœux perpétuels en 1840, il prit la tête du groupe de viateurs qui se rendirent aux États-Unis à l'automne de 1841 pour répondre à la demande de M^{gr} Rosati, évêque de Saint-Louis, Missouri.

Après avoir terminé ses études théologiques, il fut ordonné prêtre le 24 septembre 1844. À Saint-Louis et à Carandolet, il se consacra au ministère paroissial et à l'enseignement.

À la suite de l'échec de la fondation américaine, il rejoignit, accompagné du P. François-Thérèse Lahaye, les trois premiers viateurs qui venaient d'arriver au village de L'Industrie. Ils arrivèrent à Montréal en juillet 1847. Maîtrisant bien l'anglais, ils

s'employèrent au service des émigrés irlandais qu'une épidémie de typhus décimait.

À l'automne de 1847, le P. Thibaudier fut rappelé en France. De retour au pays en février 1850, il fut professeur et procureur au collège Joliette, tout en étant vicaire du Grand Vicaire Manseau à la paroisse Saint-Charles de L'Industrie.

En 1851-1852, il fut curé de Stanstead; et de 1852 à 1861, il fut curé de Saint-André-d'Argenteuil. Il est décédé au village de L'Industrie le 23 novembre 1862, à l'âge de 47 ans⁴.

François-Thérèse Lahaye (1816-1861) est né à La Chapelle Saint-Sauveur (Saône et Loire) le 2 avril 1816. Il entra au noviciat de Vourles le 13 mars 1840. Il fut cofondateur avec le P. Thibaudier de la mission viatorienne de Saint-Louis, Missouri, en 1841; à cet endroit, il termina ses études théologiques, qu'il avait commencées en France, et fut ordonné prêtre le 26 août 1846. Il travailla dans le diocèse de Saint-Louis comme enseignant et prêtre jusqu'en 1847.

Pendant deux ans, de 1847 à 1849, le P. Lahaye dirigea le collège Joliette. De plus, il remplit la charge de supérieur provincial de 1848 à 1850. À partir de 1850, il fut chargé de la direction et de la réorganisation du collège de Chambly, oeuvre à laquelle il consacra beaucoup de temps et de travail. En 1856, il quitta Chambly pour fonder la paroisse du Saint-Enfant-Jésus du Coteau Saint-Louis (Mile-End); il construisit l'église et décéda à cet endroit le 3 mars 1861.

Sa participation à la fondation canadienne est importante. Il avait publié les manuels *Grammaire anglaise* et *Tenue des livres*, chez de Montigny en 1857⁵.

Les autres témoins français, dont le nombre de lettres est moins important, fournissent aussi des témoignages vivants et intéressants.

Jean-Philippe Damais et Joseph Fayard — cousin d'Augustin Fayard —, tous deux jeunes religieux, ne firent qu'un court séjour au pays, le premier de 1855 à 1860, le second de

1852 à 1856. Ils faisaient partie d'un échange «France-Canada», dont le but était de resserrer les liens avec la maison mère de Vourles. Ils ne s'adaptèrent pas au Québec, mais leurs brèves observations n'en sont pas moins intéressantes, car elles révèlent, sans les dissimuler, les préjugés de l'époque.

Il faut ajouter aussi le nom de deux visiteurs officiels, venus faire la *visite canonique* des religieux du Canada: les PP. Benoît Bojat en 1868-1869 et Étienne Gonnet en 1874-1875. Même s'ils ne séjournèrent au Canada que quelques mois, le compte rendu de leur visite fournit, à cinq années d'intervalle, des aperçus pertinents sur la situation de l'enseignement dans le Bas-Canada.

Pour évaluer le témoignage des correspondants français, il était indispensable de les confronter avec celui de *témoins canadiens*, de façon à faire voir comment le milieu canadien les avait perçus. M^{gr} Bourget et le Grand Vicaire Manseau ont laissé une correspondance riche de renseignements sur Champagneur et ses collaborateurs français.

M^{gr} Ignace Bourget (1799-1885) naquit à Lauzon (Québec). Après des études secondaires au petit Séminaire de Québec, il étudia la théologie au Séminaire de Nicolet tout en enseignant. Il devint ensuite secrétaire de M^{gr} Lartigue à Montréal, fut ordonné prêtre en 1822 et collabora étroitement avec son évêque, dont il partageait les idées ultramontaines.

En 1837, il fut nommé évêque coadjuteur de Montréal avec droit de succession. Il s'initia à l'administration de l'immense diocèse de Montréal et en devint l'évêque en titre à la mort de M^{gr} Lartigue en 1840.

Il se mit aussitôt à l'oeuvre et entreprit la christianisation en profondeur de son diocèse. M^{gr} Bourget voulait implanter un christianisme théocratique en étroite dépendance de Rome. Ses initiatives dans le domaine religieux et dans le domaine social furent innombrables.

Il assura une meilleure formation de son clergé en confiant son grand séminaire aux Sulpiciens. Il profita de la prédication

«à grand déploiement» de M^{gr} Forbin-Janson de 1840 à 1842; il généralisa les retraites sacerdotales, encouragea les campagnes de tempérance et combattit le prosélytisme des protestants suisses.

Sur le modèle romain, il réforma la liturgie, les cérémonies religieuses, l'enseignement de la théologie et du catéchisme et même le costume ecclésiastique. La reconstruction de sa cathédrale sur le plan de Saint-Pierre de Rome et l'envoi de zouaves pour défendre le pape Pie IX furent des manifestations de son ultramontanisme.

Dans le domaine social, il fut aussi actif: il ouvrit un hôpital à Saint-Hyacinthe, secourut les pauvres en faisant fonder partout des sociétés de Saint-Vincent-de-Paul, créa un enseignement pour les sourds-muets, encouragea la colonisation des Cantons de l'Est et, pour appuyer et défendre ses entreprises, il fonda un journal, *Les Mélanges religieux*. Il fit venir de France de nombreuses communautés religieuses d'hommes et de femmes et en fonda plusieurs autres au pays. Ces religieux et ces religieuses encadraient la population catholique et prenaient en mains de nombreuses oeuvres de charité et l'enseignement primaire — l'enseignement secondaire étant réservé aux collèges classiques.

L'influence de M^{gr} Bourget se fit sentir autant à l'extérieur de son diocèse. Il fut le principal promoteur de la province ecclésiastique de Québec et l'évêque de Québec lui dut son élévation au titre d'archevêque. C'est également à lui que revint l'initiative de la fondation de l'Université Laval. Il participa activement à l'organisation des diocèses de Toronto, de Kingston et de Bytown (Ottawa), auxquels il fournit généreusement des prêtres et des communautés religieuses.

L'ultramontanisme de M^{gr} Bourget eut des répercussions graves dans le domaine politique. Il ne croyait pas à la séparation de l'Église et de l'État. Pour lui, la primauté du pape, de l'Église, de l'évêque et du clergé, allait de soi. Il combattit avec acharnement l'Institut canadien, les «rouges» et leurs journaux, *L'Avenir* et *Le Pays*. «L'affaire Guibord», qui en fut le

prolongement, ternit quelque peu l'image du «saint» évêque de Montréal.

D'autres déboires l'attendaient. Le démembrement de la paroisse Notre-Dame de Montréal l'entraîna dans de pénibles contestations avec les Sulpiciens. De plus, le besoin d'une université catholique à Montréal même l'opposa une fois de plus à l'archevêque de Québec. Pour défendre ses points de vue et ses intérêts, il dut faire plusieurs voyages à Rome; ces tracasseries l'épuisèrent. En 1876, après 36 années d'épiscopat, il démissionna.

M^{gr} Bourget a laissé le souvenir d'un homme controversé. Son intransigeance et parfois son intolérance ont pu rejeter au second plan son dévouement inlassable et une oeuvre dont l'actif est pourtant impressionnant; son épiscopat a marqué profondément l'Église et la société québécoises du XIX^e siècle.

À la demande de Barthélemy Joliette, M^{gr} Bourget avait rencontré le P. Louis Querbes, supérieur-fondateur des Clercs de Saint-Viateur, à Lyon en 1841, afin de l'inviter à fonder un établissement à L'Industrie. Son Grand Vicaire, Hyacinthe Hudon, était à Vourles en 1844 et poursuivait les démarches déjà commencées. Entre-temps, une importante correspondance échangée entre M^{gr} Bourget et le P. Querbes nous permet de suivre l'évolution du projet, qui se réalisera au printemps de 1847.

M^{gr} Bourget a joué un rôle de premier plan dans le gouvernement des Clercs de Saint-Viateur au Canada et à Joliette. Le P. Querbes était trop loin pour pouvoir diriger sa communauté d'une façon efficace. Aussi s'en remettait-il presque complètement à l'évêque de Montréal, qui fut en fait le véritable supérieur des viateurs. Le P. Querbes se contentait le plus souvent d'approuver après coup les décisions prises par M^{gr} Bourget et le P. Champagneur. D'où l'importance des lettres de M^{gr} Bourget, pleines de renseignements sur l'installation des Clercs de Saint-Viateur à L'Industrie et au Québec⁶.

Le Grand Vicaire Antoine Manseau (1787-1866) fut nommé à la cure de Saint-Charles de L'Industrie en 1843. C'était une personnalité considérable; il avait eu des responsabilités importantes à l'évêché de Montréal, dont il avait refusé le siège. Au village de L'Industrie, il joua un rôle décisif dans l'organisation de la paroisse et de la fondation du collège Joliette.

En mai 1847, il accueillit chaleureusement les «Français» à leur arrivée, mais il les suivit de près. D'un oeil impitoyable, au jour le jour, il rendait compte à l'évêque de Montréal de leurs moindres manoeuvres. Antoine Manseau avait beaucoup d'esprit; sa correspondance est pleine de traits mordants, où les préjugés anti-français sont loin d'être absents⁷.

Restent les destinataires. Sur les 147 lettres utilisées, 77 sont destinées à la France, dont 51 au P. Querbes, supérieur général jusqu'à sa mort en 1859, et au P. Hugues-Marie Favre, son successeur au généralat de 1860 à 1875.

Objectivité et valeur historique des documents

Les auteurs des documents sont relativement jeunes: à leur arrivée en 1847, Étienne Champagneur a 40 ans, Antoine Thibaudier 32 ans, François-Thérèse Lahaye 31 ans, Augustin Fayard 26 ans. L'enthousiasme et le découragement pourront influencer leurs témoignages, mais la volonté qu'ils avaient de s'enraciner au Québec donne aux récits une authenticité, que l'on ne retrouve pas toujours dans les comptes rendus de voyage du genre «sensations de la Nouvelle-France».

La première perception qu'ils ont eue des gens du pays a évolué et s'est nuancée avec le temps. Il y a tout un cheminement entre le P. Champagneur de 1847 et celui de 1871, qui ne veut plus retourner en France, de peur de ne plus pouvoir se réadapter à la vie française, et qui, après y être retourné en 1874, garda la nostalgie du Canada.

La valeur des jugements de ces témoins sur les personnes, les événements et les choses s'accroîtra avec le recul du

temps; mais leurs témoignages seront toujours plus ou moins influencés par leur état religieux, leur origine française et leur souci éducatif, ce qui n'en diminue pas pour autant la valeur, qu'on sente le besoin ou non de décoder ce message. Certains textes feront voir les problèmes d'adaptation et d'intégration rencontrés par les nouveaux venus, tandis que d'autres témoignages, par exemple ceux de Joseph Fayard et de Jean-Philippe Damais, illustreront comment les mêmes problèmes d'adaptation influencèrent leur perception du pays et des gens.

Sur ce point, la capacité d'adaptation n'était pas la même pour tous. Les PP. Thibaudier et Lahaye, qui avaient vécu plusieurs années aux États-Unis, étaient passablement américanisés et se sentaient bien chez eux au Canada; l'atmosphère de leurs lettres s'en ressent. Le P. Champagneur et le F. Fayard se canadianiseront plus lentement; la réflexion du P. Champagneur est particulièrement riche sous ce rapport.

La correspondance est aussi influencée par le tempérament et le caractère des correspondants; à travers leurs écrits, les personnalités transpercent. Le P. Champagneur, sous un extérieur timide, réservé, retenu le plus souvent, voudrait faire preuve de sérénité. Sa fonction de supérieur le force à un exposé froid et objectif; mais en réalité il est d'une grande sensibilité et, parfois, sa spontanéité explose, comme on pourra le constater dans certains passages de ses lettres et des *Annales*.

Le F. Fayard fait «jeune religieux», édifiant et obéissant, avantages dont il se servait adroitement. Il se dégage une grande sincérité de ses lettres.

Le P. Thibaudier était un hyperémotif: démonstratif, chaleureux, inconstant et généreux. L'Amérique l'avait enjôlé. Son témoignage est sans doute le plus subjectif de tous.

Quant au P. Lahaye, c'était l'homme d'affaires américain. M^{gr} Bourget lui reprochait d'être trop flegmatique, ce qui ne l'empêchait pas d'être un homme d'action. Ses lettres sont plus rares que celles du P. Champagneur, mais on remarquera sa perspicacité, quand il décrit le caractère des Canadiens et le type du collégien de Chambly.

Restent les témoins canadiens: il faut tenir compte du caractère et des préjugés du Grand Vicaire Manseau, qui avait bien des choses à redire sur les Français, alors que M^{gr} Bourget montrait toujours la même sérénité et la même bienveillance.

Il est évident que tous ces témoignages et ces jugements sur les personnes, énoncés parfois sous le coup de l'émotion, demanderaient à être nuancés, complétés et corrigés. Malgré ces défauts, inhérents au genre épistolaire, on ne peut pas nier leur intérêt pour l'histoire des mentalités.

Langue et style

On rencontre plusieurs types de lettres: les premières lettres, écrites au cours du voyage ou immédiatement après l'arrivée au Canada, appartiennent au genre «relations de voyage»; le souci d'exotisme et d'édification n'y est pas absent. De toute évidence, ces lettres étaient destinées à être lues par les confrères de France. Elles furent rédigées avec soin et parfois même avec recherche. L'influence de Chateaubriand, sinon de Lamartine, n'est pas loin.

Bon nombre de lettres pourraient se ranger sous la rubrique «lettres administratives»; elles avaient un caractère plus ou moins officiel; elles tiennent du «compte rendu» ou du «rapport général» sur la situation de la congrégation au Canada.

Le genre «circulaire» était utilisé pour annoncer les décès, qui furent nombreux pendant les premières années. Le genre est stéréotypé: on aime à raconter les derniers moments de la vie du religieux, après quoi on revient sur les faits édifiants de sa vie. Chacun devait faire son profit de ces annonces de décès et se préparer à la mort. Souvent, le supérieur de France reproduisait mot à mot ces lettres pour les communiquer aux confrères français.

Enfin, la plus fréquente était la lettre «fourre-tout», dans laquelle on parlait des choses les plus diverses, de soi, des

confrères, du supérieur, des Canadiens, etc. C'est ici que l'on rencontre le plus de naturel. C'était une obligation pour les viateurs d'écrire à leur supérieur de France au moins une fois par année. La lettre devait avoir une certaine tenue; pour faire une longueur convenable, on développait parfois des faits divers, des anecdotes, ou des riens.

En général, on remarque une grande application dans la rédaction des lettres, et la composition est presque toujours de qualité. Les lettres du P. Champagneur en sont un bel exemple: aucune rature, à peine quelques omissions par distraction. Toutefois, celles du P. Thibaudier sentent la hâte.

À l'occasion, on voit surgir des réminiscences littéraires: pour dire qu'au Québec il ne faut pas jeter de la poudre aux yeux, le P. Lahaye paraphrase Boileau, *Satires* I, 52: «Ici un chat est un chat et Roger un fripon», au lieu de «J'appelle un chat un chat et Rolet un fripon».

Quant au vocabulaire, il est simple, mais correct. De temps en temps, pour faire couleur locale, les correspondants introduisent des expressions canadiennes comme «c'est de valeur», «être dans un état confortable», etc. On aime bien aussi épater en glissant quelques termes anglais, comme *speech*, *allowance*, etc. Thibaudier va jusqu'à écrire des lettres complètement en anglais pour montrer à son supérieur qu'il maîtrise bien cette langue.

Intérêt et contenu

Les lettres viatoriennes projetaient en France une certaine vision du Québec de 1850. Pour juger de l'intérêt et de l'originalité du témoignage apporté par ces lettres, il est nécessaire de capter cette image et de l'analyser.

Le moyen le plus sûr d'y parvenir est d'abord de répondre aux questions que nos témoins se sont eux-mêmes posées à leur arrivée au pays et de présenter les différents aspects du Québec de 1850: le pays, la population, la vie politique, la vie

économique, la vie religieuse et l'éducation; et, ensuite, de montrer la contribution des *lettres détachées* à la connaissance de chacun de ces aspects.

Le pays

En 1847, quand le groupe formé des FF. Champagneur, Fayard et Chrétien est arrivé à L'Industrie, le Canada était un pays qui se cherchait, qui était à la conquête de lui-même. Le territoire du Canada-Uni était encore restreint, puisqu'il ne correspondait encore qu'à une partie de l'Ontario et du Québec actuels. Depuis l'Acte d'Union de 1840, l'Ontario était désigné officiellement sous le nom de Canada-Ouest et le Québec était appelé Canada-Est. Toutefois, on continuera encore longtemps à employer l'expression Bas-Canada pour désigner le Québec.

Le Canada-Uni commençait à lorgner du côté des colonies atlantiques (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard) et encore plus du côté de l'Ouest (le futur Manitoba) et du Pacifique (Orégon et Vancouver), où les Américains avaient des ambitions.

Le Bas-Canada même ne possédait pas encore la terre de Rupert (Nouveau-Québec), mais depuis 1825 son territoire s'était accru de l'île d'Anticosti et d'une partie du Labrador⁸.

L'idée d'une confédération flottait déjà dans l'air.

On aimerait savoir quelle idée ou plutôt quelle image se faisaient du Canada le P. Champagneur et ses compagnons avant de partir de France. Distinguaient-ils bien l'oeuvre qu'ils allaient entreprendre des anciennes missions des Jésuites? Canadiens, Amérindiens et Américains ne faisaient-ils qu'un dans leur esprit?

Il est possible que le mythe de l'Amérique n'ait pas été absent de leur imaginaire. Lors du départ pour la grande aventure, en compagnie de l'évêque Bourget, la fascination du Nouveau Monde avec ses savanes et ses forêts mystérieuses les a peut-être fait rêver.

La première image du Canada apparaît d'abord dans une taquinerie, à Paris, en route vers Le Havre. À Augustin Fayard, qui n'aimait pas le bruit de Paris, ses confrères affirment que «Saint Charles de L'Industrie ne [leur] étalera que quelques peaux d'ours et de la neige à foison et que les omnibus et les trains ne [les] étourdiront pas». Une fois arrivés au pays, ils seront à la fois effrayés et comblés; effrayés par la rigueur du climat et de l'hiver, mais aussi comblés par la beauté des paysages et l'immensité du Saint-Laurent.

Dès juin 1847, le F. Fayard prévoyait déjà: «Nous aurons beaucoup à souffrir du climat», et le P. Champagneur de renchérir en juillet suivant: «On dit que les hivers sont terribles». Le premier hiver ne confirmera que trop ces premières appréhensions: à -25° Celsius, «les pierres craquent, les clous qui tiennent les toits en sautent en l'air en faisant un bruit semblable à un coup de fusil». Au cours de l'hiver 1855, ils durent souffrir les «intempéries d'un climat sibérien, où toutes les horreurs de la nature semblent se manifester». En 1868, le P. Bojat, récemment arrivé de France, voyagea «de Montréal à Beloeil par un temps qu'en France on appelle affreux et qu'on appelle ici temps d'automne: vent, pluie, neige et verglas tout à la fois».

Ces inconvénients n'empêchèrent pas le P. Champagneur et ses compagnons d'apprécier la splendeur des paysages canadiens. Déjà, en traversant l'Atlantique, le P. Champagneur s'exclamait: «Qu'il est beau, mais épouvantable le spectacle de l'Océan, quant il est vivement agité!» Le Saint-Laurent est «le plus beau fleuve du globe». En voguant vers Saint-André d'Argenteuil sur l'Outaouais, il vibrait devant la beauté des sites et des paysages. Il raconte que ce fut avec une espèce d'enchantement qu'il descendit à Saint-André. En 1866, les viateurs allèrent fonder une mission en Illinois. Le P. Champagneur reprend leur récit de voyage: «Ils l'ont traversé [le lac Ontario] par un beau jour; vers le soleil couchant, en n'apercevant que le ciel et l'eau, ils se sont sentis pénétrés de sentiments les plus religieux

et se sont laissés aller à des louanges d'admiration et d'adoration».

Augustin Fayard trouvait que Berthier était un beau pays, et Antoine Thibaudier s'écriait avec un enthousiasme presque juvénile: «En Amérique, c'est la nature pure, telle qu'elle est sortie des mains du Créateur».

Leur vision du peuple du Bas-Canada sera plus nuancée!

Le peuple du Bas-Canada

En 1850, le Canada-Uni comptait environ 1 800 000 habitants; la population du Bas-Canada, qui était de 700 000 en 1844⁹, atteignait 890 000 en 1852, et elle était française et catholique à 89,4 p. 100¹⁰. La population du Haut-Canada dépassait alors celle du Bas-Canada.

Le Québec de 1850 était rural dans la proportion de 75 p. 100 et ce pourcentage fut assez stable dans la dernière moitié du XIX^e siècle. La population urbaine, concentrée surtout à Québec et à Montréal, n'atteindra 36 p. 100 qu'en 1901¹¹.

Les seigneuries (ou côtes) et les paroisses du Saint-Laurent étaient complètement occupées. Le système seigneurial achevait son règne puisqu'il fut aboli en 1854. En arrière des seigneuries, les arpenteurs avaient quadrillé le pays à la façon anglaise, en cantons (Townships).

Deux mouvements de population se faisaient alors sentir: l'exode des Canadiens vers les États-Unis et l'immigration des Irlandais.

L'émigration des Québécois vers les États-Unis posait un problème sérieux. L'exode avait commencé dès le début du siècle. Déjà en 1826, l'Assemblée législative du Bas-Canada faisait explorer les terres cultivables du Saguenay et du Saint-Maurice¹². Le pouvoir religieux et l'élite francophone s'inquiétaient. De 1830 à 1840, environ 30 000 Canadiens s'exilèrent¹³. La décennie de 1840-1850 vit partir 35 000 Canadiens, celle de 1850-1860: 70 000; celle de 1870-1880 en verra 120 000 s'expatrier¹⁴.

Par contre, le Canada recevait constamment une importante immigration anglophone, qui en grande partie allait renforcer le noyau britannique du Haut-Canada. Vers le milieu du siècle, l'immigration irlandaise fut considérable: «Pour la seule année 1847, environ 80 000 Irlandais s'embarquent pour le Canada»¹⁵.

L'un des premiers ministères des PP. Thibaudier et Lahaye, à leur arrivée, sera justement de s'occuper des Irlandais. Leur connaissance de la langue anglaise leur permit d'assister ces gens qui mouraient par centaines chaque jour.

En ce qui concerne la population amérindienne, à part le clergé et les missionnaires, on ne semblait pas trop s'en préoccuper. En 1855, des intellectuels comme Joseph-Guillaume Barthe prévoyaient la disparition prochaine des Amérindiens¹⁶.

Au printemps de 1847, les premiers voyageurs français firent d'abord l'expérience de l'Amérique anglophone, de New York à Montréal; puis, tout à coup, ils découvrirent une «Nouvelle-France» qui parlait français.

Contrairement à leur attente, peut-être, les Indiens se faisaient rares. Dans l'une des premières lettres, le P. Champagneur écrivait: «Il ne faut pas croire que les Canadiens soient des sauvages; non, bien loin de là: [...]. Ce sont les descendants des enfants de la vieille France [...]». Pourtant, Augustin Fayard fut tout à fait heureux, le 3 juin 1847, de pouvoir rencontrer une petite troupe d'Indiens qui venaient camper au village de L'Industrie. Le même F. Fayard, en 1848, aspirait à «courir après les sauvages pour leur faire connaître le Divin Maître».

L'image de l'Indien du Canada qu'il fallait baptiser et sauver semblait faire partie de la structure mentale des premiers voyageurs français. Cette image, qu'ils avaient héritée de leur milieu d'origine, a duré longtemps. Encore en 1883, le sage père Lajoie, Canadien vivant à la maison mère de Vourles, en France, écrivait à propos de ses confrères français: «Ils finissent par comprendre que leurs confrères du Canada ne sont pas au milieu des sauvages».

La langue française parlée dans le Bas-Canada n'a pas fait l'objet de commentaires sévères; au contraire, on est même un peu surpris des éloges qu'ils en firent. Le 6 juin 1847, le P. Champagneur notait que les Canadiens «sont très polis et parlent bien le français et tous parlent bien français. Il n'y a point de patois, tous parlent également français». Bien plus, les Canadiens sont même exigeants. À ceux qui viendront, le P. Champagneur demandait qu'ils soient bien instruits et qu'ils parlent «surtout bien français» avec «un bon accent». En 1850, le P. Lahaye, directeur du collège de Chambly, remarquait que les collégiens parlaient tous français, «un français bien intelligible, mais avec quelques petites locutions incorrectes, et une chute désagréable à la fin de chaque phrase».

Six ans plus tard, le même P. Lahaye continuait en ces termes: «Ainsi d'un bout à l'autre du pays, sans connaître ni grammaire, ni même lecture, on parle une langue claire, nette, dégagée de tout jargon ou patois et parfaitement intelligible à tout grammairien français».

La prononciation n'était pas parfaite pour autant. Aussi le P. Gonnet, visiteur de 1874, recommandait-il d'exercer les élèves et les maîtres à la bonne prononciation.

Nos correspondants français se plaisent, de temps à autre, à relever quelques expressions typiques comme «Le temps a un drôle de comportement cette année»; ou encore «Le temps ne va pas mal en train»; «être dans un état confortable» (être à l'aise financièrement); «C'est bien de valeur»; «collège» au lieu de pensionnat; «chassis» au lieu de fenêtres; «patates» au lieu de pommes de terre.

Avec beaucoup de perspicacité, le P. Champagneur et ses confrères ont discerné le caractère des Canadiens; plusieurs traits les ont frappés. Ils trouvent les Canadiens gais, inconstants, peu économes, dociles, fort susceptibles, ingénieux, routiniers; dans une tirade bucolique, le P. Champagneur exalte le sol du Canada «déchiré par ci par là par la gratte de l'indifférent Canadien ou par l'intrépide Irlandais». Mais le Canadien

était prévenu contre les Français, et l'un de ces derniers, Joseph Fayard, disait avoir beaucoup souffert des plaisanteries des Canadiens.

Dans une analyse d'une grande finesse, le P. Lahaye a présenté au P. Querbes le portrait du peuple du Bas-Canada: «Voyez, Monsieur le Supérieur, je ne crois pas que les Français n'ont pu encore apprécier le Bas-Canada au point de vue social, ni au point de vue religieux». Le P. Lahaye réagissait violemment contre l'envoi au Canada de religieux français incapables, trop jeunes, trop peu instruits. Il alla même jusqu'à dire: «[...] à mon avis, le peuple canadien, comme masse, comme un tout social, l'emporte de beaucoup sur nos Français des campagnes». Cette lettre est de 1856; ce qui n'empêchait pas le P. Lahaye de bien percevoir les travers des Canadiens: «Tout Canadien, en général, est bon cocher, dur au travail, fertile en expédients; peut se suffire à lui-même, mais peu économe, ennemi des améliorations, routinier».

En somme, on peut affirmer que les coutumes et les usages du pays ont été notés avec sympathie; et pourtant, l'adaptation à leur nouveau pays n'était pas facile pour ces nouveaux Canadiens. Tout était différent, l'alimentation entre autres choses. Le P. Champagneur n'en pouvait plus de manger des pommes de terre; «les pommes de terre qu'on appelle patates jouent un grand rôle au Canada: patates et toujours des patates».

Ils captèrent bien les manières et les tics des personnes. À propos de Barthélemy Joliette, le P. Champagneur écrivait: «Il faut que vous sachiez que M. Joliette est âgé et qu'il est très gros, gras et puissant et qu'il peut mourir au moment où on y pensera le moins». Le Grand Vicaire Manseau se montrait complaisant avec les nouveaux arrivés, mais cela ne passait pas inaperçu: «il a toujours quelque histoire à raconter pour faire rire et alors il faut tâcher de rire avec lui». C'est le P. Champagneur qui parlait ainsi, lui qui, avec son air renfrogné, n'avait pas le rire facile.

M^{gr} Bourget était un saint homme, mais influent, et ferme

dans ses décisions; le P. Querbes avait tout avantage à bien s'entendre avec lui.

Au milieu du XIX^e siècle, la population canadienne était décimée par la tuberculose pulmonaire (phtisie ou «consomption» comme on disait à l'époque). Les poitrinaires furent nombreux chez les premiers viateurs canadiens. En 1868, lorsque le P. Bojat vint visiter l'obédience canadienne, il fut frappé par le grand nombre de poitrinaires. «Sur 20 établissements environ, écrit-il, il y a peut-être une douzaine atteints du mal de poitrine plus ou moins, sans compter les épuisés ou faibles d'estomac». Augustin Fayard fut le premier viateur français à mourir de ce mal en 1854; il avait 33 ans. Entre 1860 et 1870, dix-huit religieux, soit le tiers des viateurs canadiens, moururent de la tuberculose pulmonaire; ils n'avaient pas trente ans¹⁷. On attribuait la cause de cette maladie à la besogne trop lourde, à l'alimentation insuffisante et à la rigueur du climat. Pour y remédier, on recommandait d'ajouter de la bière au menu quotidien.

La vie politique

La plus grande partie des lettres présentées ici se rapporte à la période du Canada-Uni (ou Province du Canada, 1840-1867).

Depuis 1840, on vivait sous le régime du Canada-Uni. Les troubles de 1837-1838 avaient amené la métropole à fusionner le Haut-Canada et le Bas-Canada. Le pays était dirigé par un gouverneur, représentant le souverain de Grande-Bretagne, assisté d'un exécutif choisi par la couronne, d'un conseil législatif (chambre haute) de 24 membres, nommés — mais qui seront élus à partir de 1853 — et d'une chambre d'Assemblée composée de 42 députés d'abord, puis de 65 après 1853, pour chacun des deux Canadas. Les principes du gouvernement responsable étaient un fait acquis (1841) et la langue française, qui avait été d'abord interdite au parlement, était autorisée depuis 1848.

Le gouvernement avait d'abord siégé à Kingston en 1841, puis à Montréal jusqu'en 1849. De 1850 à 1857, la capitale du Canada-Uni fut, alternativement, à Québec et à Toronto. En 1857, le gouvernement s'installait définitivement à Ottawa.

Parmi les grandes figures politiques de l'époque, on rencontre, au premier plan, le gouverneur James Elgin (1847-1857), les députés ou ministres Louis-Hippolyte Lafontaine, Robert Baldwin, John Alexander MacDonald, Étienne-Pascal Taché, Georges-Étienne Cartier, Thomas D'Arcy McGee, etc.

Il est fort peu question de politique dans les lettres des premiers voyageurs français. Ici et là, on trouve quelques allusions à des personnages politiques, mais presque toujours en rapport avec l'éducation.

Le régime politique ne semblait pas déplaire aux nouveaux arrivés. Le P. Thibaudier n'aimait pas beaucoup le régime seigneurial, qui existait encore dans le Bas-Canada, mais qui fut aboli en 1854. Néanmoins, il était enchanté de la liberté qui régnait ici: «Les Canadiens sont encore plus libres que les Américains». «J'aime le Canada, affirmait-il, c'est-à-dire l'indépendance dont on y jouit, pour faire le bien».

En 1849, à l'occasion de la Loi d'indemnisation aux victimes des soulèvements de 1837-1838, loi qui provoqua l'incendie du parlement de Montréal par des *Tories* fanatiques, le P. Lahaye fit le commentaire suivant sur un ton détaché: «Le Protestantisme est au fond de l'opposition, la bigoterie s'est vengée sur elle-même en détruisant ses propres édifices».

Enfin, en 1866, à la veille de la Confédération, le P. Champagne écrivait au ministre Campbell toute la satisfaction qu'il éprouvait «pour un Ministère dont les membres sont si digne-ment qualifiés et si dévoués pour faire triompher la bonne cause, qui est celle de la Confédération».

La vie économique

La population du Bas-Canada (Canada-Est) était alors en très grande majorité rurale. En 1861, la population urbaine ne

dépassait pas encore 15 p. 100¹⁸. Les francophones étaient en minorité à Montréal, devenue le centre commercial de tout le Canada-Uni.

L'industrie du bois et la culture du blé constituaient toujours les deux principales activités économiques du pays. Les chantiers de l'Outaouais et de la Gatineau fonctionnaient à plein rendement. Malgré l'abolition du tarif préférentiel en Angleterre (1854), le traité de réciprocité avec les États-Unis (1855) rééquilibra le commerce extérieur du Canada.

On assiste à la naissance de l'épopée des chemins de fer: «Dans les années 1850, écrit Nive Voisine, le Québec connaît sa fièvre ferroviaire qui réveille l'économie et aboutit à la construction du Grand Tronc [...]»¹⁹.

Dans ce monde de 1850, pourtant rural à 80 p. 100, l'agriculture du Bas-Canada périlait. Les terres des paroisses et des seigneuries du Saint-Laurent, trop subdivisées, ne pouvaient plus faire vivre convenablement leurs propriétaires. De mauvaises méthodes de culture avaient épuisé un sol qu'on exploitait depuis 200 ans. «L'aisance d'autrefois avait disparu», écrivait M^{gr} Turgeon en 1848²⁰.

La conséquence fut l'abandon des terres et l'exode vers les villes et les États-Unis. C'est alors que furent lancées les sociétés de colonisation en vue de mettre en valeur les terres de l'Outaouais, des Cantons de l'Est, des Bois-Francs et du Saguenay. La colonisation, soutenue par une propagande bien organisée, devait apporter une subsistance convenable aux Canadiens. S'emparer du sol, par le défrichement d'abord, par l'agriculture ensuite, tel était le slogan du nationalisme religieux de l'époque.

Les écrits viatoriens rendent compte à la foi de la vie économique et du mouvement de colonisation du milieu du XIX^e siècle, mais surtout relativement à ce microcosme qu'était le village de L'Industrie de 1850.

L'Industrie était alors un petit centre de commerce du bois, fondé et développé par Barthélemy Joliette. Les idées de défrichement, de colonisation, de commerce et d'industrie, de

chemin de fer, illustrées par les journaux du temps, étaient déjà concrétisées dans le village de L'Industrie depuis une dizaine d'années.

Barthélemy Joliette (1789-1850), est né à Saint-Thomas de Montmagny du mariage d'Antoine Jolliet, notaire, et de Catherine Faribault. Du côté paternel, il descendait d'Adrien Jolliet, frère de Louis Jolliet, découvreur du Mississipi. En 1891, son père décéda et il fut recueilli par son oncle, le notaire J. E. Faribault, de L'Assomption, auprès de qui il fit sa cléricature; il reçut sa commission de notaire en 1810. Jusqu'en 1825, il résida à L'Assomption, où il figurait parmi les notables: il s'occupa des écoles, souscrivit à la fondation du collège de L'Assomption; il participa, peut-être, à la guerre de 1812-1813 lors de l'invasion américaine. En 1814, il était major et adjudant de la division des milices de Lavaltrie.

En 1813, Barthélemy Joliette épousa Marie-Charlotte Tarieu de Lanaudière. Cette alliance avec la famille de Lanaudière lui fournit une seigneurie à gérer et des forêts à exploiter.

Marie-Charlotte Tarieu de Lanaudière semble avoir été passablement étrangère aux entreprises de son mari. Elle lui survécut jusqu'en 1871. Elle a laissé une réputation de grande dame, dévote et charitable. C'est en son honneur que la première église de Joliette fut dédiée à saint Charles Borromée.

La seigneurie de Lavaltrie était passée aux mains de la famille de Lanaudière par le mariage, en 1792, de Charles-Gaspard Tarieu de Lanaudière avec Suzanne-Antoinette Margane de Lavaltrie, dernière descendante des Lavaltrie. Trois enfants étaient nés de ce mariage: Pierre-Paul (1794-1832), Marie-Charlotte (1795-1871) et Marie-Antoinette (1805-1879). À la mort des parents, ils héritèrent chacun d'une portion de la seigneurie: une moitié alla à Pierre-Paul, un quart à Marie-Charlotte, femme de Barthélemy Joliette, et le dernier quart à Marie-Antoinette, épouse du Dr Peter Charles Loedel. Toutefois, la seigneurie resta sous une seule gestion et le notaire J. E. Faribault continua à la gérer²¹.

En 1822, Barthélemy Joliette prit en mains l'administration de la seigneurie de Lavaltrie et entreprit de la mettre en valeur. Sa principale activité économique fut l'industrie forestière: il en tirait des billots de pin, que sa scierie transformait en bois d'oeuvre. Il vendait ses madriers de pin à des marchands de Québec. En société avec son beau-frère le D^r P. C. Loedel et, plus tard, avec Édouard Scallon, il s'attaqua d'abord aux forêts de la seigneurie de Lavaltrie, puis à celles des seigneuries et des cantons avoisinants.

De ses entreprises a surgi le village de L'Industrie, qui devint bientôt le centre d'un développement industriel et commercial important: des scieries, des moulins à farine, des moulins à carder s'élevèrent sur la rivière L'Assomption. Attiré par l'industrie forestière et le commerce, on accourait vers le nouveau village. Une agglomération se forma et exigea un certain nombre de services publics.

Dans le but de faciliter le transport de son bois d'oeuvre à Québec, Barthélemy Joliette relia le village de L'Industrie à Lanoraie par un chemin de fer de 20 km. Le «Chemin à rails du Saint-Laurent et du village d'Industrie» roulait sur des rails de bois ou lisses. Commencé en 1847, le «chemin à lisses» put être inauguré en mai 1850.

Barthélemy Joliette était devenu l'homme le plus important de toute la région. Il siégeait au Conseil législatif depuis 1832; il fit également partie du Conseil spécial qui administra le Bas-Canada jusqu'en 1840. Son dynamisme et ses initiatives avaient porté des fruits.

En 1841, L'Industrie comptait 531 âmes et la population avoisinante s'élevait à 293 âmes²². Barthélemy Joliette fit construire, à ses frais, une église et un presbytère en 1842. L'année suivante, il fit ériger son village en paroisse et M^{re} Bourget lui envoya, comme premier curé résident, son Grand Vicaire Antoine Manseau, personnage racé et coloré, avec lequel Barthélemy Joliette conçut le projet d'élever un collège et d'offrir aux jeunes de L'Industrie un enseignement commercial, industriel et agricole, mais non classique.

C'est alors que, pour obtenir des maîtres, il eut recours à M^{gr} Bourget, qui lui servit d'intermédiaire auprès de l'abbé Louis Querbes, curé de Vourles, près de Lyon, et supérieur-fondateur des Clercs de Saint-Viateur.

Le P. Champagneur et ses collaborateurs français, dans leurs écrits, nous donnent une assez bonne idée de ce village, dont le nom même, L'Industrie, symbolise tout le dynamisme et l'initiative de son fondateur, Barthélemy Joliette. Le premier arbre y avait été coupé en 1824; la plaine de L'Industrie était «encore couverte de souches à moitié brûlées», la rivière L'Assomption charriait le bois à la scierie, les madriers étaient flottés ensuite jusqu'au Saint-Laurent, puis embarqués pour l'Angleterre et la France.

Barthélemy Joliette fut le promoteur de toute l'activité économique de la région. Le P. Champagneur le représente sur le vif: «Il faut qu'il fasse toujours faire quelque ouvrage, car il ne peut rester oisif. C'est son plaisir de commander des ouvriers et il reste avec eux depuis le matin jusqu'au soir».

À la mort de son fondateur en 1850, le village de L'Industrie comptait une population d'environ 1 000 habitants. Sa situation géographique en faisait un centre de services régionaux. En 1863, L'Industrie prit le nom de son fondateur.

Comme dans beaucoup de régions du Québec, la colonisation et l'agriculture avaient relayé l'industrie forestière. L'arrière-pays de la région de Lanaudière fut bientôt ouvert à la colonisation, vers 1860 à Saint-Côme, au nord-ouest de Joliette, et vers 1863 à Saint-Michel-des-Saints²³.

En 1862, Étienne Champagneur entreprit un grand projet agricole. Dans son mémoire de 1846, le Grand Vicaire Manseau manifestait son désir d'avoir des frères agriculteurs pour son collège. Ces objectifs concordaient parfaitement avec les idées agricoles du P. Champagneur et son idéal de trappiste terrien.

Dans une lettre du 10 mars 1856, le P. Champagneur avait exposé au P. Querbes son projet de fonder une sorte de Trappe, adaptée au pays. Ses religieux agriculteurs se seraient

appelés les «Solitaires de Saint-Viateur». Il pourrait ainsi accepter dans la vie religieuse des candidats, non aptes à l'enseignement, mais doués pour les travaux manuels.

En 1862, il commença à réaliser son projet de frères agriculteurs. Au lac des Baies, près de Saint-Côme, il y eut bientôt une importante entreprise agricole, avec une chapelle, une scierie et une école pour accommoder les colons des environs. Un père assurait le ministère pastoral, un frère dirigeait l'école et les autres s'occupaient des travaux de défrichement et de culture.

L'expérience dut cesser en 1869, mais elle s'inscrivit dans le grand mouvement de colonisation du XIX^e siècle.

La vie religieuse

Les deux domaines qui sont le mieux illustrés dans les *lettres détachées* sont, comme on peut s'y attendre, la religion et l'éducation.

En 1852, la population du Bas-Canada était de 890 000 habitants; la proportion des catholiques s'élevait à 89,4 p. 100²⁴. Le territoire du Québec était organisé en province ecclésiastique depuis 1844, avec un archevêque à Québec, un suffragant à Montréal et deux autres dans le Haut-Canada, à Kingston et à Toronto, auxquels s'ajoutèrent bientôt les diocèses de Trois-Rivières et de Saint-Hyacinthe en 1852, et celui de Rimouski en 1867²⁵.

Le titulaire de l'évêché de Québec était M^{gr} Signay, assisté de M^{gr} Turgeon, comme évêque coadjuteur. En 1841, M^{gr} Signay, sentant sa charge trop lourde, céda l'administration de son diocèse à son coadjuteur. C'est ainsi que M^{gr} Turgeon administra le diocèse de Québec pendant 9 ans — M^{gr} Signay mourut en 1850 — avant de devenir lui-même archevêque, charge qu'il a remplie jusqu'en 1867. Pendant son archiépiscopat, il eut comme coadjuteur M^{gr} Charles-François Baillargeon.

Cependant, le leadership religieux ne résidait pas à l'archevêché de Québec, comme on s'y serait attendu. La timidité

de M^{sr} Signay l'a empêché de donner sa pleine mesure. C'est Ignace Bourget (1799-1885), évêque de Montréal de 1840 à 1876, qui dominait l'Église canadienne. D'une activité débordante, il multipliait les initiatives en tous genres.

Le clergé. Pour répondre à ses nombreuses obligations, l'Église du Québec manquait de prêtres. En 1840, on ne comptait encore qu'environ 300 prêtres pour un demi-million de catholiques²⁶. Le besoin de prêtres de langue anglaise se faisait particulièrement sentir. «Vers 1840, écrit Nive Voisine, le diocèse de Québec proprement dit compte 114 paroisses et 32 chapelles de mission. Celui de Montréal totalise 180 000 catholiques et 127 paroisses et missions; enfin, il y a 6 prêtres dans l'Ouest au service de 2 500 Blancs²⁷».

L'Église du Bas-Canada avait aussi la charge de nombreuses missions: des missionnaires visitaient les Amérindiens et les colons de l'Outaouais, de la Côte-Nord, du Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi, de la Baie d'Hudson. En dehors du Québec, elle fournissait des prêtres à La Rivière Rouge et à la région de l'Orégon et de Vancouver, territoires peuplés d'Indiens, de Métis et de Blancs venus y chercher l'aventure.

À ces missions, supportées en personnel et financièrement en grande partie par le Québec, il faut ajouter tous les «petits Canadas» établis en différents points des États-Unis: Nouvelle-Angleterre, Illinois, etc. Le clergé québécois considérait comme un devoir d'aller secourir ces Canadiens émigrés aux États-Unis, afin de les garder «catholiques et canadiens toujours».

Le rôle du clergé a été un fait marquant de la société québécoise de 1850. Lors du soulèvement de 1837-1838, le clergé a été mis à dure épreuve; les mandements et les excommunications n'ont pas obtenu les effets attendus et le prestige du haut-clergé en est sorti diminué. Mais après 1840, l'église institution profita d'une situation avantageuse — les dirigeants laïques récoltant la responsabilité de l'échec — et tenta de renforcer ses positions et d'augmenter son influence²⁸.

La situation du diocèse de Montréal était particulière; les

troubles de 1837-1838 avaient eu lieu sur son territoire, dont la superficie était immense; les effectifs cléricaux étaient peu nombreux et l'influence des «libéraux» (rouges) se faisait sentir, là plus qu'ailleurs. Enfin, les catholiques de cette région vivaient en contact continu avec les protestants, qui montraient un prosélytisme actif depuis les années 1840.

Dans de telles circonstances, on comprend facilement que, pour encadrer les catholiques, neutraliser la propagande protestante et «libérale», et contrôler l'éducation, M^{gr} Bourget ait fait appel à la France et à ses communautés religieuses.

Les communautés religieuses avant 1837. Elles n'étaient pas nombreuses au Québec. Chez les femmes, on comptait deux communautés enseignantes: les Ursulines (arrivées en 1639) et les Soeurs de la congrégation Notre-Dame, fondées au Québec en 1659. Le service des hôpitaux était assuré par les Chanoinesses hospitalières de Saint-Augustin, arrivées en 1639, les Hospitalières de Saint-Joseph, en Nouvelle-France depuis 1659, et les Soeurs Grises, fondées au Québec en 1737.

Le nombre des religieuses, qui ne s'élevait qu'à 236 en 1790, et à 304 en 1800, n'avait guère augmenté, semble-t-il, en 1838²⁹.

Quant aux communautés d'hommes, il n'y avait que les Sulpiciens qui avaient survécu à la conquête anglaise. Les Jésuites et les Récollets, à qui le gouvernement britannique avait interdit tout recrutement, s'étaient éteints d'eux-mêmes, les Jésuites en 1800 et les Récollets en 1813³⁰.

L'avènement des communautés religieuses. En 1837 arrivèrent au Canada les Frères des écoles chrétiennes, bientôt suivis en 1841 par les Oblats de Marie-Immaculée, en 1842 par les Jésuites, et en 1847 par les Clercs de Saint-Viateur et la congrégation de Sainte-Croix.

À la même époque, les communautés de femmes se multipliaient: les Dames du Sacré-Coeur arrivèrent de France en 1842, les Soeurs du Bon Pasteur d'Angers en 1844, les Dames

de la Croix en 1847, les Soeurs de la Présentation et les Soeurs de Jésus et Marie (Sillery et Lauzon) en 1853.

Au Québec même, plusieurs communautés de femmes furent fondées: les Soeurs des saints noms de Jésus et de Marie et les Soeurs de la Providence en 1843; les Soeurs de la Charité (Québec) en 1849, les Soeurs du Bon Pasteur (Québec) et les Soeurs de Sainte-Anne en 1850, les Soeurs de L'Assomption en 1853. De plus, les Soeurs Grises, fondées au pays en 1737, se subdivisèrent en donnant naissance à deux rameaux nouveaux: les Soeurs Grises de Saint-Hyacinthe et les Soeurs Grises de la Croix, en 1845.

Au total, de 1837 à 1853, en moins de 17 ans, le Bas-Canada vit apparaître 18 communautés d'hommes et de femmes.

Ces communautés apportèrent une contribution importante à l'enseignement à tous les niveaux. En ce qui concerne les communautés d'hommes, on remarquera que, sauf les Frères des écoles chrétiennes, toutes comptèrent des prêtres parmi leurs membres et contribuèrent ainsi directement à l'accroissement des effectifs du clergé.

Les 18 communautés nouvelles, ajoutées à celles qui se trouvaient déjà en place, firent sentir leur présence dans de nombreux domaines: écoles, collèges, couvents, hôpitaux, missions indiennes, etc., au Bas-Canada d'abord, puis rayonnèrent jusqu'au Manitoba, en Orégon et Vancouver, et aux États-Unis.

Relations avec l'évêque et le clergé. L'intégration des nouvelles communautés, et particulièrement des communautés d'hommes, dans l'Église québécoise de l'époque n'a pas été simple; les *lettres détachées* y font écho à plusieurs reprises. La puissance de l'évêque de Montréal impressionnait le P. Champagneur. En 1850, il rappelait au P. Querbes que «sans la protection des évêques en Canada et en Amérique, on ne peut faire aucun bien». M^{gr} Bourget qui avait pratiquement des pouvoirs délégués du P. Querbes s'en servait pour imposer ses volontés au timide P. Champagneur; le fait que les Clercs de

Saint-Viateur prirent en charge le collège de Chambly en est un exemple; il y en eut bien d'autres. En 1848, le P. Champagneur écrivit au P. Querbes: «[...] je pense que nous devons nous en rapporter à Monseigneur pour ne pas nous mettre à dos tout le clergé qui est porté à se défier des Français». Cela valait mieux, car M^{gr} Bourget ne manquait pas de suite dans les idées; le P. Champagneur avait bien perçu la personnalité de l'évêque de Montréal: «D'abord c'est un saint homme et un homme ferme. Il réfléchit longtemps pour prendre une détermination, mais une fois prise, rien ne le détourne».

Dans le domaine de l'éducation, le P. Champagneur trouvait que l'évêque jouait un rôle important, trop même. En 1858, M^{gr} Bourget avait limité le nombre de collèges habilités à enseigner le latin. Le P. Champagneur commente ce fait laconiquement: «Dans ce pays, les évêques se mêlent de ces diverses choses». Pourtant en 1850, il n'approuvait pas les Sulpiciens de «ne pas déroger de leur monopole, même à l'égard de l'église épiscopale».

Quant au clergé, le P. Champagneur et le F. Fayard reviennent souvent dans leurs lettres sur son manque d'appui aux communautés religieuses. En 1848, Fayard était pessimiste sur l'avenir des communautés françaises nouvellement arrivées au Canada. Selon lui, les Frères des écoles chrétiennes n'étaient pas soutenus par le clergé. Tout le clergé, excepté M^{gr} Bourget, était contre les Oblats de Marie-Immaculée; et les Frères du Mans (Sainte-Croix) étaient détestés et hués dans les rues.

Le P. Champagneur était convaincu que l'appui du clergé aux communautés religieuses était indispensable pour vaincre l'anticléricalisme des «rouges». «Je pense, écrivait-il dans ses *Annales*, que cet esprit de jalousie et de critique amère disparaîtra au fur et à mesure que le clergé verra qu'il a besoin des communautés pour se maintenir au milieu des populations qui commencent à demander au Clergé Canadien ce qu'il est»³¹.

L'anticléricalisme. L'anticléricalisme a toujours été présent dans le Québec du XIX^e siècle. Il atteignit un premier sommet lors des troubles de 1837-1838. Refoulé pendant quelques années, il reprit de la vigueur avec l'affaire de l'Institut canadien et le projet d'une confédération canadienne.

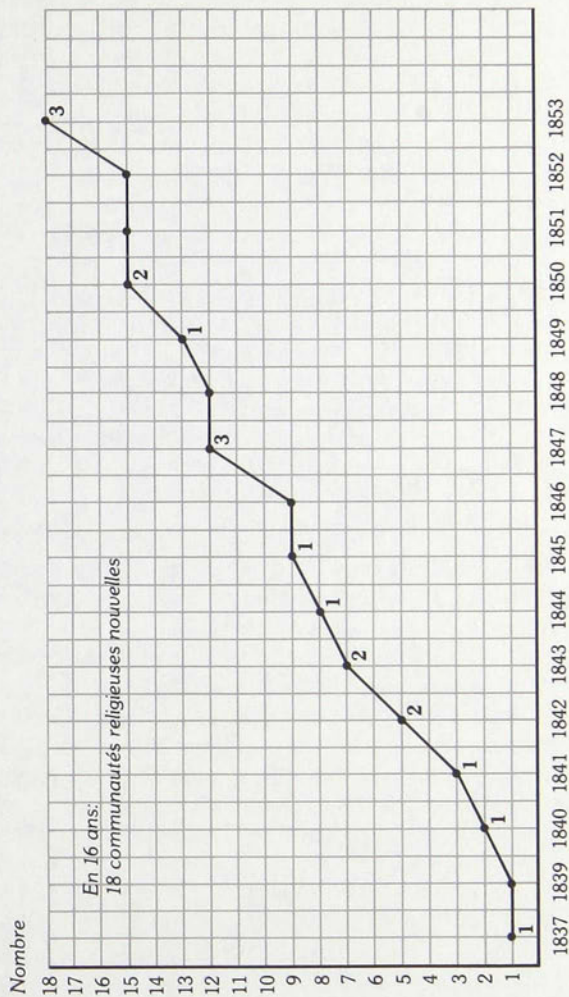
L'Institut canadien, fondé en 1844, fut bien accueilli par tout le monde, y compris par les *Mélanges religieux*. Ses objectifs (propagation de la lecture, conférences, bibliothèques, initiation à la parole publique, etc.) ne pouvaient qu'être bénéfiques aux Canadiens.

Le journal *L'Avenir* (en souvenir de *L'Avenir* de Lamennais), fondé en 1847, recrutait ses collaborateurs à l'Institut canadien. En 1848, le virage à gauche de l'Institut commença à inquiéter l'épiscopat du Québec. Par ses journaux — *L'Avenir* et *Le Pays* —, sa bibliothèque, l'Institut répandait ses idées politiques et libérales. L'épiscopat prit peur et, en 1850, dans une lettre pastorale collective, il mit les catholiques en garde contre l'anticléricalisme et les mauvaises lectures, sans toutefois nommer l'Institut canadien et sa bibliothèque.

Les relations entre l'Institut et M^{gr} Bourget s'envenimèrent graduellement jusqu'à ce qu'éclate «l'affaire Guibord»³². Avec Louis-Joseph Dessaulles, l'Institut s'était politisé de plus en plus: on reprit le programme politique des Patriotes de 1837: abolition des dîmes, suffrage universel, annexion aux États-Unis³³. Le clergé avait de bonnes raisons de s'inquiéter...

Dans ses lettres et ses *Annales*, le P. Champagneur fait allusion à deux reprises aux rouges. Il croyait que c'était les rouges et quelques demi-savants qui avaient fait partir ses religieux de l'académie de Berthier en 1851. En réalité, le problème était plus complexe. D'après une lettre du curé Gagnon de Berthier à M^{gr} Bourget, en juillet 1851, les gens de Berthier voulaient rehausser le prestige de leur «académie» en en faisant un collège avec enseignement du latin. Ils espéraient y parvenir en confiant la direction de leur établissement à un ecclésiastique, capable d'enseigner le latin³⁴.

L'AVÈNEMENT DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES (1837-1853)



Les commissaires de Berthier n'ignoraient pas que les collèges de l'époque étaient dirigés par des prêtres. Le frère Étienne Champagneur n'avait-il pas été ordonné prêtre en 1849 en vue de prendre la direction du collège Joliette?

Plus tard, en 1863, le P. Champagneur était revenu sur les «rouges» à l'occasion d'une critique sur les collèges classiques; il se montrait sévère: «Cette foule de gens sans foi et sans religion, sortie le plus grand nombre des mains des prêtres des collèges, osent trouver une partie de ce clergé léger en science et en vertu. Plaise à [Dieu] que je me trompe! Mais au dernier parlement certains membres rouges, catholiques ont parlé de cordes et de prêtres. Et bien, si les communautés de frères sont soutenues et protégées par le clergé, ces frères éloigneront la corde des prêtres». Ce jugement, exagéré sans doute, laisse entrevoir un triple reproche au clergé du Bas-Canada: le manque d'appui aux communautés religieuses dissimulerait des sentiments anti-français (point sur lequel Champagneur était extrêmement susceptible) et des critiques contre le programme «industriel»* du collège Joliette.

Le protestantisme. Parmi les faits marquants de la vie religieuse du XIX^e siècle québécois, il faut signaler le protestantisme.

Depuis 1760, la menace du protestantisme n'avait jamais été très grande pour les Québécois francophones. L'identification du protestantisme avec le conquérant anglophone avait rendu vaine toute tentative de prosélytisme. Toutefois, à partir des années 1840, le protestantisme se présentait aux Canadiens sous un visage français. Des pasteurs suisses francophones, soutenus par des ressources financières considérables, vinrent courtoiser les Québécois.

Cet effort de «protestantisation» reçut des appuis inattendus: le D^r Côté, chef patriote important lors du soulèvement de 1837-1838, fut ordonné pasteur en 1844. Quelques prêtres catholiques, dont le célèbre Chiniquy, vinrent augmenter les

* Sur ce programme industriel, se reporter infra, p. 53 ss.

effectifs du clergé protestant. La distribution de bibles de langue française et de tracts de propagande, de même que le lancement, en 1851, d'un journal «évangélique», *Le Semeur canadien*, avaient inquiété la hiérarchie catholique québécoise. Avec raison, du reste, car les protestants faisaient des conversions chez les Canadiens³⁵, et même au village de L'Industrie³⁶.

Les premiers contacts des viateurs français avec les protestants furent assez sereins. Ils avaient fait la traversée de l'Atlantique au printemps de 1847, sur un bateau dont le capitaine et une bonne partie des passagers étaient protestants. À l'arrivée à New York, le P. Champagneur admira d'abord les nombreuses flèches des églises; mais, ajoutait-il aussitôt: «un sentiment de tristesse s'empare de soi en voyant que les plus beaux monuments sont érigés à l'erreur. On désirerait pouvoir ramener à la vérité au prix de mille fois sa vie tant d'âmes enrôlées sous les drapeaux du misérable protestantisme. Il est certain que dans le principe, ces pauvres Américains étaient à la bonne foi, puisque beaucoup embrassent le christianisme». Plus tard, il remarque que les protestants observent le dimanche aussi fidèlement que les catholiques, qu'ils «appartiennent à un grand nombre de sectes» et qu'ils ne tracassent jamais les catholiques.

Le groupe arrive ensuite à Montréal «dans un pays plein de foi, à ce qu'il paraît. Les protestants y sont très peu nombreux [...]» Au sujet de M^{gr} Bourget, le P. Champagneur rapporte: «on dit que c'est en vertu de ses prières et de ses mortifications que le protestantisme disparaît de son diocèse».

L'accueil de la population du village de L'Industrie avait été chaleureux; le F. Fayard mentionne que «deux protestants, riches habitants de L'Industrie sont aussi venus nous donner une poignée de main et nous ont témoigné beaucoup d'affection».

Après leur installation, les contacts avec les protestants furent fréquents. À L'Industrie et à Berthier, les professeurs d'anglais étaient souvent des protestants, mais on espérait toujours les convertir au catholicisme.

À Stanstead, en 1851, le P. Thibaudier expérimente la coexistence avec les protestants: «Les riches du pays sont tous Yankees, les vrais descendants des Puritains de la Nouvelle-Angleterre, vrais disciples de Calvin, presbytériens renforcés. Une conversion parmi eux doit être regardée un vrai miracle de la grâce».

Les catholiques de Saint-André-d'Argenteuil étaient minoritaires. L'entente entre les deux groupes religieux semblait assez bonne, puisqu'un ministre protestant envoyait son fils à l'académie dirigée par le F. Fayard. Mais en visite à cet endroit, le P. Champagneur fut attristé: «On a rencontré ou vu, dit-il, six ou sept églises protestantes appartenant à diverses sectes, ce qui fait pitié et vous serre le coeur».

En 1853, le passage de Gavazzi à Québec et à Montréal a impressionné le P. Thibaudier qui nous raconte les péripéties de l'incursion de cet étrange visiteur dans le Bas-Canada. Ex-moine barnabite, Alessandro Gavazzi était, en effet, partisan de Garibaldi et de l'unité de l'Italie; il était venu recueillir des fonds pour soutenir sa cause. Appuyé par les protestants dans ses conférences anti-papistes, il provoqua de la part des Irlandais catholiques de graves émeutes à Québec et à Montréal³⁷.

Enfin, la fondation de l'oeuvre viatorienne du village de Bourbonnais, en Illinois, en 1865, se rattache au protestantisme. Les Canadiens étaient nombreux dans cette partie du diocèse de Chicago où Chiniquy, devenu «apostat», faisait du prosélytisme. L'abbé Alexis Mailloux était passé parmi eux en tournée missionnaire et il avait signalé le danger à M^{gr} Bourget: il fallait des prêtres et des communautés religieuses de langue française. L'abbé Jacques Côté, curé de la paroisse de Bourbonnais, était venu personnellement demander des religieux au P. Champagneur à Joliette. Sa demande était endossée par l'évêque de Chicago et par M^{gr} Bourget. C'est ainsi que, pour aider les Canadiens à «garder leur langue et leur foi» et aussi pour combattre l'hérésie de Chiniquy, le P. Champagneur envoya trois religieux à Bourbonnais.

Le catholicisme en 1850. L'effort d'encadrement avait déjà produit des effets et «le renouvellement spirituel [était] vraiment commencé»³⁸. La prédication de M^{gr} Forbin-Janson, les retraites paroissiales, les campagnes de tempérance prêchées par le Grand Vicaire Mailloux et l'abbé Chiniquy (avant son apostasie) avaient produit un changement notable dans la vie quotidienne des catholiques; l'accroissement de la piété populaire sous toutes ses formes le prouve. Selon le témoignage de M^{gr} Turgeon, le climat moral du Québec de 1851 était changé³⁹.

Les viateurs français de 1847 ont été les témoins de l'évolution religieuse du Québec de cette époque. Leurs premières impressions, à l'arrivée, concernent d'abord la liberté religieuse et le port du costume ecclésiastique. Le P. Champagneur constate que «tout ce qui porte la soutane dans le pays est estimé». Le P. Thibaudier, qui avait vécu pendant plusieurs années aux États-Unis en habit de *clergyman* fut ravi du spectacle de Montréal: «Vous voyez dans les rues de Montréal tous les ordres religieux *in full dress*, et tout cela est respecté, salué d'une manière édifiante».

Sur l'aspect extérieur de la religion en 1848, le P. Lahaye donne un compte rendu élogieux: «Ici [...] vous verriez la religion catholique dans toute son amabilité, dans toute sa splendeur, mieux qu'à Rome, que partout». En 1856, le même P. Lahaye n'avait pas changé d'avis; il fait un récit presque mythique des origines religieuses du Canada: «colonie religieuse», dont le but fut «d'agrandir le domaine de l'Église»; «d'où les colons furent choisis d'entre les meilleurs comme les plus pieuses familles»; avec un clergé «respectable et passablement instruit»; «les populations maintenues dans le devoir par ses ministres religieux, ses seuls maîtres jusqu'en 1837, [...]». Le P. Lahaye était plus optimiste que le P. Champagneur!

Cette image fut accentuée par les comptes rendus qui provenaient de France, où la révolution de 1848 inquiétait les viateurs français. Le P. Querbes avait écrit de Vourles: «La terre tremble sous nos pieds». «Que vous êtes heureux au Canada!» Des Canadiens de passage en France, comme l'abbé

Lagorce, confirmaient ces dires; ce dernier écrivait à M^{gr} Bourget en 1851: «Ah que le Canada est heureux de ne plus appartenir à cette pauvre France tombée presque dans l'infidélité!» En ce qui concerne l'insertion des communautés religieuses dans la vie du Québec, leur situation était plus avantageuse qu'en France. De Vourles, où il vivait, le P. Lajoie, Canadien, écrivait en 1883 que les viateurs occupaient au Canada «une position autrement plus agréable que celle qu'ils ont en France».

Dans une tirade édifiante, à l'occasion de la mort d'Augustin Fayard en 1854, le P. Champagneur parle de «ce nouveau continent qui est une terre d'indifférence et de relâchement». Mais, mis à part le pessimisme habituel du P. Champagneur, la formule avait plus pour but de souligner la sainteté du religieux, que l'indifférence religieuse des Canadiens.

Bien au contraire, la générosité des Canadiens est loin d'être indifférente à l'implantation du catholicisme et au soutien des missionnaires dans l'Ouest du Canada et sur le Pacifique. L'aide financière provenant du Québec comptera pour beaucoup dans le développement des missions de l'Orégon et de Victoria; c'est à cette dernière oeuvre que sera appelé à contribuer le P. Champagneur en 1858. Se pliant au désir de M^{gr} Bourget, il envoya trois religieux à Victoria pour aider M^{gr} Demers, premier évêque de ce diocèse. La correspondance relative à cette fondation comporte un témoignage à la fois de la présence de l'Église québécoise sur la côte du Pacifique et de l'intérêt que l'on manifestait pour l'éducation des Amérindiens. Le P. Joseph Michaud, qui sera ordonné prêtre à Victoria, sera l'architecte et le constructeur de la première église de Victoria. Le P. Champagneur se privait du plus doué de tous ses religieux pour favoriser l'enseignement des métiers aux Indiens de l'île de Vancouver.

L'éducation en 1850

En 1850, notre système scolaire était encore jeune: on venait d'en établir les bases par les lois de 1841, de 1845 et de 1846. La direction de l'éducation du Bas-Canada fut confiée à un surintendant. Au niveau local, les écoles étaient administrées par des commissaires élus, dont le rôle était de construire et d'entretenir les écoles, d'engager les instituteurs, de recueillir les taxes nécessaires, etc. Ces écoles étaient subventionnées moitié par le gouvernement et moitié par une taxe scolaire⁴⁰.

De 1846 à 1850, la «guerre des éteignoirs» empêcha les lois scolaires de 1841-1846 de produire tous les effets attendus, du moins dans certaines régions du Québec. Selon Louis-Philippe Audet et Armand Gauthier, le rôle du D^r Meilleur, premier surintendant de l'Instruction publique (1842-1855), et du clergé a contribué à «calmer l'opinion publique et [à] faire comprendre la sagesse de la nouvelle législation»⁴¹.

L'ensemble de l'organisation scolaire fut complété par de nouvelles lois, en 1849 et en 1851, qui assurèrent un meilleur contrôle du surintendant sur la qualité de l'enseignement, instituèrent les inspecteurs d'écoles et les écoles normales qui ne devaient ouvrir qu'en 1857.

En 1853, le comité Sicotte fit enquête et, dans son rapport de 1856, il fit plusieurs recommandations importantes pour l'avenir de l'éducation⁴²; bien qu'elles n'aient pas été appliquées immédiatement, elles alertèrent l'opinion et influencèrent les réformes postérieures.

En ce qui concerne le principe de la dissidence et de la confessionnalité religieuse, c'était à cette époque une chose admise. Et toute minorité religieuse — catholique ou protestante — pouvait former ses propres écoles; mais le financement d'une école dissidente, c'est-à-dire l'école d'une minorité, semblait plus compliqué. Le P. Thibaudier s'en plaignait en 1853: «Nous n'avons reçu aucune aide pécuniaire de la commission scolaire, parce que nous sommes une école dissidente. La population catholique est en minorité dans ma paroisse

[Saint-André-d'Argenteuil]». Il espérait toutefois une allocation du parlement.

Les commissaires d'école n'enchantaient guère le P. Lahaye: «car, disait-il, l'élection des maîtres d'école se fait chaque année par un comité de cinq membres (ordinairement les cinq nigauds ou philosophes de la paroisse), d'où vous pouvez conclure qu'on est ici aussi avancé qu'en France». Telle était la situation en 1849. Pour le P. Lahaye, ce système nuisait à la stabilité des religieux, qui pouvaient être remerciés à la fin de chaque année scolaire. À ce titre, les collèges de L'Industrie, de Rigaud et même de Chambly — ce dernier était propriété d'une corporation épiscopale — assuraient aux Clercs de Saint-Viateur des assises plus solides et plus durables.

Les objectifs de l'Église. En faisant appel à des communautés religieuses françaises et en en fondant lui-même un certain nombre au Québec, il est évident que M^{gr} Bourget a contribué à combler une pénurie alarmante de maîtres au niveau primaire. La scolarisation était encore peu élevée en 1840. Il n'y a pas de doute que l'appui du clergé au D^r Meilleur a accéléré le progrès de l'éducation et fut responsable en grande partie de l'accroissement de la fréquentation scolaire.

Toutefois, l'analphabétisme n'atteignait pas ici des proportions tragiques comparativement à l'Europe et la France. En 1856, le P. Lahaye, reprochant au P. Querbes de se faire une fausse idée du niveau scolaire des Canadiens, lui écrivait que le Canada «compte plus d'hommes lettrés proportionnellement que la France même, puisque d'après les statistiques de 1850, il n'y a au Canada qu'une personne sur 13 qui ne sache pas lire, tandis qu'en France, il y en a une sur 11».

Le premier objectif de M^{gr} Lartigue et de M^{gr} Bourget fut l'éducation religieuse. On peut discerner cette préoccupation dans les premières impressions du P. Champagneur: «Ce sont les descendants de la vieille France ayant le même esprit de foi et de religion; mais le plus grand nombre est très ignorant sur cet article; par conséquent, il y a très grand bien à faire». Cette

opinion du P. Champagneur, à peine débarqué, semble bien représenter la pensée de M^{gr} Bourget et du clergé, plutôt que la sienne propre.

Le désir de M^{gr} Bourget d'encadrer la jeunesse, particulièrement au niveau secondaire, apparaît clairement dans une lettre qu'il adressait à M^{gr} Turgeon le 14 octobre 1851: «[...] la classe ignorante ne peut manquer de devenir bientôt la victime de ces gens instruits, mais mal intentionnés, qui s'en serviront pour exécuter leurs projets de bouleversement et de destruction». Et il ajoutait: «Ne semblerait-il pas évident de cesser de fonder des collèges, pour bâtir des écoles modèles en aussi grand nombre que possible. Si le clergé ne prend pas les devants, le gouvernement ne manquera à chercher à en établir; alors l'Église aura à gémir d'un enseignement exclusivement laïc et peut-être [?] sur lequel elle n'aura aucun contrôle. Il est évident que les tendances sont à un enseignement exclusivement laïc; c'est au clergé à se préparer à la lutte par de bonnes écoles secondaires auxquelles le gouvernement ne pourra pas faire concurrence avantageuse pour lui»⁴³. M^{gr} Bourget craignait le laïcisme de l'État et l'influence des anciens élèves des collèges classiques.

Avec la collaboration des communautés religieuses, on formerait des maîtres sûrs. En 1851, le P. Lahaye envoyait une circulaire au clergé pour annoncer les objectifs du Noviciat de Joliette: «L'École Normale, proprement le noviciat, donnera toujours "un corps enseignant" pour les élèves du Collège, des Instituteurs pour les paroisses, et avec le temps des chantres, des sacristains et même des organistes pour les églises».

Les écoles et les collèges. On distinguait alors les écoles primaires, les écoles modèles et les académies. En 1850, l'école modèle était synonyme d'enseignement secondaire⁴⁴. Dans sa lettre à M^{gr} Turgeon, citée plus haut, M^{gr} Bourget distinguait deux niveaux d'enseignement: l'éducation secondaire qui se donnait dans les écoles modèles et la haute éducation offerte

dans les collèges classiques⁴⁵. C'est ce niveau d'études secondaires que M^{gr} Bourget voulait généraliser dans toute la population.

Par contre l'académie, par son programme élitiste, tenait le milieu entre l'école modèle et le collège classique. Le prospectus de l'académie de Berthier de 1848 était ambitieux: le programme bilingue comprenait la plupart des disciplines enseignées au collège Joliette, sauf le latin. Le prospectus de 1848 proclamait: «L'exiguïté du local ne permet pas, pour cette année, d'enseigner plus de branches d'instruction, mais l'an prochain l'établissement sera sur le même pied que les collèges de cette province»⁴⁶. Il ne manquait pas grand-chose à l'académie de Berthier pour la transformer en collège: nommer un prêtre à la direction et y faire enseigner le latin; et le tour aurait été joué.

À Saint-André-d'Argenteuil, en 1853, l'académie présentait également un caractère aristocratique. Le P. Thibaudier écrivait le 14 juin: «We have started a school at St Andrew's for the poor classes, and we number more than 120 ragged boys. We have also an Academy for the higher class, with about 20 scholars*».

Dans les années 1871-1872, les écoles modèles donnaient un enseignement primaire plus complet, tandis que les académies offraient une éducation libérale, sans toutefois inclure l'enseignement du latin⁴⁷. À partir de 1888, le cours officiel du Québec avait évolué et s'étendait sur huit années: le cours élémentaire durait 4 ans, le cours modèle: deux ans, et le cours «académique»: deux ans⁴⁸.

Le secteur privé monopolisait le niveau collégial, la «haute éducation», qui donnait accès à la prêtrise et aux carrières libérales. En 1847, on comptait une dizaine de collèges dont le

* «Nous avons fondé une école à Saint-André-d'Argenteuil pour les classes pauvres et on y compte plus de 120 garçons en haillons. Nous avons aussi une académie pour les classes plus aisées avec environ 20 élèves» (Traduction de l'original en anglais).

programme classique se juxtaposait parfois à un cours commercial ou industriel: le Séminaire de Québec, fondé en 1668, qui offrait lui-même le cours classique depuis 1765; les collèges ou séminaires de Montréal (1767), de Nicolet (1803), de Saint-Hyacinthe (1811), de Chambly (1825), de Sainte-Thérèse (1825), de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1827), de L'Assomption (1832), de L'Industrie (Joliette) (1846), de Saint-Laurent (1847), de Terrebonne (1847), de Sainte-Marie (Montréal) (1848), de Bytown (1848), de Rigaud (1850), de Lévis (1853), de Sainte-Marie-de-Monnoir (1858), de Trois-Rivières (1860), de Rimouski (1863). Certains collèges avaient eu une existence éphémère: Saint-Denis (1805-1817) et Saint-Roch (Québec) (1818-1827). On remarquera que la très grande majorité des collèges étaient dirigés par le clergé séculier; les Clercs de Saint-Viateur étaient à la tête des collèges de L'Industrie, de Rigaud et, pendant quelques années, de celui de Chambly; les Jésuites possédaient le collège Sainte-Marie, la congrégation de Sainte-Croix, le collège Saint-Laurent et les Oblats de Marie-Immaculée, le collège de Bytown⁴⁹.

L'enseignement universitaire était encore pratiquement inexistant du côté francophone. Il y avait bien des cours de droit et de médecine, mais il fallut attendre 1852 pour voir naître l'université Laval. Les anglophones de Montréal avaient leur collège universitaire McGill depuis 1851; le collège Bishop de Lennoxville, fondé en 1851, était devenu université en 1856⁵⁰.

Avant l'arrivée ou la fondation des communautés religieuses, soit en 1836, les maîtres d'écoles étaient laïques dans la proportion de 96 p. 100; en 1900, il n'étaient plus que 57 p. 100⁵¹.

Les idées pédagogiques de Barthélemy Joliette. Contrairement à la plupart des autres collèges de cette époque, le collège Joliette dut sa fondation à un laïc, Barthélemy Joliette. Dans cet établissement, qui datait de 1846, il tentera de réaliser ses idées sur la formation des jeunes Canadiens du Bas-Canada.

Dans l'esprit de Barthélemy Joliette, un collège était indispensable au développement de son village et de ses entreprises. S'il désirait avoir des religieux pour son établissement, c'est qu'il voulait en assurer la stabilité.

Les premières impressions des viateurs français sur l'homme furent tout à fait élogieuses, ce qui n'empêcha pas le jeune F. Fayard de recommander son bienfaiteur aux prières du P. Querbes car, lui dit-il, M. Joliette «ne fréquente pas les sacrements». Plus tard, le P. Champagneur observait que «M. Joliette est un de ces diplomates qui ne s'occupent guère de religion pourvu qu'il se fasse un nom». Cependant, dans les *Annales de la société de Saint-Viateur en Canada*, il reformulait sa pensée, pour la postérité, et affirmait que M. Barthélemy Joliette «était persuadé que la religion devait être le mobile de toutes ses entreprises s'il voulait réussir et se rendre utile à la société».

Mais ce qu'il y a de plus intéressant dans ces documents viatoriens, ce sont les observations sur le cours classique et le cours commercial, dit alors «industriel». Sur ce point, le P. Champagneur avait fait siennes les idées de Barthélemy Joliette. «Monsieur Joliette, dit-il, voyant que les enfants après avoir resté sept à huit ans dans un collège à étudier le latin, ne savaient rien ou presque rien pour se livrer à quelque genre d'industrie, a voulu fonder un collège français». C'était le 6 juin 1847. Un mois plus tard, le P. Champagneur rapportait mot pour mot une conversation de M. Joliette: «J'ai fondé cet établissement pour faire disparaître ce mauvais mode d'enseignement qu'il y a dans le pays: de faire étudier aux enfants quelques années de latin seulement, de sorte que, quand ils sortent du collège, ils ne sont capables de rien. Voilà ce qu'il a dit». (7 juillet 1847). Le Québec mettra plus d'un siècle avant d'appliquer les idées de Barthélemy Joliette.

En 1847, le Charles Guérin de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau et le Jean Rivard d'Antoine Gérin-Lajoie n'étaient pas encore parus, mais les idées propagées par les deux ouvrages, parus en 1853 et en 1862, sur l'encombrement des professions

libérales et le défrichement, se concrétisaient déjà au village de L'Industrie. Au reste, Antoine Gérin-Lajoie admettra lui-même s'être inspiré du village de L'Industrie pour faire la description de Rivardville⁵².

Dans ses *Annales*, le P. Champagneur explicite la pensée de Barthélemy Joliette: ces élèves qui sortaient des collèges avec un peu de latin étaient «sur tout le reste, plus ignorants qu'un élève des frères de la doctrine chrétienne, qu'ils méprisaient cependant; ne sachant, dis-je, que faire, ils allaient dans les États où ils se perdaient généralement en se livrant à la débauche, ou bien, ils cherchaient une place de commis chez quelque marchand».

Quant à ceux qui finissaient leur cours classique, ils allaient, pour un bon nombre, rejoindre tous ces Gustave Charmenil qui végétaient en ville. Augustin Fayard l'avait observé à son arrivée à Berthier en 1848: «le beau village de Berthier, chef-lieu de comté et résidence des représentants et d'un bon nombre de notaires, d'avocats et de médecins, dont la plupart n'ont rien à faire. Toutes ces gens-là fourmillent en Canada».

«Le but essentiel du collège Joliette n'est point [...] d'enseigner le latin», écrivait le P. Lahaye à M^{gr} Bourget en 1848, mais la fascination du latin était tellement grande qu'il fallait faire des concessions. «Il est certain que si les habitants comprenaient leurs vrais intérêts, ils n'insisteraient point sur cela; mais vous savez, Monseigneur, que leur première idée, en mettant leurs enfants au collège, c'est de les voir un jour élevés au sacerdoce». Aussi Barthélemy Joliette prévoyait-il l'enseignement du latin, mais seulement après un cours de cinq ans comprenant l'enseignement du français, de l'anglais, de l'agriculture, de la botanique, de l'arithmétique, de l'algèbre, de la géométrie, du dessin linéaire, de l'arpentage, de la mécanique, de l'architecture, de la physique, de l'économie, de la chimie, etc. Ce cours pouvait se résumer en quelques mots: «Éducation religieuse et pratique».

Selon le P. Champagneur, ce cours était préférable à ce qui se faisait dans tant d'autres établissements. Il est évident que le D^r Meilleur, qui prônait le cours commercial ou industriel et l'enseignement de l'anglais, a influencé indirectement le programme du collège Joliette. Mais l'inspiration principale était venue d'ailleurs. C'est le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière qui a inspiré le programme institué à L'Industrie. On sait que ce collège, fondé en 1827, avait ouvert un cours commercial depuis 1842. Le P. Champagneur qualifiait les collèges traditionnels de *routiniers*. Selon lui, les collèges voisins jaloussaient ce nouveau cours, le critiquaient et engagèrent l'évêque de Montréal «à restreindre de tels cours d'enseignement [...]».

Ce jugement fort émotif du P. Champagneur avait été provoqué par la décision du synode de Montréal de 1863, qui avait d'abord interdit l'enseignement du latin dans les collèges Joliette, de Chambly et de Rigaud — trois collèges dirigés par les Clercs de Saint-Viateur — pour le réserver aux collèges de Sainte-Thérèse et de L'Assomption. Si cette décision avait été maintenue, le collège Joliette aurait perdu tellement d'élèves que son existence aurait été mise en cause et, par le fait même, son cours industriel.

Parmi les disciplines qui caractérisèrent le collège Joliette dès les débuts, il convient de mentionner la musique et le chant, l'architecture, la botanique et l'agriculture, et l'anglais.

Des professeurs comme Louis Vadeboncoeur et Joseph Michaud marquèrent profondément des générations d'élèves, le premier dans l'enseignement de la musique et du chant, le second dans l'enseignement de l'architecture et des sciences. La botanique et l'agriculture avaient aussi une place importante. Dès 1848, un professeur du collège Joliette faisait éditer à l'imprimerie de *L'Écho des Campagnes* de Berthier un *Cours de botanique* qui fut aussi en usage au collège de Chambly⁵³. À ce sujet, on se rappellera que, dans la donation du collège Joliette, un vaste terrain était réservé à l'installation du jardin botanique. Quant à l'agriculture, les notes de cours dictées de Joseph-Octave Désilets, élève du collège Joliette en 1850-1851,

nous montrent l'importance que l'on accordait à cette discipline dans le programme d'études⁵⁴.

Dans un tel contexte, on ne sera pas étonné de la place immense occupée par l'enseignement de la langue anglaise. Pendant la traversée de 1847, M^{gr} Bourget avait averti ses recrues viatoriennes: «La langue du pays est le français, seulement on y enseigne l'anglais qui est nécessaire pour pouvoir faire le moindre commerce». Pendant tout le voyage, M^{gr} Bourget avait donné l'exemple en suivant lui-même des cours d'anglais et en en faisant suivre aux religieux français.

Barthélemy Joliette, engagé dans le commerce du bois, associé à plusieurs anglophones, jugeait, lui aussi, cette langue indispensable pour les affaires et lui avait réservé une place d'honneur dans le programme de son collège. En 1846, il avait eu recours à un jeune Américain pour enseigner l'anglais; mais il fut ravi en 1847 quand arrivèrent à L'Industrie les PP. Thibaudier et Lahaye; ils avaient passé plusieurs années aux États-Unis et maîtrisaient parfaitement l'anglais; ils purent donner au collège Joliette un caractère vraiment bilingue. Plus tard, le P. Lahaye composera une grammaire anglaise adaptée aux élèves canadiens.

Qu'il s'agisse des collèges de L'Industrie, de Chambly ou de Rigaud, des académies de Berthier et de Saint-André-d'Argenteuil, on est étonné de constater jusqu'à quel point cette discipline y était privilégiée. À l'académie de Berthier, tout s'enseignait dans les deux langues et le professeur d'anglais était un anglophone.

Enfin, les *lettres détachées* nous renseignent aussi sur bien d'autres aspects de la vie scolaire: les fêtes, les distributions de prix, les examens publics, la vie des professeurs religieux, le financement scolaire, etc.

* * *

Voilà le Québec de 1850, tel qu'il apparaît dans les *lettres détachées*. Cette présentation du Québec de 1850 permettra,

croyons-nous, de mieux saisir la teneur des documents publiés ici et d'en apprécier davantage la valeur et l'intérêt, grâce à une meilleure connaissance de leur contexte géographique, social, démographique, politique, économique, religieux et éducatif.

Présentation du texte

En relisant les extraits de lettres retenues pour leur intérêt ethnographique et historique, les grandes divisions suivantes se sont imposées d'elles-mêmes: le pays, la rencontre des cultures, les personnes, les événements et l'actualité, le petit monde de Barthélemy Joliette, quelques aperçus de l'Amérique et du Canada. Comme dernier chapitre, nous avons voulu illustrer l'art épistolaire du XIX^e siècle en présentant un spécimen de lettre: la relation de voyage.

À l'intérieur de ce cadre, la matière a été regroupée par thèmes et sous-thèmes, en respectant autant que possible l'ordre chronologique. Parfois, le choix du thème était délicat, certains passages étant polyvalents par leur contenu. Leur assig nation pourra sembler subjective, mais le double emploi a été évité presque toujours.

Chaque fois que la clarté et la compréhension l'exigeaient, les extraits sont précédés d'une courte introduction et suivis de notes explicatives.

L'auteur, le destinataire, le lieu et la date sont indiqués à la fin de chaque texte. Quand le lieu n'est pas indiqué — ce qui est fréquent — il s'agit de L'Industrie (Joliette). On trouvera le dépôt d'archives où le document original est conservé à la fin du volume en consultant la liste des *Lettres et documents cités*.

Quand le correspondant n'est pas français, une note le signale, à moins qu'il ne s'agisse de personnages aussi connus que M^{gr} Bourget, le Grand Vicaire Antoine Manseau, etc.

Le texte est présenté selon les principes et les règles de L'École pratique des hautes études de Paris (IV^e section:

sciences historiques et philologiques). La préoccupation principale a toujours été de concilier la plus grande fidélité possible à l'original avec la clarté.

Seules les abréviations pouvant présenter quelque difficulté de lecture ont été complétées; en ce cas, le développement apporté est toujours indiqué entre crochets, selon le principe des additions.

L'emploi des majuscules et des minuscules a été rendu conforme à l'usage actuel.

La ponctuation a été respectée chaque fois que la clarté du texte n'était pas mise en cause.

L'accentuation du texte original a été conservée scrupuleusement. Ainsi on trouve souvent des accents circonflexes sur les mots suivants: Le Hâvre, Côteau Saint-Louis, pû (participe passé du verbe pouvoir).

L'orthographe des noms de personnes a été conservée; ainsi on remarquera que M^{gr} Bourget écrivait Faillard au lieu de Fayard.

En général, nous avons respecté le plus possible l'orthographe du texte, afin de conserver à la langue du XIX^e siècle toute sa saveur. Les fautes d'orthographe — ou ce que nous appelons ainsi (par exemple: bufle, ambêlir, violamment) — ont été maintenues, excepté lorsque l'intelligence du texte exigeait des corrections. Tout changement apporté au texte original est signalé (Voir table des *Abréviations et sigles*).

Léo-Paul Hébert

Joliette

juin 1983

NOTES

1. Voir *Tocqueville au Bas-Canada*, présenté par Jacques Vallée, Montréal, Éditions du jour, 1973, 187 p.; Henry Thoreau, *Un Yankee au Canada*, Montréal, Éd. de l'Homme, 1962, 143 p.; et surtout Armand Yon, *Le Canada français vu de France*, (1830-1914), Québec, Presses de l'université Laval, 1975, p. 3-67.

2. Sur les archives des Clercs de Saint-Viateur, voir François Prud'homme, *Les archives des clercs de Saint-Viateur*, dans *Archives*, 76.1, p. 16-23; *Clercs de Saint-Viateur, province de Montréal, cadre de classement*, dans *Archives* 73.1, p. 51-56; François Prud'homme et Louis-Philippe Gauvreau, *Une expérience en microfilm*, dans *Archives*, vol. 9, 2 septembre 1977; et *Archives des clercs de Saint-Viateur de Montréal*, dans RHAF, vol. 35, n° 1 (juin 1981), p. 156.

3. Benoît Lévesque, DBC, XI, p. 190-191; Antoine Bernard, *Vie du Père Champagnieur* Montréal, [1944], 151 p.

4. Hugues-Marie Favre, circulaire (manuscrite) n° 15, 10 janvier 1863 (ACSVJ).

5. Hugues-Marie Favre, circulaire (manuscrite) n° 7, 10 avril 1861, (ACSVJ); et Lettre de Champagnieur à Paré, 19 mars 1861 (ACAM).

6. Philippe Sylvain, DBC, XI, p. 103-115; Léon Pouliot, *M^{gr} Bourget et son temps*, Montréal, Beauchemin et Bellarmin, 1955-1977, 5 vol.

7. Benoît Lévesque, DBC, IX, p. 588-589; *Biographies de l'Honorable Barthélemy Joliette et de M. Le Grand Vicaire A. Manseau*, Montréal, E. Sénécal, 1874, 218 p.

8. Canada, Ministère de l'énergie, des mines et des ressources, *Évolution du Canada* [carte], Ottawa, 2^e édition, 1969.

9. Nive Voisine, *Histoire de l'Église catholique au Québec, (1608-1970)*, Montréal, Fides, 1971, p. 41.

10. Hubert Charbonneau, *La population du Québec; études rétrospectives*, Boréal Express, 1973, p. 224.
11. *Nos racines, L'histoire vivante des Québécois*, Les éditions T.L.M., 1979-1982, p. 2183.
12. En fait, la Chambre d'assemblée du Bas-Canada avait formé en 1821 un comité des Terres de la couronne chargé d'analyser la crise agricole et démographique. Il remit plusieurs rapports en 1825. L'assemblée ordonna aussitôt l'exploration du Saguenay. (*Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada*, A.D. 1826, Anno Sexto Georgii IV, c. 34).
13. Gaston Carrière, *L'Église canadienne vers 1841*, dans *Revue de l'université d'Ottawa*, 24 (1954), p. 87.
14. Hubert Charbonneau, *La population du Québec*, p. 78.
15. *Nos racines*, p. 2184.
16. Joseph-Guillaume Barthe, *Le Canada reconquis par la France*, Paris, Ledoyen, 1855, p. 235.
17. Antoine Bernard, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada. Le premier demi-siècle (1847-1897)*, Montréal, 1947, p. 257.
18. Jean Hamelin (dir.), *Histoire du Québec*, Toulouse, Privat; Saint-Hyacinthe, Edisem, 1977, p. 369.
19. Nive Voisine, *Histoire de l'Église catholique au Québec*, p. 41.
20. M^{gr} Pierre-Flavien Turgeon, *Circulaire*, Québec, 11 août 1848, dans *Mandements des évêques de Québec*, III, p. 521-526.
21. Jean-Claude Robert, *L'activité économique de Barthélemy Joliette et la fondation du village d'Industrie (Joliette) 1822-1850*, Montréal, Université de Montréal, thèse de maîtrise, 1971, p. 55.
22. Jean-Claude Robert, *Ibid.*, p. 130, note 5.
23. *Le Messager de Joliette*, Joliette, 21 octobre 1863.
24. Hubert Charbonneau, *La population du Québec*, p. 24.
25. Nive Voisine, *Histoire de l'Église catholique au Québec*, p. 43.
26. Pierre Savard, *Aspects du catholicisme canadien français au XIX^e siècle*, Montréal, Fides, 1980, p. 26.
27. Nive Voisine, *Histoire de l'Église catholique au Québec*, p. 33-34.
28. Michel Brunet, *L'Église catholique du Bas-Canada et le partage du pouvoir à l'heure d'une nouvelle donne (1837-1854)*, dans Jean-Paul Bernard, *Les idéologies québécoises au 19^e siècle*, Boréal Express, 1978, p. 83-97.
29. Nive Voisine, *Histoire de l'Église catholique au Québec*, p. 35; et Bernard Denault et Benoît Lévesque, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Sherbrooke, université de Sherbrooke, 1975, p. 47.
30. Bernard Denault et Benoît Lévesque, *Ibid.*, p. 39.
31. *Annales de la Société de Saint-Viateur*, 23 août 1863 (ACSVN).
32. Léon Pouliot, *M^{gr} Bourget et son temps*, IV, p. 15-21.
33. Jean Hamelin, *Histoire du Québec*, 1977, p. 357-358.
34. *La Vie Berthelaise*, Noël 1981, p. 9.

35. Nive Voisine, *Histoire de l'Église catholique au Québec*, p. 49.
36. Entre 20 et 30 conversions au protestantisme à l'Industrie en 1853 (Robert Sylvain, *Aperçu sur le prosélytisme au Canada-Français de 1760 à 1860* dans *Mémoires de la Société royale du Canada*, 55) 1961, section I, p. 72.
37. Sur Alessandro Gavazzi, voir les articles de Robert Sylvain dans RHAF XI (juin 1957), p. 57-92ss; XIII (n° 2, sept. 1959), p. 183-229; XIV (n° 2, sept. 1960), p. 173-216; et dans *Revue de l'université Laval* XI (mai 1957), p. 763.
38. Nive Voisine, *Histoire de l'Église catholique au Québec*, p. 47.
39. Nive Voisine, *Ibid.*, p. 46-49.
40. Jean Hamelin et Jean Provencher, *Brève histoire du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1981, p. 86-87.
41. Louis-Philippe Audet et Armand Gauthier, *Le système scolaire du Québec*, (2^e édition), Montréal, Beauchemin, 1969, p. 19.
42. Louis-Philippe Audet et Armand Gauthier, *Ibid.*, p. 20-21.
43. ACAM, RLB, tome 6, p. 408-411.
44. Les termes *modèle*, *centrale* et *supérieure* étaient synonymes dans le projet de 1836 (André Labarrère, *Les instituteurs laïques au Canada Français, 1836-1900*, Québec, Presses de l'université Laval, 1965, p. 22, note 15).
45. ACAM, RLB, tome 6, p. 408-411.
46. *L'Écho des Campagnes*, Berthier, n° 45, 14 septembre 1848, p. 3.
47. Louis-Philippe Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec*, tome II (1840-1971), Montréal, Toronto, Holt, Rinehart et Winston ltée, 1971, p. 104-105.
48. Louis-Philippe Audet et Armand Gauthier, *Le système scolaire du Québec*, 1969, p. 53.
49. Claude Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français (1620-1970)*, Montréal, Fides, 1978, p. 13-46.
50. Louis-Philippe Audet et Armand Gauthier, *Le système scolaire du Québec*, 1969, p. 20.
51. Nive Voisine, *Histoire de l'Église catholique au Québec*, p. 44.
52. Antoine Gérin-Lajoie, *Jean Rivard* (5^e édition), Montréal, Beauchemin, 1932, p. 278, note 1.
53. *Cours élémentaire de botanique et d'agriculture - premier traité: Botanique*, par un des Professeurs du Collège Joliette, Berthier, imprimerie de L'Écho des Campagnes, 1848, 96 p.
54. Josept-Octave Désilets, *Cahier relié*, 19x23 cm, 292 p. Le traité d'agriculture occupe les pages 1-46. (ACSVJ).

**LE QUÉBEC DE 1850
EN LETTRES DÉTACHÉES**

NOTES AU LECTEUR

1. Le terme «Bas-Canada» ou «Canada-Est» est employé indifféremment pour désigner le Québec. L'anglicisme «Canadiens-français» étant encore peu utilisé, le terme «Canadiens» désigne les Québécois francophones.
2. Le village de L'Industrie était aussi appelé «L'Industrie», Saint-Charles de L'Industrie; la forme anglaise «Village of Industry» était souvent utilisée. L'Industrie deviendra Joliette en 1863.
3. Pour la période qui nous concerne, il faut dire *collège Joliette*, et non *collège de Joliette*.
4. Les Clercs de Saint-Viateur n'ont pas de «nom en religion»; ils sont toujours désignés par leur nom de famille.
Sauf pour le supérieur général, appelé «père», le titre habituel était «Monsieur» (M^r).
L'usage du Bas-Canada, influencé sans doute par la langue anglaise, était d'appeler les prêtres «révérend père» et les frères «révérend frère».
Ce n'est qu'en 1874, que cet usage deviendra officiel chez les Clercs de Saint-Viateur; mais dans les écoles, l'appellation «Monsieur» sera toujours en usage.
5. Métrologie:
L'arpent valait 180 pieds français ou 192 pieds anglais.
La lieue marine valait trois milles marins ou 5555,5 mètres.
La lieue ordinaire: environ 4 km.
La monnaie: Vers 1850, la livre (ou pound) équivalait au louis français (Napoléon).
La livre valait 24 francs français (de 1850), et équivalait à 4 piastres (ou dollars).
La piastre (ou dollar) valait 6 francs français (1850).
L'écu valait un demi-dollar en 1838.

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

ACAM	Archives de la chancellerie de l'archevêché de Montréal
ACSVDG	Archives de la direction générale des Clercs de Saint-Viateur (Rome)
ACSVJ	Archives des Clercs de Saint-Viateur de Joliette
ACSVM	Archives des Clercs de Saint-Viateur de Montréal
AEJ	Archives de l'évêché de Joliette
APC	Archives publiques du Canada
BRH	<i>Bulletin des recherches historiques</i>
CSV	Clercs de Saint-Viateur ou viateurs
DBC	<i>Dictionnaire biographique du Canada</i>
Doss. Amér.	<i>Dossier Amérique</i> (6 vol.)
RHAF	<i>Revue d'histoire de l'Amérique française</i>
[]	Un espace blanc entre crochets indique une lacune dans le texte. Les additions (mot, partie de mot, lettre) sont encadrées par des crochets.
[?]	Un point d'interrogation entre crochets indique une lecture impossible; quand il est soudé derrière un mot, il signale une lecture douteuse ou difficile.
[...]	Trois points entre crochets indiquent une omission brève.
.....	Une ligne de pointillé signifie une omission d'une ou de plusieurs lignes de l'original.

REMERCIEMENTS

Aux responsables des dépôts d'archives qui nous ont autorisé à reproduire leurs documents:

- *Les archives de l'archevêché de Montréal (ACAM)*
- *Les archives de l'évêché de Joliette (AEJ)*
- *Les archives de la Direction générale des Clercs de Saint-Viateur (Rome) (ACSVVG)*
- *Les archives des Clercs de Saint-Viateur de Joliette (ACSVJ)*
- *Les archives des Clercs de Saint-Viateur de Montréal (ACSVM)*

À Monsieur Armand Caron, archiviste des Clercs de Saint-Viateur de Joliette:

Au P. François Prud'homme, archiviste des Clercs de Saint-Viateur de Montréal;

Au P. Réal Aubin, c.s.v., professeur au Séminaire de Joliette;

À Bruno Hébert, c.s.v., professeur au collège de Cap-Rouge;

À Noël Routhier, c.s.v., qui a exécuté le travail de photographie.

Leur collaboration, leur aide, leurs suggestions et leurs judicieux conseils ont rendu ce travail possible.

À tous ceux qui m'ont aidé d'une façon ou d'une autre.

CHAPITRE PREMIER

UN PAYS À DÉCOUVRIR

LE PAYS

GÉOGRAPHIE DU PAYS

Le temps (selon l'expression canadienne) ne va pas mal en train, semant après lui pas mal de croix et un petit brin de consolations. Mais ce qui est de valeur, c'est que nos jours de repos viennent de s'écouler. Les vacances, fatiguées du Nouveau Monde, se hâtent d'arriver dans la vieille Europe où elles trouveront des heures plus agréables et des campagnes plus riantes.

La plus grande partie du sol du Canada est encore couverte de bois à demi brûlés ou déchirés par ci par là par la gratte de l'indifférent Canadien ou par l'intrépide Irlandais. Sur les lisières de ces vestiges de l'ancienne et vaste solitude qui couvraient, il n'y a guère, ce triste pays, sont des files de maisons en bois, qu'on désigne sous le nom de rangs auxquels on ajoute le nom de la paroisse ou d'un saint. Les plaines, les vallées et les collines se trouvent donc ombragées par des parties de bois où quelques oiseaux, par leurs cris monotones,

ennuient et rendent mélancoliques ceux qui y vont travailler ou se promener. Cependant, on rencontre quelquefois, près de ces cabanes rustiques, quelques petits pruniers dont le fruit est si sûr qu'il ne flatte guère le gosier de ceux qui se hasardent d'y toucher. Les fleuves, les rivières, les lacs et les marais retentissent au soleil couchant, du cri des wa-warons (ouaouarons) gens aquatique d'assez grande dimension: ce sont des grenouilles à peu près grosses comme des poules dont le cri ressemble au mugissement du taureau. Ajoutez à ceci des chaleurs étouffantes, des tourbillons de poussière et nous aurons une idée des jours agréables des vacances canadiennes. Pourtant on trouve dans les villes plusieurs espèces de fruits qu'on cueille en France, mais d'un prix extraordinaire. Comme je ne tiens guère à des jours de vacances, je pense que je ferai bien de ne pas vous ennuyer là-dessus plus longtemps.

(Champagneur à Querbes, 15 septembre 1848)

LE SOL DU CANADA

Le sol du Canada est plat, sablonneux et humide, de sorte que la végétation pousse avec la plus grande rapidité. Les productions du Canada sont à peu près les mêmes que celles du nord de la France. On y fait venir cependant de beaux melons; des treilles sauvages donnent des raisins qui se laissent manger.

(Champagneur à Querbes, 7 juillet 1847)

LE CLIMAT ET LES SAISONS

[...] mais nous aurons beaucoup à souffrir du climat. On a presque les 4 saisons dans un jour: le soir et le matin sont très

frais, et pendant la journée il fait une chaleur excessive; ce qui m'a déjà donné un rhume qui n'a pas encore envie de me quitter.

(Fayard à Querbes, 6 juin 1847)

M. Chrétien¹ a cependant un peu maigri, les chaleurs excessives qu'il a fait l'ont un peu éprouvé. Quand il fait bien chaud, le ciel est brumeux et le soleil paraît à peine; parfois il est rouge et conserve cette couleur jusque vers 10 heures du matin, et le soir il reprend la même couleur jusqu'au coucher. Il ressemble entièrement à un boulet rouge qu'on apercevrait au milieu d'une légère fumée. À peine aperçoit-on quelquefois en plein midi l'ombre des maisons et des arbres, et cependant il fait alors une chaleur étouffante, on dirait que les maisons ont été chauffées pendant longtemps: on est obligé d'établir des courants d'air. La nuit, on cuit de chaleur. Les grillons font entendre continuellement leur cri monotone pendant toute la nuit, notre maison en est remplie. Les nuits sont quelquefois très froides. Au reste la température passe subitement du chaud au froid et vice-versa. Dans 24 heures, on éprouve les quatre saisons. On dit que les hivers sont terribles, c'est l'impression du pays. On chauffe des poêles pendant la nuit dans l'intérieur des maisons. Dans l'établissement où nous sommes, quatre énormes poêles ont ronflé nuit et jour pendant l'hiver dernier; deux dans le dortoir où étaient 40 pensionnaires et où on en peut loger 70 à peu près, et deux autres dans différentes parties de la maison. Il faut un bon ouvrier pour pouvoir alimenter continuellement ces poêles.

(Champagneur à Querbes, 7 juillet 1847)

L'hiver, le froid, le costume...

L'hiver est extrêmement dur, le froid varie de 15 à 30 degrés Réaumur², les pierres en craquent, les clous qui tiennent les toits en bois en sautent en l'air en faisant un bruit

semblable à un coup de fusil. Cependant, on ne souffre pas beaucoup du froid; les maisons sont chauffées par des poêles qui vont jour et nuit, et la chaleur est telle qu'elle engendre souvent des fièvres contagieuses et lorsqu'on va dehors, on est bien habillé, toujours deux ou trois redingotes les unes sur les autres, ou bien un capot de peau avec un casque sur la tête, deux ou trois chaussures aux pieds et des mitaines aux mains; encore avec cet accoutrement, on ne peut qu'aller au froid et non le braver. Lorsqu'on est dans les rues, il arrive souvent que les personnes que l'on rencontre nous crient: Frottez, frottez-vous la joue, le nez, car vous l'avez gelé, et l'on est alors obligé de se frotter la joue ou le nez pour les réchauffer.

Nous avons été obligés de déroger à la règle pour nous garantir du froid: nous portons des bottes pour aller dans la neige et un gros casque de peau pour nous couvrir la tête.

(Fayard à Querbes, 27 décembre 1847)

D'Albany à L'Industrie en hiver

Le P. Thibaudier revient de France à L'Industrie en février 1850.

Mais pour venir ici, je savais ce que j'aurais à souffrir du froid; cela ne m'a pas rebuté, je me suis arrêté à Albany le premier jour, j'ai traversé la rivière Hudson sur la glace. Le lendemain continuation par chemin de fer confortable. Il y avait un poêle très chaud dans le wagon. Le lendemain toute la journée sur un misérable traîneau. Le sur-lendemain, chemin de fer, même situation qu'au précédent. Enfin, pour la dernière journée, un traîneau exposé à la neige et au vent, froid excessif, mais tellement piquant que le thermomètre de Réaumur ne marquait plus. J'étais mal habillé, le conducteur a eu pitié de moi: il m'a enveloppé dans une peau de bûfle; sans cela, j'aurais gelé indubitablement. Je me suis soumis à tout cela, mon père pour rentrer dans la Communauté. Nous avons traversé les champs, les lacs et les rivières, toujours sur

la glace, nous avons fait trois lieues sur le St. Laurent, quatre chevaux attelés au traîneau qui glissait avec la rapidité de l'éclair. J'avais eu si froid que je brûlais de chaleur quand j'étais sur la rivière du St. Laurent. Je me sentais envie de dormir, j'étais dans les avant-coureurs de la mort. Je pense que le bon Dieu aura pitié de nos souffrances.

(Thibaudier à Querbes, 12 février 1850)

Le verglas

Selon une expression canadienne, le temps a un drôle de comportement cette année. C'est-à-dire que le climat subit une vraie transformation, car on n'a pas encore eu de neige; il fait tantôt froid, tantôt chaud. On a eu ces jours derniers une espèce de pluie de grésil laquelle en tombant s'est congelée et nous a mis sous les pieds un verglas fort ennuyeux.

(Lahaye à Querbes, Chambly, 7 décembre 1850)

Le Saint-Laurent

Voilà encore une nouvelle année qui est venue nous saluer par un temps vraiment canadien. Le St. Laurent a disparu tout d'un [coup], pour nous laisser glisser sur sa surface unie, sans crainte et sans danger. Il m'a cependant joué un tour, selon l'expression vulgaire. Ayant été, avant les fêtes, à Montréal, le froid a fait retirer dans leur séjour d'hiver, les bateaux et la navigation a été suspendue.

(Champagneur à Querbes, 1^{er} janvier 1853)

Un avant-goût de l'hiver

Le P. Benoît Bojat, assistant-général, vient faire la visite canonique du Canada; il expérimente son premier hiver.

Vous m'excuserez de n'avoir pas encore écrit depuis mon arrivée au Canada. J'ai voulu auparavant m'orienter un peu et

m'acclimater tant au moral qu'au physique. J'avoue humblement que je n'ai pu y parvenir encore. Je suis loin d'être accoutumé au climat qui devient chaque jour de plus en plus rude, car aujourd'hui je suis venu de Montréal à Beloeil par un temps qu'en France on appelle affreux et qu'on appelle ici temps d'automne: vent, pluie, neige et verglas tout à la fois.

.....

Il ne faut pas juger du Canada par la France, tout y est différent, mais le plus grand obstacle pour moi est l'hiver qui a donné sa première neige le jour de St. Viateur³ et qui va durer maintenant jusqu'en mai. Jusqu'à présent j'ai été malade surtout de mes coliques, je ne suis pas encore dans mon assiette ordinaire et j'ai beaucoup de peine à me faire à ce climat et à cette nourriture. Aussi ce que je ferai dans cette saison ne sera rien. Au printemps, c'est à dire autour de la fin de mai, il me faudra aller au Bourbonnais⁴, un petit voyage d'au moins 300 lieues dans les États Unis, voyage nécessaire; en sorte que je ne pourrai retourner au printemps en France comme je le croyais d'abord. D'autant plus qu'il sera nécessaire que j'assiste à la réunion des vacances.

(Bojat à Favre, 10 novembre 1868)

LES CANADIENS

Histoire, religion, langue parlée, manières,
alphabétisme, mœurs, etc. (1856)

Comme Sa Grandeur l'Évêque de Montréal a dû vous écrire concernant les obstacles insurmontables, qui s'opposent à mon départ pour l'Europe, je passe sous silence les circonstances pénibles de mes préparatifs, ainsi que les changements survenus dans la colonie du Canada. S'il vous plaît de me lire jusqu'au bout, je me permettrai de vous mettre au courant de

l'atmosphère morale de ce pays-ci. L'épithète vous paraît sans doute singulière, mais je ne saurais en trouver de plus juste, pour rendre mon idée. Voyez, Monsieur le Supérieur, je crois que les Français n'ont pu encore apprécier le Bas-Canada ni au point de vue social, ni au point de vue religieux.

En France, la grande Révolution avait, selon un historien, terni nos moeurs; la Restauration les revernait un peu, sans les améliorer à fond; l'empire en rétablissant la Religion fit plus, mais il systématisa tout. Puis Louis-Philippe, avec son Université, matérialisa, autant que possible, une certaine proportion de nos hommes de lettres. À présent, tout va mieux.

Le peuple Bas-Canadien Français, étranger à toutes ces transformations n'a pu emprunter aux Anglais la science mercantile et industrielle, sans emprunter quelques uns de leurs vices. Mais l'emprunt a été d'autant moins général et d'autant moins contagieux que l'antipathie est plus ancienne et la nationalité plus différente. D'ailleurs, la différence de langage n'a pas peu contribué à conserver chez nos Canadiens Français une forte dose de la simplicité des moeurs françaises, ou plutôt, catholiques primitives. Mais ce qui vaut aux Canadiens, comme masse, une supériorité sociale religieuse non seulement sur toutes les autres Colonies Françaises, mais encore peut-être sur la vieille France elle-même, c'est le soin que l'on prit tout d'abord d'en faire une Colonie religieuse. Il n'était point question d'enrichir le royaume d'un certain nombre de domaines fertiles en blé ou autres denrées mais bien d'agrandir le domaine de l'Église. D'où les colons furent choisis d'entre les meilleures comme les plus pieuses familles. Ils furent accompagnés de prêtres et de religieuses. La guerre avec les Sauvages, puis avec les Américains a retardé le progrès religieux, mais elle n'a pu anéantir l'oeuvre de la Foi. Voilà pourquoi, à mon avis, le peuple Canadien, comme masse, comme un tout social, l'emporte de beaucoup sur nos Français des campagnes.

Ainsi, d'un bout à l'autre du pays, sans connaître ni grammaire ni même lecture, on parle une langue claire, nette,

dégagée de tout jargon ou patois et parfaitement intelligible à tout grammairien Français. Voilà pourquoi, sans jamais avoir vu les usages du grand monde, dans la plus humble cabane, on sait faire les honneurs du salon, mettre une table élégante et élégamment servie. Voilà pourquoi les juréments, les mots dégoûtant de crudité et de saleté sont bannis de toute société, excepté celle des charretiers de faubourgs.

Vous comprenez maintenant, Monsieur le Supérieur, qu'il a pû et même qu'il a dû se former au milieu d'une telle société, un clergé respectable et même passablement instruit; que les couvents primitivement établis se sont perpétués et même multipliés; que la population maintenue dans le devoir par ses ministres religieux, ses seuls guides et maîtres jusqu'à 1837, a pû s'ennoblir de plus en plus au civil; et que maintenant, si les hommes éminents en science y sont encore rari nantes, [peu nombreux] elle compte plus d'hommes lettrés proportionnellement que la France même, puisque d'après les statistiques de 1850, il n'y a au Canada qu'une personne sur 13 qui ne sache pas lire, tandis qu'en France, il y en a une sur 11⁵.

Si, à toutes ces raisons vous ajoutez que le fonds du caractère canadien est «français» et conséquemment porté à la jalousie et à l'imitation, il en résulte que le Canadien a pû et dû acquérir, au milieu de l'amalgame des peuples dont il est environné, une certaine habileté pratique de physionimiste, et que naturellement il s'enfle facilement d'orgueil, quand il croit avoir découvert sa propre supériorité.

Et c'est chez nos Canadiens Français que vous exportez des Chrétien, des Fayard et des Damais⁶. Vraiment, M^r. le Supérieur, permettez-moi de vous dire, avec toute l'humilité possible, ma pensée tout entière. On croit ici que vous vouliez vous débarrasser de ces pauvres enfants!

Ho! Ho!, direz-vous, voilà une histoire plus qu'ab ovo, pour aboutir à une conclusion absurde. Pas tout à fait absurde, M^r. le Supérieur, croyez-le. Les RR. PP. Oblats, qui s'étaient d'abord mépris sur le genre de missionnaires à envoyer ici, ont bien été contraints de changer de tactique. Et les RR. PP.

Jésuites ont bien su, en peu de temps, changer de lieu les missionnaires capables de les compromettre avec les gens du pays.

(Lahaye à Querbes, Coteau-Saint-Louis, Montréal, 5 décembre 1856)

LES AMÉRINDIENS

Les naturels du pays sont sauvages; ils habitent des lieux reculés des villes et des villages où ils viennent vendre des objets aussi curieux qu'industriels. Un grand nombre sont catholiques et ont des prêtres pour les diriger, ils ont appris leur langage; mais un plus grand nombre encore est idolâtre. Les protestants cependant ne peuvent les convertir à leur religion. Ils disent à leurs ministres: tu n'es pas envoyé du Grand Esprit, toi tu as une femme et des enfants, tu travailles pour toi et pour ta famille. Mais quand ils trouvent un prêtre, ils lui disent: ô robe noire, tu es envoyé par le Grand Esprit, tu n'as pas de femme, tu travailles pour nous et pour le Grand Esprit.

(Champagneur à Querbes, 6 juin 1847)

Les sauvages du Canada sont presque tous catholiques; mais peu civilisés. Ils ne veulent d'autre habit pour se couvrir qu'une couverture bleue, ou de toute autre couleur. Le jeudi, jour de la Fête-Dieu⁷, une petite troupe est venue camper à l'Industrie dans un petit bois en face de l'église afin d'entendre la messe. Rien de plus champêtre que ces sauvages; semblables à nos premiers parents, ils n'ont point de demeure fixe; ils ne s'occupent que de la chasse ou à faire quelques objets avec des écorces d'arbres et des souliers avec la peau des animaux dont la chasse sert de nourriture: ils la font griller sur le feu et la mangent toute sèche. Ils ne mangent dit-on jamais de pain. Quand ils campent, ils tendent leurs tentes et reposent, prennent leurs repas puis ils partent plus loin. Ils aiment beaucoup

les robes noires, parce que ce sont elles qui leur ont appris à connaître le Grand Esprit. En arrivant vers eux, nous leur donnâmes la main en leur disant: bonjour mon frère, es-tu catholique? Un des chefs parlait français de manière à se faire comprendre et il répondit à toutes les questions que nous lui fîmes. Nous lui demandâmes s'ils étaient tous catholiques, d'où ils venaient, où ils allaient, s'ils aimaient le Grand Esprit et la Sainte Vierge, etc. Oui, oui. Ils nous demandèrent des chapelets; nous ne pûmes leur en donner que deux et nous leur distribuâmes aussi quelques médailles de la Sainte Vierge qu'ils reçurent avec reconnaissance. Ils nous demandèrent si nous venions de France: notre réponse affirmative les remplit de joie et à ce moment, ils se mirent à baiser les médailles que nous venions de leur donner en levant les yeux au ciel, après quoi ils jetèrent sur nous un regard de bonté qui était sans doute l'expression naïve de ce qui se passait dans leurs coeurs. Parmi eux il y avait un vieillard de 84 ans⁸.

(Fayard à Querbes, 6 juin 1847)

LA LANGUE PARLÉE

Les Canadiens parlent français

Il ne faut pas croire que les Canadiens soient sauvages, non, bien loin de là, ils sont très polis et parlent bien le français et tous parlent bien français. Il n'y [a] point de patois, tous parlent également français. Ce sont des descendants des enfants de la vieille France, ayant le même esprit de foi et de religion; mais le plus grand nombre très-ignorants sur cet article; par conséquent il y a un très grand bien à faire.

(Champagneur à Querbes, 6 juin 1847)

À ceux qui viendront...

Il ne faut pas que l'Amérique les effraye, nous sommes dans une nouvelle-France. Il faut au moins que ceux que vous nous enverrez sachent bien parler français, et que leur physique soit convenable: n'envoyez ni bossu, ni borgne, etc., etc.

(Champagneur à Querbes, 6 juin 1847)

Maintenant, vu le train et l'état de nos affaires, vous feriez bien de nous envoyer un Père qui puisse se charger de la paroisse, qui puisse prêcher d'une manière convenable, ensuite un Clerc qui eût la soutane et qui fût très instruit et qui parlât surtout bien français, qui eût un bon accent. Si vous ne pouvez pas nous envoyer un ainsi, il vaut mieux ne pas nous en envoyer.

(Champagneur, à Querbes, 7 juillet 1847)

État de la langue en 1874

Le P. Étienne Gonnet, assistant-général, a fait la visite canonique des CSV canadiens en 1874.

J'ai été généralement content de mes visites. [...], mais leurs élèves sont en général moins forts, surtout pour le français, que nos élèves de France. Cela tient à deux causes: l'introduction de la langue anglaise dans les écoles et à l'absence de méthode.

(Gonnet à Favre, 8 décembre 1874)

[Il faut] veiller à ce que les frères exercent leurs élèves et s'exercent eux-mêmes à la bonne prononciation du français.

(Gonnet, Notes laissées au P. La-joie, supérieur du Canada, 1^{er} mars 1875)

De l'utilité de la langue anglaise

La traversée du Havre à New York
dura du 30 avril au 23 mai 1847.

Aussitôt que nous fûmes à bord, Monseigneur nous demanda si nous avions des «grammar english», et sur notre réponse affirmative, il nous dit que nous pouvions commencer à l'étudier. Comme je lui demandai si l'anglais nous était absolument nécessaire, Sa Grandeur me répondit qu'il n'était absolument nécessaire, qu'on pouvait s'en passer, mais que nous ne pourrions faire qu'à moitié du bien qu'on ferait en la sachant. Aussitôt je m'y mis tout de bon et tout le temps que j'eus de libre pendant toute la traversée fut employé à l'étude de l'anglais. Nous recevions deux leçons par jour: une par Monseigneur et l'autre par une dame du Sacré-Coeur.

(Fayard à Querbes, 6 juin 1847)

Il [M^{gr} Bourget] nous fait une classe d'anglais tous les jours; lui-même n'étant pas, à ce qu'il paraît bien versé dans cette langue, prend des leçons d'une jeune religieuse américaine qui est de l'ordre du Sacré-Coeur de Paris. Quand il reçoit sa leçon il y a toujours plusieurs soeurs, il quitte son bonnet et prend la leçon comme un petit enfant.

(Champagneur à Querbes, 17-27
mai 1847)

[...] car quoique le français soit la langue du peuple, il faut pourtant se rappeler qu'on exige la connaissance plus ou moins approfondie de la langue des vainqueurs, comme une conséquence sine qua non dans un maître d'école. Nous deux, M^r. Lahaye⁹ et moi, passons pour grands maîtres parce que nous venons des États-Unis, parce que surtout nous allons aux Sheds des pestiférés, pour confesser les Irlandais: ce que

ni les Grands-Vicaires, ni les Chanoines, ni une grande multitude d'autres prêtres qui passent pour avoir beaucoup de talents ne peuvent faire.

(Thibaudier à Querbes, 8 août 1847)

Problèmes de langue aux douanes:

Le P. Benoît Bojat, visiteur canonique, a débarqué à New York à l'automne 1868.

Je ne vous dirai rien de mon voyage depuis New York jusqu'à Montréal; seulement je vous dirai qu'il est absolument nécessaire que ceux qui viendront désormais au Canada sachent parler et comprendre l'anglais, autrement s'ils arrivent à Montréal sains et saufs avec armes et bagages je crierai au miracle, car je sais ce qu'il m'en a coûté à moi qui pourtant me faisais comprendre.

(Bojat à Favre, 10 novembre 1868)

Sa traversée a été heureuse et il a débarqué en bonne santé à New York. Mais il s'est trouvé dans un nouveau Monde où son langage a été dans la confusion, ce qui lui a fait alonger son chemin et causer un jeûne involontaire. Il a essayé de parler son anglais, mais personne le comprenait [...]. Il aura de la peine à s'acclimater.

(Champagneur à Favre, 2 octobre 1868)

LES INSTITUTIONS

LA BONNE CAUSE: LA CONFÉDÉRATION

Le destinataire est M. Campbell, ministre des Terres de la Couronne. Champagneur lui a écrit au sujet de la colonisation des terres du Canton de Cathcart.

Je ne puis, Honorable Monsieur, m'empêcher d'exprimer ici toute la sympathie et toute la satisfaction que nous éprouvons pour un Ministère dont les membres sont si dignement qualifiés et si dévoués pour faire triompher la bonne cause, qui est celle de la Confédération.

(Champagneur à Campbell, Joliette, 13 février 1866)

LE SYSTÈME SEIGNEURIAL ET LA LIBERTÉ

Le P. Thibaudier avait vécu six ans
aux États-Unis.

Je ne puis plus vivre en France, je suis acclimaté sur le sol américain. Cependant le système féodal du Canada (quoique plus libre qu'aux États, personne ne peut devenir propriétaire), me choque singulièrement¹⁰. La liberté républicaine des États est bien préférable sous le rapport temporel, et même spirituel.
.....

Envoyez-nous Mr. Fabre¹¹ pour supérieur, je me charge de le façonner avant six mois à tous les airs républicains, ou plutôt américains. Les Canadiens sont encore plus libres que les Américains.

(Thibaudier à Querbes, 8 août
1847)

PRATIQUE RELIGIEUSE ET LIBERTÉ

Ici, Cher Père, vous verriez la religion catholique dans toute son amabilité, dans toute sa splendeur, mieux qu'à Rome, que partout.

[...] Je ne regrette certainement pas la France; elle est folle avec ses républiques¹²; mais je regrette de ne pouvoir encore une fois vous embrasser, ainsi que mon pauvre père. J'aime le Canada c'est-à-dire l'indépendance dont on y jouit pour faire le bien.

(Lahaye à Querbes, L'Industrie, 16
août 1848)

À L'OMBRE DES ÉVÊQUES ET DU CLERGÉ

Nous avons tout l'estime et la protection de Monseigneur de Montréal, sous la protection duquel toutes les communau-

tés prospèrent. Sans la protection des Évêques, au Canada, et en Amérique, on ne peut faire aucun bien. Par conséquent, mon très-révérend Père, veuillez bien ne pas froisser Monseigneur qui est plein d'estime pour vous et qui vous aime bien tous.

(Champagneur à Querbes, 17 mai 1850)

Le respect pour les prêtres et les religieux se perd beaucoup en Canada. La semaine dernière un de nos bons frères ayant puni un peu trop sévèrement un mauvais gamin, les parents quoique pauvres, n'ont jamais voulu s'arranger, ils voulaient le faire emprisonner; j'ai prévu le coup, je l'ai envoyé aux montagnes à St-Viateur du Lac¹³. Cherche maintenant.

(Champagneur à Favre, 5 janvier 1865)

ATTITUDE DU CLERGÉ ENVERS LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Quel pays que ce pauvre Canada! Les communautés religieuses n'y peuvent pas prendre. Les bons frères des Écoles Chrétiennes qui ont plus de 4 000 enfants dans les trois villes de Québec, Trois-Rivières et Montréal, feraient un bien immense s'ils étaient assez soutenus par le Clergé. Eh bien, ils sont généralement détestés et diminuent au lieu d'augmenter. Les célèbres Pères Oblats de Marie Immaculée sont tombés parce que le Supérieur¹⁴ a été nommé évêque de Bytown (Haut-Canada). Tout le clergé (excepté Monseigneur) est contre eux. Ils sont entièrement dépopularisés. Les pauvres frères du Mans (St. Joseph)¹⁵ sont détestés, enfoncés, hués dans les rues. Voyez donc, Révérend Père, combien nous avons besoin de votre secours pour pouvoir triompher de toutes les difficul-

tés qui nous surviennent. Si vos frères républicains¹⁶ viennent à notre secours, nous triompherons.

(Fayard à Querbes, L'Industrie, 16 avril 1848)

«CES FRÈRES ÉLOIGNERONT LA CORDE DES PRÊTRES»

Un Synode Diocésain¹⁷ a eu lieu à Montréal. Dans ce synode une partie du clergé pour favoriser les Collèges de l'Assomption et de S^{te}. Thérèse ont fait tous leurs efforts pour faire retrancher tous les collèges de second ordre.

Les collèges dits industriels¹⁸. Dans ces collèges, on ne fait un cours de latin qu'après avoir donné un cours d'Anglais, de français et des sciences qui ont rapport aux besoins du pays. Par cette méthode d'enseignement on évite le grand défaut d'admettre indistinctement tous les enfants au latin, dont le plus grand nombre se trouve ensuite dans un triste état, dans une position bien critique avec 5 à 6 ans de latin; d'où il suit qu'il ne faut point retrancher les collèges industriels, mais plus tôt modifier le cours des collèges purement latin ou les supprimer pour ne pas compromettre les intérêts des jeunes gens, des familles et du pays. Il faut avouer que le clergé a vu d'un oeil jaloux et dédaigneux les communautés s'introduire et se développer dans le Canada, sans en exclure les pères oblats¹⁹, ces missionnaires intrépides. Je pense que cet esprit de jalousie et de critique amère disparaîtra à fur et mesure que le Clergé verra qu'il a besoin des communautés pour se maintenir au milieu des populations, qui commencent à demander au Clergé Canadien ce qu'il est. Cette foule de gens sans foi et sans religion, sortis le plus grand nombre des mains des prêtres des collèges, osent trouver une partie de ce clergé léger en science et en vertu. Plaise à [Dieu] que je me trompe.

Mais au dernier parlement²⁰ certains membres rouges, catholiques ont parlé de cordes et de prêtres. Et bien si les

communautés des frères sont soutenus et protégés par le clergé, ces frères éloigneront la corde des prêtres.

(Champagneur, Annales, 23 août 1863)

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES

À la demande de M^{gr} Bourget, le P. Lahaye secondé par quelques religieux, est allé prendre charge du collège de Chambly.

[...] si j'étais resté à l'Industrie, M. Champagneur n'aurait pas consenti à être prêtre²¹, et nous aurions été obligés de placer plusieurs de nos sujets dans des endroits insignifiants, où ils auraient à peine vécu, et dont ils pourraient être évincés chaque année. Car l'élection des maîtres d'école se fait chaque année par un comité de cinq membres (ordinairement les cinq nigauds ou philosophes de la paroisse), d'où vous pouvez conclure qu'on est ici aussi avancé qu'en France.

(Lahaye à Querbes, Chambly, 26 octobre 1849)

CARACTÈRE DES CANADIENS

LA GAIETÉ DES CANADIENS

Monseigneur nous avait avertis d'avoir un maintien gai, un air joyeux, si nous voulions gagner l'estime des Canadiens qui sont d'un caractère joyeux.

(Champagneur à Querbes, 6 juin 1847)

Les Canadiens sont d'une grande gaité; ils ont toujours le sourire sur les lèvres quand ils parlent. Le frère Chrétien et moi nous avons réussi à les satisfaire de ce côté-là, mais notre bon frère Champagneur n'a pas été si heureux que nous, on le trouve un peu trop sérieux.

(Fayard à Querbes, 6 juin 1847)

INCONSTANCE...

Il me semble qu'il y a peu de l'esprit de dévouement parmi les Canadiens; ils commencent et ne persèverent point. Sous ce rapport je crois que le caractère français est préférable.

(Manseau à Bourget, L'Industrie,
20 juillet 1847)

CE QUI MANQUE EN CANADA

Cependant il manque une chose en général en Canada: l'énergie et l'économie. L'esprit de mortification et d'économie n'est pas leur fort. Il est vrai, le climat du pays le comporte et les moeurs aussi.

(Champagneur à Favre, 22 novembre 1871)

DOCILITÉ...

Les gens du pays ne sont pas difficiles à gouverner, le curé fait tout ce qu'il veut avec M^r. Joliette²², ils sont seulement ignorants en fait de religion.

(Champagneur à Querbes, 6 juin 1847)

Les petits Canadiens sont bien faciles à conduire, quand on les connaît. Ils ont beaucoup de sentiments et sont très susceptibles.

(Fayard à Querbes, Berthier, 22 septembre 1849)

La jeunesse canadienne est facile à conduire, pourvu qu'on la prenne par les bons sentiments et la religion, et il est

certain que si je n'avais pas été compromis souvent, j'aurais dirigé les religieux canadiens dans la voie de perfection sans trouver d'obstacle; mais les mauvais exemples ont fait beaucoup de mal.

(Champagneur à Querbes, 11 février 1853)

La jeunesse canadienne est facile à diriger, il est vrai qu'un rien la soulève et la porte à murmurer, mais aussi un mot la met à sa place.

(Champagneur à Querbes, 20 avril 1857)

[...] car il y a ça de bon dans nos jeunes Canadiens, d'estimer et d'aimer leurs supérieurs, d'écouter et de suivre respectueusement leurs conseils, de supporter avec patience et résignation leurs réprimandes et leurs corrections, et cela sans jamais sortir de leur douce et respectueuse soumission.

(Champagneur à Favre, 16 août 1865)

«LE CANADIEN EST VOYAGEUR DE NATURE»

Le F. D'Aragon, Canadien, aimerait séjourner en France.

Cher Père, si vous daignez accéder à ma demande, ne craignez aucun empêchement de ma part; je suis parfaitement libre du côté de mes parents. Je suis déterminé à tout sacrifier, parents, amis, patrie, au reste, il suffit de vous dire que je suis Canadien, par conséquent que le Canadien est voyageur de nature, qu'il s'acclimate, qu'il se naturalise partout où il se trouve, enfin qu'il se fait tout à tous.

(D'Aragon à Querbes, 20 juillet 1856)

HARO SUR LES MANIÈRES «AMÉRICAINES»

Les PP. Lahaye et Thibaudier, américanisés, arrivèrent à l'Industrie dans la nuit du 3 août 1847.

Ils arrivèrent donc pendant la retraite des Clercs à l'Industrie. Ils arrivèrent en Américains, à grand bruit et en paroles abondantes. Ce qui faisait craindre au Directeur des frères du scandale pour ses nouveaux novices qui étaient en silence. Mais ils ne restèrent pas longtemps et on put faire la retraite avec ordre et en silence. Comme le tiphus régnait parmi les Irlandais émigrés, arrivés à Montréal depuis peu de temps, ils purent s'offrir à l'Évêque de Montréal, pour confesser et administrer les malades, nous promettant de revenir à l'Industrie pour nous revoir. Ils revinrent en effet, un vendredi soir. M. le Grand Vicaire, curé de la paroisse, les invita à faire les offices. M^r. Thibaudier chanta la grand'messe, il avait une belle voix, il plut aux gens; M^r. Lahaye prêcha à la satisfaction de tous. Tout le monde paraissait content, et les frères aussi, seulement les manières américaines leur déplaisaient.

(Champagneur, Annales, 3 août 1847)

Si M^r. Thibaudier avait perdu un peu ses manières américaines et s'il voulait se conformer aux usages et aux allures du Clergé canadien, je vous prierais de nous l'envoyer²³; mais pour cela, il faudrait qu'il fût décidé à ne pas vouloir agir sans consulter ses confrères, même les confrères canadiens.

(Champagneur à Querbes, septembre 1849)

PRÉVENTION CONTRE LES FRANÇAIS

On manquait de personnel au collège Joliette: le P. Thibaudier, supérieur, utilisait des novices...

Je reprocherai toujours à Mr. Thibaudier son grand défaut en fait de communauté, de vouloir employer des gens comme religieux sans avoir fait leur noviciat, ou sans la pratique de la religion, surtout des Canadiens, qui ont tant de préventions contre les Français, qui sont si jaloux, si envieux et si immortifiés, qui sont si susceptibles quant il s'agit d'amour-propre.

(Champagneur à Querbes, 16 avril 1848)

Augustin Martel était Canadien; en qualité d'assistant-général, il vivait à la maison mère de Vourles depuis 1874.

Plusieurs confrères ont hâte de vous voir pour vous parler de tous ces bons français, de leurs manières d'introduire les gens, de manger, &c, &c, À votre retour vous donnerez sans doute des conférences à vos pauvres confrères demi-sauvages d'Amérique, pour leur apprendre les bonnes manières, &c. Assez de la France.

(Jean-Baptiste Manseau à Martel, (à Vourles), Joliette, 9 avril 1877)

USAGES ET COUTUMES

TOUT LE MONDE FUME LA PIPE

Les petits enfants s'arment d'une pipe et c'est curieux de voir une Canadienne filer ou coudre avec une longue pipe à la bouche. Dans les presbytères, il y a toujours une boîte de pipes et de tabac. On a empêché autant que possible de fumer dans la communauté, mais il y en a à qui la pipe leur est nécessaire, il paraît que le tabac est une espèce de vermifuge, il dégage aussi un estomac chargé de bile.

(Champagneur à Querbes, 20 avril
1857)

LE SUCRE D'ÉRABLE

Sur les terres de l'église et sur les terres du collège, [village de L'Industrie], il y a de belles prairies, le bois du presbytère qui est tout près du collège est une belle sucrerie, c'est-à-dire qu'il est rempli d'arbre à sucre. C'est la sève de l'érable, qui

fournit la matière pour le sucre. Il est aussi bon que le sucre qu'on a en France.

(Champagneur à Querbes, 7 juillet 1847)

Les Canadiens aiment le temps des sucres comme les Français le temps des vendanges. Les sucres commencent [ordinairement] le 25 mars [et durent] jusqu'au 25 avril.

(Champagneur à Favre, 27 juin 1866)

DES SERRURES POUR LE COLLÈGE DE CHAMBLY

Une seule demande me reste à vous faire, de nous envoyer: [...] 2 douzaines de serrures moyennes, d'ouvertures différentes, de dimensions égales, mais toutes ouvrables par le même passe-partout. Ce système nécessaire à un collège ne peut s'obtenir ici;

(Lahaye à Querbes, Chambly, 12 octobre 1851)

DAGUERRÉOTYPES DU COLLÈGE ET DU FORT DE CHAMBLY

J'allais bien oublier de vous dire que les daguerréotypes vus avec l'optique représentent fidèlement tous les objets. Sans doute vous n'ignorez point ce procédé. En tous cas, je le mentionne pour vous prier d'en faire usage, à l'effet d'avoir ces mêmes objets, au moins le Collège et le fort²⁴, exécutés en grand, à l'huile, par quelque main de maître, et de nous les envoyer.

(Lahaye à Querbes, Chambly, 12 octobre 1851)

Ou bien venez vous-même en Amérique, comme je vous ai dit dans ma dernière lettre [...] Je vous ferai voir les villes épiscopales de New York, Albany, Buffalo, avec les belles chutes du Niagara, Cleveland, Détroit, Milwaukee, Dubuque, St. Louis, le beau pays de l'Illinois, l'Ohio, etc., etc. Avec chacun deux cents francs je vous fais voir tout le nouveau monde, le plus beau pays de la terre. Vous n'avez rien vu de pareil à Rome, car à Rome vous avez vu l'ouvrage des hommes, en Amérique c'est la nature pure, telle qu'elle est sortie des mains du Créateur. Le beau fleuve de St. Laurent avec ses Thousand-Islands, les lacs Ontario, Niagara, Érié, St. Clair, Détroit, Huron, Michigan. Je vous conduirai dans deux villages d'indiens, les plus ferventes chrétientés que vous puissiez voir, vous les verrez aussi dans leur état primitif, ils existent en différents endroits, encore brutes, mais pas méchants. Pour deux mille francs que vous allez dépenser, je vous fais voir ce que vous n'avez jamais vu, et ce que vous n'aurez jamais l'occasion de voir, et encore, c'est moi qui paye, et au-delà, puisque vous aurez du bénéfice. Je vous mènerai chez tous vos amis: l'Évêque Portier, l'Évêque Blanc, l'Évêque Flaget, le patriarche de l'Ouest et de toute l'Amérique.

(Thibaudier à Querbes, 27 août
1847)

LES DOUANES AMÉRICAINES

Les premiers CSV français avaient apporté comme cadeau à Madame Barthélemy Joliette une pièce de soie de Lyon. Fallait-il déclarer cette marchandise aux douanes? L'auteur de l'anecdote est le juge G. Baby (1832-1896), élève du collège Joliette en 1847.

À propos de cet «échantillon de nos fabriques de Lyon», j'ai entendu feu M. Fayard²⁶, d'heureuse mémoire, raconter ce qui suit:

Le vaisseau sur lequel MM. Champagneur, Fayard et Chrétien s'étaient embarqués en compagnie de S.G. M^{gr} Bourget, approchait du port de New York, et déjà il était question parmi les passagers, de la visite prochaine des MM. de la douane. Tout à coup, M. Chrétien se souvient qu'une pièce de soie brochée, destinée à Madame Joliette, repose au fond de l'une de ses malles et que cet article, tout naturellement, devait être frappé de droits assez élevés. Comme la bourse commune était déjà quelque peu dégarnie et qu'une nouvelle saignée aurait eu pour effet certain de l'affaiblir considérablement encore, il se demande s'il ne pourrait pas s'exempter de contribuer à augmenter les revenus de la grande république américaine sur le sol de laquelle il est sur le point de mettre pied. Tout de suite il s'adresse à ce sujet à un théologien de ses amis qui était à ses côtés et s'enquiert anxieusement s'il est tenu de payer l'impôt en question. «Non, du moins dans le for intérieur, fit son interlocuteur; quant au for extérieur, c'est autre chose: tâchez de ne pas être pris en flagrant délit de contrebande, voilà!» Tout à fait rassuré par cette sage réponse et parfaitement convaincu de l'inhabileté des douaniers à le trouver en faute, il court au fond de la cale, se jette sur la malle, et en retire précipitamment le précieux tissu qu'il place dans un endroit où l'oeil exercé de l'officier ne peut arriver.

Mais dans son empressement, ne voilà-t-il pas qu'il laisse le papier tout particulier qui, d'ordinaire contient et enveloppe des étoffes de cette espèce, et il s'en retourne joyeusement retrouver ses compagnons. Peu après, les percepteurs du fisc arrivent et montent à bord.

S'adressant au groupe des trois membres de la Communauté de S^t. Viateur, ils le somment d'avoir à faire la déclaration d'usage. - «Nous n'avons rien d'imposable», dirent ces MM. en chœur, tout en remettant les clefs de leurs bagages aux nouveaux arrivés. Ceux-ci opèrent les recherches ordinaires qui furent bientôt terminées, au grand contentement de tous, va sans dire. Cependant, le douanier qui s'était chargé de l'examen de la malle de M. Chrétien, avant de la refermer, prit dans ses mains le morceau de papier que ce dernier y avait laissé sur ses effets, l'examina un instant, le ploya tranquillement et le mit soigneusement dans un coin de la valise. En remettant à ce Monsieur sa clef, il se pencha quelque peu familièrement de son côté et lui dit, en excellent français, avec un sourire narquois sur les lèvres: «Une autre fois, lorsque vous aurez à faire disparaître de la soie, de grâce, faites-en autant de l'enveloppe, car elle pourrait bien servir de témoin contre vous, toute muette qu'elle puisse être, veuillez m'en croire!» Et, lui faisant un mouvement très particulier de l'oeil, il le laissa là tout stupéfait...

Madame Joliette fit cadeau, à son tour, de cette soie blanche avec fleurs brochées en couleur à l'église de Joliette où elle a servi dans la confection de plusieurs ornements sacerdotaux qui y sont encore en usage.

(G. Baby, 1886, anecdote annexée à la lettre de Querbes à Barthélemy Joliette, Vourles, 17 avril 1847)



Le collège de Chambly vers 1855.

Photo: Inventaire des biens culturels,
fonds Gérard-Morisset, Chambly, église.

PORTRAIT DU COLLÉGIEN DE CHAMBLY EN 1850

Collégiens. Tous portant, le Dimanche et le jour de congé, un uniforme bleu, boutonnant avec sept boutons de la ceinture au col, qui est droit et fermé avec deux agrafes comme une soutane. Tous parlant français, un français bien intelligible, mais avec quelques petites locutions incorrectes et une chute désagréable à la fin de chaque phrase. La plupart comprenant l'Anglais et une trentaine le parlant passablement. Tous l'apprenant. Tous moins douze à quinze, d'origine normande ou nantaise. Tous bien faits, bien plantés sur leurs deux jambes, sains de corps et d'esprit. Je n'ai guère que deux ou trois imbéciles sur le nombre. La plupart appartiennent à la classe fermière. Ils sont tous catholiques. Nous n'en admettons pas d'autres. Beaux cheveux noirs, teint clair, physionomies ouvertes et riantes, frais et gras parce qu'ils vont trois fois par jour ($\frac{1}{2}$ heure chaque fois) prendre leur repas en des maisons de pension autour du Collège. Appel nominal à la 30^e minute écoulée. Tous se confessent et les $\frac{7}{8}$ communient chaque mois. Canadiens tenant des Français pour la jovialité, les bons mots et le caquetage; mais comprenant dès le lendemain de leur entrée au Collège la consigne quasi militaire de la police collégiale. Propres et changeant de linge deux fois par semaine. Sensibles, humains, susceptibles, un peu maîtres de leurs parents, à cause de la faiblesse presque idolâtre de ceux-ci. Ils sont au Collège parce qu'ils veulent y être. Bienfait de l'Éducation non encore goûté et apprécié à sa juste valeur, mais vu comme un lucre, un gagne-pain ou un gagne-honneur. On tient si généralement aux formes qu'il en résulte quelquefois de l'hypocrisie.

(Lahaye à Querbes, Chambly, 7
décembre 1850)

USAGES ECCLÉSIASTIQUES DU PAYS

Jusqu'à 1874, les CSV canadiens n'eurent d'autres titres que celui de Monsieur.

Les titres

Le directeur des frères de l'école chrétienne nous dit quand nous fûmes le voir: «On nous appelle révérend frère ici, et nos écoles on les appelle collèges; nous les laissons faire». C'est pour dire que c'est l'usage du pays.

(Champagneur à Querbes, 7 juillet 1847)

L'abstinence

Dans le Canada, on fait gras le [samedi]. Je pense que nous pouvons le faire aussi. Les jeunes gens du Canada ne sont pas très robustes. Monseigneur nous a dit de nous conformer pour la nourriture à l'usage du Canada.

(Champagneur à Querbes, 7 juillet 1847)

Le costume

La ville de Montréal est une ville très chrétienne, les églises y sont magnifiques, et surtout remplies de monde. Les prêtres y marchent en plein costume. Je suis un vrai ecclésiastique à présent. je porte rabat et tonsure, ce que je n'avais pas fait depuis que j'ai quitté la France²⁷. Vous voyez dans les rues de Montréal tous les ordres religieux in full dress, et tout cela est respecté, salué d'une manière édifiante.

(Thibaudier à Querbes, 8 août 1847)

L'HOSPITALITÉ DES PRÊTRES CANADIENS

À l'occasion de la visite à Lyon de M^{gr} Prince, évêque coadjuteur de Montréal, le P. Lahaye recommande l'hospitalité!...

Un mot, s'il vous plaît, dans votre intérêt et dans le nôtre. D'un bout à l'autre du Canada, le caractère hospitalier des prêtres pour leurs confrères, quels qu'ils soient, est vraiment patriarcal, admirable et digne de tout éloge. Or, il nous revient des prêtres Canadiens très mécontents des façons, peu hospitalières des prêtres en France. On nous le fait quelquefois sentir par d'adroites allusions. Quoi! des Français! les plus prétendus, les plus polis de l'univers, être aussi mal élevés, aussi peu prévenants, aussi sauvages, aussi malpropres sur leurs personnes et dans leur domestique!

Je ne me permets pas d'expliquer ni de justifier mes motifs en vous mettant au courant de ces choses. Vous me comprenez. Vous allez avoir des Canadiens à recevoir et à faire recevoir. Du reste, je sais que Lyon, en cela comme en bien d'autres, a été de tout temps, mis au rang de toutes les nobles exceptions possibles.

(Lahaye à Querbes, Chambly, 12 octobre 1851)

CIRCULATION DES NOUVELLES AU CANADA

Comme dans nos établissements, il y a des professeurs étrangers à la Communauté et qu'ils savent tout ce qui se passe, le fait est public, et d'un bout à l'autre [du] Canada, le fait va devenir public²⁸. En Canada ce n'est pas comme en France, les nouvelles circulent à cause de l'union intime du clergé et des communautés religieuses. L'Évêché, le Séminaire l'ont su avant moi. Monseigneur a dit à M^r. Lonargan²⁹: «Allez voir s'ils sont au Séminaire et si vous les rencontrez, dites-leur

que je leur défends de partir, que je ne bénis pas leur voyage». Ceci va faire du bruit et peut avoir d'autres suites. Le pays est tel que même les fautes et les imprudences un peu graves de la part des laïques deviennent à l'ordre du jour. Que la volonté de Dieu soit faite.

(Champagneur à Querbes, 3 décembre 1856)

CHARRETTES ET COCHERS

N.B. 1° Le Canada possède entr'autres, une charrette à deux roues supérieure à toutes celles de l'Europe; 2° Tout Canadien, en général, est bon cocher, dur au travail, fertile en expédients; peut se suffire à lui-même, mais peu économe, ennemi des améliorations, routinier.*

(Lahaye, Rapport... Chambly, 10 octobre 1851)

* Voir l'illustration de la couverture.

NOTES

1. Louis Chrétien, l'un des cinq fondateurs.
2. C'est-à-dire entre $-18,7^{\circ}$ et -25° Celsius.
3. Le 21 octobre: fête patronale des Clercs de Saint-Viateur.
4. Le collège de Bourbonnais, près de Kankakee, au sud de Chicago. Les CSV y étaient établis depuis 1865.
5. Selon Jean Delumeau, *Le Christianisme va-t-il mourir?* Paris, Hachette, Pluriel/Le livre de poche, p. 204, l'analphabétisme en France avait les proportions suivantes à la fin de l'ancien régime: 53 p. 100 chez les hommes et 73 p. 100 chez les femmes (moyenne: 63 p. 100). En 1866, il était de 35. p. 100 chez les hommes et de 42 p. 100 chez les femmes (moyenne: 38,5 p. 100).
6. Il s'agit de Louis Chrétien, Joseph Fayard (cousin d'Augustin Fayard, le co-fondateur) et de Jean-Philippe Damais; tous les trois étaient très jeunes et peu instruits. Louis Chrétien était détaché de la congrégation en 1850; Joseph Fayard, arrivé au pays en 1852, fut atteint du tuberculose et venait de retourner en France; tandis que Damais, venu au Canada en 1855, ne réussit pas à s'adapter à la mentalité canadienne et retourna en France en 1860.
7. Le 3 juin 1847.
8. À propos de cette rencontre avec les Amérindiens, Pierre Robert, auteur de *Vie du Père Louis Querbes*, Bruxelles, A. Dewitt, 1922, p. 403, dit: «Ce fut le premier acte de leur apostolat sur la terre canadienne».
9. François-Thérèse Lahaye et Antoine Thibaudier avaient vécu aux États-Unis de 1842 à 1847 et étaient parfaits bilingues.
10. Le système seigneurial sera aboli en 1854.
11. Hugues-Marie Favre, qui deviendra supérieur général en 1860.
12. En France, la révolution de 1848 avait renversé la *monarchie de juillet* et institué la *République*.
13. Lac des Baies, à Saint-Côme, Québec.

14. Augustin Fayard était pessimiste. Il s'agit de M^{gr} Joseph-Eugène-Bruno Guigues (1803-1874) supérieur provincial des Oblats du Canada à Longueuil de 1844 à 1848 et devenu premier évêque d'Ottawa (Bytown) en 1848. (Jean-Baptiste-Arthur Allaire, *Le clergé canadien-français*, I, p. 259). Léon Pouliot affirme que «Les Oblats du Canada s'opposèrent à la promotion du P. Guigues, aucun autre ne leur paraissant apte à le remplacer comme Provincial.» M^{gr} Bourget, III, p. 18, note 7).

15. Les religieux de la congrégation de Sainte-Croix.

16. Voir *supra*, note 12.

17. Le synode du 23 août 1863, tenu à l'évêché de Montréal, avait voté l'abolition du cours classique à Joliette par 138 voix sur 142. «On ne voulait garder que les quatre collèges classiques de Montréal, Sainte-Thérèse, L'Assomption et Sainte-Marie. M^{gr} Bourget fit valoir les droits de Joliette à l'existence [...]» (Alphonse-Charles Dugas, *Gerbes de souvenir*, I, p. 149).

18. Le collège Joliette proposait un programme industriel et commercial, qui pouvait être suivi d'un cours de latin. Voir *infra*, p. 209.

19. Allusion possible aux remous provoqués par la nomination du P. Guigues, comme évêque d'Ottawa en 1848. Selon le P. Gaston Carrière, o.m.i., les Oblats n'ont pas eu de difficultés spéciales avec le clergé dans les années 1863 et suivantes. (Communication, 13 juin 1982).

20. En 1862, le gouvernement de Cartier fut battu en chambre. J. Standfield Macdonald et Sicotte formèrent un gouvernement de libéraux modérés, qui se maintiendra au pouvoir jusqu'aux élections de 1863. Pendant cette période, l'anticléricalisme combattit le pouvoir clérical, prôna l'abolition de la dime, l'annexion aux États-Unis et sympathisa avec les partisans de Garibaldi contre le pape. L'affaire de l'Institut canadien, condamné en 1858, était loin d'être terminée. Aux États-Unis, la guerre de Sécession battait son plein. (Jean-Paul Bernard, *Les Rouges...* Montréal, P.U.Q., p.167-249).

21. Étienne Champagneur, fondateur et supérieur de la mission canadienne, fut ordonné prêtre malgré lui... afin d'assurer la direction du collège Joliette (Cf. *infra*, chapitre III: Les personnes).

22. Barthélemy Joliette, fondateur du village de L'Industrie et du collège Joliette; c'est lui qui fit venir les viateurs de France.

23. Antoine Thibaudier avait été rappelé en France en novembre 1847; il reviendra au Canada en 1850.

24. Le collège de Chambly était construit au pied de l'ancien fort Saint-Louis, fort érigé en 1655 par le capitaine Jacques de Chambly.

25. Louis Querbes, fondateur et supérieur général. Il ne put jamais venir au Canada, l'archevêque de Lyon lui refusant la permission, et cela malgré les prières de M^{gr} Bourget.

26. Augustin Fayard, co-fondateur, était mort de la tuberculose en 1854, à l'âge de 33 ans. L'auteur de cette anecdote est le juge Georges Baby (1832-1896), élève au collège Joliette de 1847 à 1851.

27. Antoine Thibaudier a vécu aux États-Unis de 1842 à 1847.

28. Louis Daragon, jeune Canadien, «exalté pour les grands sacrifices» venait de s'embarquer pour la France, sans permission, avec Joseph Fayard, Français.

29. L'abbé Jacques Lonargan était alors directeur du collège de Longueuil, point de départ des fugitifs.

CHAPITRE II

LA RENCONTRE DES CULTURES

LES DIFFICULTÉS D'ADAPTATION

LES OCCASIONS DE SE PERDRE AU CANADA

Mais il faut aussi, T.R. Père, que ceux que vous nous enverrez soient vertueux, dévoués et fermes dans leur vocation, parce que les occasions de faire le mal et de se perdre sont bien plus nombreuses en Canada qu'en France et l'expérience ne le prouve malheureusement que trop dans le pays, [...]. La vie d'un religieux en Canada est une vie de sacrifices continuels.

(Fayard à Querbes, 27 décembre 1847)

Je n'entrerai point, mon Révérend Père, dans le détail des épreuves auxquelles j'ai été et je suis encore mis, ni des maux que j'ai eu à souffrir; ce serait vous faire un récit à pure perte pour moi et pour vous; mais je me contenterai de vous dire qu'il faut avoir, si je puis parler ainsi, des vocations de fer pour ne pas la perdre en Canada. Quoique je me sois vu sur

l'abîme, j'ai tenu bon jusqu'à présent; mais je ne sais ce que je ferai dans la suite. J'espère pourtant qu'en demandant la persévérance comme je le fais tous les jours, je l'obtiendrai.

(Fayard à Querbes, Berthier, 8 mai 1851)

MONTRÉAL, VILLE CORROMPUE

Montréal est une ville de foi. Il y a beaucoup de simplicité; mais d'après ce qu'un prêtre du diocèse de Lyon, nommé Mr. Rey qui reste au Séminaire, m'a dit, la corruption est aussi plus grande que dans la ville la plus corrompue de France. C'est une suite de l'ivrognerie. Les ivrognes sont nombreux et il n'est pas rare de voir une pauvre mère et ses enfants manquer du nécessaire pendant que le père nage dans la débauche et dans l'ivrognerie.

(Fayard à Querbes, 6 juin 1847)

ISOLEMENT ET MANQUE DE COMMUNICATIONS

Le P. Louis Querbes, supérieur, s'était fait une réputation de mauvais correspondant.

Votre abandon et les épreuves que le bon Dieu m'a envoyées dans sa miséricorde, m'ont inspiré le dessein de renoncer entièrement à ce monde pervers et corrompu, où les amis sont si infidèles, en allant m'enfermer dans la Trappe du Texas ou du New Brunswick; car je veux sauver mon âme, quoi qu'il m'en coûte. Mais l'amour de la jeunesse, ce goût pour l'instruction et l'envie de sauver quelques unes de ces âmes rachetées du sang de Jésus-Christ m'ont retenu dans l'état où Dieu m'a placé, bien résolu de combattre jusqu'à la mort pour la gloire de Dieu, mon salut, celui de mon prochain et les intérêts de la Société dont j'ai le bonheur inestimable

d'être membre, tant qu'elle me souffrira dans son sein, et si elle me rejette, alors j'exécuterai mon projet.

Mon langage n'est pas celui d'un fils, ni même celui d'un religieux; mais quand on se voit abandonné par ceux en qui l'on mettait toute sa confiance, on ne peut guère en faire plus. Nous ignorons tellement ici les affaires de la Société, que bientôt nous douterons de son existence. Les frères des Écoles Chrétiennes, bien plus heureux que nous, connaissent les affaires de la Communauté comme s'ils étaient en France. Tous les trois mois, ils en reçoivent le rapport général et sont au courant de tout. Les Jésuites ont de fréquentes communications, non seulement avec les Supérieurs, mais même avec les confrères et c'est un des moyens que leur saint Fondateur leur a donnés pour entretenir la charité entre eux. Et nous qui avons des constitutions basées sur celles des Jésuites, nous avons à peine des rapports avec notre supérieur. Vous voulez donc qu'on s'aime sans se voir et se communiquer ensemble d'aucune manière. N'est-ce pas vouloir l'impossible? Si l'amour est un feu, il faut l'entretenir si l'on ne veut pas qu'il s'éteigne. Voilà, Monsieur le Supérieur, où votre abandon m'a conduit. Si je n'avais une vocation certaine, je n'ose vous dire où je serais. Dieu m'est toujours en aide, bien que je ne le mérite pas. Il est si bon!

(Fayard, à Querbes, Berthier, 20 novembre 1850)

Le Collège de Chambly est daguerréotypé. Je vous l'enverrais, si j'avais une occasion. Il est bien singulier que Mr. Neyron¹ soit revenu sans nous apporter aucune lettre ou nouvelle. On correspond si facilement avec la France! Et pourtant je suis ici depuis neuf ans, comme un délaissé de ma pauvre patrie! Oh! venez que j'y retourne avec vous faire une petit tour, seulement voir les confrères et nos beaux chemins de fer.

(Lahaye à Querbes, Chambly, 25 novembre 1850)

Permettez-moi de me plaindre de la rareté de vos lettres qui sont néanmoins désirées et désirables. Un commerce un peu plus actif entretiendrait l'union avec la maison-mère, nourrirait l'esprit propre de l'Institut et fortifierait les fondations.

(Bourget à Querbes, Montréal, 13
avril 1850)

Voilà pour ce qui nous regarde, nous, ici au Canada; mais nous ne savons que penser de ce qui regarde nos frères d'outre-mer. Véritablement il nous vient par trop peu de nouvelles. Le fait de M^r. Lagorce² au noviciat ne nous est parvenu que par ricochet. De Grâce, Révérend Père, ayez pitié de nous. Instruisez-nous. Une lettre de détails tous les trois mois nous avait été promise à notre départ de France; mais qu'ils ont été longs parfois ces trois mois!

(Lahaye à Querbes, Chambly, 12
octobre 1851)

ESPIONNAGE DE LA CORRESPONDANCE

Peut-être, Révérend Père, trouverez-vous mon style et mes manières un peu originaux; mais je vous assure que je suis tellement pris de court que je n'ai pas le temps de relire ce que j'ai écrit. Monseigneur part et je veux lui confier ma lettre. Veuillez bien toujours et en toutes circonstances lui adresser les réponses. Vous avez dû apprendre que le maître de poste d'ici a été soupçonné et presque convaincu d'avoir ouvert et lu les lettres qui vous furent adressées l'hiver dernier par MM. Fayard et Champagneur³. Ainsi donc, veuillez ne pas nous exposer à être privés de vos correspondances. C'est déjà si rare qu'on en reçoive.

(Lahaye à Querbes, L'Industrie, 16
août 1848)

CARACTÈRE DES CANADIENS. LE CLIMAT, LA NOURRITURE...

Joseph Fayard s'adapte mal au pays et demande son rappel en France.

Obligé de vivre au collège Joliette, avec des confrères doués au superlatif des fatalités du pays peu compatible avec les observances religieuses, c'est-à-dire, indépendants, critiqueurs, cabaleurs, suffisants par dessus tout, remplis de préjugés pour les Français.

Inutile de vous dire que j'ai à souffrir à leur occasion, et beaucoup à souffrir. Que n'ai-je pas encore à souffrir des intempéries d'un climat sibérien, où toutes les horreurs de la nature semblent se manifester. Je n'ai pas encore passé un hiver sans lui avoir payé tribut, soit par des inflammations de tête et de cou, soit par des rhumatismes qui me causent des douleurs bien aiguës. Depuis que je suis en Canada, j'ai été occupé et sans discontinuation, à une école nombreuse composée d'abord d'une centaine, et actuellement de cent trente, et tout seul pour cette lourde besogne. Mon école ayant changé de domicile cette année, de sorte que je suis obligé de faire trois fois aller et venir, la distance de dix arpents et le plus souvent en courant et en risquant de me geler le nez et les yeux collés par les frimas. Plût à Dieu que, parmi toutes mes misères, ma santé répondit à mon courage; mais hélas! étant sous l'influence d'une santé débile, causée par les fatigues, par une nourriture dont je n'ai pu encore m'accoutumer, malgré des efforts inouis; par la rigueur d'un climat impropre à un tempérament fait à une chaleur excessive d'une cuisine et du Languedoc. Je crains beaucoup de ne pouvoir terminer l'année commencée et incapable de supporter la rigueur d'un quatrième hiver. Ne pouvant gagner ma vie dans la position où je me trouve, il ne me reste pour tout moyen de ressource que la salle commune des sujets de la reine (L'hôpital). Toutes ces perplexités, jointes aux dangers que court ma vocation, me

jetteraient dans des anxiétés bien pénibles, s'il ne me restait une lueur d'espérance et de bonheur que votre bonté prendra ma position en considération, et que vous me rappellerez auprès de vous.

(Joseph Fayard à Querbes, 15
février 1855)

LA «CONSUMPTION»

Grâce à vos conseils et à vos ordres, l'état de ma santé s'est beaucoup amélioré par les soins incessants qui m'ont été prodigués au noviciat de la part du R.P. Champagneur, pendant cinq mois; car après avoir persisté, résisté jusqu'au bout, vaincu par les douleurs d'une maladie opiniâtre, j'ai été forcé d'abandonner la classe pour me livrer au repos et entre les mains des docteurs, de sorte que par l'emploi des médicaments réitérés, des soins assidus joints à la belle saison, je suis (je l'espère) dans la possibilité de recommencer mon train de vie ordinaire, quoi que je sois encore faible et parfois indisposé, surtout d'après les diverses variations de température. Mais, que dis-je, faible espérance, si j'en crois aux témoignages des médecins qui attestent qu'étant doué d'un tempéramment excessivement froid, je ne m'acclimaterai jamais en Canada et qu'à la rigoureuse saison, je retomberai comme de plus belle, qu'il n'y a que le pays natal qui puisse me rétablir entièrement et me favoriser d'une santé permanente et durable.

Si j'en crois à l'expérience, je sais que plusieurs frères des Écoles Chrétiennes, attaqués de la même maladie, ont été obligés de se retirer aux États-Unis ou de repasser en France, sinon, le trépas. Les pertes irréparables qu'ils ont faites lors de leurs premières années ne le prouvent que trop.

Comme vous le voyez, Révérend Père, je me trouve encore en proie à de grandes perplexités, car je ne sais, après avoir languï, traîné, et à charge à la Communauté, peut-être encore un ou deux ans, de me voir à la porte d'une éternité

incertaine. C'est vrai que vous m'avez donné d'excellents conseils en me proposant mon défunt cousin⁴ pour modèle. Plût à Dieu que j'eusse au moins fait le quart de ce qu'il a fait! Ah! c'est alors que je m'écrirais avec allégresse: *verum tamen, non sicut ego volo, sed sicut tu, mi Deus!* [«pourtant, non pas comme je le veux, mais comme tu le veux, mon Dieu!» (Mathieu, 26, 39)] Mais, au contraire, je ne puis que m'écrier: Mon Dieu, encore quelque temps, encore quelques années, et je l'espère, avec le secours de votre grâce, réparer le passé, perfectionner le présent, recueillir à l'avenir pour une vie glorieuse.

.....
S'il est vrai qu'il y a des sources tellement abondantes pour alimenter des torrents, des rivières, des fleuves et répandre partout la bienfaisante fécondité, ne pourrait-on pas dire autant de vous comme fondateur d'une communauté qui a déjà produit un si grand nombre de fruits de salut même au-delà des mers? Oui, dans la Nouvelle France, à côté même de l'indifférence, à côté de l'inconstance, à côté d'une liberté très incompatible avec le véritable esprit religieux, oui, en Canada comme en France, il se trouve des Bleins, des Paris, des Augustins⁵, de ces âmes fortes, de ces âmes d'élite, de ces âmes dont on peut dire: elles ont renoncé à leurs proches; elles ont juré un éternel adieu au monde; elles savent goûter les délices de la vie religieuse; elles n'ont à coeur que la plus grande gloire de Dieu. J'en connais de ces religieux vraiment dignes d'être imités.

(Joseph Fayard à Querbes, 20 juillet 1856)

MOURIR DE LA «CONSUMPTION» OU RETOURNER EN FRANCE?

Le F. Joseph Fayard désespère de sa guérison.

Mais hélas! déplorable déception! j'en suis encore au même point qu'il y a cinq mois. Le jugement qu'a porté mon médecin relativement à ma maladie ne s'est déjà que trop vérifié. Il a déclaré plusieurs fois que tous les soins, que tous les médicaments qu'il pourrait me prodiguer ne seraient qu'à pure perte, et qu'ayant le sang glacé, je ne m'acclimaterai jamais, et que, quand le froid commencera à se faire sentir, je retomberai pire que jamais et qu'il n'y avait que le pays natal qui puisse me ramener. Eh bien, mon Révérend Père, tout ceci s'est déjà accompli: huit jours de froid qui ont succédé à trois mois de chaleur excessive m'ont été tellement funestes que mon état est plus critique qu'il n'était lorsque je quittai la classe. Puisque la température du mois d'août m'est si contraire, que sera-ce lorsque j'aurai à supporter les vingt-huit à trente degrés de froid de la rigoureuse saison?

En vous disant, mon révérend Père, que je ne puis m'acclimater que cela ne vous surprenne pas, car je ne suis pas le seul Français: beaucoup de frères des Écoles Chrétiennes se sont trouvés dans le même cas, malheureusement il en est mort quelques uns avant que l'expérience motivât le moyen de faire repasser l'Océan aux autres. Le R.P. Mercil (jésuite), après quelques années de séjour en Canada, a été obligé de repasser en France il y a trois mois, pour la même raison.

Quant à moi, il est presque certain que je ne passerai pas l'hiver prochain, quoique je ne sois encore attaqué de la poitrine, au sentiment des docteurs, je finirai par là. Dans la situation où je me trouve, je n'ai pas à différer les moyens propres à m'en tirer, le besoin est pressant. Oui, Révérend Père, il s'agit de me sauver de la mort et de me conserver la vie, et cela est en votre pouvoir... Si la conservation de la vie est le plus grand avantage temporel que Dieu accorde à l'homme ici-bas, il y va

donc de mon intérêt même spirituel de chercher à me la conserver, du vôtre, j'en appelle à votre bonté paternelle. Daignez donc, Révérend Père, agréer à mes importunes sollicitations.

Si je suis obligé d'en venir là, c'est la nécessité la plus pressante qui m'y engage; ce n'est pas l'ennui de demeurer en Canada, puisque j'ai souvent protesté que j'étais disposé d'y rester autant de temps que vous jugeriez nécessaire; mais c'est uniquement parce que je suis malade et dans l'impossibilité de n'y jamais recouvrer la santé.

(Joseph Fayard à Querbes, 16 août 1856)

ALIMENTATION DES TUBERCULEUX

J'ai eu bien soin de Mr. Fayard [tuberculeux] pendant tout le temps qu'il est resté au Noviciat: le vin, les confitures, le miel, les biscuits, les tartes, le laitage, les oeufs, rien ne lui a manqué.

(Champagneur à Querbes, 3 décembre 1856)

POURQUOI TANT DE POITRINAIRES?

Le P. Benoît Bojat, assistant-Général, est venu faire la visite canonique de l'obédience du Canada.

Une chose m'a frappé, c'est le nombre de poitrinaires et de gastritiques qui existent dans cette obédience. Sur 20 établissements environ, il y a peut-être une douzaine atteints du mal de poitrine plus ou moins, sans compter les épuisés ou faibles d'estomac. Cela tient, je crois, au régime soit du noviciat soit dans les établissements. Si les frères buvaient de la

bière au moins le matin, il se porteraient mieux, et la preuve c'est que les médecins l'ordonnent à nos malades. Il y aurait là dessus une réforme urgente à faire. Car quoique la bière ne coûte que de sept à dix sous le litre et que le thé revienne cher on ne boit pas de bière parce que ce n'est pas l'usage. Cependant les établissements sont mieux pourvus qu'en France, le traitement étant de 50 louis par frère et la viande ne valant que de 4 à 7 ou 8 sous la livre. (50 louis = 200 piastres; une piastre vaut environ 5 francs).

(Bojat à Favre, 10 novembre 1868)

Le P. Champgneur a fondé trop d'établissements...

Il en résulte 1° que les frères ont eu trop d'ouvrage, 2° qu'il a fallu envoyer des jeunes gens de moins de 18 ans et sans noviciat dans les établissements, 3° qu'il n'y a personne pour remplacer les malades. Or dans ce pays qui est rude, un sujet qui tombe malade est perdu s'il n'est remplacé. Il est donc arrivé que le grand travail a amené des maladies et que faute de sujets les malades qui sont nombreux n'ont pu être remplacés à temps et qu'il y aura des morts ou des frères incapables de rien faire.

Voici actuellement les malades incapables de guérir ou qui mourront de la poitrine dans un temps plus ou moins rapproché: [...]. En tout, neuf malades plus ou moins avancés sur lesquels cinq poitrinaires déclarés. Les deux Champoux⁶ morts ont fait la classe tant qu'ils ont pu se tenir debout; le troisième la fait encore, il la cessera probablement pour mourir. C'est triste à dire et plus triste à voir.

(Bojat à Favre, 27 février 1869)

COMMENT SE FAIRE CANADIEN?

«OUBLIER QU'ON EST FRANÇAIS»

Le P. Champagneur a entendu dire qu'il sera remplacé comme supérieur du Canada par le P. Chargeboeuf, un Français.

Quant à M^r. Chargeboeuf, je l'attends tous les jours; mais qu'il soit bien sûr de se dépouiller de tout préjugé et des vieilles routines de France, ici, il faut être Jésuite, savoir se faire canadien, respecter les usages, les habitudes de convenance et oublier qu'on est Français, sans quoi on n'est qu'une pierre de choquement.

(Champagneur à Querbes, 3 décembre 1856)

CONNAÎTRE LE PAYS

Et puis, que veut dire cette supériorité de M^r. Chargeboeuf etc. etc.? Puisque le mot m'a échappé, ne trouvez pas mauvais que je vous dise en passant, M^r. le Supérieur, qu'un Supérieur ici doit nécessairement connaître un peu le pays avant d'y commander.

(Lahaye à Querbes, 5 décembre 1856)

ADOPTER LES MOEURS DU PAYS

J. Ph. Damais vient d'arriver au Canada.

Le frère [Joseph] Fayard l' [Damais] a un peu endoctriné sur les usages et les moeurs du pays où il faut tant de prudence et de réserve.

(Champagneur à Querbes, 10 mars 1856)

M^r. Damais fait une classe de français au Côteau⁷; on a tous les égards pour [lui], et nos frères Canadiens font tout leur possible pour vivre en Paix avec lui, mais c'est bien difficile, il a toujours le mot de France dans la bouche, il interprète en mal les actions des autres, veut raisonner et discuter sur tout, il est choquant et mordant dans ses expressions.

M. Lahaye m'écrit de Rigaud où il est en visite: «[...] Ce dernier sera certainement malheureux dans ce pays-ci, à moins qu'il n'adopte des vues et des idées plus saines et plus justes». [...].

Je suis bien peiné de voir M^r. Damais dans une si pénible situation, si plein de préjugés contre ses confrères canadiens, je crains pour lui. Quand on se relâche, les mauvaises inclinations gagnent sur nous et on est en danger de se perdre. Si

j'avais été si susceptible que lui, je n'aurais pas fait grand chose en Canada où il faut, il est vrai, tant de prudence et de patience, et souffrir beaucoup.

(Champagneur à Querbes, mars 1858)

ACCEPTER LES PLAISANTERIES DES CANADIENS

Joseph Fayard est au pays depuis 1852.

Cependant les choses vont bien jusqu'ici, quant à tous nos sujets Canadiens et au bon Jos. Fayard qui ne prend pas toujours du côté qu'il faut une plaisanterie de nos Canadiens, ce qui fait qu'ils s'en amusent quelquefois; mais cependant ils l'aiment et l'estiment dans son dévouement.

(Champagneur à Querbes, 27 mars 1855)

IL FAUT DES SUJETS CAPABLES, INSTRUITS

Les frères de St. Joseph, c'est-à-dire les frères du Mans ont entièrement échoué. Ce ne sont pour la plupart que des jeunes gens de 18 ans, sans éducation et sans instruction, et au Canada, on ne regarde comme instruits que ceux qui ont fait un cours de latin. Voilà pourquoi M^r. Chrétien et M^r. Fayard auront de la peine à réussir au collège Joliette, surtout M^r. Chrétien, car par ses anciennes manières d'agir, il est parvenu à se faire connaître sous tous les rapports.

.....
Mon très révérend Père, si M^r. Thibaudier⁸ revient, faites tout votre possible pour qu'il emmène des confrères capables, qu'ils soient instruits. Ainsi tâchez de nous envoyer une demi-

douzaine de ces nouveaux républicains⁹, qui pleins de feu et de zèle viennent défricher les froides régions de l'Amérique du Nord; mais qu'ils sachent bien que, s'ils veulent être heureux, il faut qu'ils se dépouillent de l'idée de tout bien-être et qu'ils se revêtent entièrement de celle de sacrifice continuel. On n'est heureux dans le Canada qu'à cette condition.

(Champagneur à Querbes, 16 avril
1848)

LES TROIS PREMIERS CLERCS DE SAINT-VIATEUR VUS PAR MESSIRE ANTOINE MANSEAU, CURÉ DE L'INDUSTRIE

Votre Grandeur m'écrivait de France que les qualifications des maîtres étaient choses faciles, que M. Querbes y avait accédé très volontiers, que ses frères n'étaient employés à l'enseignement qu'après avoir subi un examen et avoir reçu des diplômes de l'université. Or le frère Chrétien n'a jamais été présenté à l'examen; il aurait déshonoré sa congrégation. Le frère Faillard, lui, est déclaré capable de tenir une école élémentaire, voilà tout. Mais celui-ci est un bon religieux et est très studieux, il commence à entendre assez bien la grammaire. Avec le temps, il fera bien notre affaire.

Quant au frère Champagneur, il n'y a rien à dire. C'est un vrai religieux, un homme de règle. Je crois que son noviciat va bien, et s'il était prêtre je pense qu'il serait le plus capable d'être à la tête du collège. C'est aussi l'homme de confiance de M^r. Joliette.

(Manseau à Bourget, L'Industrie, 6
décembre 1848)

«ICI UN CHAT EST UN CHAT ET ROGER UN FRIPON»

Encore un mot, s'il vous plaît, et j'ai fini mes médisances. Il ne serait pas mal à propos, je crois, d'engager M^r. Damais, (s'il

doit rester en Canada), à ne point parler de Lamennais, de Lamartine, ni d'aucune sommité littéraire, avant d'avoir fini sa syntaxe; aussi à ne point faire des catéchismes en style à la Lacordaire, parce qu'ici, «un chat est un chat et Roger, un fripon»¹⁰.

(Lahaye à Querbes, Coteau-Saint-Louis, Montréal, 5 décembre 1856)

OBÉISSANCE, RESPECT, DISCRÉTION

Nos sujets canadiens sont en général bons religieux; mais l'esprit d'insubordination est répandu parmi les religieux français: ça la tête dure, [un] Français! M^r. Fayard, tout religieux qu'il [est], est bien entêté.

.....

Nos confrères canadiens désirent beaucoup vous voir en Canada.

(Champagneur à Querbes, 14 mars 1851)

Dans une des conférences, je leur ai fait connaître le résultat de nos délibérations et tout le monde a été content et satisfait. Ainsi, les préjugés que plusieurs sujets Canadiens avaient contre moi, sont tombés et ils me paraissent bien attachés; mais aussi, je me suis fait tout à fait canadien, ce qui est assez difficile. Et la meilleure chose, c'est que trois de nos sujets français n'y étant pas, je préférerais conduire trois cents religieux canadiens que ces trois-là.

(Champagneur à Querbes, 6 septembre 1853)

Conseil au F. Pierre Liauthaud,
maître des novices à Vourles...

[...] s'il écrit à nos Français, qu'il sache qu'ils ne sont pas discrets, et s'il écrit à des Canadiens, qu'il tâche de vous imiter, qu'il soit réservé et qu'il ne laisse jamais apercevoir ce que se proposent de faire nos Supérieurs. D'abord, en Canada, on doit agir bien différemment qu'en France.

(Champagneur à Querbes, 6 septembre 1853)

La conduite peu respectueuse des sujets français envers le supérieur, leurs murmures fréquents, ont influé d'une manière fort désavantageuse sur les sujets canadiens, principalement dans les premières années. Leur peu de confiance envers le Supérieur [P. Champagneur] était trop évident pour ne pas diminuer l'estime que nous avions pour lui.

(Lajoie [Canadien] à Bourget, juillet 1854)

L'esprit général des sujets canadiens est que tout le monde vive en religieux et bon religieux. Quelques uns m'ont dit: si un Canadien agissait comme tel ou un tel, il y a longtemps qu'on l'aurait renvoyé.

(Champagneur à Querbes, 27 mars 1855)

UN FRANÇAIS DEvenu «CANADIEN»

En 1871, le P. Champagneur, au Canada depuis 24 ans, ne désire plus retourner en France, où le rappelle le Supérieur général pour en faire son assistant du Canada.

Aujourd'hui j'aime la tranquillité et n'aime plus le caractère français, je ne pourrais jamais m'y faire, les usages, les manières et jusqu'à la nourriture, tout est différent.

Lorsque je suis parti de France, j'ai bien pleuré dans la chambre du Rév^d. Père Querbes qui m'a dit de bien considérer devant Dieu, mais qu'il me laissait libre. Et bien, mon Rév^d. Père, le Canada est bien une seconde patrie pour moi. Ce n'est pas cependant que je n'aimasse pas revoir la France si je consultais mes goûts.

(Champagneur à Fabre, 29 mai 1871)

DIFFICULTÉS DE REDEVENIR «FRANÇAIS»

Après 27 années de séjour au Canada, le P. Champagneur retourne en France. À Vourles, près de Lyon, il exerce d'abord la fonction de maître des novices et réapprend à vivre à la «française».

Heureux les novices de Joliette!

Comment est-ce que je me trouve? Je me trouve très fraîchement dans ce moment-ci: notre maison, c'est une vraie Sibérie. [...]. Qu'ils sont heureux, ceux qui habitent le Noviciat de Joliette!

(Champagneur à Lajoie, Vourles, 31 décembre 1874)

Le vent de Vourles

Il vente si fort ici qu'il faut parfois se tenir solides et tenir à deux mains nos vastes tricornes. La première nuit qu'il a venté fort, je pensais qu'il grêlait; pas du tout, c'était des gravois que le vent envoyait contre mes fenêtres, ici on ne dit pas chassiss, on dit fenêtres.

(Champagneur à Boisvert, Vourles,
20 janvier 1875)

«Je me croyais au Canada»

Tout cela ne veut pas dire que nous ayons toujours le printemps, non, mais cela veut dire que le froid est très peu rigoureux et de courte durée. Aux fêtes de Noël, on a eu quelques jours de neige et de froid. Le mois de Janvier a été très beau. Le mois de février nous a donné un froid assez passable et a couvert la terre, les maisons et les arbres de la belle neige blanche, je me croyais en Canada. J'ai mesuré l'épaisseur de cette belle couche de neige avec le pouce. Les novices ont joué pendant deux jours avec cette manne du Canada, contents comme des rois; le soleil a paru et adieu la chère neige jusqu'à l'année prochaine. Cependant on souffre quelquefois du froid, surtout dans notre vaste chapelle, qui ressemble à une église, le froid se renferme là-dedans.

(Champagneur à R. Michaud, Vourles, 8 mars 1875)

Vive les Canadiens!

En 1875, il y eut chapitre général à Vourles pour élire un nouveau supérieur général: Cyrille Beaudry fut l'un des deux délégués du Canada.

Notre réception à Vourles a été des plus amicales. Le Rév. P. Champagneur est sorti de sa gravité ordinaire. En

entrant dans la salle où nous étions réunis, il s'est mis à battre des mains et à s'écrier: vivent les Canadiens. Hier nous parlions de l'hiver canadien, de vêtements d'hiver, de raquette &c, et il nous amusait bien, en sautant et en imitant la marche avec des raquettes; il aime à se faire appeler Canadien. Ce bon père jouit toujours d'une très bonne santé. Cependant ces jours-ci il se plaint de fortes transpirations qui l'affaiblissent. Quoiqu'il fasse chaud, on le voit encore avec son gros manteau sur les épaules.

(Beaudry à Lajoie (à Joliette), Vourles, 8 mai 1875)

Ah! l'hiver du Canada!

Le P. Champagneur est maintenant à Rodez, son pays natal; il n'est pas facile d'oublier l'hiver canadien!

Dans ce temps-ci la France ressemble au Canada, tout est blanc et fait un froid extra[ordinaire]re. Nos petits moineaux sont désorientés, ils ne savent où trouver un petit grain de nourriture. Je leur donne des miettes de pain sur le bord de la fenêtre de ma ch[ambre] car ici nous n'avons pas de doubles chassiss, les français ne connaissent pas ça. Ils ne savent pas non plus se deffendre du froid. Dans notre maison il y a deux escaliers à côté des ailes, ils prennent naissance dans la cour par une ouverture de 12 pieds de large et autant de hauteur et s'en vont ainsi en serpentant dans un vide de la largeur de la maison jusqu'au 4^e étage, je vous demande si le froid a beau jeu et si le vent se plait à faire entendre tous les airs qu'on lui connaît: il est vrai qu'il y a des portes dans les corridors qui donnent sur les escaliers mais ces portes sont à la française et les souris peuvent toujours voyager dessous. Nous avons un froid de 12 degrés de froid du Réaumur¹¹.

.....
Dans le mois de décembre, nous avons eu un hiver, et dans ce mois nous en avons un autre bien rigoureux. Il a

tombé beaucoup de neige, 1½ pied, jamais de mémoire d'homme on n'en a tant vu à Rodez. Mais ce qu'il a de plus curieux c'est que les français ne savent pas se débarrasser de la neige, ni ils n'osent pas y mettre les pieds, ils ne sont pas plus habiles dans la neige que les oies.

(Champagneur à Coutu, Camonil,
17 janvier 1876)

[...] et croyez-le, je suis toujours Canadien dans l'âme et de coeur.

(Champagneur à Sainte-Marie, Rodez, 7 mars 1877)

GARDER LE CONTACT

Il a été convenu avec Monseigneur de Montréal que pour resserrer les liens de fraternité entre les Clercs de France et du Canada, il y aurait des envois de sujets de part et d'autre pour certains temps. Ainsi il est possible que M. Lajoie et M. Lahaye¹² reçoivent leur obédience.

(Champagneur, circulaire, L'Industrie, 20 décembre 1855)

«CANADIANISATION»

UNE COMMUNAUTÉ CALCULÉE DE TOUS POINTS POUR LE BAS-CANADA

[...] vous ne sauriez être tout à fait mécontent de nous, puisque l'Évêque nous souffre, nous aime et nous soutient; et que notre Communauté commence à être en relief. Certainement bien maniée, faufilée, ajustée et dirigée par une main habile et un coeur pur, notre Communauté peut faire un bien immense à ce pays-ci. Elle est calculée de tous points pour le Bas-Canada; sciences du jour, plain-chant, cérémonies, sacristies, religion sans grimaces, tout cela est le fait du pays.

(Lahaye à Querbes, Chambly, 7
décembre 1850)

PREMIER RECRUTEMENT AU PAYS

Le F. Champagneur vous a sans doute parlé de la grande solennité qui a accompagné les premiers voeux de sept novices reçues par Sa Grandeur l'Évêque de Montréal, je ne vous en dis rien. Les Canadiens ont trouvé cela magnifique; c'est toujours beau, tout le monde est ensoutané. Ce n'est que longues robes et chapeaux ronds, (qu'il m'a coûté de quitter le mien!)¹³, collets blancs des novices, tout le monde est à la canadienne.

(Fayard à Querbes, Berthier, 24 octobre 1848)

Le dernier sujet reçu est un autre Mermet¹⁴ quant à la science en fait de dessin, d'écriture et quant à la piété. Quant au mécanisme et à la sculpture, il pourrait être un artiste très distingué en peu de temps.

(Lahaye à Querbes, L'Industrie, 12 novembre 1848)

UN PREMIER SAINT «INDIGÈNE»

Le P. Lahaye décrit l'un des novices de 1849-1850.

Girard: Religieux à fond et voulant atteindre la perfection, cordonnier, bon sens et modestie.

(Lahaye, Rapport général de la communauté de St-Viateur, Chambly, 11 mars 1850)

Nous avons au noviciat une cordonnerie, une reliure et une menuiserie. M^r. Girard, nouveau religieux, est à la tête de la cordonnerie. Il a exercé le métier dix ans dans les États. C'est un bon jeune homme, c'est notre saint Louis de Gonzague.

(Champagneur à Querbes, 7 octobre 1850)

Grâce à Dieu, nous avons à la maison un de nos frères profès consacré à l'humble profession de cordonnier, qui nous édifie et nous encourage par ses vertus et ses bons exemples. Sans mépriser aucun de mes confrères de France, je ne crois pas que vous en ayez un plus saint. Nous sommes donc six en tout, et tous bien occupés. Cependant, tous les exercices religieux se font avec édification. Trois nouveaux, au moins, doivent arriver avant l'hiver et tous les jours, nous prions le Seigneur d'envoyer des ouvriers pour travailler à la vigne.

(Fayard à Querbes, L'Industrie, 5 octobre 1851)

Dans sa fugue à la Trappe, le P. Champagneur était accompagné du frère Girard.

[M. Champagneur] est toujours cause que notre saint frère Girard qu'il avait emmené avec lui est perdu pour la Société, car il paraît qu'il reste à la Trappe. Il est assez saint pour cela.

(Fayard à Querbes, Saint-André-d'Argenteuil, 13 janvier 1853)

LE GRAND VICAIRE MANSEAU VEUT HÂTER LA «CANADIANISATION»

en confiant la direction à des Canadiens

Le recrutement des viateurs fut, dès les débuts, plus nombreux que prévu. Le Grand Vicaire Manseau, bouillant curé de L'Industrie, songea aussitôt à «canadianiser» la jeune communauté.

Il se présente plusieurs novices qui seront acceptés et qui bien vite nous dispenseront d'en faire venir d'outre-mer à grands frais et à tout risque. Les nôtres bien formés seront mieux connus, moins cher, et plus agréables aux élèves. Le sentiment de nationalité chez les canadiens s'étend et se fortifie, les choses n'iront bien que lorsque tous nos établissements seront administrés par des canadiens ou au moins par une majorité canadienne. Tout autre système est devenu impossible dans la pratique. Les gens du village ici préféreraient des canadiens au collège. Ils se sont prononcés ouvertement contre l'introduction des soeurs françaises. Ils n'en veulent pas entendre parler.

(Manseau à Bourget, L'Industrie,
22 février 1848)

en séparant le noyau canadien de la maison-mère de Vourles

[...] Que faire avec de tels gens? On ne peut jamais s'entendre, ni jamais compter sur eux. Je suis bien d'avis, et tout le monde ici, qu'il vaudrait mieux se séparer de Vourles et faire un chef-lieu ici indépendant du contrôle de Mr. Querbes qui ne peut que nous entraver, changer ou rappeler des sujets quand ils feront bien ici. Il faut bien se garder de laisser nos novices se placer sous une obédience étrangère.

(Manseau à Bourget, L'Industrie,
18 juin 1848)

Je vois avec plaisir par la lettre du 20 courant que Votre Grandeur avait assez l'idée d'avoir un chef-lieu en Canada pour des Frères. C'est d'autant plus nécessaire qu'il y a défense de la part du supérieur de Vourles de recevoir les voeux d'aucun frère sans sa permission expresse. Or il peut prendre un an, deux ans pour répondre. En attendant que ferons-nous des novices? On n'aura pas droit de les placer, strictement parlant. Puis, en attendant des réponses, ils se dégouteront; ils manqueront des grâces attachées à l'émission des voeux. Je conclurai donc à suggérer de recevoir les voeux des novices qui seront prêts, sous la seule obédience de l'Évêque du Diocèse. Si on croit que j'exagère les choses ou les inconvénients, je dirai ou je rappellerai qu'il a été demandé des sujets pour Chambly et Berthier, et qu'on n'a pas daigné répondre; [...]. Puisque nous avons de l'argent pour faire voyager des Frères,¹⁵ employons-le plutôt à faire former des gens Canadiens connus pour de bons caractères et comme ayant des talents suffisants pour faire honneur à notre établissement. Puis les français resteront chez eux tranquilles; si toutefois le nouveau gouvernement leur permet d'enseigner,¹⁶ Mr. Thibaudier croit que ça ne leur sera pas permis. On fait des efforts extraordinaires pour faire prévaloir l'Ancienne Université plus despotiquement que ci-devant.

(Manseau à Bourget, L'Industrie,
22 juin 1848)

LE GRAND VICAIRE MANSEAU «NOUS A FAIT BEAUCOUP DE MAL»

Pour en finir avec M. Manseau, il nous a fait beaucoup de mal; on nous a assuré qu'il avait écrit à tous les curés des environs que ces Français qui étaient venus au Collège Joliette étaient des ignorants, etc. Cependant nous ne lui avons rien fait qui puisse lui faire de la peine, au contraire, on se prête autant qu'on peut à le soulager: le père Lahaye lui aide à

administrer sa paroisse, moi, je fais le catéchisme à ses enfants, pendant toute l'année, le frère Chrétien a très bien fait sa sacristie.

(Fayard à Querbes, L'Industrie, 16 avril 1848)

LES CANADIENS SERAIENT DES «INCAPABLES»...

Jean-Philippe Damais ne s'adapta pas au pays: arrivé en 1855, il fut rappelé en France en 1860.

Allez, ce n'est pas commun les St. Viateurs qui ont souffert comme moi. J'ai un supérieur on ne peut meilleur dans la personne de Monsieur Champagneur; et on a tellement confiance en lui que tous ici nous croyons qu'il sera le remplaçant de notre Fondateur bien aimé;¹⁷ cependant il me garde en Canada. Aujourd'hui, il me promet de m'emmener avec lui l'automne prochain; mais je trouve ce temps bien long, je serais bien reconnaissant à celui qui l'abrègerait.

Je pense que Mr. Champagneur demande à être remplacé, il mériterait bien de respirer un air plus pur. Mais aucune communauté dans le pays n'est dirigée par des Canadiens, et même on ne les laisse pas dans le pays généralement, mais on les envoie en France ou ailleurs, et il est probable que s'il n'y a pas un essaim de Clercs de St. Viateur qui soient envoyés ici et que si l'on ne donne pas la supériorité de nombre et de grade aux Français, dans ce pays, la Communauté n'y fera rien, parce que les Canadiens ne peuvent se défaire d'une affection trop naturelle pour leurs compatriotes et pour leur nationalité devant laquelle s'oublie ce qu'il y a de plus sacré; au moins c'est le sentiment de l'évêque de Montréal et de plusieurs sommités¹⁸.

(Damais à Clavel, L'Industrie, 9 janvier 1860)

DEUX CANADIENS APTES AU GOUVERNEMENT

Je ne sais pas comment tourneront nos affaires, il y a bien du gâchis, et plus d'une fois il me vient dans l'idée de me sauver dans une autre communauté, et si je crois qu'on n'agit pas en religieux, je prendrai mon parti, parce que je me perdrais dans une telle communauté et je serais la cause de la perte de plusieurs. Pour le bien de la communauté en Canada, je vous prie de me permettre de fonder un Conseil en prenant deux sujets canadiens: M^r. Lajoie¹⁹ et M^r. Michaud²⁰, deux bons sujets très zélés, le premier est professeur de philosophie et le second de physique et de mathématiques, et ensuite, nous quatre²¹. Avec ce conseil, les sujets canadiens seront contents. Autrement, il y a déjà des jalousies. D'abord comme j'ai deux voix, il n'y a rien à craindre ni d'un bord ni de l'autre.

(Champagneur à Querbes, 16 janvier 1851)

En 1854, le P. Champagneur veut, une fois de plus, être relevé de sa charge de supérieur du Canada pour entre à la Trappe.

La Communauté en Canada est assez nombreuse et il y a assez de membres capables pour la gouverner. M^r. Lajoie est un des plus capables, il a du talent, du jugement, de la fermeté et de la constance.

(Champagneur à Querbes, 30 mars 1854)

UN CANADIEN «CAPABLE» DÉLÉGUÉ EN FRANCE

Après la mort du fondateur (1859),
on réunit le chapitre général à
Vourles pour élire un successeur.

On a décidé qu'on enverrait à la maison-mère un seul Clerc majeur, au sujet de l'élection d'un nouveau Supérieur, vu que dans ce moment, la Communauté se trouve dans un certain état de g[ê]ne. C'est le Père Lajoie qui est désigné et qui s'embarquera le 21 de janvier: c'est un de nos sujets canadiens des plus capables et des plus anciens. J'aurais bien aimé y aller; mais il est mieux que ce soit un Canadien afin de resserrer les liens qui unissent les sujets canadiens à la maison-mère de Vourles.

(Champagneur à la Direction générale,
26 décembre 1859)

J'aurais été sans doute bien heureux d'avoir pu aller m'agenouiller sur la tombe de notre très aimé et très révérend Fondateur; d'avoir pu aussi vous faire à coeur ouvert le récit de la fondation de notre ordre en Canada, vous dire quelles ont été mes peines, mes épreuves, et quelles difficultés j'ai eu à surmonter; mais aussi, quelles n'ont pas été mes consolations, en voyant la fidélité, le zèle, la bonne volonté et l'admirable soumission de mes bons sujets canadiens; d'avoir pu vous exprimer de vive voix la douleur que ceux-ci ont éprouvée en apprenant la perte de notre respectable Supérieur, de vous présenter leurs sentiments de reconnaissance, d'affection et d'attachement pour la maison-mère de Vourles; oui certes, tout cela aurait été bien agréable pour moi; mais j'ai cru devoir céder à certaines considérations, et voilà pourquoi nous députons un seul sujet pour représenter au chapitre les Clercs majeurs de la mission du Canada, et c'est avec une douce satisfaction que je vous envoie le Père Lajoie, un de nos plus

anciens sujets canadiens qui est bien en état de vous faire connaître les besoins de notre mission et l'esprit qui y règne.

(Champagneur aux membres du chapitre, 10 janvier 1860)

«CANADIANISATION» DE LA RÈGLE

Le fondateur, le P. Querbes est mort en 1859. Le P. Champagneur fait quelques recommandations au chapitre qui se tiendra à Vourles.

Il y a plusieurs points de la règle qui ne peuvent pas facilement se pratiquer en Canada, à cause de la rigueur du temps. M^r. Lajoie vous donnera des renseignements sur tout cela.

(Champagneur à la Direction générale, 26 décembre 1859)

Le P. Lajoie, Canadien, séjourne en France depuis 18 mois.

.....
Plusieurs points de la règle ont besoin d'explications pour ne pas vous paraître étrangers et incompatibles avec nos coutumes du Canada.

.....
Il est certain qu'il y a quelques points de la Règle qui ne peuvent point s'observer en Canada, tels qu'ils sont rédigés, par exemple: ce qui regarde le costume ne suffit pas pour nos hivers rigoureux - ce qui est réglé pour les repas, - l'ordre habituel de la journée à cause des pensionnats - le règlement de certaines classes, etc.

(Lajoie aux religieux du Canada, Vourles, 17 juillet 1861)

LA VIE RELIGIEUSE AU CANADA ET EN FRANCE

Évaluation de P. Bojat (1868-1869)

Le P.B. Bojat a visité l'obédience
du Canada en 1868-1869.

Maintenant, voici d'après mes remarques et mes informations auprès des Pères que j'ai vus et des frères les plus anciens et les plus capables l'état de l'obédience du Canada: Esprit des Religieux excellent, grande régularité à l'endroit de la règle. Noviciat parfaitement mené, mais administration supérieure très défectueuse²².

(Bojat à Favre, 10 novembre 1868)

L'esprit des frères est excellent. Cela tient à deux causes: 1° à l'esprit de foi et de piété qui distingue la population du Canada; quand les sujets entrent au noviciat, ils y viennent à moitié formés et avec d'excellentes dispositions. 2° à la bonne direction du noviciat, qui malgré quelques défauts est très bonne. [...]. C'est grâce à cet excellent esprit de foi et de piété devenu esprit religieux que les frères se sont soutenus jusqu'à présent, car une fois dans les établissements, ils sont abandonnés à peu près à eux-mêmes. L'esprit est donc excellent et il se reconnaît en ceci, savoir, qu'ils observent tous exactement les règles qui traitent du spirituel en sorte que chaque établissement est une petite communauté très régulière; qu'ils cherchent à connaître bien les règles pour y conformer leur conduite; qu'ils pratiquent la modestie extérieure à un degré qui fait bien augurer de la pratique du voeu de chasteté; que pour le voeu de pauvreté ils pèchent plutôt faute d'une bonne direction, quand ils pèchent, que par négligence ou lâcheté; que pour l'obéissance, elle est pratiquée d'une manière très satisfaisante. Je ne puis m'empêcher de rougir en voyant combien en France, nous sommes loin de nos frères du Canada pour l'esprit religieux et le sentiment du devoir.

(Bojat à Favre, 27 février 1869)

Évaluation du P. Gonnet (1874-1875)

En 1874-1875, le P. Gonnet, Français, a fait la visite des religieux canadiens.

J'ai été généralement content de mes visites. Les frères canadiens sont plus fidèles à leurs exercices de piété que les français [...].

(Gonnet à Favre, 8 décembre 1874)

Y AURA-T-IL DES FRÈRES CONVERS AU CANADA?

Mes sujets et confrères sont tous, je crois, en voie de perfection; mais il en est peu parmi eux qui voulussent se faire aides-temporels²³.

Je ne saurais vous dire quelle idée les gens de ce pays-ci ont des frères, et dans des maisons comme les nôtres, on ne saurait avoir des aides-temporels au lieu de domestiques laïques. Ainsi, outre les autres misères, on a encore la difficulté du clergé de France et de tous les pays: celle de rencontrer des serviteurs et servantes convenables et canoniques. Les Jésuites eux-mêmes semblent renoncer aux Frères en Canada. Que si vous voulez en voir absolument dans nos maisons, envoyez-en quelques-uns avec le P. Thibaudier: un tailleur et un cuisinier pour chacun de nos établissements, en tout six; mais qu'ils soient éprouvés et solides.

(Lahaye à Querbes, Chambly, 26 octobre 1849)

DEVRAIT-ON FONDER UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ: «LES SOLITAIRES DE SAINT VIATEUR»?

Le grand nombre de nos sujets va bien mais quelques-uns chancellent et languissent; c'est ce qui me cause le plus de peine. Il y a des caractères qui ne peuvent pas se livrer à l'enseignement et pour qui le monde ne convient pas, que faire de ces sujets, de ces âmes qui se perdent? Que de fois j'ai cherché quelque moyen pour assurer le salut de ces âmes; il n'y a pas de communautés de refuge ou de pénitence, et même il ne peut pas y avoir de communauté de trappistes, le climat est trop dur pour que leurs règles fussent observées. Il faudrait un milieu entre les diverses communautés.

Je vous suggère, mon très révérend Père, cet état des Clercs. Examinez devant Dieu si vous ne pouvez pas fonder en Canada un établissement, où les Clercs qui ne pourront point rester dans nos établissements, et au noviciat iraient dans cette solitude où ils se livreraient à des travaux manuels, à travailler la terre et seraient dits: des solitaires de S^t. Viateur. Il y a beaucoup d'âmes en Canada qui se perdent faute de communautés de ce genre, des jeunes gens, des personnes plus âgées qui désirent faire pénitence et se retirer du monde, et que cependant elles ne peuvent point aller dans d'autres pays pour chercher une communauté pénitente; le pays exige une telle fondation. En voyant que tant d'âmes se perdent, j'ai souvent réfléchi là-dessus. Il faudrait fonder une telle communauté, avec une règle modifiée selon le climat du pays. Ce second ordre de Clercs, selon moi, serait sous la direction principale du Supérieur général des Clercs de S^t. Viateur, à Vourles. Mais il faudrait cependant qu'ils fussent séparés des premiers, puisque les uns sont lancés dans le monde et que les autres en sont séparés.

Voilà une idée que vous allez trouver étrange peut-être; mais qui peut-être pourrait aussi produire du bien si elle était mise au jour ou être mise en exécution. Je vous l'expose, mon très révérend Père, c'est à vous de l'examiner et de voir si

dans nos Statuts vous pouvez fonder un second ordre de Clercs de S^t. Viateur, les Solitaires de S^t. Viateur. Plusieurs de nos sujets nous demandent de les laisser aller à la Trappe dans les États; mais je sais qu'ils n'y resteront pas, et à cause de la grande distance de 600 lieues, il seront obligés de rester dans les États où il se perdront.

Cette idée d'une communauté où on se livrerait aux travaux manuels²⁴, je ne l'ai point communiquée, c'est à vous seul que [je] la communique, et je désire que la volonté de Dieu soit faite en toutes choses.

(Champagneur à Querbes, 10 mars
1856)

LES RÉSULTATS DE DIX ANS DE «CANADIANISATION»

Selon votre désir, je vous envoie l'état actuel de la Communauté en Canada. Nous comptons présentement 12 établissements: les collèges de L'Industrie, de Chambly, de Rigaud, de Verchères et de Longueuil; les écoles de l'Industrie, de S^t. André, du Côteau S^t. Louis et de S^t. Paul, de Boucherville; l'établissement des sourds-muets encore à Chambly, et le Noviciat rétabli à l'Industrie.

.....
Mon très révérend Père, il y aura dix ans le 28 mai prochain que nous sommes à l'Industrie, et dix ans le 31 juillet prochain que le Noviciat a été ouvert. Depuis cette époque, 70 jeunes gens sont venus frapper à notre porte en disant qu'ils voulaient se sauver, ils ont été reçus dans notre maison d'épreuves, plusieurs ont regretté les oignons d'Égypte et sont bientôt partis; d'autres ont été renvoyés et quelques uns ont perdu leur vocation dans les établissements où la règle ne s'est pas assez bien observée. Nous sommes maintenant 52 sujets, 38 profès et 14 qui n'ont pas encore de vœux. Parmi ces derniers, il y en a quelques uns qui ont fini leur noviciat depuis

longtemps; mais qu'on n'a pas jugé à propos d'admettre aux voeux. Dans une autre lettre, je vous enverrai les noms de nos sujets.

(Champagneur à Querbes, 20 avril
1857)

BILAN DE 24 ANNÉES D'ADMINISTRATION (1871)

En pareil jour, il y a 24 ans que je suis arrivé à Joliette ville, alors petit village sous le nom d'Industrie²⁵. Le Noviciat ne fut ouvert que le 31 juillet, jour de S^t. Ignace, avec quelques jeunes Canadiens dont deux ont persévéré: Le Rév^d. Lajoie et le frère Vadeboncoeur²⁶. Aujourd'hui l'obédience de Joliette se compose de 106 sujets, comme il suit: 14 Prêtres, 9 frères Majeurs, 25 ff. formés, 36 Mineurs et 22 Novices, quelques uns de ces novices ont plusieurs années de Noviciat, ils sont dans les établissements. On compte au petit cimetière 20 croix. Il est sorti environ 40 sujets après avoir fait des voeux, 65 après avoir fait en partie ou tout le Noviciat. Voilà en peu de mots un petit mémorial des sujets qui ont passé par le Noviciat de Joliette.

Ces 24 ans de travaux au milieu souvent des difficultés et des peines m'ont conduit jusqu'à l'âge de 64 ans que j'accomplirai le 8 août prochain. Ma santé avec des précautions et ménagements se soutient de manière à pouvoir encore agir; mais il n'y a plus cette forte vigueur que j'avais dans le temps de mon administration passée.

(Champagneur à Favre, Joliette, 29
mai 1871)

UNE POSITION ENVIABLE AU CANADA (1883)

Le P. Lajoie, Canadien, a été élu vicaire général de la congrégation en 1880; depuis trois ans, il vit à Vourles, où se trouve la maison mère.

Le rapport de la manifestation faite au P. Peemans²⁷ à l'occasion de son ordination et imprimé dans la Gazette de Joliette, a plu beaucoup à nos confrères français. La manifestation de la Ville de Joliette à propos du décès du R. P. Champagneur²⁸ les avait vivement touchés.

Ils finissent par comprendre que leurs confrères du Canada ne sont pas au milieu des Sauvages et qu'ils occupent une position autrement agréable que celle qu'ils ont en France. Aussi je ne manque pas de [le] leur dire quand l'occasion se présente - de plus que si nous avons une position enviable au Canada, ce n'est pas à eux que nous le devons; - que si nous avions dépendu plus directement et plus immédiatement de Vourles, nous ne serions pas probablement où nous en sommes aujourd'hui. Ils en conviennent, mais ils rient jaunes. Tout cela est du badinage, que je me permets amicalement avec eux.

(Lajoie à Desmarchets, Vourles, 17 janvier 1883)

NOTES

1. L'abbé Raphaël Neyron, prêtre français, arrivé avec les Jésuites en 1842. Il fut desservant de la paroisse Saint-Charles de L'Industrie en 1843. (Antoine Bernard, *les C.S.V. au Canada*, I, p. 76).

2. L'abbé Charles-Irénée Lagorce (1813-1864), fondateur de l'Institution des sourds-muets de Montréal, fut Clerc de Saint-Viateur de 1851 à 1856; c'est lui qui amena les CSV à prendre en mains l'enseignement des sourds-muets (Andrée Désilets, D.B.C. IX, p. 498-499).

3. Dans une lettre du 30 janvier 1848, le curé Antoine Manseau prévient M^{gr} Bourget que Barthélemy Joliette est informé de tout ce qui se poste au village de L'Industrie. De 1834 à 1854, le maître de poste de L'Industrie fut Peter Charles Loedel, beau-frère et associé de Barthélemy Joliette (Jean-Claude Robert, *L'activité économique...* p. 123-124).

4. Augustin Fayard (1821-1854), mort tuberculeux, à l'âge de 33 ans. Voir *infra* son éloge par M^{gr} Bourget.

5. Jean-Pierre Blein (1812-1885), Jean-Pierre Paris (1807-1853) et Augustin Fayard (1821-1854) étaient considérés dans la congrégation comme des sujets d'élite et des modèles.

6. Edmond Champoux, décédé le 28 décembre 1868 à 28 ans; et Fidèle Champoux, décédé le 14 février 1869 à 19 ans. «De 1860 à 1870, écrit Antoine Bernard, il y eut dix-huit décès dans nos rangs, soit plus du tiers de la petite communauté formée de cinquante sujets en 1860. Sur ces dix-huit disparus, dix avaient au plus vingt-cinq ans, et trois autres n'avaient pas trente ans! Pas un seul n'avait atteint la cinquantaine.» (Antoine Bernard, *Les C.S.V. au Canada*, I, p. 257).

7. Coteau Saint-Louis, Montréal.

8. Antoine Thibaudier avait été rappelé à la maison mère de Vourles.

9. Allusion à la révolution de 1848, en France.

10. Le texte exact de Boileau, *Satire I*, 52, était: «J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.»
11. C'est-à-dire -15° Celsius.
12. Pascal-Drogue Lajoie était Canadien. Il deviendra supérieur général; François-Thérèse Lahaye était Français.
13. En France, les viateurs portaient le tricorne.
14. Jean-Jacques Mermet comptait en France parmi les viateurs les plus brillants. Le dernier sujet canadien reçu est le P. Joseph Michaud, architecte; il fit les plans de la cathédrale de Montréal.
15. Barthélemy Joliette avait payé le voyage des trois premiers viateurs français au Canada.
16. Allusion à la République de 1848 en France.
17. Le fondateur, le P. Louis Querbes, était mort en 1859; son successeur sera le P. Hugues-Marie Favre.
18. D'après l'étude de Gabriel Dussault, *Charisme et Économie*, p. 47, «les cinq premières communautés masculines établies au Québec sous le régime anglais (1837-1870) [...] mettent au minimum un peu plus d'une génération pour avoir à leur tête un supérieur majeur d'origine québécoise.»
19. Pascal Drogue dit Lajoie (1826-1919) sera supérieur général pendant 29 ans (1890 à 1919).
20. Joseph Michaud (1822-1902), architecte, à qui l'on attribue les plans de 100 églises et de 300 édifices religieux (Alphonse-Charles Dugas, *Gerbes de souvenirs*, I, p. 363).
21. *Nous quatre*: les Français Étienne Champagneur, Augustin Fayard, François-Thérèse Lahaye et Antoine Thibaudier.
22. La direction du noviciat et l'administration supérieure relevaient toujours du P. Étienne Champagneur depuis presque 20 ans.
23. Terme qui désignait les frères convers chez les Clercs de Saint-Viateur.
24. Le P. Champagneur concrétisera plus tard cette idée au lac des Baies, à Saint-Côme, Québec (voir *infra*, chapitre VI).
25. Le village de L'Industrie fut érigé en ville sous le nom de Joliette en 1863.
26. Louis-Lévi-Marie Vadeboncoeur (1831-1896), professeur de chant et de musique, organiste au collège Joliette pendant plus de 35 ans. Il est à l'origine de la tradition musicale qui caractérise la ville de Joliette.
27. Jules Peemans (1842-1900) enseignait la Rhétorique au collège Joliette depuis 1875; il fut ordonné prêtre le 23 décembre 1882; le compte rendu des fêtes organisées en son honneur par ses anciens élèves et le collège Joliette parut dans *La Gazette de Joliette* du 28 décembre 1882, p. 2 et dans *l'Observateur* (Joliette) du 29 décembre 1882, p. 5.
28. Le P. Étienne Champagneur était mort le 18 janvier 1882; il avait vécu au Canada de 1847 à 1874 (et presque toujours à Joliette). Une longue notice nécrologique avait paru dans *La Gazette de Joliette* du 10 février 1882,

p. 2. Le 12 février 1882, les citoyens de Joliette et de la paroisse de Saint-Charles-Borromée votèrent conjointement des résolutions de condoléances aux Clercs de Saint-Viateur en reconnaissance des services rendus par le P. Étienne Champagneur pendant 27 ans et firent célébrer un service solennel à l'église de Joliette le 2 mars suivant. (*La Gazette de Joliette*, 14 février 1882, p. 2; et 28 février 1882, p. 3)

CHAPITRE III

LES PERSONNES

MONSEIGNEUR BOURGET

Un saint évêque

Le 30 avril 1847, M^{gr} Bourget s'embarquait au Havre pour le Canada; il emmenait avec lui trois viateurs français.

Monseigneur de Montréal édifia pendant la traversée¹ ses religieux et ses religieuses par sa piété, son humilité et sa grande confiance en Dieu. Trois traits prouveront ce qu'on avance ici. Quoique gravement malade du mal de mer, il était toujours le premier à se lever et le dernier à se coucher. Quand il faisait assez beau, on le trouvait à se promener sur le pont s'appliquant à la prière ou à la méditation.

Désirant se perfectionner dans la langue anglaise pour pouvoir prêcher aux Irlandais dans son diocèse, Sa Grandeur demanda à la supérieure des religieuses du Sacré-Coeur de lui faire donner des leçons d'anglais par une jeune soeur Américaine qui avait été faire son noviciat à la maison Mère à Paris et qui retournait en Amérique. La leçon avait lieu dans la salle publique en présence de la supérieure et de ceux qui s'adonnaient à y passer ou à s'y reposer. Avant chaque leçon, Sa Grandeur faisait le signe de la croix et ôtait sa calotte, la mettant de côté de lui comme aurait fait un jeune élève d'une

petite école. Ce trait n'a pas besoin d'être commenté pour faire ressortir l'humilité de ce saint Évêque.

Un jour, des brouillards s'étant élevés et nous enveloppant, ils nuisaient pour la direction du navire, ce qui donna occasion au capitaine de mal parler de la religion en disant que toutes les fois qu'il portait des prêtres, des religieux et des religieuses, les brouillards ne manquaient pas d'arriver et que dans le cas présent on en aurait au moins pour huit jours. Le même soir notre bon Évêque nous prie de faire des prières à son intention, ce qu'on fit. Le lendemain le soleil se lève radieux et fait disparaître tous les brouillards; il nous fit chanter alors un *Te Deum* d'action de grâces, ce qui nous fit comprendre qu'il avait demandé à Dieu le beau temps. Le capitaine en fut si étonné qu'il nous dit: vous avez aujourd'hui dit la bonne messe.

(Champagneur, Annales, mai 1847)

Il est d'une simplicité admirable, il nous édifie tous par sa piété et par ses rares vertus. Il dort peu, travaille beaucoup, prie de même et s'adonne à de longues méditations; en un mot, c'est un saint. Il est bon religieux, je puis vous le promettre. Il nous fait une classe d'anglais tous les jours; lui-même n'étant pas, à ce qu'il paraît bien versé dans cette langue, prend des leçons d'une jeune religieuse américaine qui est de l'ordre du Sacré-Coeur de Paris. Quand il reçoit sa leçon il y a toujours plusieurs soeurs, il quitte son bonnet et prend la leçon comme un petit enfant.

(Champagneur à Querbes, à bord du Havre, mai 1847)

Pendant que nous traversons [le Saint-Laurent], les cloches de Montréal étaient en branle. On est venu au devant de Monseigneur. Du fleuve à l'évêché, les rues étaient encombrées de monde. C'est un jour de réjouissance pour les habitants de cette ville, c'était vraiment touchant de voir la foule s'empresse autour de Monseigneur. Il est bien aimé de ses

ouailles qui le regardent comme un saint. On dit que c'est en vertu de ses prières et de ses mortifications que le protestantisme disparaît de son diocèse.

(Champagneur à Querbes, 17 mai 1847)

D'abord, c'est un saint homme et un homme ferme. Il réfléchit longtemps pour prendre une détermination; mais une fois prise, rien ne le détourne.

(Champagneur à Querbes, Montréal, 17 mai 1850)

Le tuteur des Clercs de Saint-Viateur

Monseigneur nous a dit: je désire votre bien et vous aider de toutes mes forces. Nous n'avons rien fait jusqu'ici sans le consulter et je pense que nous ferons bien d'en agir ainsi. [...] je pense que nous devons nous en rapporter à Monseigneur pour ne pas nous mettre à dos tout le clergé qui est porté à se défier des Français.

(Champagneur à Querbes, 15 septembre 1848)

MONSIEUR BARTHÉLEMY JOLIETTE

L'homme

Il faut que vous sachiez que M^r. Joliette est âgé et qu'il est très gros, gras et puissant, et qu'il peut mourir au moment où on y pensera le moins.

(Champagneur à Querbes, 6 juin 1847)



Barthélemy Joliette.

Huile de Vital Des Rochers, 1838, Musée d'art de Joliette.
Photo: archives des Clercs de Saint-Viateur de Joliette.

Le Seigneur de ce village [...] est aussi le seigneur de plusieurs autres [villages].

(Thibaudier à Querbes, 8 août 1847)

C'est un homme qui fait vivre la plus grande partie des gens de l'Industrie en leur donnant de l'ouvrage. Et il faut qu'il fasse toujours faire quelque ouvrage, car il ne peut rester oisif. C'est son plaisir de commander des ouvriers et il reste avec eux depuis le matin jusqu'au soir. Rien ne lui coûte, pourvu que cela marche à son gré.

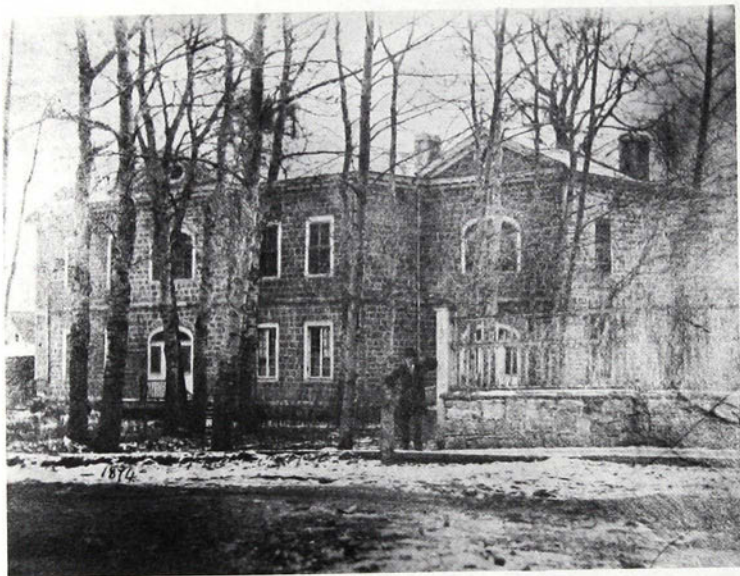
(Champagneur à Querbes, 26 octobre 1847)

Quant à notre bienfaiteur, mon révérend Père, c'est un homme accompli sur plusieurs choses, il est désintéressé, charitable; sa douceur égale, dit-on, celle du Sauveur. C'est le chef, le roi, le père de tout le village, etc., etc.; mais il lui manque une chose que je ne dirais qu'à vous, parce que j'espère que vos prières la lui obtiendront du Seigneur, pour qu'il ne perde pas le mérite de tant de bonnes oeuvres: c'est qu'il ne fréquente pas les sacrements. Cette nouvelle vous surprend et afflige votre coeur, aussi hésitai-je à vous l'écrire. Il me semble que je fais mal et il me semble que d'un autre côté que je ferais mal de vous la laisser ignorer, parce que, me dis-je, il est possible que vous lui obteniez cela du bon Dieu.

(Fayard à Querbes, 6 juin 1847)

M. Joliette est un de ces diplomates philosophes qui ne s'occupent guère de religion pourvu qu'ils se fassent un nom.

(Champagneur à Querbes, 15 septembre 1848)



*Le manoir seigneurial de Barthélemy Joliette
construit en 1828; il fut démoli en 1935.*

Le bienfaiteur

Il serait à propos, je pense, de faire comprendre à M^r. Joliette qu'il est urgent qu'il y ait un acte d'incorporation pour assurer la perpétuité de ses établissements et qu'en attendant, il doit y pourvoir d'une manière légale par testament. Mais il pourrait dire et ne pas faire comme cela est arrivé à bien d'autres qui ne veulent pas penser à la mort. D'ailleurs l'expérience m'a appris à ne pas compter beaucoup sur les testaments. Le testament de M^r.&c. Comment après cela compter sur les dispositions testamentaires de Monsieur Joliette qui se croit encore jeune?

(Manseau à Bourget, L'Industrie,
14 juin 1847)

M. Joliette s'oppose au transfert
du noviciat ailleurs.

Voilà, du reste, à ce sujet, les paroles propres et formelles de M^r. Joliette: «J'ai le premier eu l'idée de fonder ici une communauté, j'ai payé pour le passage des sujets, j'ai bâti un collège, j'ai construit une maison de Noviciat, j'ai fait tout ce qu'on a voulu, excepté donner; je voulais avant de désespérer, voir comment fonctionnerait le Collège, et quel fonds il y avait à faire sur la Communauté. Maintenant, je suis satisfait; je donnerai, mais aux conditions que je vous ai dites. Tout ou rien: si le Noviciat² part d'ici, je ferme et Collège et église; j'intente un procès pour me faire rembourser mes deniers et par le moyen des journaux, je fais le public témoin et juge de ma conduite.»

(Lahaye à Querbes, L'Industrie, 12
septembre 1848)

Je pense pourtant que le Monsieur cherchera à temporiser et craindra de se donner des maîtres trop tôt: car il ne pense guère à la mort et croit toujours avoir du temps de reste.

(Manseau à Bourget, L'Industrie, 6 décembre 1848)

Je crains que l'Honorable Joliette (qui est malade actuellement), ne meure sans avoir rempli ses promesses; et lors, je puis vous assurer, mon Révérend Père, que nous n'aurons ni église, ni Collège, ni Noviciat. Il a des hoirs et ayant cause qui feraient raffle du tout.

(Lahaye à Querbes, Chambly, 19 décembre 1849)

Le 4 février de l'année 1850 M^r. Joliette a donné aux Clercs de St Viateur le Collège avec la terre et la ferme; l'acte a été signé par Monseigneur Bourget, par MM. Lahaye, directeur, Champagneur, maître des Novices, Fayard, catéchiste formé, Mr Lajoie, Langlais, Vadeboncoeur, Lacas, Gaudrault. Jacques DuHaut, Rowan, Boisvert, Michaud, Boucher, [catéchistes mineurs. C'est après cette donation que Mr Joliette s'est occupé de terminer son chemin de fer.]³

(Champagneur, Annales, 4 février 1850)

Maladie et mort

Vous savez comme moi que l'aumône est une lumière qui éclaire l'homme charitable qui la fait. M^r. Joliette étant oculus claudorum, car les ignorants sont des aveugles, nul doute que Dieu va le récompenser de la lumière qu'il procure aux autres en lui rendant l'usage de ses yeux. Je suis trop grand pécheur*

* «L'oeil des boiteux» est une distraction pour caecorum (aveugles) comme le laisse voir la suite du texte.

pour que Dieu m'accorde de semblables grâces. Mais la foi de ceux qui travaillent à sa gloire peut tout. Si potes credere, omnia possibilia sunt [«Tout est possible à celui qui croit.» (Marc, 9, 22)]. C'est une chose qui me surprend toujours en lisant l'Évangile de voir que N.-S. attribue la vertu de ses miracles à la confiance de ceux qui s'adressent à lui.

(Bourget à Manseau, Montréal, 1^{er} mars 1850)

Vous avez su sans doute que M^r. Joliette nous a été enlevé par une maladie de quelques mois, quelque temps après nous avoir donné le Collège et la terre.

(Champagneur à Querbes, 7 octobre 1850)

25 juin 1850.

C'est le 21 juin que le village de l'Industrie a eu à déplorer la perte de l'honorable Joliette. Comme de juste notre communauté a perdu en M^r. Joliette un bon père. Ce grand homme après avoir fait beaucoup de bien à la religion et à son pays a paru devant Dieu par une mort pleine d'édification. Son service qui a eu lieu le 25 juin n'a laissé rien à désirer. Monseigneur de Montréal y a présidé.

(Champagneur, Annales, 25 juin 1850)

MESSIRE ANTOINE MANSEAU,
VICAIRE GÉNÉRAL ET CURÉ

Un curé influent

M^r. le Grand Vicaire, M^r. Manseau, approuve ses projets. [de M. Joliette]. Il a beaucoup d'influence sur lui et M^r. Joliette le conseille et se sert de lui pour obtenir de Monseigneur de



*Messire Antoine Manseau (1787-1866),
Grand Vicaire de M^{gr} Bourget et curé de L'Industrie de 1843 à 1864.
Photo: archives de l'évêché de Joliette.*

Montréal ce qu'il désire. M^r. Manseau s'est toujours montré assez complaisant pour nous, il a toujours quelque histoire à raconter pour faire rire et alors, il faut tâcher de rire avec lui. Pour la direction, il est assez libre. Il y a longtemps qu'il est dans le ministère.

(Champagneur à Querbes, 26 octobre 1847)

Un témoin intéressé et à l'oeil vigilant

Je vous remercie de tout mon coeur des bons renseignements que vous voulez bien me donner sur votre petite société de S^t. Viateur. Je ne manquerai pas d'en profiter pour le plus grand bien de l'oeuvre. Mais je vous dirai ce que je pense: c'est que vous-même qui êtes sur les lieux, et qui portez un si vif intérêt à ces bons Frères, vous pouvez assurément leur faire plus de bien par les avis charitables que vous leur adresserez chaque fois, que vous en trouverez l'occasion, que nous le pourrions faire, M^{gr} le Coadjuteur⁴ et moi. Je suis persuadé qu'en leur disant ce que vous m'écrivez sur leur compte, ils en feront leur profit, et que vous n'en serez pas moins bons amis. Seulement, je pense que vous feriez bien de ne parler de ces choses que dans l'intimité et dans le secret avec le Supérieur⁵ et le Maître des Novices⁶. Sans avoir l'air d'y toucher, je vous appuierai et seconderai de tout mon pouvoir.

(Bourget à Manseau, Montréal, 13 novembre 1848)

J'ai quelquefois donné des avis contraires à la manière de voir de ces Messieurs [Société de Saint-Viateur] et ils ont fini par croire que je leur étais hostile et cherchais à faire tomber leur établissement. Ainsi je dois les laisser faire leurs preuves; peut-être s'en tireront-ils mieux qu'on ne pense. Dans ce cas, personne ne s'en réjouira plus sincèrement que moi. Mais s'ils tombent de leur propre poids, ils ne s'en prendront, j'espère, à personne autre.

(Manseau à Bourget, L'Industrie, 16 janvier 1849)

À qui personne n'échappe...

Permettez-moi maintenant d'ajouter que vous êtes parfois un peu trop sévère dans vos discours et vos écrits. Vos talents et votre rang vous mettent dans une position à ne pas parler ni écrire en vain. Les impressions se font et restent. J'aime beaucoup que vous déchargiez votre coeur dans vos rapports avec moi. Mais je regrette que vous le fassiez dans ceux que vous pouvez avoir avec d'autres. Je me crois obligé de vous faire respecter, et je pense le faire en toute occasion. Il me semble que vous en avez autant à faire de votre côté. Or, il me revient quelquefois des rumeurs qui donneraient à croire que vous blâmeriez assez ouvertement mon administration. Je conviens bien que ce n'est pas un chef-d'oeuvre; mais il me paraît toutefois qu'il ne faudrait pas le dire au premier venu. En vous faisant cette observation, je n'ai en vue que le bien de la religion, en autant que l'autorité dont est revêtu un premier Pasteur doit être respectée.

(Bourget à Manseau, Montréal, 14 novembre 1851)

PRÉSENTATION DES TROIS FONDATEURS

Étienne Champagneur
Augustin Fayard
François-Thérèse Lahaye

Dans ma dernière lettre, j'avais l'honneur de dire à Votre Grandeur que nos ff. partiraient de Lyon le 22 ou le 26. Comme ils ont envie de s'arrêter un peu à Nevers, pour faire leurs adieux à leur ancien maître des novices⁷, ils vont partir le lundi prochain 19. J'ai l'espoir, Monseigneur, que vous serez content d'eux. Le f. Régent⁸, nommé Étienne Champagneur, est capable de diriger dès l'arrivée des jeunes gens qui se destineraient au noviciat. Il est froid en apparence et un peu

mélancolique. Je prie Votre Grandeur de dire à M^r. Manseau ou à l'Ecclésiastique qui le dirigera spirituellement, qu'il a besoin d'être encouragé et prémuni contre le scrupule. Il est instruit et capable d'enseigner les mathématiques à de jeunes pensionnaires, si on leur en confie. Le second fera fort bien la classe élémentaire. Le troisième aidera à la classe; il est actif, intelligent, il pourra s'occuper des détails de la maison, servir à la sacristie, chanter à l'église. Tous les trois me font espérer qu'ils rempliront bien l'emploi auquel ils seront appelés. Du reste, Monseigneur, dans le cours du voyage, Votre Grandeur les verra d'assez près pour les juger par Elle-même.

Quoique nous ayons fait tous nos efforts pour les former à l'esprit religieux, si vous remarquez en eux quelques défauts, j'ose vous prier de ne pas leur épargner les avis. Ils ont besoin de guide pour leur inexpérience sur les façons d'agir dans une contrée où les usages et peut-être les préjugés sont tout différents des nôtres.

(Querbes à Bourget (à Paris), Vourles, 17 avril 1847)

ÉTIENNE CHAMPAGNEUR: FONDATEUR

Étienne Champagneur sera-t-il prêtre?

Vous aviez recommandé à M. Champagneur d'étudier les rubriques du Bréviaire. Il l'a fait, mais avec un peu de répugnance, ce me semble. Cependant, je souhaiterais beaucoup que Votre Grandeur lui enjoignît d'avancer, si elle le jugeait à propos. Ce serait une consolation bien grande pour moi, d'avoir un prêtre de notre ordre, avec qui je puisse plus efficacement travailler au bien. Il pourrait confesser au Collège; ce qui mettrait bien des consciences à l'aise.

(Lahaye à Bourget, L'Industrie, 4 décembre 1848)

Le frère Champagneur paraît toujours faire son devoir comme maître des novices. Il a la confiance de tout le monde. Je ne sais s'il ferait bien comme directeur du collège.

(Manseau à Bourget, L'Industrie,
13 décembre 1848)

Le frère Champagneur se décourage parfois. Il voudrait s'aller renfermer chez les Trappistes. Il n'a pas l'air fait pour vivre au milieu du monde.

(Manseau à Bourget, L'Industrie,
21 décembre 1848)

M. Champagneur a de la peine à se décider pour ce qui regarde le Bréviaire [...].

(Lahaye à Bourget, L'Industrie, 28
mai 1849)

Encouragez le bon Frère Champagneur à se résigner à son sort futur et à sa prochaine ordination. Je le trouve sans charité de ne vouloir pas avancer pour vous tendre une main secourable, quoiqu'il voie bien que vous succombez sous le fardeau. Il faudrait que vous demandassiez au plus tôt son dimissoire⁹ en France.

(Bourget à Lahaye, Montréal, 9 juin
1849)

Après bien des refus et des combats, croyant m'opposer à la volonté de Dieu, je me suis laissé ordonner prêtre par Monseigneur de Montréal. Si je n'avais connu les hautes vertus de ce saint prélat, je ne me serais jamais décidé à faire le pas. C'est le 9 du courant qu'on m'a imposé un si terrible joug, et avec cela, je me vois chargé de la direction du Collège Joliette et du Noviciat. M^r. Lahaye dirige le Collège de Chambly que Monseigneur nous donne, étant entre ses mains.

(Champagneur à Querbes, L'industrie, le... septembre 1849)

Le 25 août, jour de la fête du saint Nom de Marie, l'Évêque de Montréal a ordonné prêtre notre saint M. Champagneur, et reçu les vœux de six novices, et le Père Champagneur est maintenant directeur de l'Industrie et M. Lahaye à Chambly.

(Fayard à Querbes, Berthier, 22 septembre 1849)

3 septembre 1849

Le trois septembre, M^r. Champagneur a été amené à Montréal par Monseigneur Bourget qui lui a conféré les ordres.

Il a été fait prêtre à L'Industrie le 9 7^{bre}, jour où MM. Jacques du Haut, Boisvert, Rowan, Michaud, Boucher Joseph, Coutu, ont fait leurs vœux de 5 ans.

(Champagneur, Annales, 3 septembre 1849)

Supérieur malgré lui

Le Collège Joliette va bien; mais cette charge me pèse; je ne suis pas fait pour avoir des rapports avec le monde, je suis trop timide et ensuite, je ne connais pas les deux langues. Je crois que le seul capable de diriger le premier de nos établissements qui est le Collège Joliette est M^r. Lahaye qui a une grande facilité pour s'exprimer dans les deux langues modernes en usage dans le Canada et qui les écrit avec une extrême facilité.

(Champagneur à Querbes, 12 mai 1850)

Je suis toujours content de ma vocation et très-heureux; seulement je suis effrayé de ma charge; ainsi je désire ardemment que vous mettiez un autre sujet à ma place. Cependant je me résigne à la volonté de Dieu et suis toujours disposé à correspondre à vos désirs.

(Champagneur à Querbes, 7 octobre 1850)

La fugue du P. Champagneur

Je suis fermement convaincu que nous sommes orphelins en ce moment; car tous les indices que nous avons découverts depuis hier, nous font voir que le Père Champagneur est définitivement parti. Heureux pour nous encore s'il fait un devoir de se présenter à Votre Grandeur avant d'aller plus loin. Ses démarches et ses discours depuis quelque temps, les circonstances de son départ inattendu, les recommandations qu'il a faites à quelques-uns d'entre nous, un petit billet qui me concerne et que l'on a trouvé dans un des tiroirs de sa table, la somme d'argent qu'il a prise¹⁰, tout nous confirme dans la persuasion où nous sommes qu'il est allé plus loin qu'à Montréal. Ce départ soudain et accompagné de circonstances qui ne peuvent que nous faire conjecturer que Mr Champagneur a laissé la communauté, nous a plongés, comme vous pouvez le croire, Monseigneur, dans une profonde tristesse.

(Lajoie [Canadien] à Bourget, L'Industrie, 14 décembre 1852)

Il vient d'arriver un événement qui met la Communauté dans une situation assez triste. M. Champagneur est parti depuis quelques jours, pour aller je ne sais où: à la Trappe, sans doute, comme il le désirait depuis longtemps. Il a laissé la Communauté sans dire mot, faisant entendre seulement qu'il allait à Montréal.

(Lajoie à Querbes, L'Industrie, 1^{er} janvier 1853)

Le Rév. P. Champagneur qui nous arrive ce soir du Kentucky est fort surpris que l'on ait fait une sorte d'esclandre touchant son absence de L'Industrie. Il ne l'avait entreprise que pour un bon motif, savoir, voir et connaître par lui-même l'Etablissement des bons Trappistes, viser à une filiation à établir quelque part dans un pays anglais pour y recruter des sujets de cette langue et enfin prendre un peu de délassement

et de distraction requise pour le bien de sa santé. Il avoue bien ingénûment qu'il aurait dû voir Votre Grandeur à son départ, mais enfin le temps lui manqua. D'ailleurs il n'avait prévenu personne à l'Industrie pour des raisons qu'il croyait bonnes et approuvables par Votre Grandeur, même quand elle les connaîtra. De plus il avait laissé tout en ordre et dans l'ordre. Rien ne devait souffrir.

(Lahaye à Bourget, Chambly, 1^{er}
janvier (soir) 1853)

Ayant été, avant les fêtes, à Montréal, le froid a fait retirer dans leur séjour d'Hiver, les bateaux et la navigation a été suspendue. Dans ce temps-là, j'ai fait une absence de quinze jours, étant allé à la pêche des novices Anglais sur les frontières de l'aire républicaine, ce qui a fait croire que j'avais quitté la communauté, et de là, grand bruit à l'Industrie.

.....
[...] *le collège de Chambly où j'ai passé 2 ou 3 jours pour attendre que la glace fut assez forte pour nous porter, va très bien.*

(Champagneur à Querbes, L'Indus-
trie, 1^{er} janvier 1853)¹¹

Autoritaire et constructeur

M^r. Champagneur est un saint, mais un saint avec qui l'on ne peut vivre qu'avec une dose extraordinaire de vertu. Il tient un peu de Napoléon, c'est-à-dire qu'il mène rudement son état major, tandis qu'il idolâtre le simple soldat. D'où ses maîtres ou professeurs l'ont plus d'une fois menacé de s'en aller et de le planter là avec son collège. Du reste, il est mathématicien sans savoir le calcul, savant sans pouvoir démontrer un mot de sa science. Il ne me paraît pas pouvoir embrasser un ensemble de choses, il ne se plie point aux exigences de la société; il ne travaille point à l'instruction de ses propres sujets, de ceux sur qui demeure fondé notre avenir comme commu-

nauté. Avec tout cela, il est d'une jalousie dont on ne peut se faire une idée, eu égard à son autorité. En outre il a la manie de construire maisons, voitures et brouettes et d'être agriculteur, s'il vous plaît.

(Lahaye à Querbes, Chambly, 5 janvier 1852)

«Un peu renfrogné»

Quant au noviciat il s'annonce d'une manière prospère; le père-maître mène cela le mieux du monde. À part son extérieur peut-être un tant soit peu trop renfrogné pour le pays, il est craint et aimé, ce qui vaut mieux encore, il est estimé. Lui et moi sommes deux antipodes sous un rapport: il calcule peut-être trop sur l'avenir et moi, pas assez.

(Lahaye à Querbes, Chambly, 16 janvier 1848)

Le supérieur [P. Champagneur] est trop renfermé en lui-même. Sa position exige quelques rapports, sinon de nécessité, au moins de convenance, avec le clergé. Il a manqué bien des fois en ce point.

(Lajoie à Bourget, juillet 1854)

Mais bien adapté au pays

[...] je verrai partir le R.P. Champagneur avec beaucoup de peine et ici toute la communauté partagera cette peine avec moi. Puis, âgé, infirme, soumis à des habitudes longues et bien différentes de celles qu'il faudra contracter en France, il se découragera (c'est dans son caractère) et pour couper court à tout, il se décidera à aller mourir à la Trappe où à la Chartreuse - et ainsi, la Société perdra un homme qui peut lui rendre de grands services.

(Lajoie à Bourget, 8 juillet 1864)

AUGUSTIN FAYARD

Le catéchiste

Il fut professeur et économiste au collège Joliette, directeur de l'académie de Berthier et de celle de Saint-André d'Argenteuil dans des conditions difficiles.

[...] Cela m'engage, malgré la résolution que j'ai prise de ne rien demander, de vous demander pour aller dans un établissement après les vacances prochaines. Je vous fais cette demande, cependant, avec assez d'indifférence pour n'être point affligé d'un refus. Mon plus grand désir est de catéchiser et je ne serai content que lorsque je pourrai courir après les sauvages pour leur faire connaître le Divin Maître.

(Fayard à Querbes, L'Industrie, 16 avril 1848)

Le frère Faillard, lui, est déclaré capable de tenir une école élémentaire, voilà tout. Mais celui-ci est un religieux et est très studieux, il commence à entendre assez bien la grammaire. Avec le temps il fera bien notre affaire.

(Manseau, à Bourget, L'Industrie, 6 décembre 1848)

M^r. Fayard est toujours un vrai modèle pour la vie religieuse.

(Champagneur à Querbes, Montréal, 17 mai 1850)

Monseigneur, je dirai maintenant à Votre Grandeur, que depuis le jour où j'eus le bonheur de quitter tout ce que j'avais de plus cher au monde pour venir habiter une terre étrangère afin d'y évangéliser les pauvres, Dieu m'a témoigné son amour par toutes sortes de peines et de tribulations, et tellement que

je ne crois qu'il se soit passé un seul jour qui n'ai été marqué par le sceau des souffrances.

(Fayard à Bourget, Berthier, 14
février 1851)

Le Frère Fayard est un exc[ellent] religieux, je le crois même théologien, ses catéchismes le prouvent suffisam]ment. Couturier est un bon traité de théologie et je pense qu'il le sai[t bien]. Il est très studieux. Il continue le latin. Il faudrait peu de chose pour en fa[ire] un bon prêtre. Du reste, son caractère est excellent; il est la piété personnifiée.

(Manseau à Bourget, L'Industrie, 9
octobre 1851)

M. Fayard parle passablement l'anglais. Sa santé s'est rétablie. Il contient bien les enfants, et de plus la sainteté l'accompagne dans toutes ses actions.

(Champagneur à Bourget, L'Indus-
trie, 25 novembre 1851)

M. Fayard pourrait remplacer M. Jacques¹² à Chambly où il pourrait se préparer pour les ordres; mais il ne pourrait pas me remplacer au collège Joliette. Il faut un prêtre.

(Champagneur à Bourget, L'Indus-
trie, 19 janvier 1852)

Pour M^r. Fayard, vous le connaissez. Il est bien certainement rempli de vues pures et saintes, mais il ne saurait conduire une maison composée d'enfants dont plusieurs parlent anglais, et il ne saurait jamais se concilier l'esprit canadien. Quant à le mettre à la tête d'un collège, c'est, à mon avis, plus hors de question que tout le reste.

(Lahaye à Querbes, Chambly, 5
janvier 1852)

Maladie et mort

M. Fayard est attaqué de la consommation. Le petit salut bien court, bien froid, que vous lui adressez dans ma lettre lui a fait faire de tristes réflexions. Il a dit: «le père Querbes n'a jamais eu la moindre confiance en moi, il me laissera mourir sans que je puisse gagner cette confiance». Nous allons avoir le malheur de le perdre, je le crains beaucoup.

L'établissement qu'il dirige ici commence à prospérer. C'est une école en opposition à toutes les écoles protestantes du village. Elles tombent toutes sous la piété du frère Fayard. Elles comptent chacune douze à quinze élèves; nous en avons plus de quatre-vingts. Nous avons même un fils du ministre anglican. Vous voyez que les Protestants commencent à n'être plus épouvantés de nous.

(Thibaudier à Querbes, Saint-André-d'Argenteuil, 15 février 1853)

Tous se portent bien à l'exception de ce pauvre Mr. Fayard qui tousse toujours. Nous craignons bien qu'il ne puisse pas se rétablir.

(Lagorce à Querbes, Montréal, 15 janvier 1854)

Augustin Fayard mourut à Saint-André-d'Argenteuil, le 20 mars 1854. Il avait 33 ans.

Sa vie dans cette terre du Canada a été une vie de sacrifices, de souffrances, de zèle et de dévouement pour le salut des petits enfants. Sa maladie a été une suite d'exemples de résignation, de patience et de souffrances. Pendant ces quelques années qu'il a passées dans ce nouveau continent, qui est une terre d'indifférence et de relâchement, il s'est toujours maintenu dans la piété, la ferveur, observant toujours fidèlement la règle, même dans ses maladies, et surtout l'appliquant à conserver et ambêlir la plus belle des vertus.

(Champagneur à Querbes, 30 mars 1854)

En 1855 M^{gr} Bourget, de passage à Vourles, célèbre «la saint Viateur» (21 octobre) avec le P. Querbes et les viateurs de France.

Le lendemain de la fête¹³, je suis allé au cimetière avec tous les frères qui, avant de se séparer, ont coutume, comme vous le savez, d'aller prier sur la tombe de leurs chers défunts. Ce beau spectacle de charité fraternelle ne pouvait manquer de me toucher et de m'attendrir; en priant pour ceux des frères dont le corps repose dans ce lieu saint, je me suis transporté en esprit à Saint-André, pour y accueillir tous les bons souvenirs qu'y a laissés notre bon F. Faillard avec sa dépouille mortelle; il me semble que son âme venait s'unir à celles de ses frères vivants et trépassés rassemblés pour faire l'acte le plus touchant de la communion des saints.

Tout ce qu'a fait cet excellent Frère dans notre Canada, à Berthier surtout et à Saint-André, me revenait à l'esprit; le zèle qui l'animait en faisant l'école; le merveilleux changement qui s'opérait chez les enfants qui lui étaient confiés, les belles fêtes et cérémonies pompeuses qu'il a dirigées, l'ascendant qu'il avait obtenu sur des populations entières, l'amour des parents qu'il s'était si heureusement concilié, la confiance des paroisses qu'il avait gagnée au plus haut degré, les larmes que fit couler de tous les yeux le P. Thibaudier, quand il annonça que son frère, qu'il aimait tant, était dangereusement malade; enfin sa parfaite régularité et ses vertus religieuses se peignaient à mon imagination sous des couleurs bien vives pendant que je priais avec vos frères dans le cimetière.

Il me semble que vous devriez envoyer à votre vénéré Père Querbes une notice sur ce bon f. Faillard pour bien faire connaître en France ce qu'il a fait au Canada. On en serait à coup sûr très édifié, et il en résulterait cet autre bien, savoir, que vous resserreriez de plus en plus les liens qui vous attachent à votre maison-mère, car plus y a aura d'intimes rap-

ports entre vous et vos frères de France, et plus vous serez forts dans l'accomplissement de vos devoirs religieux.

(Bourget à Champagneur, Vourles,
21 octobre 1855)

FRANÇOIS-THÉRÈSE LAHAYE

Bâtisseur ambitieux

Le P. Lahaye avait passé 6 ans aux États-Unis; en 1847, il vint renforcer le groupe Champagneur-Fayard-Chrétien au Canada. Il était parfaitement bilingue, mais ses manières déplaisaient... Il fut directeur du collège Joliette, puis du collège de Chambly.

Le collège de Chambly

Nos établissements vont bien; le collège de Chambly où j'ai passé deux ou trois jours pour attendre que la glace fut assez forte pour nous porter, va très bien; mais M. Lahaye est en grandes bâtisses, comme vous le savez peut-être. C'est fort bien; seulement je trouve qu'il donne dans le grandiose et que la pauvreté en souffrira. La gloriole est là, comme on dit.

(Champagneur à Querbes, L'Industrie, (?) janvier 1853)

Insensiblement, tout en paraissant blâmer autrui de s'engager en des entreprises trop grandes et mal calculées, je me suis laissé aller à la manie de bâtir. Et puis, per quae quis peccavit, per ea torquetur [«On est puni par où l'on a péché». (Sagesse, 11, 16)]. Ces mêmes bâtisses, dans lesquelles je me suis trop complu, font mon tourment, d'abord parce que les fonds manquent pour les achever.

.....

Bien entendu, je m'attendais à quelques petits reproches de la part du Révérend Père Champagneur. J'y étais résigné d'avance, car à cette heure, la corporation dont j'ai eu l'honneur de convertir les revenus en édifices gothiques¹⁴, se trouve par moi redevable d'une somme assez ronde à la Communauté. Or, point du tout; le Rév. P. Champagneur, d'un air content et satisfait, me propose de transplanter son noviciat à Chambly.

(Lahaye à Querbes, Chambly, 27 janvier 1855)

- Une église à bâtir

En 1856, le P. Lahaye était curé de la desserte du Coteau-Saint-Louis, Montréal.

Que vais-je dire, maintenant, de mon pauvre moi? Rien, M^r. le Supérieur, sinon que depuis ma rentrée en communauté, je suis redevenu gai et joyeux. Je suis encore loin de cette régularité religieuse et exemplaire. J'ai d'ailleurs, une église à bâtir, une paroisse à prêcher, confesser et servir; mais, du moins, si je suis avec le monde, je vis en communauté.

(Lahaye à Querbes, Chambly, 5 décembre 1856)

Lorsque Monseigneur est venu ordonner prêtre M^r. Rivet¹⁵ sur le Côteau, Sa Grandeur a engagé les habitants à se construire une église, il s'est ouvert alors une souscription qui a déjà donné environ 400 louis. Avec cet argent, M^r. Lahaye fait arracher de la pierre sur notre terrain, dans ce moment-ci il y en a à peu près deux cents toises d'arrachées. Un emprunt de 500 louis vient d'être fait pour continuer l'église et ils ont été hypothéqués sur la maison et le terrain du Côteau; l'Évêque a signé l'acte, j'ai averti Monseigneur et M^r. Lahaye que la Communauté ne s'engagerait pour rien par rapport à cette affaire de l'église. La chapelle rapporte aujourd'hui à peu près

150 louis, lorsque l'église sera bâtie, elle pourra donner un revenu de 300 louis.

(Champagneur à Querbes, 17 février 1857)

Traducteur et auteur

En troisième lieu, le Père Champagneur pouvant nous aider ici en diverses choses, il me resterait du temps pour compiler divers petits Classiques anglais et français, dont nous avons absolument besoin pour nos établissements, vu qu'on ne trouve nulle part des livres comme il nous les faut.

(Lahaye à Querbes, Chambly, 27 janvier 1855)

Et puis mes quelques instants de loisir, je les passe à compiler et à traduire. En ce moment, je me mêle de faire gémir la presse, et dans quelques mois, je vous enverrai un 18^e de ma production¹⁶.

(Lahaye à Querbes, Coteau-Saint-Louis, Montréal, 5 décembre 1856)

Flegmatique et capable d'autocritique

Quittons, mon cher, le flegme américain, pour reprendre l'enthousiasme français. Cela vaut mieux à coup sûr.

(Bourget à Lahaye, Montréal, 30 novembre 1850)

Le triumvirat Champagneur, Lahaye et Fayard est un composé assez singulier, ou plutôt assez hétérogène, pour ne pas dire drôle. Le bon Champagneur, nerveux, craintif, doutant de lui-même et aussi des autres; Fayard, enthousiaste, assez peu profond, mais pieux en revanche et tenant à la règle monarchique; moi, visant trop au bien-être extérieur des choses et des gens, à l'honneur mesquin du monde, ne voyant

pas loin, froid et flegmatique par indifférence et par calcul caustique et quelquefois bêtement caustique. Champagneur, craignant qu'on n'en cède trop à l'Évêque; Fayard, disant tout à ce dernier d'un ton prophétique; et Lahaye, lui en disant encore davantage pour corriger le trop de Fayard. Champagneur, souffrant par rapport aux deux Thibaudiers et pourtant, accordant tout, puis en ayant scrupule. Fayard, jetant l'alarme, et puis les envoyant tous se promener et ne voulant point qu'on m'ôte A. Thibaudier.

(Lahaye à Querbes, Chambly, 7
décembre 1850)

NOTES

1. M^{gr} Bourget était parti en Europe en 1846; en 1847 il ramena quatre communautés religieuses nouvelles: les Clercs de Saint-Viateur, la congrégation de Sainte-Croix, les Soeurs de Sainte-Croix et les religieuses du Sacré-Coeur.

2. M^{gr} Bourget voulait transporter le noviciat à Chambly.

3. Le chemin de fer de Barthélemy Joliette reliait L'Industrie à Lanoraie; le trajet était de 20 km; le train roulait sur des rails de bois à la vitesse de 10 à 13 km à l'heure. (François Lanoue, *Fragments d'histoire*, p. 152-155).

4. Le coadjuteur de M^{gr} Bourget était alors M^{gr} Jean-Charles Prince (1804-1860), qui deviendra le premier évêque de Saint-Hyacinthe en 1852 (Jean-Baptiste-Arthur Allaire, *Le clergé canadien-français*, I, p. 450).

5. Le supérieur était le P. François-Thérèse Lahaye.

6. Le P. Étienne Champagneur, qui exercera cette fonction pendant plus de 26 ans.

7. Pierre Liauthaud (1793-1857) premier maître des novices de la congrégation, à Vourles, en France.

8. Le terme de «régent» désignait les directeurs ou supérieurs locaux.

9. C'est-à-dire une lettre du supérieur, le P. Louis Querbes, autorisant l'ordination du frère Étienne Champagneur par M^{gr} Bourget.

10. Le 20 décembre 1852, le P. Champagneur écrit dans ses *Annales*: «Le rév. Père Champagneur ayant reçu \$100. du frère Girard, partit en secret pour visiter la Trappe de Gethsémani, pour y faire une retraite et y rester si telle était la volonté de Dieu.» La Trappe Notre-Dame de Gethsémani était située dans le diocèse de Louisville au Kentucky.

11. La datation devrait être postérieure au 2 ou 3 janvier 1853, et même plus tard, d'après le ton de la lettre: «Dans ces temps-là j'ai fait une absence de quinze jours [...].»

12. Le P. Abraham Jacques-Duhaut (1811-1888) enseignait alors la classe de syntaxe au collège de Chambly.

13. Fête de saint Viateur: 21 octobre; patron des Clercs de Saint-Viateur.

14. La chapelle gothique du collège de Chambly avait été construite d'après les plans du P. Joseph Michaud (*La Minerve*, 12 et 26 janvier 1855).

15. Le P. Stanislas Rivest avait été ordonné prêtre au Coteau Saint-Louis le 5 novembre 1856.

16. Le P. Lahaye avait composé trois manuels scolaires: *Grammaire anglaise spécialement à l'usage des jeunes Canadiens*, par un professeur de Saint-Viateur, Montréal, Imprimerie et Presses à vapeur De Montigny et Cie, 1857, 99 p., 18 cm. *Corrigé ou clé des exercices de la grammaire anglaise*, par un professeur de l'ordre de S^t. Viateur, Montréal, Imprimerie De Montigny et Cie, 1857, 34 p., 18 cm. *Tenue des livres à la portée de tout le monde*, par un professeur de Saint-Viateur, Montréal, Presses à vapeur De Montigny, 1857, 24 p., grand in 8.

CHAPITRE IV

LES ÉVÉNEMENTS ET L'ACTUALITÉ

LE TYPHUS DE 1847 CHEZ LES IRLANDAIS

Le P. Thibaudier savait l'anglais,
qu'il avait appris aux États-Unis.

L'émigration irlandaise est effrayante. Ces gens-là sont malpropres. Les Lords anglais les chassent de leurs misérables cahutes, parce qu'ils ne peuvent pas payer leur rente annuelle. La famine et le typhus les déciment d'une manière effroyable. Le gouvernement britannique entasse ces malheureux dans les vaisseaux de l'État et les transporte dans les colonies, pour soustraire des yeux du peuple le hideux spectacle de la misère et de la mort. Il y a ici tout près, un navire où 150 passagers sont morts pendant la traversée. Le capitaine, le lieutenant et tout l'équipage, à l'exception de deux matelots sont morts du typhus; le bâtiment est là, pas un corps n'a été jeté à la mer, les Irlandais ne voulaient pas. Personne n'ose le vider. On a fait à la porte Montréal, sur le bord du St. Laurent, un Lazaret composé d'une vingtaine de grands hangars, pour retirer ces malheureux et les soigner. Un corridor sanitaire s'est formé tout autour pour empêcher toute communication avec les dehors.

La charité chrétienne s'est montrée grande et sublime. Les religieuses de toutes les communautés de Montréal (qui sont nombreuses), comptent toutes de nombreuses victimes.

Les soeurs de la Charité (ces pauvres filles!) ont souffert considérablement. Les Sulpiciens sur qui tombe le fardeau et le devoir du ministère de la ville, comme pasteurs et curés, ont travaillé comme de bons ouvriers. De onze prêtres qu'ils étaient, capables d'entendre les confessions en anglais, 10 ont été atteints par la maladie, dont 5 sont morts. L'évêque s'est chargé de fournir des prêtres pour ce dur et dangereux ministère à la place des Sulpiciens. Mais peu de prêtres canadiens entendent l'anglais.

Il nous a trouvés là, venant des États. Il nous¹ a proposé de prendre part à la besogne. Nous avons accepté. De sorte que nous n'irons pas à l'Industrie avant septembre.

J'ai déjà passé une nuit au lazaret. Faites-vous un tableau de toutes les horreurs de la souffrance, de la misère, de la puanteur, infection, en un mot, de la peste. Lisez l'histoire de saint Charles Borromée, de M. de Belzonce, eh bien, c'est cela.

On est venu me chercher en voiture. Une espèce de tremblement s'est emparé de moi quand j'ai été pour franchir le cordon sanitaire. J'ai éprouvé une grande tentation. Le prêtre que j'allais remplacer m'a introduit dans les hangars. Alors le coeur me battait au moins 80 pulsations à minute; mais ensuite, laissé seul, tout cela a disparu. Je me suis mis à parler à mes malades, à les entendre! Father here, Father there! J'ai parcouru tous les rangs. J'en ai administré au moins trente, depuis 6 heures jusqu'à 11 heures du soir. Quand je suis arrivé à l'avant dernier hangar, j'étais suffoqué par l'odeur, la chaleur et la sueur, le coeur me manquait. Je suis sorti pour quelques minutes et je suis rentré pour finir ma visite. Le matin, on m'a amené un remplaçant, on m'a conduit au bain, on m'a fait changer de linge de la tête aux pieds et je suis rentré dans la société. (Il y a au moins deux mille malades; il en est mort jusqu'à 110 par jour). Cependant je ne crois pas qu'il y ait danger en usant de précautions.

Pauvres victimes du despotisme britannique! Eh bien, je les touchais, pas moi, mais eux, ils me baisaient les mains,

pressaient mon étole sur leurs lèvres et sur leur coeur, se jetaient à genoux devant moi pour recevoir ma bénédiction. Oh alors, mon cher père, comment les repousser, comment être retenu par la crainte qu'ils sont des pestiférés. Impossible, il y avait en moi quelque chose qui n'était pas de moi, mais du ciel. Je me sentais tout autre que je suis. Ces gens-là sont si vertueux, si innocents, c'est la dernière classe, les parias de l'Irlande, les outcast de l'orgueil seigneurial; ils sont abrutis dans la souffrance et le dénûment; mais bons catholiques toujours. Je les aime parce qu'ils sont souffrants et pauvres. Je n'ai pas cru devoir refuser cette besogne; M^r. Lahaye l'a acceptée tout de suite avec joie. Il est très dévoué.

(Thibaudier à Querbes, 8 août 1847)

Il [le Grand Vicaire Hudon]² va être, selon les apparences, bientôt délivré des peines de ce monde. Du moins il me paraît certain qu'il passera à une meilleure vie. Nous sommes ici un peu inquiets de nos Messieurs de S^t. Viateur³. Si la fièvre les prenait ça ferait un grand dommage à notre établissement.

.....
Jusqu'à présent la fièvre contagieuse n'a pas fait son apparition dans le voisinage. J'espère que la Providence nous en préservera jusqu'à la fin. L'état sanitaire est partout très satisfaisant.

(Manseau à Bourget, L'Industrie, 11 août 1847)

Canadiens victimes du typhus

J'ai la douleur de vous annoncer que le typhus que nous ont apporté ces émigrants Irlandais vient d'enlever à mon diocèse et à mon Chapitre, M^r. Le Grand Vicaire Hudon que vous avez eu occasion de voir en France, il y a quelques années⁴. Sa mort avait été précédée par celle de sept autres Prêtres et de dix Religieuses que la même maladie a emportés.

(Bourget à Querbes, Montréal, 13 août 1847)

Les ravages du typhus

Il y a très peu de temps que je vous ai écrit. Je profite aujourd'hui du départ de M^r. de Charbonnel⁵ pour vous écrire quelques mots. Ce bon Monsieur est convalescent, il a été victime de son zèle au milieu des pestiférés, il a été très dangereusement malade du typhus. Il retourne en France pour se rétablir.

Je vais toujours au milieu des pestiférés, et Dieu merci, je suis encore très bien portant. M^r. Lahaye y est dans ce moment-ci, je vais le remplacer ce soir pour y passer la nuit.

Pauvres gens, quelle misère, quelle détresse, quel crève-cœur. Si on avait le temps de s'apitoyer sur leur sort, on ne pourrait s'empêcher de pleurer. Mais il faut passer près d'eux sans presque les regarder. Malheur à l'Angleterre, malheur à ces Lords de l'orgueilleuse Irlande, qui forcent ces pauvres malheureux innocents à s'expatrier et qui les entassent par centaines dans ces fonds de cale infestés, pour en débarrasser leur pays. Et puis, c'est de voir la conduite indigne de ces employés de bureau de santé dans ce pays-ci. Au lieu de soulager ces malheureux avec l'argent de la province, ils l'empochent!!! Leur travail, leurs visites et leurs prescriptions de remèdes ne sont que des dérisions; nous autres, prêtres, nous sommes obligés quelquefois de nous fâcher, et de signer les bons pour obtenir même du pain, et nous ne demandons pas un sou pour nos veilles et nos travaux. Tantôt nous sommes aux orphelins, tantôt aux sheds (ou hôpital des pestiférés), tantôt sur le port; et partout, nous n'avons pour récompense et salaire que le danger d'attraper la maladie. 10 prêtres de Montréal sont morts, 12 ont été ou sont encore malades. M^{gr} Bourget est dangereusement malade; on espère cependant qu'il se rétablira. Vous le connaissez, c'est un saint homme. 44 religieuses ont été ou sont encore malades, de ce nombre je ne puis pas vous dire combien sont mortes. Depuis que je vous ai écrit, on a enterré le premier Grand Vicaire et un prêtre irlan-

dais. La désolation et la terreur règnent dans la ville. Dieu merci, je n'ai pas peur. M^r. Lahaye se possède très bien.

(Thibaudier à Querbes, 27 août
1847)

La peste a cessé à Montréal, il y a encore à peu près 200 malades aux sheds. Depuis le voeu de Monseigneur, (dont vous avez sans doute connaissance), il y a eu plusieurs religieuses et plusieurs prêtres dangereusement malades, mais il n'en est [mort] aucun⁶.

(Fayard à Querbes, 27 décembre
1847)

LA RÉVOLUTION DE 1848 EN FRANCE

Premiers échos

Un frère de S^t. Viateur écrit de Vourles qu'il espère venir avec M^r. Thibaudier⁷; que celui-ci attend la débâcle de la Saône pour aller visiter les parents de M^r Lahaye. C'était le 6 février. Il ajoute que la France se prépare à faire prochainement les farces de 1793; il appelle cela des troubles révolutionnaires et mieux le règne de la terreur. Je le pense un peu alarmiste.

(Manseau à Prince, L'Industrie, 12
mars 1848)

M. Thibaudier écrit pour la 1^{ère} fois depuis son départ du 15 mai. Il dit des choses pénibles de l'état actuel de la France. Des curés sont chassés de leurs cures par la populace. À peine si les prêtres peuvent paraître dans les rues avec leur soutane. Toutes les maisons de providence, rasées et détruites; ainsi que tous les asiles d'humanités.

(Manseau à Bourget, L'Industrie,
18 juin 1848)

Inquiétudes du P. Querbes

Par une lettre du 28 septembre dernier vous me demandez de nouveaux sujets et [...]. Survint la révolution de février dont les affreuses péripéties nous tiennent toujours en suspens, quoiqu'elles n'aient atteint qu'une de nos écoles. Il y eut un moment d'inquiétude tel que j'étais disposé à envoyer le plus de monde possible à l'étranger⁸.

.....
La terre tremble sous nos pieds. Vous avez appris sans doute les affreuses journées de la Saint-Jean à Paris. Cette malheureuse ville où sous le nom des progrès, des lumières et de la civilisation on a si longtemps flatté les oreilles du peuple de théories absurdes rehaussées de l'éclat du langage, vient de payer sa dette à la justice de Dieu. Vous savez que l'une des dernières victimes est l'illustre archevêque⁹ dont nous espérons que la mort saintement héroïque, selon l'expression de l'Assemblée nationale, contribuera à fléchir la colère divine et à adoucir les jours mauvais qui nous restent encore à passer.

L'incendie est général, l'Europe est en feu. La Russie est en armes et menaçante sur ses frontières. Toutes les scènes parisiennes se répètent dans les villes de l'Allemagne et de l'Italie. L'Angleterre et l'Espagne agitées contiennent avec peine les populations. Cabrera¹⁰ vient de rentrer dans cette dernière contrée et d'y jeter un nouveau brandon de discorde. Rome, la première, semble reprendre une attitude plus calme et se disposer à écouter la voix de son prince et de son père. Que j'envie le sort des Canadiens! Mais là aussi vous avez vos épreuves.

(Querbes à Bourget, Vourles, 4 juillet 1848)

Heureux Canada!

Vous vous plaignez de mon long silence. Il vous est suffisamment expliqué par les orages qui nous environnent. Lyon, comme Paris, a été pendant ces quatre mois un immense foyer

de troubles. Nous n'avons pas été entièrement à l'abri. Grâce à Dieu, et comme par miracle, le sang n'a pas coulé dans cette dernière ville. Mais on est encore sur le qui-vive. Vous n'apprendrez pas sans l'admirer la mort héroïque de votre compatriote¹¹ de l'Aveyron, M^{gr} l'Archevêque de Paris. Voilà une belle page pour l'Histoire de l'Église Gallicane. Puisse ce sang généreux apaiser la colère divine et être le dernier qui aura coulé en France. Maintenant les mauvais jours semblent s'éloigner, et tout fait présumer que la religion traversera cette crise sans persécution violente. Mais la foi et les mœurs languissent au milieu de ce débordement général d'idées folles et de passions mauvaises. Que vous êtes heureux au Canada!

(Querbes à Champagneur, Vourles,
8 juillet 1848)

À défaut de la France, le Canada

Vous me dites que les affaires de la République vous troublent: j'en suis fâché; toutefois je ne puis m'empêcher de vous dire que nos Français sont mieux jugés d'ici qu'on ne les juge de là. Ils ne savent vraiment guère ce qu'ils veulent. Je répète ce que j'ai déjà dit il y a quatre mois: si l'on ne rase Paris aux deux tiers il n'y a pas de république possible en France. Voilà le dire des politiques les plus profondes et les mieux instruites. En tout cas, si mal vous arrive en France, venez chez vos enfants, il seraient tous si contents d'avoir leur Père au milieu d'eux! Oh! bien que je ne souhaite que du bien à ma chère patrie, je ne sais pas si je lui en voudrais de ce qu'elle vous enverrait.

(Lahaye à Querbes, L'Industrie, 16
août 1848)

Exilé sur une terre étrangère

Vous paraissez, Révérend Père, envier la douce paix dont nous jouissons dans notre beau Canada. Cette paix est peu de choses pour les étrangers qui voient leur patrie désolée, ses

viles barricadées et leurs proches et leurs amis sous l'oppression. S'il était en mon pouvoir, j'abandonnerais volontiers cette paix pour aller partager les misères de mes frères selon la religion et selon la nature. Mais Dieu en a décidé autrement, que son saint nom soit béni et qu'il ait pitié de la France et qu'il la bénisse, c'est la grâce que je lui demande tous les jours.

(Fayard à Querbes, Berthier, 22 octobre 1848)

L'AVENIR RELIGIEUX DE LA FRANCE: IMPRESSION DE CANADIENS EN FRANCE

L'état de la France est vraiment incompréhensible quoique tout semble bien paisible. Tous sont plus ou moins inquiets de l'avenir, et mécontents du présent. Cette réaction religieuse dont on a tant parlé, si elle existe réellement est bien imperceptible. Les $\frac{3}{4}$ des magasins et des boutiques sont ouverts le Dimanche, on trafique, on travaille, on boit, on se promène durant les offices. On ne voit guère à l'église que des femmes et les enfants qui y sont conduits par leurs instituteurs. Et encore que d'inconvenance dans le lieu saint.. Ah! que le Canada est heureux de ne plus appartenir à cette pauvre France tombée presque dans l'infidélité!...

(Lagorce à Bourget, Orléans, 1^{er} juillet 1851)

Le F. Daragon, Canadien, a la nostalgie du pays et désire revenir au Canada.

Quelle différence de notre pays avec celui que j'habite en ce moment. Vous m'aviez dépeint, avant mon départ, le malheureux état de la France, mais je ne le jugeais pas selon toute l'étendue de vos paroles. Tout ce que vous m'aviez annoncé est là devant mes yeux. On respire en France un air d'impiété

et d'irréligion qui resserre le coeur d'un jeune homme nourri de la foi vive des Canadiens. À peine avais-je posé les pieds en Europe que l'archevêque de Paris mourrait assassiné par un prêtre. Ce seul fait a bien suffi pour me faire comprendre toute la méchanceté de ces hommes. La plupart des catholiques vivent fort peu inquiets de leur âme. Ils rient de celui qui veut la leur rappeler. Les autres ne sont qu'à demi fidèles à leurs devoirs religieux, il les regardent comme quelque chose de très secondaire, aussi les voit-on prier à peine. Dans les églises, ils sont d'une légèreté, d'un manque de modestie qui me choque. Il y en a de fervents, c'est vrai, mais le nombre en est bien petit. J'ai tort, Monseigneur, de vous parler de cela. Vous le connaissez sans doute mieux que moi. Si vous le savez, Monseigneur, je vous en prie, je me jette à vos genoux pour vous supplier de me rappeler au plus vite. Ne me laissez pas plus longtemps ici. Ma foi y est en danger. Encore un an et je ne serai plus le même.

(Daragon à Bourget, Pisan, France,
6 juin 1857)

L'INCENDIE DU PARLEMENT DE MONTRÉAL (1849)

Montréal était alors capitale du Canada Uni. Des Tories fanatiques étaient mécontents de la Loi d'indemnisation aux victimes des Troubles de 1837-1838.

L'Acte d'incorporation est passé¹². Mais au moment qu'il venait d'être sanctionné par le Gouverneur, un parti de malveillants ont incendié le Parlement. Tout a été brûlé, (entr'autres les Archives et la Bibliothèque, valant 50 mille louis), excepté les actes sanctionnés: ils furent tous sauvés par M^r. Joliette lui-même. Le Protestantisme est au fond de l'opposition. La bigoterie s'est vengée sur elle-même en détruisant ses propres édifices.

(Lahaye à Querbes, L'Industrie, 1^{er} mai 1849)

Nous avons tous pris part à vos justes inquiétudes, et joint nos faibles prières aux vôtres pour la conservation de la capitale.

(Lahaye à Bourget, L'Industrie, 28 mai 1849)

LE PASSAGE DE GAVAZZI AU QUÉBEC EN 1853¹³

Alessandro Gavazzi (1809-1889), ex-moine barnabite italien, était partisan de Garibaldi et de l'unité de l'Italie. Il visita New York, Toronto, Québec et Montréal en 1853.

Nous avons eu la visite du fameux Gavazzi. Après avoir prêché à New York, il vint à Québec où il donna libre cours à sa bile anti-papiste, dans le langage le plus dégoûtant. L'église méthodiste, dans laquelle il se trouvait, fut encerclée par les catholiques irlandais, qui, soit dit en passant, n'entendent pas à rire avec la religion. Ils étaient aussi plusieurs à l'intérieur; l'un d'eux accusa le prédicateur d'être un menteur; il s'ensuivit alors une violente attaque personnelle, la mêlée devint générale; la tribune sur laquelle se trouvait Gavazzi fut envahie et après une bataille à coup de tabourets et de chaises, au cours de laquelle l'ex-moine ne montra aucune lâcheté, les assaillants s'emparèrent de lui et le saisissant par le fond de la culotte, le projetèrent, tête première, dans la foule, au pied de la tribune. Ainsi prirent fin les conférences de Gavazzi à Québec.

De Québec, il s'embarqua pour Montréal, protégé par un cortège qui ne comptait pas moins de 50 orangistes, rudes gailards. Mais ici il n'osa pas faire usage du même langage sacrilège qu'il avait fulminé si effrontément là-bas. Une vaste et forte opposition irlandaise s'était organisée contre lui. En dépit des forces de la garnison anglaise, l'affaire tourna en bataille rangée; malgré toutes les sectes protestantes qui le proté-

geaient de leur corps, les catholiques irlandais cernèrent l'église où se trouvait Gavazzi, la prirent d'assaut et mirent tout en pièces; tous les fidèles qui étaient à l'intérieur sortirent pour se défendre eux-mêmes, mais en vain, la police fut impuissante. Les troupes firent feu et nous avons eu à déplorer un grand nombre de pertes de vie: une vingtaine de personnes ont été tuées ou blessées; mais de ce nombre, il n'y eut qu'un seul catholique de tué¹⁴. Le pauvre ex-moine fut conduit à son hôtel entre deux rangs de soldats pour assurer sa sécurité et on posta une compagnie de soldats devant l'hôtel pendant toute la nuit, afin d'enlever à la foule toute possibilité d'attentat sur sa personne. Le lendemain matin, il réussit, heureusement pour lui, à s'échapper de la ville sain et sauf. Reviendra-t-il pour tenter une nouvelle expérience d'éloquence anti-papiste? C'est peu probable ou douteux. Voilà pour Gavazzi au Canada.

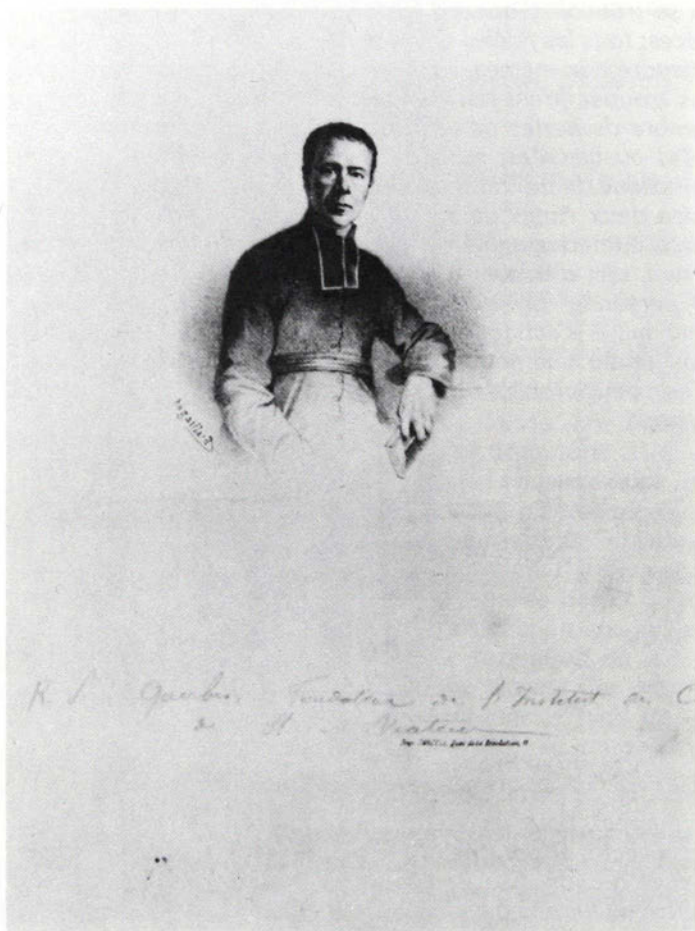
(Thibaudier à Querbes, Saint-André-d'Argenteuil, 14 juin 1853)

INONDATIONS EN FRANCE (1856)

À la suite de l'incendie de sa cathédrale en 1852, M^{gr} Bourget avait projeté de faire une collecte en France pour aider à la reconstruction.

Votre chère France est tellement dévastée par les inondations que ce serait une indiscretion impardonnable que de lui faire appel, pour un secours à l'étranger. Je renonce donc à ma collecte; et par une conséquence nécessaire à un nouveau voyage à Lyon. Car je ne puis, en bonne conscience, me permettre de faire la dépense qu'il me faudrait faire, pour me procurer le plaisir de vous revoir.

(Bourget à Querbes, Paris, 25 juin 1856)



Louis Querbes (1793-1859),
fondateur des Clercs de Saint-Viateur, vers 1855.
Photo: Impr. Danzell, Lyon.

LA MORT DU FONDATEUR (6 SEPTEMBRE 1859)

La mort de notre bien-aimé et vénéré fondateur doit être pour vous un motif puissant pour vous porter aux vertus religieuses qu'il a lui-même si parfaitement et si dignement pratiquées; car il me semble que son départ pour l'éternité nous fait entendre ce cri: «Vous aussi, enfants chéris, vous me suivrez tôt ou tard. Vous quitterez cette terre au moment que vous y penserez le moins. Tenez-vous sur vos gardes! faites attention à vous, Attendite vobis [«Tenez-vous sur vos gardes». (Luc, 17, 3)]. Soyez de bons religieux, pauvres, chastes, obéissants et zélés pour votre sanctification et pour celle des enfants qui vous sont confiés.

Que de regrets de n'avoir pu revoir ici-bas ce bon Père! Mais fiat voluntas Dei! [«Que la volonté de Dieu se réalise». (Mathieu, 26, 42)]

Voici ce que m'écrit le Révérend P. Favre¹⁵: «Au moment où le Rév. P. Lahaye quittait la Nouvelle France et se mettait en route pour l'ancienne, le Rév. P. Supérieur disait adieu au monde d'ici-bas et se mettait en route pour l'éternité. Oui! notre bien-aimé Père n'est plus! il a succombé à la longue et douloureuse maladie... C'est le 1^{er} septembre, vers les neuf heures du soir, qu'il a rendu son âme à Dieu, à l'âge de 66 ans.

Il avait reçu les derniers sacrements le lundi précédent en présence et à la grande édification de toute la communauté, qui eut le bonheur d'entendre à ce moment solennel, les dernières mais bien précieuses paroles de ce père mourant. C'était une vive exhortation à la soumission aux supérieurs et à l'union entre les frères. Ces paroles ont été bien souvent et très heureusement commentées par le Rév. P. Jésuite qui a prêché nos deux retraites, dont la première a commencé le jour même où nous avions accompagné à la dernière demeure la dépouille mortelle de celui que nous pleurons».

Avec la lettre du P. Favre, j'ai reçu plusieurs portraits de notre vénéré défunt ainsi que les commentaires de nos Statuts que je ferai transcrire et parvenir, afin qu'en les lisant vous

puissiez vous fortifier dans l'esprit de votre état et vous pénétrer des sentiments qui animaient notre très Rév. Fondateur lorsqu'il habitait encore cette vallée de larmes.

(Champagneur aux religieux canadiens, 6 décembre 1859)

AUX ARMES CITOYENS (1870)

Les Fénians qui avaient attaqué le Canada en 1866, le menacèrent de nouveau en 1870. Des volontaires s'enrôlèrent à Joliette.

À Joliette il y a eu une terrible alerte. La semaine dernière il est parti 42 soldats parmi lesquels se trouvent 3 avocats mariés, des marchands, des commis. À St Ambroise il y a des maisons où il n'est resté que des femmes pour faire les semences. Je vous demande si ça braillait partout¹⁶.

(Champagneur à Champoux, Joliette, 18 avril 1870)

NOTES

1. Les PP. François-Thérèse Lahaye et Antoine Thibaudier.
2. Le Grand Vicaire Hyacinthe Hudon (1792-1847) mourut le lendemain 12 août 1847, victime de son dévouement auprès des pestiférés irlandais. (Jean-Baptiste-Arthur Allaire, *Le clergé canadien-français* I, p. 274).
3. Les PP. Thibaudier et Lahaye faisaient partie du personnel du collège Joliette.
4. Le Grand Vicaire Hudon avait visité le P. Querbes à Vourles, en 1844.
5. Armand-François-Marie de Charbonnel (1862-1891) était sulpicien français; il arriva au Canada en 1840 et fut le premier évêque de Toronto.
6. M^{gr} Bourget avait fait un vœu à Notre-Dame de Bonsecours: si la ville était épargnée, il s'engageait à propager sa dévotion: pèlerinage à la chapelle de Bonsecours, ex-voto, etc. (Léon Pouliot, *M^{gr} Bourget*, III, p. 32-38).
7. Le P. Antoine Thibaudier avait été rappelé en France en 1847; il devait revenir au Canada en 1850.
8. Faute d'argent il ne pourra le faire.
9. Du 23 au 26 juin 1848, la lutte dura quatre jours dans les rues de Paris. Le 25 juin, alors que les insurgés avaient été refoulés dans le Faubourg Saint-Antoine, M^{gr} Affre, archevêque de Paris, vint s'interposer entre les combattants; il fut mortellement blessé.
10. Ramon Cabrera, comte de Morella, (1810-1877). Après la mort de Ferdinand VII, il avait été l'un des chefs les plus réputés de la première guerre carliste. Défait, il avait dû se retirer en France, puis en Angleterre. En 1848, il venait de rentrer en Espagne. Il fut battu à Pastoral en 1849. (Larousse du XX^e siècle).
11. M^{gr} Denis-Auguste Affre, archevêque de Paris, était né à Saint-Rome-de-Tarn (Aveyron) en 1793; le P. Champagneur était originaire de Recoules (Aveyron).

12. Le bill d'incorporation des Clercs de Saint-Viateur au Canada fut sanctionné par le gouverneur Elgin le 25 avril 1849. Le parlement fut incendié dans la soirée du même jour.

13. Traduction de l'original en langue anglaise.

14. Cette émeute fut racontée en détails par *La Minerve* du 11 juin 1853, page 2, sous le titre «Lecture de Gavazzi! - Émeute sanglante - grand nombre de morts et de blessés» et p. 7: «Le lecteur Gavazzi». Voir aussi Robert Sylvain, *Séjour mouvementé d'un révolutionnaire italien à Toronto et à Québec*, dans RHAF, vol. XIII, n° 2, septembre 1959, p. 183-229; *Le 9 juin 1853 à Montréal - Encore l'affaire Gavazzi*, dans RHAF, vol. XIV, n° 2, sept. 1960, p. 173-216.

15. Le P. Hugues-Marie Favre était alors vicaire général, c'est-à-dire premier assistant du supérieur général.

16. Il s'agit des volontaires qui allèrent défendre le Canada contre les Fénians. La compagnie de Joliette, commandée par le capitaine James Sheppard, comptait 42 soldats et 3 officiers. Il y eut aussi les compagnies de Sainte-Élisabeth, de Saint-Jacques et D'ailleboust. Ils partirent le 13 avril 1870, mais n'eurent pas à combattre. Le 27 avril 1870, ils étaient revenus à la maison. Ils furent accueillis à l'hôtel de ville de Joliette par le maire de Joliette, M. G. de Lanaudière. (*La Gazette de Joliette*, 23 et 27 avril 1870).

CHAPITRE V

LE PETIT MONDE DE BARTHÉLEMY JOLIETTE

LE VILLAGE DE L'INDUSTRIE

ARRIVÉE À MONTRÉAL

À New York nous fûmes régales d'anglais tant qu'on a voulu, ainsi que dans le trajet de cette ville à St Jean, en Canada, trajet qu'on fit par eau: sur un steamboat sur le fleuve Hudson jusqu'à Troy, puis sur un bateau jusqu'à White Hall, enfin sur le lac Champlain jusqu'à St Jean où un steamboat nous débarqua. Le changement subit de langage nous surprit tellement que nous écriâmes: nous voici dans une nouvelle France! Nous trouvâmes là M^{gr} Prince, coadjuteur de M^{gr} Bourget, et le chanoine Paré.

Sans nous arrêter dans cette place, nous montâmes sur les chars¹ qui nous conduisirent, en très peu de temps, jusqu'à St Lambert où nous embarquâmes dans le traversier de cette place à Montréal. Rien de plus beau que cette traversée sur le grand fleuve St Laurent! Rien de plus touchant que l'arrivée de l'Évêque dans sa ville épiscopale; les vendeuses de fruits, &c. s'écriaient en pleurant: le voilà donc ce saint Évêque: toutes les cloches sonnaient en branle et la foule nous enveloppait de

toutes parts. Enfin nous arrivâmes à l'évêché où après le dîner nous partîmes pour l'Industrie par le steamboat, le S^t. Louis, dont le capitaine était le père S^t. Louis.

(Champagneur, *Annales*, mai 1847)

LE VILLAGE DE L'INDUSTRIE VU DE PARIS

Les trois premiers viateurs sont à Paris en route pour le Havre, d'où ils s'embarqueront pour le Canada.

Le grand train et la magnificence de la capitale ne paraissent pas avoir beaucoup de charmes pour M^r. Fayard et lui font regretter la paisible solitude de Vourles; mais nous le rassurons en lui disant que S^t. Charles de l'Industrie ne nous étalera que quelques peaux d'ours et de la neige à foison et que ses omnibus et ses trains ne nous étourdiront pas.

(Champagneur à Querbes, Paris, 23 avril 1847)

ARRIVÉE À L'INDUSTRIE: 28 MAI 1847

*Ce vapeur nous débarqua à Lavalterie et de là nous prîmes la voiture publique (stage) jusqu'à notre destination, à la paroisse de S^t. Charles Borromée de l'Industrie où nous fûmes reçus à la cure par M^r. le Grand Vicaire Manseau, qui nous dit: voici donc les longes viatores [voyageurs au long cours].**

(Champagneur, *Annales*, 28 mai 1847)

* Le Grand Vicaire Manseau joue ici sur les deux sens du mot *viatores* qui signifie à la fois voyageurs et Clercs de Saint-Viateur.

L'ACCUEIL

Nous voilà déjà installés à l'Industrie depuis le 29 mai. Nous connaissons assez comment iront les affaires pour vous donner là-dessus quelque détail. D'abord, je vous dirai que nous étions désirés et bien désirés dans le pays, aussi nous avons été bien reçus. Monsieur Joliette craint toujours de ne pas assez nous faire. On a été très-satisfait de la robe de soie², on en fera un ornement pour l'église. Les journaux parlent de tous côtés de notre ordre. Il faut savoir que tout ce qui porte la soutane dans le pays est estimé. Notre costume est bien goûté, et on est satisfait de nos manières d'agir. On dit: «On dirait que ces messieurs sont du pays tant ils sont gais et joyeux». Monseigneur nous avait avertis d'avoir un maintien gai, un air joyeux, si nous voulions gagner l'estime des Canadiens qui sont d'un caractère joyeux.

(Champagneur à Querbes, 6 juin 1847)

Le samedi, lendemain de notre arrivée, nous nous présentâmes à M^r. le Grand Vicaire qui nous reçut avec une bonté toute paternelle. Aussitôt que les principaux habitants du pays surent notre arrivée, ils s'empressèrent de venir nous voir et notre bienfaiteur fut le premier. (C'est la mode du pays). Deux protestants³, riches habitants de l'Industrie, sont aussi venus nous donner une poignée de main et nous ont témoigné beaucoup d'affection.

(Fayard à Querbes, 6 juin 1847)

M^r. le Grand Vicaire Manseau et l'Honorable M^r. Joliette et toute l'honorable famille seigneuriale reçurent avec bonté et avec tous les égards possibles les religieux français; ainsi que les habitants de l'Industrie qui pouvaient encore se compter et dont le village était très restreint, n'ayant guère que la grand-rue, la rue du Moulin, la rue du Collège et la rue de Notre-Dame où se trouvaient quelques maisons. Cette rue séparait



M^{me} Joliette
(née Marie-Charlotte Taillant Tarieu de Lanaudière).
Huile de Vital Des Rochers, 1838, Musée d'art de Joliette.
Photo: Sylvain Forest.

le village de la terre de l'église où il n'y avait encore aucune concession. Nous ne rapporterons pas ici le nom des familles qui habitaient alors le village de l'Industrie. Il n'y avait que 25 ans qu'il existait et qu'il avait commencé par un chantier. Les Messieurs du collège⁴ furent pleins de bonté pour nous jusqu'à leur départ qui eut lieu dans le mois de juillet. Nous fûmes alors tous les trois installés au collège Joliette comme devant diriger cette maison.

(Champagneur, Annales, mai 1847)

DES CADEAUX POUR MADAME JOLIETTE

Nos FF. ne pouvaient partir sans emporter un petit échantillon de nos fabriques de Lyon. Daignez me permettre de le leur faire offrir à Madame votre épouse avec l'hommage de mon profond respect.

(Querbes à Barthélemy Joliette,
Vourles, 17 avril 1847)

On a été très content du cadeau. On a dit que cette pièce de soie avait été faite dans les ateliers des Clercs de St. Viateur.

.....
On veut faire de la robe un ornement d'église⁵.

.....
Madame Joliette nous a demandé une estampe de S^t. Charles Borromée. N'oubliez pas de lui en envoyer une belle. La paroisse est sous la protection de ce saint⁶.

(Champagneur à Querbes, 7 juillet
1847)

LE VILLAGE DE L'INDUSTRIE EN 1846-1847

L'augmentation de ce village, les progrès qui y ont lieu tous les jours vont rendre ce lieu un des plus célèbres du Canada; le moulin qui contient déjà huit moulanges va en recevoir quatre autres d'ici à l'hiver prochain. Dans quinze jours il y aura une fonderie en opération, c'est à cette fonderie qu'on va fondre les rouages d'un nouveau moulin et une cloche pour le collège. Ce qu'il y a de flatteur pour les Canadiens c'est que les maîtres-fondeurs sont deux Canadiens du nom de Blo. Ils ont appris leur art dans les États-Unis où ils ont resté douze ans chez M. Ward, de New York. L'établissement d'une verrerie est réservée pour le printemps prochain.

(Mélanges religieux, 28 septembre 1846)

L'Industrie est un bourg à peu près de la grandeur de Vourles. Il n'y a que 23 ans qu'il existe. Là où il est bâti, ce n'était autrefois qu'une vaste forêt. M^r. Joliette a fait couper le premier arbre en 1824. Il est situé à 3 lieues du fleuve St. Laurent avec lequel on veut le faire communiquer par un chemin de fer. De Montréal il faut remonter ce grand fleuve une distance de 10 lieues. L'Industrie se trouve dans une belle plaine au milieu de trois à six autres bourgs aussi considérables.

(Champagneur à Querbes, 6 juin 1847)

Si vous voulez avoir une idée du village de l'Industrie, figurez-vous-le au milieu d'une petite plaine entourée presque entièrement de bois. La plus grande partie des maisons sont en bois et très basses.

(Fayard à Querbes, 6 juin 1847)

Mais le bois n'est pas cher: les forêts nous environnent. Dans les champs et dans les prés, on aperçoit des tas de bois

qui pourrissent, ou bien on les fait brûler. Une partie de la plaine de St. Charles de l'Industrie est encore couverte de souches à moitié brûlées. L'Industrie se trouve bâti sur la rive droite d'une belle rivière qui prend sa source dans une forêt dont on ne connaît pas les limites. Tous les ans on fait charrier à cette petite rivière plusieurs milliers de sapins jusqu'à l'Industrie où, au moyen de plusieurs moulins à scie, on en fait des madriers qu'on fait encore charrier sur la même rivière jusqu'au fleuve St. Laurent, le plus beau fleuve du globe. Là, on l'embarque pour l'Angleterre et de l'Angleterre, il arrive en France.

(Champagneur à Querbes, 7 juillet 1847)

LE CHEMIN DE FER DE BARTHÉLEMY JOLIETTE

On commence le chemin de fer qui doit joindre l'Industrie au fleuve St Laurent⁷.

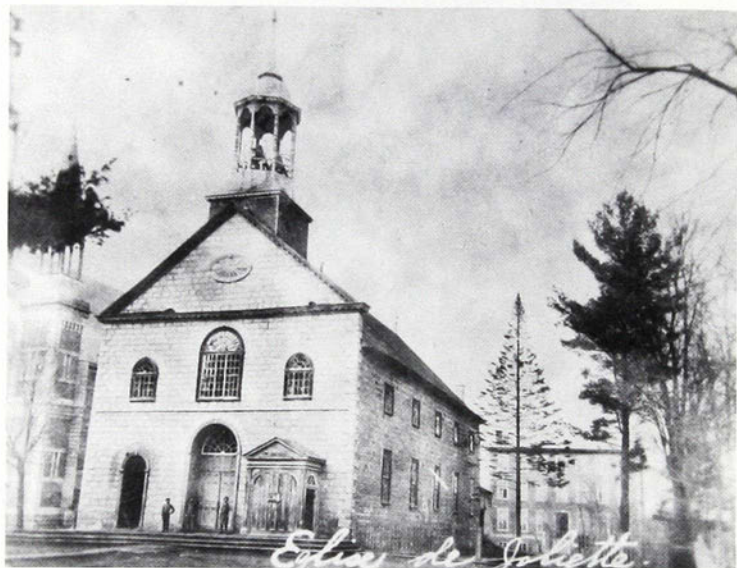
(Champagneur à Querbes, 7 juillet 1847)

C'est après cette donation [1850]⁸ que M^r. Joliette s'est occupé de terminer son chemin de fer.

(Champagneur, Annales, 4 février 1850)

L'Industrie a maintenant un chemin de fer passant au bas de la cour du Collège, ce qui donnera de la valeur à nos propriétés.

(Lahaye à Querbes, Rapport... Chambly, 11 mars 1850)



La première église de Joliette (L'Industrie)
construite par Barthélemy Joliette en 1843.
Elle fut démolie en 1892.

Photo: archives des Clercs de Saint-Viateur de Joliette.

POUR MÉMOIRE UN QUART DE SIÈCLE PLUS TARD

24 ans après son arrivée, le P. Champagneur raconte les débuts du village de L'Industrie, devenu depuis 1863 la ville de Joliette.

L'honorable B. Joliette, seigneur de la Valterrie, ayant fondé son village d'Industrie un peu à la manière de l'ancienne Rome, mais plus chrétiennement, en attirant autour de lui des journaliers, des ouvriers, des marchands et des hommes de profession, pensa à construire une église, afin que ses concitoyens pussent avec lui vaquer aux offices du dimanche. Il avait compris, et il était persuadé que toutes ses oeuvres et toutes ses entreprises devaient être animées de l'esprit de religion.

La nouvelle paroisse de S^t. Charles Borromée eut pour premier curé le Grand Vicaire, Antoine Manseau⁹, qui contribua beaucoup à l'agrandissement et au perfectionnement de la nouvelle fondation.

Ayant donc obtenu pour son village naissant une habile desserte, il [M. Joliette] entreprit de bâtir une maison d'éducation qu'il voulait confier à des religieux, persuadé toujours que la religion devait être le mobile de toutes ses entreprises s'il voulait réussir et se rendre utile à la société. Heureux les pays qui possèdent de tels hommes.

Son collègue bâti, il fit des démarches pour avoir des religieux de S^t. Viateur; il écrivit au Rév^d. Père Querbes par l'intermédiaire de M^r. Le Grand Vicaire Manseau; mais les religieux n'arrivaient pas. Comme l'évêque de Montréal devait faire un voyage à Rome, M^r. Joliette pria Sa Grandeur de lui amener des frères à son retour de Rome. Monseigneur de Montréal n'oublia pas la recommandation de M^r. Joliette. S'étant rendu à Vourles¹⁰, il convint avec le Père Querbes que

trois frères se rendraient à Paris, où il les prendrait pour les emmener dans son diocèse en Canada.

(Champagneur, Annales, 1871)

Ce fut aux frais de M^r. Joliette que les frères arrivèrent en Canada. Ils furent reçus au collège Joliette dont le nom indique le généreux et honorable fondateur de cet établissement qui va devenir le berceau de la société des Clercs de S^t. Viateur en Canada. Comme nous l'avons déjà dit, le collège était déjà en fonction où se trouvaient environ une quarantaine d'élèves dirigés par M^r. Resther directeur, jeune prêtre ordonné à l'Industrie dans le courant de l'année. M^r. Barrete et M^r. Dequoï, dit Picard, ecclésiastiques et professeurs, et M^r. Smith, professeur d'anglais. Ce jeune homme était protestant lorsqu'il arriva au Collège. M^r. Resther l'instruisit et l'engagea à changer et à embrasser la vraie et seule religion catholique. Il fut baptisé par M^{gr} Gaulin¹¹, résidant alors à la cure de l'Assomption. Nous assistâmes à cette abjuration qui eut lieu avant la sortie des écoliers, à l'église de S^t. Charles Borromée de l'Industrie.

(Champagneur, Annales, 1871)

LE COLLÈGE JOLIETTE

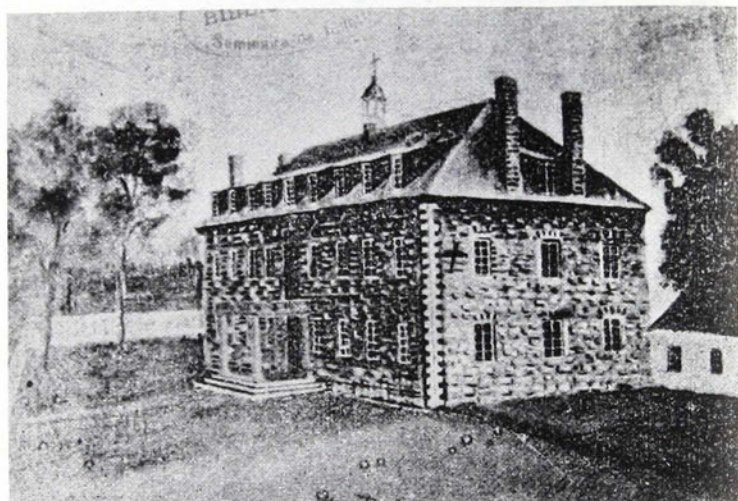
OBJECTIFS DU COLLÈGE JOLIETTE

L'École Normale, proprement le Noviciat, donnera toujours un corps enseignant pour les élèves du Collège, des Instituteurs pour les paroisses, et avec le temps, des chantres, des sacristains et même des organistes pour les églises.

Le Collège fournira sans doute au pays des citoyens vertueux et éclairés, car, pour ne mentionner qu'un exemple ou deux, l'étude des langues détruit les préjugés, et rapproche les nations entre elles; l'étude de la constitution dit à un homme ce qu'il vaut pour sa patrie, élève son caractère national et ennoblit ses sentiments; enfin, l'étude de la religion affermit sa foi, vertu caractéristique des Canadiens, resserre les liens de la charité, attache au devoir.

Notre But se trouve donc compris tout entier dans cette courte phrase: «Éducation religieuse et pratique».

Quant aux moyens de l'atteindre, nous comptons sur deux principaux: Providence et encouragement de la part des



*Chapelier ou est lieu le premier retraité de la communauté des C. S. V. en 1847
à P. Lajoie était du
nombre des retraités.* LE COLLÈGE EN 1846.

Le Collège Joliette en 1846.

Photo: archives des Clercs de Saint-Viateur de Joliette.

personnes bien pensantes en général, mais du Clergé en particulier.

(Circulaire du P. Lahaye au clergé,
L'Industrie, 12 avril 1851)

Le collège Joliette dont le but principal est de former de bonne heure à la Doctrine Chrétienne et aux lettres les jeunes gens et de leur donner ainsi l'habitude d'une vie honnête, laborieuse, et industrielle, comme étant d'une grande utilité et d'un grand secours pour le bien de la religion comme celui de la société en général; lequel Collège devra toujours être pourvu de maîtres et professeurs vertueux, habiles et propres à enseigner l'agriculture, les arts et métiers ainsi que les sciences et leurs éléments; lequel enseignement ne sera jamais moins que celui promis, et énuméré dans le Prospectus délivré en public par la dite association, en date du vingt de septembre mil huit cent quarante sept.

(Acte de donation de B. Joliette
aux Clercs paroissiaux ou catéchis-
tes de Saint-Viateur, enregistré à
Berthier le 22 juin 1850.)

«NOTRE MAISON EST MAGNIFIQUE»

C'est à 15 lieues de Montréal. La voiture nous conduisit jusqu'à la porte de notre maison qui porte le nom de Collège Joliette. Nous y trouvons 40 pensionnaires dirigés par un prêtre, un sous-diacre et un minoré qui nous accueillent avec beaucoup d'empressement. Ils enseignent le français et l'anglais; mais pour ce dernier, ils ont un professeur qui est des États-Unis, jeune infidèle qui se prépare à recevoir le baptême et attend avec impatience l'arrivée de Monseigneur à l'Industrie pour le recevoir des mains de Sa Grandeur, avec l'Eucharistie et la Confirmation¹². Il étudie le latin et se prépare à entrer dans l'état ecclésiastique. Conjurez le Seigneur qu'Il nous le laisse. Je crois qu'il ferait un bon religieux.

Notre maison est magnifique, elle a 80 pieds de long, 35 de large, 3 étages et au-dessus du toit, se trouve dans le milieu un petit clocher surmonté d'une croix. Autour de la maison, il y a deux grandes cours et un jardin à peu près de la grandeur de celui de Vourles, le tout entouré d'une palissade. À un hectomètre de là se trouve la maison d'école de la paroisse dirigée par un maître laïque, elle est entourée d'un joli jardin et de 80 à 100 arpents tout presque terre et bois, et tout cela est encore pour nous.

(Fayard à Querbes, 6 juin 1847)

Notre maison qu'on appelle Collège Joliette, et qu'en France on appellerait pensionnat, se trouve sur le bord de la rivière, il en est séparé par la cour où les élèves prennent la récréation. La cour se trouve à peu près à huit pieds d'élévation de la rive droite qui est assez large et couverte de gazon. La rivière coule à l'est du collège. Au nord-est, un beau bois qui appartient à la Cure, distant à peu près de deux portées de fusil. Au sud se trouve[nt] les terres du presbytère et, à l'ouest, celles du Collège. L'église, la cure qui se tient avec, et le collège qui est tout près et que M^r. Joliette veut faire communiquer par une aile de bâtiment, se trouvent sur les terres de l'église.

(Champagneur à Querbes, 7 juillet 1847)

UN PROGRAMME D'ÉTUDES NOUVEAU ET ORIGINAL

Il faut que je vous dise qu'ils [nos élèves] ne sont pas encore bien forts; mais quand ils seront restés 4 ou 5 ans, il sauront quelque chose. Monsieur Joliette, voyant que les enfants, après avoir resté 7 à 8 ans dans un collège à étudier le latin, ne savaient rien ou presque rien pour se livrer à quelque genre d'industrie, a voulu fonder un collège français. Pour le progrès des enfants et le bon ordre, nous serons obligés de suivre l'ordre qui est déjà établi, sauf quelques petites réformes

qu'il y aura à faire. On a divisé le temps du travail en classes et en études.

(Champagneur à Querbes, 6 juin 1847)

Notre collège est connu sous le nom de Collège Joliette, collège français et anglais. M^r. Joliette nous a dit de ne recevoir au collège que les enfants qui sauront lire et écrire assez bien. Ils doivent rester 4 ou 5 ans au collège, après quoi, s'ils veulent se faire prêtres, ils étudieront quelque temps le latin et entreront ensuite au Séminaire. Il nous a dit: «Si plus tard, M^r. votre Supérieur veut y établir un cours de latin, il pourra le faire. Dans deux ans de latin, un jeune homme qui connaît parfaitement le français peut bien entrer au Séminaire. J'ai fondé cet établissement pour faire disparaître ce mauvais mode d'enseignement qu'il y a dans le pays: de faire étudier aux enfants quelques années de latin seulement, de sorte que, quand ils sortent du collège, ils ne sont capables de rien». Voilà ce qu'il nous a dit. Le gouvernement voit d'un oeil favorable ses projets, aussi pour le récompenser, ou pour l'encourager, il a accordé 100 louis à sa demande pour son collège. Ils seront payés tous les ans.

(Champagneur à Querbes, 7 juillet 1847)

UN ENSEIGNEMENT PRATIQUE

L'agriculture et la musique

Le Grand Vicaire Manseau a joué un rôle important dans la fondation du collège Joliette. Le texte qui suit est un complément à son mémoire du 15 août 1846.

Ils [les frères de Saint-Viateur] ne feraient pas notre affaire si leurs constitutions les liaient à enseigner certaines branches

d'éducation et rien au-delà. Il nous faudra probablement des agriculteurs à l'avenir. S'ils ne le deviennent pas eux-mêmes il faudra qu'ils souffrent d'autres à côté d'eux. On me dit qu'il existe des frères agriculteurs. Ne pourraient-ils pas former quelques uns des leurs dans cette branche?

Dans mon mémoire j'ai oublié de parler de musique¹³. Nous ferons enseigner la musique afin de former des instituteurs qui soient organistes et chantres dans les campagnes. Conséquemment il nous faudra un appartement dans la maison pour y placer un instrument et y appeler les élèves à des heures marquées.

(Manseau à Bourget, L'Industrie,
23 août 1846)

Menuiserie et architecture

[...] Le collège me paraît bien monté et bien aller. Le Directeur est enchanté de M^r. Jacques¹⁴ qui est poli, déférent et homme de communauté. J'espère qu'il s'attachera à la maison. Il est bon menuisier; on lui a fait préparer une boutique où avec le frère Michaud¹⁵, architecte, il pourra amuser plusieurs élèves d'une manière très utile.

(Manseau à Bourget, L'Industrie, 8
novembre 1848)

LES IDÉES DE JEAN RIVARD

Orienter les jeunes vers l'agriculture et la colonisation, plutôt que vers les professions libérales déjà saturées; juguler la saignée vers les États-Unis: ces idées avaient préoccupé B. Joliette dès 1846. Aussi Antoine Gérin-Lajoie s'inspira-t-il du village de L'Industrie pour décrire son Rivardville¹⁶.

Quelque temps après on publia le programme du collège Joliette, qui annonçait un bon cours d'anglais et de français

avec tout ce qui est nécessaire pour un bon cours commercial, d'agriculture, de botanique, de dessin linéaire, &c., &c., promettant un cours de latin pour ceux qui désireraient l'apprendre, après avoir suivi pendant quelques années le cours des sciences ci-dessus désignées, leur étant nécessaire pour parvenir à l'état ecclésiastique, ou embrasser quelque profession libérale. C'était là à peu près le système d'enseignement qu'avait publié depuis le collège de Ste Anne¹⁷, au diocèse de Québec, et qu'il avait mis en exécution. C'était pour obvier au grand défaut des autres collèges, qui se donnaient à enseigner simplement le latin à tous les enfants qui se présentaient dans leurs maisons, de manière que, un peu instruit ou non, tous commençaient par balbutier *rosa la rose*, et au bout de quelques années, plusieurs sortaient du collège avec un peu de latin, ne sachant que faire, car travailler chez leurs parents, sur une terre, ils se seraient crus déshonorés, parce qu'ils savaient décliner un nom ou conjuguer un verbe en latin; mais étant sur tout le reste, plus ignorants qu'un élève des frères de la doctrine chrétienne, qu'ils méprisaient cependant; ne sachant, dis-je, que faire, ils allaient dans les États où ils se perdaient généralement en se livrant à la débauche, ou bien ils cherchaient une place de commis chez quelque marchand. Plusieurs autres terminaient leurs études, dont quelques uns restaient sur le pavé ou embrassaient une profession quelconque, les autres entraient dans l'état ecclésiastique et quelquefois, peut-être, leur vocation n'étant pas bien épurée et certaine, de là de mauvais prêtres comme le pays en a eu et en a encore. La raison disait cependant à ces hommes de l'enseignement que tous les enfants, qui voulaient s'instruire, ne seraient pas prêtres, ou docteurs, avocats ou notaires, etc.; mais la routine était là et il fallait la détruire, la déraciner; le collège de Ste Anne l'entreprit, il donna le signal.

Le collège de Joliette par son programme déclara qu'il marcherait sur les traces de la maison de Camouraska et qu'il donnerait un rude coup aux collèges routiniers. Ce programme

mit la puce à l'oreille des maisons d'éducation voisines: ils critiquèrent, puis ils agirent sur tous points, ne ménageant rien, même les médisances, pour ne pas dire plus, engageant l'Évêque à restreindre de tels cours d'enseignement, disant qu'il y avait trop de collèges, etc., etc.

(Champagneur, Annales, 1871)

LA FASCINATION DU LATIN

M^{gr} Bourget avait interdit l'enseignement du latin au collège Joliette.

C'est avec peine que je vois une opinion se répandre concernant le collège Joliette, savoir que le latin n'y sera jamais enseigné en aucun cas. Le préjugé en faveur du latin est si fort, que si l'opinion ci-dessus mentionnée vient à se confirmer, nous perdrons au moins la moitié de nos élèves cette année. Ainsi, de S^{te} Élisabeth seulement, nous en perdrons dix.

Nous ne voudrions pas pour tout au monde paraître en faire de l'opposition à aucune maison d'éducation déjà établie. Le but essentiel du collège Joliette n'est point non plus d'enseigner le latin. Il est certain que si les habitants comprenaient leurs vrais intérêts, ils n'insisteraient point sur cela; mais vous savez, Monseigneur, que leur première idée, en mettant leurs enfants au collège, c'est de les voir un jour élevés au sacerdoce. C'est aussi pour ne point choquer le préjugé, que l'année dernière il fut inséré dans notre programme et prospectus, qu'après leur cours anglais et français (lequel requiert cinq années révolues) les élèves du Collège Joliette qui souhaiteraient d'apprendre le latin, trouveraient dans le dit Collège des maîtres capables de le leur enseigner. Bien entendu que ce cours serait exclusivement pour élèves de notre collège. Ce nombre sera petit.

Maintenant, Monseigneur, s'il faut revenir sur nos pas, outre que nous perdrons un très grand nombre d'éccoliers,

nous n'aurons plus aucune chance de nous recruter de sujets élevés et instruits par nous. Car, humainement, ce recrutement n'est point à trouver parmi ceux qui se destinent au monde.

On avait paru croire d'abord que ce collège-ci pourrait faire tort au collège de l'Assomption¹⁸: l'expérience a simplement prouvé le contraire. Si donc, Monseigneur, Votre Grandeur ne le désapprouvait pas, on dirait et ferait dire aux parents que ceux qui, ayant terminé le cours anglais et français, montreraient des dispositions pour le latin, auraient la chance d'en recevoir des leçons chez nous ou ailleurs, mais sans avoir à recommencer un cours de sept années.

(Lahaye à Bourget, L'Industrie, 3
septembre 1848)

«DANS CE PAYS, LES ÉVÊQUES SE MÊLENT DE CES DIVERSES CHOSES»

Cette année-ci, on a ouvert un cours régulier de latin au collège de l'Industrie, avec l'autorisation de Monseigneur. C'est le seul de nos établissements où l'on pourra enseigner le latin. Il tolère encore cependant le collège de Rigaud. Nos autres établissements ne seront que des écoles modèles. Il en a agi de même à l'égard des autres communautés. Dans ce pays, les Évêques se mêlent de ces diverses choses. Monseigneur de Montréal nous porte beaucoup d'intérêt et a beaucoup d'estime pour notre ordre et pour son Fondateur, car il nous parle très avantagusement de vous.

(Champagneur à Querbes, mars
1858)

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET MANUELS SCOLAIRES

Tout est très cher en Amérique, par conséquent on ferait bien d'apporter en venant, des livres de géométrie, de physique, de chimie, de dessin linéaire, des estampes, des images, des médailles, des chapelets, un chemin de croix, des christs et ce qui est nécessaire pour notre chapelle, des modèles de dessin à bosse, du papier soit à lettre, soit à dessin, une méthode de flûte, avec une flûte, (je la connais assez pour pouvoir donner des leçons aux commençants quoique je n'aie pris que six mois de leçons), des crayons de toute espèce. Tout ce qui regarde la classe ne paye pas de droits; mais le drap et la soie payent beaucoup.

Dans les écoles du pays on lit le devoir d'un chrétien. Nous avons apporté avec nous quelques doctrines chrétiennes qui nous serviront pour les novices. Si vous voulez qu'on donne aux enfants la doctrine chrétienne, il faudra nous en envoyer, ou bien nous ferons prendre le devoir d'un chrétien si vous voulez. Ceux qui sont pauvres, nous ne pourrions guère leur faire acheter une doctrine chrétienne. On suit la grammaire de Lhomond, celle de Noël et Chapsal est un peu compliquée pour les enfants canadiens. Ils ne peuvent pas mordre toujours dans celle des frères.

(Champagneur à Querbes, 6 juin 1847)

Si vous nous envoyez un père avec un frère, faites-leur apporter tout ce qui est nécessaire pour un Collège français et pour le Noviciat, en fait de livres, de cartes et de dessin en tout genre. Ceux qui sont engagés dans l'enseignement ne payent pas de droit. Qu'on apporte beaucoup d'images, beaucoup d'estampes pour en faire encadrer quelques unes. Les murs sont nus dans notre collège, des petits livres pour récompenser à la petite école et des livres pour le collège, soit pour prix à la fin de l'année, soit classiques: géométrie, physique, chimie, astronomie, etc. M^r. Joliette payera tout ça d'abord, et après

on lui rendra s'il est nécessaire. À Montréal, le moindre livre coûte immensément cher. Du Havre au Canada on ne paye pas de port.

.....
Il n'y a pas de grammaire française dans le Canada qui puisse nous faire, il faudrait nous en envoyer deux ou trois cents de France. Il y a un calcul canadien qui est bon, nous avons des géographies et des histoires pour le pays. J'ai fait arranger notre jardin, c'était un fond de terre marécageux.

(Champagneur à Querbes, 7 juillet 1847)

LES DÉBUTS DU COLLÈGE JOLIETTE

Les CSV ont pris charge du collège Joliette à l'été 1847: le collège fonctionnait depuis un an, sous la direction de M. Resther, assisté de MM. Dequoi et Barrette.

8 octobre. [1847]

La rentrée des élèves au collège Joliette eut lieu le 8 octobre sous la direction du Père Thibaudier et du Père Lahaye, secondés par les frères Aug. Fayard et L. Chrétien et par deux novices très capables, M^r. D. P. Lajoie et H. Duvert. Comme le programme annonçait un nouveau système d'études ou l'anglais figurerait pour beaucoup, et comme nos deux Pères avaient la réputation de connaître parfaitement la langue anglaise, tout cela attira beaucoup d'élèves, 106 pour la première année. Mais le Père Thibaudier fit une faute en recevant tous les jeunes gens qui se présentèrent, dont plusieurs venaient des autres collèges. Il aurait dû choisir un peu plus et en prendre moins et meilleurs.

(Champagneur, Annales, 8 octobre 1847)

LES EXAMENS PUBLICS DE 1848 ET DE 1849

20 Juillet 1848. L'examen du collège Joliette a duré pendant deux jours devant une grande multitude de personnes venues de tous les bords: Mr. Lahaye a su faire ressortir avantageusement ce premier examen qui satisfait tout le monde.

(Champagneur, Annales, 20 juillet 1848)

17 Juillet 1849. L'examen public du Collège Joliette a eu lieu le 17 et le 18 du courant en présence du Clergé et d'un grand concours de peuple.

Grammaire française et anglaise, analyse, dictée, arithmétique, mesurage, histoire ancienne, histoire sainte, histoire de France et d'Angleterre, botanique et agriculture, constitution du pays et enfin Belles-Lettres et Rhétorique, telles sont les matières sur lesquelles les élèves ont répondu avec assurance et succès. Ils ont aussi exécuté d'une manière digne d'éloge un drame anglais, une comédie et une tragédie françaises.

(La Minerve, 26 juillet 1849)

«LA PREMIÈRE SAINT-VIATEUR» EN CANADA

21 octobre [1847]

La fête de St. Viateur, le 21 octobre, arrivant pour la 1^{ère} fois en Canada trouva les deux maisons organisées et fonctionnant chacune selon son but, sa mission. Au Collège, il y eut grande réjouissance: les curés des paroisses environnantes assistèrent au dîner et le soir il y eut illumination avec transparent et feu d'artifice avec des boules volantes goudronnées. [...]. Le cuisinier trouva cependant moyen d'ajouter au dîner ordinaire une tasse de café, [...].

(Champagneur, Annales, 21 octobre 1847)

FÊTE AU COLLÈGE JOLIETTE (1860)

À l'occasion de l'élection du P.
Favre, nouveau supérieur général.

Tout le monde a été enchanté de votre nomination, elle n'a surpris personne, tout le monde s'y attendait, aussi tous les vœux de vos enfants canadiens se sont trouvés conformes aux desseins de la Providence et cela pour le bien de la Communauté. La fête de l'élection a été célébrée par tous nos établissements; mais surtout par le collège Joliette. Son petit canon¹⁹ a fait son devoir et les écoliers ont voulu vous honorer d'un feu d'artifice et d'une promenade aux flambeaux comme on fait quelquefois à Montréal. On construit avec du papier transparent un petit cône, ou maison etc., on y met une petite bougie et on le porte au bout du bâton. On y écrit des sentences ou des noms; ainsi, mon révérend Père, malgré votre modestie, votre nom a fait le tour du village; mais ne soyez pas scandalisé; tout le clergé de l'Industrie, plusieurs curés des paroisses voisines accompagnaient la procession, même M. le Grand Vicaire Manseau âgé de 72 ans. Les fusées ont cessé à 10 heures du soir au son d'un dernier coup de canon qui annonçait la retraite.

(Champagneur à Favre, 29 juillet
1860)



Le noviciat de Joliette en 1860.

Photo: carte postale (archives des Clercs de Saint-Viateur de Joliette).

LE NOVICIAT DE L'INDUSTRIE

L'EMPLACEMENT

L'Industrie est une assez belle place. Le noviciat se trouve dans une pointe sur le bord de la rivière [L'Assomption]. Depuis 7 ans on a travaillé à embellir cette place; elle sera toujours solitaire malgré l'accroissement du village.

(Champagneur à Querbes, 6 février
1855)

LE NOUVEAU NOVICIAT DE L'INDUSTRIE

Depuis trois ans, on fait des préparatifs pour un nouveau Noviciat. On le construit en bois. On a levé le carré cet automne, la maison aura deux étages sans compter les mansardes et une cave dans toute sa longueur, de 7 pieds de haut. Ce bâtiment aura 96 pieds de long sur 48 de large. Une fois

ces bâtisses terminées, notre communauté se trouvera dans un état confortable, comme disent les gens d'ici.

(Champagneur à Querbes, mars 1858)

La construction de notre nouveau noviciat achève. On pense d'y entrer avant les vacances.

(Champagneur à Favre, 18 mai 1860)

Nous sommes entrés hier dans le nouveau noviciat qui a fait courir tous les gens d'alentour pour contenter leur curiosité. Monseigneur de Montréal l'a béni il y a environ 15 jours. Il a promené sa mitre dans les trois étages et a dit aux assistants que c'était la Providence qui l'avait bâti. Les MM. Brassard, que M. Lajoie connaît, et qui sont passés à Vourles il y a quelques années nous ont donné un bon coup-de-main²⁰.

.....
Les habitants de l'Industrie se sont bien portés pour le noviciat. Les offrandes de la bénédiction de la cloche se sont élevées à plus de 15 louis. Les parrains et marraines étaient MM. et Dames Scallon, Lanaudière, Chapdelaine et Panneton²¹.

(Champagneur à Favre, 29 juillet 1860)

L'ORDRE DU JOUR DU NOVICIAT EN 1857

Voici maintenant l'ordre du jour du Noviciat: notre coutumier diffère très peu de celui de Vourles, cependant le climat qui est très rigoureux a nécessité quelques modifications: lever, 4h.30, prière, méditation, légende, revue et journal; 6hres, classe d'anglais, 6h. 30, classe de calcul; 7 hres, sainte messe, déjeuner, travaux manuels; 9hres, conférence; 9h.45

visite et étude; 10h. 30, classe générale, c'est-à-dire de grammaire française, de géographie, d'histoire, etc.; 11h. 30, étude des devoirs; 11h. 45, examen, dîner, récréation; 1h 30, chant ou cérémonies; 2h. écriture; 2h. 30, étude de la Doctrine chrétienne; 3h. conférence du Catéchisme ou bien classe, selon la capacité des novices; 3h. 45, résumé de la conférence; 4h. travaux manuels ou étude; 5h. visite et lecture spirituelle; 5h. 30 légende et médiation; 6h. lecture générale pour ceux qui ne savent pas bien lire, étude pour les autres; 6h. 15, le point de méditation; 6h 30 souper, visite et récréation; 8h. chapelet en se promenant dans le corridor, entretien de la méditation; 8h. 30, prière suivie du Salve, coucher; 9hres, on éteint les lumières. Après le dîner, on récite le miserere en allant à la chapelle, on fait les mêmes prières qu'à Vourles. On fait aussi une visite après la récréation de midi. Le souper a été avancé par la raison qu'en hiver on serait obligé de collationner, et le chapelet nous remet ensuite en ferveur pour l'entretien de la méditation. Nos novices ont toujours bien observé ces points d'entretiens; ils ne se permettent jamais de dire un mot étranger à la méditation ou qui n'ait rapport au sujet qu'ils préparent. Ils le préparent ensemble, chacun dit quelque chose, mais il n'y en a qu'un qui parle.

(Champagneur à Querbes, 20 avril
1857)

LE MENU DU NOVICIAT «PATATES ET TOUJOURS PATATES»

Quant à la nourriture, elle est différente. Le déjeuner est à la fourchette avec une grande tasse de café avec le lait; le dîner, la soupe, le bouilli de boeuf à discrétion, un autre plat, ou bien un dessert. Le souper, fricassée aux patates, une grande tasse de thé au lait et du beurre, et c'est presque toujours la même chose, à l'exception cependant de trois ou quatre mois de l'année qu'on a de la salade, des oeufs et des

fruits, mais les pommes de terre qu'on appelle patates jouent un grand rôle en Canada: patates et toujours patates. Le café, le thé et le tabac y règnent.

(Champagneur à Querbes, 20 avril 1857)

UN BON DÉPART (1850)

Mais revenons à l'Industrie. Le collège Joliette va très-bien et le nombre des élèves a prodigieusement augmenté. Mais aussi l'examen avait été brillant et tous les journaux ont parlé très avantageusement de notre mode d'enseignement. Les classes sont ouvertes depuis le 24 septembre. M^r. Thibaudier professe une classe d'anglais (deux heures, le matin) et une classe de français (deux heures le soir). Les professeurs du collège Joliette sont: MM. Thibaudier, Jacques Duhaut, Lajoie, Michaud, Boisvert, Vadeboncoeur, Rowan et Quinn. Le dernier est un bon professeur d'anglais; c'est un jeune abbé qui n'appartient pas à la communauté mais qui est aussi régulier que le meilleur religieux. M. Michaud est un génie pour la physique et le mécanisme. Il n'y a pas d'instruments de physique qu'il ne puisse faire. Avec son tour, son rabot et son ciseau, il fait des objets dignes d'une exposition. Tous les autres sont de bons religieux et de bons sujets. Mon rôle à moi est de veiller à ce que tout se fasse dans l'ordre. Je fais de plus une classe de latin à plusieurs membres de notre communauté.

Nous avons fait réparer notre maison du Noviciat et c'est là où j'irai sans doute m'établir lorsque je pourrai avoir quelqu'un capable de me seconder au Collège. Nous avons au noviciat une cordonnerie, une reliure et une menuiserie. M^r. Girard, nouveau religieux, est à la tête de la cordonnerie. Il a exercé le métier dix ans dans les États. C'est un bon jeune homme, c'est notre saint Louis de Gonzague. M^r. Gaudreau est relieur, son ouvrage consiste à relier des cahiers pour les élèves, ou les livres de la bibliothèque du Collège, il gagne bien sa vie. Il nous faut maintenant un forgeron.

Notre ferme va très bien. Nous avons recueilli beaucoup de grain cette année. Nous avons deux beaux chevaux qui travaillent continuellement. C'est dans nos prairies qu'on voit bondir les plus beaux veaux et paître les plus belles vaches qui nous donnent beaucoup de lait. La terre du Collège, comme vous le savez, est à nous, et je vous envoie l'acte de la donation²².

(Champagneur à Querbes, 7 octobre 1850)

NOTES

1. Le chemin de fer Saint-Jean-Laprairie fut le premier du Canada (1836).

2. Les trois premiers viateurs avaient apporté de Lyon une pièce de soie comme cadeau à madame Joliette (Marie-Charlotte Tarieu de Lanaudière). Cf. *infra*.

3. L'un d'eux était sans doute Peter-Charles Loedel (1795-1879), beau-frère de Barthélemy Joliette et son associé. Peut-être aussi James Stanfield et Benjamin Abbot.

4. Avant l'arrivée des Clercs de Saint-Viateur, le collège Joliette fut dirigé pendant un an par les abbés Zéphirin Resther, Norbert Barrette et Joseph Dequoy.

5. Ce cadeau avait causé des problèmes aux douanes américaines de New York. (Cf. Chapitre I, Usages et coutumes).

6. La paroisse était sous le patronage de saint Charles en l'honneur de madame Joliette, née Marie-Charlotte Tarieu de Lanaudière.

7. La Compagnie du chemin à rails du St-Laurent et du village de L'Industrie était formée de B. Joliette, président, du D^r P.-C. Loedel, vice-président, de Gaspard de Lanaudière, de A.-J. Voyer, etc. Il parcourait une distance de 20 km, de Lanoraie à Joliette. (François Lanoue, *Fragments...* p. 153-154; aussi *L'Écho des campagnes*, 30 décembre 1847).

8. Barthélemy Joliette avait donné le collège aux Clercs de Saint-Viateur le 4 février 1850.

9. Antoine Manseau (1787-1866), Grand Vicaire de l'évêque de Montréal, fut curé de L'Industrie de 1843 à 1864. (Benoît Lévesque, D.B.C. IV, p. 588-589).

10. Ce voyage est le deuxième de M^{gr} Bourget en Europe. Il eut lieu en 1846-1847. La visite à Vourles date du début de décembre 1846 (Léon Pouliot, M^{gr} Bourget, III, p. 17-23).

11. M^{gr} Rémi Gaulin (1787-1857), 2^e évêque de Kingston, diocèse qu'il dut faire administrer de 1845-1857 (Jean-Baptiste-Arthur Allaire, *Le clergé canadien-français* I, p. 231).

12. Le baptême de Lucius, Marie, Jean-Baptiste, Barthélemy Smith, âgé de 21 ans, eut lieu le 27 juin 1847. Barthélemy Joliette et sa femme, Marie-Charlotte Tarieu de Lanaudière, furent ses parrain et marraine. (Registre de Saint-Charles de Joliette, I, p. 129).

13. C'était le début de l'une des traditions les plus caractéristiques du collège Joliette, dont le frère Vadeboncoeur sera l'artisan pendant plus de 35 ans.

14. Père Abraham Jacques-Duhaut (1811-1888).

15. Le futur P. Joseph Michaud (1822-1902), qui apportera une importante contribution à l'architecture religieuse.

16. Au chapitre V de la dernière partie de *Jean-Rivard*, Antoine Gérin-Lajoie écrit en note: «Si quelqu'un était porté à trouver exagéré le progrès de Rivardville depuis sa fondation, nous dirons que le village de L'Industrie, comté de Montcalm, après vingt ans d'existence, possédait tous les établissements dont nous venons de parler, sans compter un collège, en pierre à deux étages, deux écoles, deux hôtelleries, etc. La construction du chemin de fer de L'Industrie vint couronner ce progrès en 1847.» (Antoine Gérin-Lajoie, *Jean Rivard*, 5^e édition, Montréal, Beauchemin, 1932, p. 278, note 1).

17. Le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, fondé par l'abbé François Painchaud, existait depuis 1827. Et dès 1842, ce collège offrait un cours commercial qui semble avoir inspiré le projet de Barthélemy Joliette. Le prospectus du cours commercial du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière parut dans les journaux du 4 septembre 1842. «Le nouveau cours comprendra la connaissance pratique et grammaticale de la langue anglaise et française, une écriture soignée et propre aux affaires, l'arithmétique usuelle, la tenue des livres, des notions générales d'histoire, la géométrie pratique, la géographie, des connaissances abrégées d'histoire naturelle dans les divers règnes, le dessin propre aux artisans, le musique et autres études pratiques. «Trois ou quatre années compléteront ce cours qui servira d'études préliminaires aux élèves qui voudront suivre le cours classique; de sorte que ces trois ou quatre années du cours anglais réunies à cinq ans d'éducation classique formeront un cours régulier de huit à 9 ans.» (Cité dans Wilfrid Lebon, *Le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Le demi-siècle: 1827-1877*, Québec, Charrier & Dugal, 1948, p. 57).

18. Le collège de l'Assomption, situé à 30 km de Joliette, existait depuis 1832.

19. Ce canon fut de toutes les fêtes du collège Joliette jusqu'en 1872. Cette année-là, le jour de «la saint-Jean-Baptiste», il éclata et une personne fut tuée. (Alphonse-Charles Dugas, *Gerbes*, I, p. 129-130).

20. Les deux curés Brassard; Louis-Moise (1800-1877), curé de Longueuil de 1840 à 1857, puis de Saint-Roch-de-L'Achigan de 1857 à 1874; son frère Thomas-Léandre (1805-1891) fut curé de Saint-Paul-de-Joliette, de 1844 à 1876.

Ils étaient neveux du Grand Vicaire Manseau (Jean-Baptiste-Arthur Allaire, *Le clergé canadien-français*, I, p. 78-79). Ils firent un voyage en Europe en 1855 et séjournèrent à Vourles. Le P. Querbes écrit d'eux à M^{gr} Bourget: «Ces deux excellents ecclésiastiques nous ont charmés par l'ouverture et la franchise de leur caractère canadien et par les nouvelles intéressantes qu'ils nous ont données de nos FF. de votre diocèse.» (Querbes à Bourget, Vourles, 4 décembre 1855).

21. Édouard Scallon, Irlandais catholique, homme d'affaires important; Charles Panneton, gérant d'affaires de feu Barthélemy Joliette; Charles-Barthélemy-Gaspard Tarieu de Lanaudière (1821-1877), neveu de Barthélemy Joliette.

22. La donation de Barthélemy Joliette avait eu lieu le 4 février 1850 et son enregistrement à Berthier le 22 juin 1850.

CHAPITRE VI

APERÇUS DU CANADA ET DE L'AMÉRIQUE

DES PROJETS D'EXPANSION

Les trois premiers viateurs français
sont arrivés à L'Industrie il y a un
an.

Puis, je suis d'avis que l'on doit avant tout pourvoir le Collège Joliette de bons Professeurs; c'est justice. L'on verra ensuite s'il n'y aurait pas moyen de pourvoir Berthier et Chambly de Frères suffisamment préparés pour l'enseignement primaire.

.....
Or il me paraît évident que maintenant le plus grand coup est rué. Plus tard, je suis bien persuadé que M^r. Joliette lui-même applaudira à l'extension que l'on travaille à donner aux bons Frères de S^t. Viateur. En toutes choses, vous connaissez que les commencements sont pénibles et lents. Ainsi, nous ne devons pas perdre courage.

(Bourget à Manseau, Montréal, 27
juin 1848)

L'ACADÉMIE DE BERTHIER

L'emplacement

Augustin Fayard avait passé la première année au collège Joliette. L'année suivante (1848-1849), il prit charge de l'académie de Berthier.

Les vacances terminées, j'ai donc été envoyé en vertu de la sainte obéissance dans le beau village de Berthier, chef-lieu de comté et résidence des représentants et d'un bon nombre de notaires, d'avocats et de médecins, dont la plupart n'ont rien à faire. Toutes ces gens-là fourmillent en Canada. Le village de Berthier, situé sur la rive gauche du St. Laurent est un des plus anciens du pays. Rien que le village compte près de 1000 habitants et la paroisse peut être de 3000. Il est à six lieues de l'Industrie. Sa situation est magnifique, il est à 15 lieues de Montréal, mais on peut faire le voyage dans un jour. J'ai pour collaborateurs deux de nos nouveaux frères, deux saints le F. Langlais qui a fait une partir de ses études et le frère Vadeboncoeur. Nous sympathisons très bien tous trois et avec la grâce de Dieu nous faisons bon ménage et nous vivons en religieux. Il n'y a que quinze jours que notre Académie est ouverte et nous avons déjà plus de 90 élèves. Voici le prospectus tel qu'il a été publié dans l'Écho des Campagnes, journal français qui s'imprime à Berthier.

(Fayard à Querbes, Berthier, 22 octobre 1848)

Programme de l'académie de Berthier

«Cette institution est maintenant sous la direction des Clercs de Saint-Viateur. On y enseignera sur un plan très-méthodique les éléments et la syntaxe des deux langues, l'histoire profane, la géographie avec l'usage des globes et des cartes géographiques, la géométrie, la trigonométrie, l'algèbre,

le dessin, la tenue des livres, etc., le tout, dans les deux langues». Nous avons pour maîtres anglais M^r. Gardner, anglais, charmant protestant, qui je n'en doute pas, sera bientôt catholique. Il est très capable.

L'établissement est soutenu par cinq des principaux habitants qui portent le titre de commissaires.

.....
Nous avons tous les habitants pour nous, de bons enfants, mais très ignorants, et nous espérons que dans quelque temps notre établissement sera sur un bon pied. M^r. le Curé¹ est la bonté même et il a beaucoup à coeur la réussite de l'établissement.

(Fayard à Querbes, Berthier, 22 octobre 1848)

Examen public et distribution des prix

Venons maintenant aux affaires de Berthier. Nous avons eu jusqu'à 137 élèves pendant le cours de l'année. Je n'ai que des actions de grâces à rendre à Dieu des succès que nous avons obtenus. Depuis que je suis dans l'enseignement, jamais je n'ai éprouvé tant de plaisir, ni eu tant de consolations que cette année. Nous avons eu un examen public avant les vacances, de deux jours; pendant ces jours, nos élèves ont été examinés par les spectateurs sur toute la grammaire française, l'histoire sainte, l'histoire du Canada, l'histoire de France, la géographie, toute l'arithmétique et les quatre règles algébriques, la géométrie et l'anglais, etc... Tous ont répondu d'une manière satisfaisante. Trois drames ont été joués pendant ces deux jours ainsi que plusieurs discours et dialogues. L'examen s'est terminé par la distribution solennelle des prix, précédée et suivie d'un chant musical et de plusieurs chansons adaptées aux circonstances. Nos bons élèves ont acheté une couronne de fleurs artificielles pour couronner celui à qui ils ont eux-mêmes décerné le prix de sagesse. M. le Curé était aux anges et les spectateurs, au nombre d'environ 800 le dernier jour, étaient tous très satisfaits. Moi-même, mon révérend

Père, j'étais tellement content que de grosses larmes coulaient malgré moi de mes yeux. Lorsque tout fut terminé, nos élèves rentrèrent en classe où, après leur avoir fait un petit speech, nous nous donnâmes le baiser d'adieu en versant des larmes. Voilà, T.R. Père, les succès que nous avons obtenus avec des enfants qui n'avaient point de maître depuis plusieurs années².

(Fayard à Querbes, Berthier, 22
septembre 1849)

Succès scolaires (1850)

Je laisse ces discussions pour vous raconter en abrégé ce que j'ai fait depuis que je ne vous ai pas écrit. D'abord, ma seconde année à Berthier a été couronnée d'un plus grand succès que la première. Un examen public de deux jours l'a terminée à la grande satisfaction de tous les spectateurs. Comédies, tragédies, discours, etc., rien n'a été oublié pour distraire les auditeurs de la monotonie des exercices littéraires et classiques. L'Évêque, en visite pastorale, a bien eu la bonté d'honorer de sa présence l'après-midi de la première journée. Deux de nos élèves protestants se sont faits catholiques et ont fait leur première communion. L'un d'eux est actuellement au collège de l'Assomption avec l'intention bien prononcée d'embrasser l'état ecclésiastique. Deux autres, et de plus instruits, sont entrés au noviciat. L'un d'eux, Vincent Piette, a toujours été à la tête de sa classe, en anglais et en français, et a remporté le prix à l'examen public, et parmi ces prix, se trouvait le prix de sagesse qui lui avait été décerné par ses confrères. Il unit la vertu à la science et aux talents mêmes extraordinaires. Il est sans prétention³.

De tels succès méritaient des épreuves, grâce à Dieu, elles ne m'ont pas manqué. La troisième année est aussi bien commencée. Beaucoup d'épreuves. Notre maître anglais, protestant, fourni par les Commissaires, et dont nous ne pouvons pas nous débarrasser, nous fait beaucoup de mal. Il y a eu des

changements dans les maîtres; mais j'espère encore, avec la grâce de Dieu, faire une bonne année.

(Fayard à Querbes, Berthier, 20 novembre 1850)

Fermeture de Berthier: oeuvre des «rouges»?

Nous sommes tous en grandes vacances à la mode du pays. L'établissement de Berthier est tombé par esprit de parti. Nous aurions pu le garder car les Commissaires d'écoles étaient disposés, et se sont offerts à nous garder aux conditions que nous avions proposées. Mais les difficultés que nous avions éprouvées jointes au manque de sujets et à l'ouverture du Noviciat qui a été jugée indispensable, ne nous ont pas permis de contracter de nouveaux engagements avec Berthier. Nos ennemis nous ont calomniés dans les journaux, ce qui ne m'afflige point parce que j'ai fait depuis longtemps le sacrifice de ma réputation. Au reste, les gens de Berthier ont craché en l'air et tous les gens qui veulent le bien les méprisent. En quittant Berthier, nous avons emporté les regrets de notre bon curé et de tous les parents de nos enfants et de tout ce qu'il y a de bon dans la paroisse.

(Fayard à Querbes, Berthier, 8 mai 1851)

Quant à nos établissements, tout va bien. Ils ont tous brillé à l'examen public, surtout le collège Joliette. L'académie de Berthier a satisfait les parents à l'examen et irrité quelques rouges, quelques demi savants⁴. Ils voyaient avec peine les religieux en possession de cet établissement. L'année dernière, on s'était aperçu qu'on cherchait à se défaire des frères. J'étais d'avis qu'on abandonnât cet établissement, on avait un bon motif: les commissaires avaient retranché 30 louis du paiement. M. Fayard ne voulut point. Mais son plus grand tort, c'est d'avoir voulu faire d'un établissement secondaire un établissement de premier ordre.

(Champagneur à Querbes, 16 octobre 1851)

LE COLLÈGE DE CHAMBLY

Renaissance

Le collège de Chambly avait une existence difficile depuis 21 ans. Le P. Lahaye tenta de le réanimer.

Le 13 septembre dernier, je pris possession du Collège de Chambly, où j'ai avec moi et sous moi, six professeurs dont 3 membres de la Communauté, un ecclésiastique du Diocèse de Montréal et deux laïques. Le dit Collège est une bâtisse en pierre de 180 pieds de longueur sur 108 de largeur, avec trois étages et un sous-bassement qui sert pour études, classes, réfectoire, cave et cuisines. Il est situé à proximité de Montréal (15 milles). Il possède une ferme de 54 arpents de terre passable, et une petite seigneurie de 300^l. de rentes, plus une bibliothèque de 1 000 volumes. Il est incorporé par un Acte du Parlement du 21 mars 1836. J'en ai [été] nommé Procureur Général et Directeur; M^r. L.-G. Langlais est aussi membre de la Corporation dont M^{gr} Prince, Coadjuteur, est président.

.....
Nous y avons maintenant 49 pensionnaires américains et canadiens, plus 12 externes, et l'école du jour d'environ 86 écoliers. Le Gouvernement nous alloue cette année-ci 7 200 francs et la paroisse, pour l'école, 1 344 francs. Les pensionnaires paient 96 francs pour les 10½ mois de Collège, mais ils ne mangent point au Collège, de sorte que nous ne risquons point de nous enfoncer par les mauvais payeurs.

(Lahaye à Querbes, Chambly, 19 décembre 1849)

Les beaux jours du collège de Chambly

Le P. Lahaye, directeur du collège de Chambly était un homme optimiste.

Professeurs, collégiens, domestiques font la maison la plus agréable que j'aie encore vue de ma vie. Tout le monde a le

rire sur les lèvres et la joie dans le coeur. Tout le monde se prête mutuel secours, de sorte que nous sommes tous heureux. Pour moi, selon ma pauvre vieille habitude, je me lève à 5 [h] et je me couche à minuit, et le temps fuit toujours devant moi, heureux si je puis en attraper assez pour me sauver!

(Lahaye à Querbes, Chambly, 7 décembre 1850)

À STANSTEAD EN 1851

Le P. Antoine Thibaudier vient d'être nommé curé de Stanstead.

Monseigneur m'a envoyé ici, sur la limite du Canada et des États-Unis. Près de la moitié de ma mission se trouve dans le diocèse de Boston...

Mes catholiques sont partie Canadiens français, partie Irlandais et Anglais. Les riches du pays sont tous Yankees, les vrais descendants des Puritains de la Nouvelle-Angleterre, vrais disciples de Calvin, presbytériens renforcés. Une conversion parmi eux doit être regardée un vrai miracle de la grâce.

L'étendue de pays que j'ai à parcourir est d'à peu près vingt-cinq lieues, surtout dans l'état de Vermont! Le prêtre qui se trouve mon plus près voisin réside à Sherbrooke, Canada, 10 lieues d'ici. Du côté des États-Unis, le prêtre catholique le plus voisin se trouve, je crois, à Burlington sur le lac Champlain à plus de 25 lieues. Priez le bon Dieu qu'il me fortifie, et qu'il me soutienne. Mais au milieu de tout cela, je suis heureux.

(Thibaudier à Querbes, Mission des Townships de l'Est, Stanstead, Bas-Canada, 30 septembre 1851)

SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL EN 1853⁵

Le P. Antoine Thibaudier est maintenant curé de Saint-André-d'Argenteuil depuis 1852.

Au service de la minorité

Nous avons fondé une école à Saint-André pour les classes pauvres et on compte plus de 120 garçons en haillons. Nous avons aussi une Académie pour les classes plus aisées avec environ 20 élèves. Nous n'avons reçu aucune aide pécuniaire de la commission scolaire, parce que nous sommes une école dissidente. La population catholique est en minorité dans ma paroisse. J'espère néanmoins recevoir le mois prochain quelque chose comme 40 livres (une livre vaut 24 francs). On m'a dit que bien que je n'aie fait aucune demande, aucune démarche, le Parlement m'a alloué un cadeau de 25 livres. Ma paroisse se recrute dans la classe des ouvriers pauvres de Saint-André et des environs.

(Thibaudier à Querbes, Saint-André-d'Argenteuil, 14 juin 1853)

«C'est un beau pays...»

Le P. Champagneur fait la visite de Saint-André-d'Argenteuil (1853).

Du Côteau [Saint-Louis], je me suis dirigé vers S^t. André. Les chars du railroad du chemin de fer de Montréal à Lachine m'ont transporté dans quinze minutes dans cette dernière petite ville éloignée de trois lieues vers le sud. De là un superbe Stymbot [steamboat] m'a promené sur les eaux limpides de l'Ottawa, où les rivages de cette belle rivière nous offraient, en fuyant derrière nous, les plus beaux sites et les plus beaux paysages; mais ce qui me réjouissait le plus, c'était la rencontre de petites îles couvertes de bois à haute fûtée avec des petites baraques solitaires, ou bien des lacs qui laissaient un

libre cours à la rivière sans mêler leurs eaux aux siennes. Ce fut donc avec une espèce d'enchantement que je descendis à S^t. André qui se trouve sur la rive gauche de l'Ottawa. C'est un beau pays, un sol fertile avec de petites montagnes couvertes de bois franc, bois dur. Le chêne y est commun.

La maison des Clercs qui est tout près de l'église, et qui sert de presbytère et d'école est très vaste et bien propre. Cet établissement va très bien. M^r. Fayard⁶, qui est toujours avec M^r. Thibaudier, paraît aller un peu mieux, on a quelque espoir qu'il ira encore loin; pour en guérir, le médecin ne le croit pas. Il est bien soigné, il y a deux dames dans cette maison, deux servantes qui ont bien soin de lui, et M^r. Thibaudier ne le laisse manquer de rien. Parfois, il s'ennuie, ne pouvant pas travailler. Il visite cependant de temps en temps les classes et donne de bons conseils aux professeurs qui sont au nombre de 3: M^r. Bonin, religieux profès; M. Macnemi, Irlandais américain à qui on fait une classe de latin, on l'entretient et il est chargé d'une classe anglaise; M^r. Price, ancien écolier du Collège Joliette, indécis sur sa vocation; il a demandé à être employé dans une de nos maisons et je l'ai envoyé à S^t. André, il a été toujours un modèle, il fait admirablement bien la classe et dirige bien les enfants. Cet établissement va bien et on fait un grand bien, vu que la portion catholique se trouve au milieu des Protestants qui la dominant en nombre, par la richesse, et une certaine autorité puisque les Catholiques sont des ouvriers ou journaliers ou domestiques, à l'exception de quelques familles que Dieu a eu soin de mettre dans cette localité pour protéger leurs frères. Ayant été nous promener avec M^r. Thibaudier dans le village qui se trouve un peu éloigné de l'église, on a rencontré ou vu 6 ou 7 églises protestantes appartenant à diverses sectes, ce qui fait pitié et vous serre le coeur.

(Champagneur à Querbes, 4 octobre 1853)

LE COTEAU SAINT-LOUIS, MONTRÉAL, EN 1853

Je viens de terminer ma tournée dans nos établissements (ma visite pastorale). J'ai commencé par le Côteau St. Louis, ancienne résidence de Mr. Lagorce⁷. Il est chargé de cette déserte qui peut lui rapporter une centaine de louis. Ce village et les diverses localités qui l'entourent appartiennent à la paroisse de Montréal, desservie par les Sulpiciens qui ne veulent pas déroger de leur monopole, même à l'égard de l'église épiscopale.

Le dit Côteau se trouve à trois milles du centre de Montréal; il est aride et exposé aux quatre vents, ce qui n'est pas peu de chose lorsque les poudreries du nord viennent inonder pendant l'hiver, maisons, côteaux, vallées et plaines où elles jouent avec tant de force qu'elles jettent le voyageur dans l'épouvante. Or c'est là qu'est juché l'établissement des sourds-muets; l'avantage qu'il y a, c'est qu'il est bâti, quant au physique, sur le roc et le roc le plus dur; puisse cette admirable oeuvre des muets reposer sur une base aussi solide. Nous nous sommes chargés des deux écoles (anglaise et française) de cette localité, moyennant une somme de 85 louis. Mr. Thériault est pour le français, Mr. Bélanger⁸ pour l'anglais et Mr. Rowan pour les muets. Ce dernier, quoique Irlandais, a embrassé l'enseignement des muets vu qu'il est très faible de santé et qu'il ne peut pas faire une classe sans tomber malade. Les sujets de cet établissement sont mal nourris et se plaignent de Mr. Lagorce, trouvant qu'il est bien mesquin en toutes choses. Je l'en ai averti, je ne sais pas comment cela ira.

(Champagneur à Querbes, 4 octobre 1853)

«LES SOLITAIRES DE SAINT-VIATEUR» À SAINT-CÔME

Dès 1856, le P. Champagneur avait songé à fonder un établissement de viateurs «trappistes» (cf. supra, p. 142). Il réalisa son projet à Saint-Côme (Lac des Baies) en 1862, mais il n'avait pas prévu les conflits de juridiction.

J'ai l'honneur d'accuser la réception de la lettre que Votre Grandeur a bien voulu m'adresser.

Il y a 8 jours que j'ai écrit à M. le Curé de St. Alphonse⁹ pour lui faire connaître le but que s'était proposé la communauté en prenant quelques lots de terrain sur les bords du lac des Baies.

Je lui ai dit que notre intention avait toujours été d'y bâtir une maison religieuse pour les frères qui ne pouvaient pas se livrer à l'enseignement et pour les jeunes gens sans instruction qui cependant désiraient se faire religieux; que ces maisons devaient être à une certaine distance des villes et des villages et posséder un vaste terrain; que bien loin d'avoir l'idée de demander à Votre Grandeur la desserte de cette contrée, nous avions choisi les bords du lac pour être mieux dans la solitude; de vouloir bien détromper les habitants qui nous supposeraient d'autres intentions. Il va sans dire, Monseigneur, que si nous nous proposons de bâtir là une maison religieuse pour les travaux manuels, ce ne sera toujours que d'après votre consentement¹⁰.

(Champagneur à Bourget, 5 mars 1863)

LA MISSION DE VICTORIA (1858)

En direction de Vancouver

Monseigneur de Montréal veut que nous donnions des frères à Monseigneur Demers¹¹, évêque de l'île de Vancouver, dans le grand Océan, au-delà des montagnes Rocheuses qui parcourent l'Amérique du Nord. Comme on n'a pas pu et on ne peut pas demander et attendre votre consentement, Monseigneur Bourget nous a dit qu'on pouvait s'en rapporter à lui. Vancouver est une île de sauvages. Monseigneur Demers, qui est de Québec, (Bas-Canada), travaille depuis dix ans à civiliser ces pauvres infortunés. Il emmène du Canada quatre soeurs de Ste Anne et trois Clercs de St. Viateur. Ce sont les premières religieuses et premiers religieux qui mettront le pied sur cette terre sauvage. On n'a pas osé refuser à notre Évêque des frères pour cette mission, pensant que vous seriez heureux en apprenant que vos enfants se répandent jusque dans les contrées les plus reculées. Quoique Vancouver se trouve sur les côtes occidentales de l'Amérique du Nord et à peu près sur le même degré de latitude, c'est une des missions les plus éloignée du Canada. Ils sont obligés de passer par l'isthme de Panama traversé aujourd'hui par un chemin de fer. Nos frères doivent partir vers le commencement du mois d'Avril, ils seront partis quand vous recevrez ma lettre. Ce sont: M^r. Joseph Michaud, de S^{te} Anne district de Québec, né le premier avril 1822, il est tonsuré, il a fait toutes ses études: physicien, mécanicien, dessinateur, astronome, chimiste, tourneur, ébéniste, sculpteur sur bois, architecte, etc. et par-dessus tout cela, d'une rare vertu. C'est une grande perte pour la Communauté en Canada, mais c'est l'homme qu'il faut pour cette mission, c'est pour apprendre aux sauvages les arts et métiers. Il sera fait prêtre. Il a fait presque tous les instruments de physique, de mécanique du cabinet de physique du Collège Joliette et laisse pour souvenir en Canada une belle orgue dans l'Église de l'Industrie et le Collège de Rigaud, dont il a tiré les plans et dirigé les ouvrages. Le frère Louis Paul, musicien, lui a aidé

pour l'orgue; 2° M^r. Gédéon Thibaudeau, de S^t. Jacques, district de Montréal, âgé de 21 ans, il est entré en communauté le premier novembre 1854 et a fait ses premiers voeux le 5 septembre 1856. Il est fils d'un cultivateur, il a une certaine instruction française et anglaise, il est destiné principalement pour la culture; 3° M^r. Ludger Goyet, né le 5 avril 1830, de Lavaltrie, district de Montréal. Il est entré au Collège Joliette d'abord pour se préparer pour entrer au Noviciat où il a été reçu le 5 Novembre 1858; il était entré au collège le 1 [er] février 1857 dans l'espoir qu'il serait reçu dans la communauté. C'est un jeune homme très vertueux qui a été élevé à la campagne et qui a toujours eu l'idée des Missions. Il est pour le temporel, il sait faire la cuisine, les lavages, la couture aussi en cas de besoin; un caractère pacifique, prudent, un jugement sain, une piété éclairée. Quant à M^r. Thibaudeau, il a été élevé à la campagne, bonnes qualités, mais vif, prudent, fin et rusé, sachant prudemment se tirer d'un mauvais pas où sa vivacité l'aura mis. Quant à M. Michaud, caractère pacifique, mais ferme, persévérant dans ce qu'il entreprend, le but de ses actions, c'est la volonté de Dieu.

Un mot sur la mission. Quoiqu'il y ait dix ans que Monseigneur Demers soit à Vancouver, il n'a encore ni église, ni Évêché, ni maison de couvent, ni maison pour les frères; il s'est logé, comme il a pu, dans des petites maisons ou baraques qu'il a trouvées à acheter. Il a du terrain qu'il veut faire cultiver. M^r. Michaud va être l'architecte, M^r. Thibaudeau, le cultivateur, M^r. Goyet, le cuisinier. Probablement il commenceront à faire travailler les sauvages et plus tard, ils ouvriront une école ou bien ils les instruiront tout en les faisant travailler. Les soeurs sont pour les sauvagesses. Il y a cependant à Vancouver certaines familles canadiennes, anglaises et américaines. C'est un pays très peu commerçant encore.

(Champagneur à Querbes, mars
1858)

Un nouvel Eldorado

Nous sommes partis de San Francisco le 27 mai sur le Pacifique, steamer américain, transportant des mineurs pour la rivière Frazer. Nous étions environ 800 passagers. Ce vaisseau est assez bon; mais il va bien lentement; il a fallu huit jours pour faire le trajet; il faut vous dire que nous avons été nous promener dans la rivière Columbia jusqu'à Portland, environ 40 lieues de son embouchure. De plus, on nous a fait passer notre fort pour nous conduire à Bellingham qui se trouve à 20 lieues de Victoria. C'est dans cette baie que j'ai vu les premiers sauvages; à ma grande surprise, je les ai trouvés assez gentils. Le 7 de juin, lorsque je me suis vu devant le port Victoria, quelle joie! Que j'ai remercié Dieu, avec quelle ferveur, de nous avoir accordé un voyage si heureux.

En ce moment je puis vous assurer qu'il y a plus de 12,000 personnes à Victoria. On construit un grand nombre de magasins afin de pourvoir le nécessaire aux pauvres mineurs. Les mines qui font tant de bruit dans tout le monde sont, à 35 lieues du fort sur la rivière Frazer et dans des places bien dangereuses. L'empressement est si grand, que l'on craint beaucoup la famine et les maux qui en sont les suites. Pour nous, M. Thibaudeau et moi, notre occupation en ce moment est de bâtir une nouvelle église.

(Joseph Michaud à Champagneur,
Victoria, Vancouver Island, 25 juillet 1858)

Des commencements humbles

La continuation de notre voyage a très bien été. Nous arrivâmes à Victoria au bout de 8 jours. J'ai trouvé le fort très grand; mais il n'y a pas encore de beaux monuments. La maison de l'évêque est assez belle, je crois que c'est la plus jolie; il y a une petite chapelle qui contient à peu près 150 personnes, une belle parure, un harmonium avec un mécanisme renfermé dans une boîte oblongue qui se place sur l'étendue du clavier

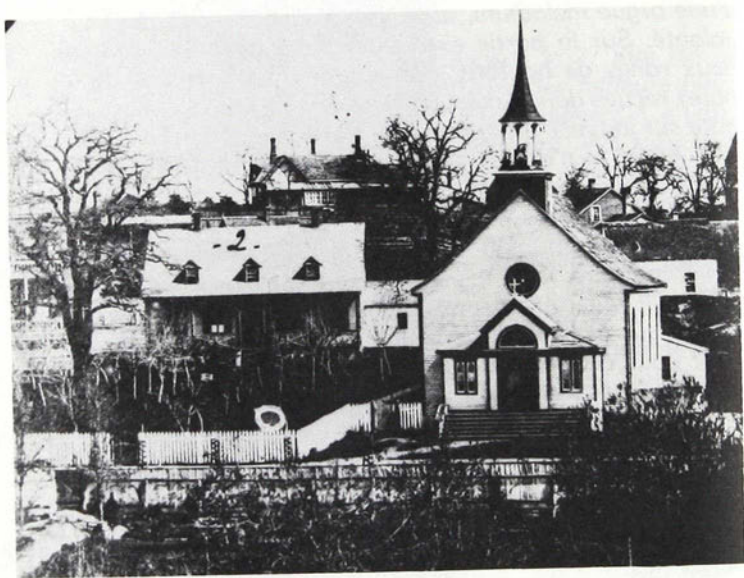
d'une orgue melodium, ou orgue quelconque, et peut s'ôter à volonté. Sur la partie extérieure de cette boîte, sont placés deux rangs de boutons, ces boutons représentent toutes les notes reçues dans l'exécution des chants liturgiques, et chaque note sur laquelle on appuie, fait parler un accord complet. Par ce moyen, je n'ai pas de difficulté à m'accompagner dans le chant du dimanche.

Nous sommes maintenant à construire une église... Nous faisons la communion tous les dimanches. Tout va bien, mon Révérend Père, je ne m'ennuie pas et d'ailleurs je n'en ai pas le temps. Il fait toujours un très beau temps, quoique un peu chaud sur le haut du jour, mais les nuits sont très fraîches, c'est pour cela qu'on dort si bien. J'ai vu le père de M. Langlais, il pense s'établir à Victoria. L'Évêque a une ferme à peu près à un mille et demi de sa demeure, bien bâtie de maison et de grange; la terre est à peu près toute faite. Il y a apparence d'une assez bonne récolte pour cette année; mais c'est mal entretenu. C'est pour cela que l'Évêque demande un Clerc qui puisse y veiller et un autre qui puisse faire la cuisine pour six personnes.

(G. Thibaudeau à Champagneur,
Victoria, 25 juillet 1858)

La première église de Victoria (1858)

Quoique je n'aie rien de bien important à vous communiquer, cependant trouvant une si belle occasion, je ne puis la laisser passer, il me semble, sans manquer à notre devoir. M. Michaud est bien excusable en ne vous écrivant pas cette fois, parce qu'il est dans l'ouvrage par-dessus la tête, il n'arrête du matin au soir; moi, je me repose un peu dans ce moment-ci, afin de laisser guérir une petite écrasure que je me suis faite au pied en chariant les gros morceaux de bois de la chapelle; nous la mettrons debout lundi; elle a 75 pieds de long, 35 de large et 20 de haut. Elle ne serait pas assez grande pour contenir les deux ou trois mille catholiques qu'il y a encore à



Évêché et cathédrale Saint-André,
Victoria, Colombie-Britannique, en 1858
premier évêque: M^{gr} Modeste Demers.
La première cathédrale de Victoria (23 x 11 m) fut construite en 1858
par le P. Joseph Michaud, c.s.v., architecte.
Photo: archives des C.S.V. de Joliette.

Victoria; mais il y en a si peu de Canadiens, en comparaison des autres nations qui pratiquent leur religion et beaucoup s'en retournent à Californie parce que les mines de Vancouver ne sont pas aussi bonnes qu'on se l'était imaginé.

(G. Thibaudeau à Champagneur,
Victoria, 9 octobre 1858)

M. Joseph Michaud, directeur de la mission de Vancouver. a été fait prêtre le 25 mars, il a été toujours bon religieux, il sera certainement bon prêtre et bon religieux. Les affaires de cette mission vont lentement, les épreuves et les croix ne manquent pas à ces pauvres missionnaires.

(Champagneur à Favre, 18 mai
1860)

VERS «LES ILLINOIS» (1866)

Je viens de recevoir une lettre de la mission des Illinois¹², c'est M. Lamarche qui m'a écrit. Il me dit qu'ils ont fait un bon et beau voyage en passant par les lacs. Ils ont eu lieu à admirer de belles villes, de belles places et de beaux paysages. Mais ce qui les a le plus impressionnés, c'est le lac Ontario qui a environ 20 lieues de large. Ils l'ont traversé par un beau jour; vers le soleil couchant en n'apercevant que le ciel et l'eau, ils se sont sentis pénétrés de sentiments les plus religieux et se sont laissés aller à des louanges d'admiration et d'adoration.

Arrivés à Bourbonnais ils ont trouvé un beau pays et se sont préparés pour la rentrée du pensionnat, qui a eu lieu le trois du courant avec 40 pensionnaires et dans quelques jours leur maison sera pleine.

(Champagneur à Champoux, 3 septembre 1866)

NOTES

1. Le curé Régis Gagnon (1793-1875); il fut curé de Berthier de 1835 à 1874 (Jean-Batiste-Arthur Allaire, *Le clergé canadien-français*, I, p. 222).

2. L'académie de Berthier existait au moins dès 1838 (lettre du curé Gagnon à l'évêque de Montréal, 18 août 1838, citée dans *La vie Berthelaise*, vol. 8, n° spécial, Noël 1981, p. 7).

3. Vincent Piette-Tremble (1834-1859); il mourut à 25 ans; ce fut le premier décès chez les viateurs canadiens.

4. Certains demandaient «qu'on enseignât le latin dans leur académie et, pour ce, leur donner un ecclésiastique qui serait directeur des frères, changerait leur académie en collège, donnerait à leur maison le relief qu'elle n'a point avec les frères, parce que, disent-ils, ils n'ont point la science ni la capacité qu'ils devraient avoir» (Curé Gagnon à M^{gr} Bourget, juillet 1851, cité dans *La vie Berthelaise*, Noël 1981, p. 9).

5. Traduction de l'original anglais.

6. Augustin Fayard était poitrinaire; il mourra l'année suivante, en 1854, à 33 ans.

7. Charles-Irénée Lagorce (1813-1864) est le fondateur de l'Institution des sourds-muets de Montréal (1850). Pour assurer l'avenir de son oeuvre, il avait fait appel aux Clercs de Saint-Viateur en 1851 et il entra lui-même dans cette congrégation en 1852. À cause de sa mauvaise santé, il dut abandonner son oeuvre et il passa au clergé séculier en 1856 (Andrée Désilets, DBC IX, p. 498-499).

8. Le futur P. Alfred Bélanger (1835-1910) s'identifiera avec l'oeuvre des sourds-muets, qu'il dirigera de 1863 à 1883 et de 1895 à 1900.

9. L'abbé Théophile-Stanislas Provost (1835-1904) fut curé de Saint-Alphonse de 1860 à 1864 (Jean-Baptiste-Arthur Allaire, *Le clergé canadien-français*, I, p. 455).

10. Le 26 mars 1863, M^{gr} Bourget répondit au P. Champagneur: «Je suis content du but que vous vous proposez en défrichant les nouvelles terres que vous venez d'acquérir sur les bords du lac des Baies. Ce que vous venez d'écrire au curé de Saint-Alphonse fera taire toutes les rumeurs.» (cité dans Antoine Bernard, *Les C.S.V....* I, p. 272-273). L'expérience agricole du P. Champagneur se termina en 1868 à la suite de l'érection de la paroisse de Saint-Côme.

11. M^{gr} Modeste Demers (1809-1871) premier évêque de Victoria (Colombie-Britannique).

12. La mission des Illinois était composée du P. Pierre Beaudoin et des frères Augustin Martel et Jean-Baptiste Bernard. À l'invitation de l'évêque de Chicago, ils s'étaient installés en 1865 à Bourbonnais, Illinois, pour travailler auprès des Canadiens et combattre l'influence de Chiniquy.

CHAPITRE VII

**L'ART ÉPISTOLAIRE DU XIX^e SIÈCLE:
LA RELATION DE VOYAGE**

Pour illustrer le style épistolaire de l'époque, voici deux lettres intégrales qui relatent le voyage des trois fondateurs, du Havre au Canada. Partis de Vourles le 20 avril, ils étaient à Paris le 21 au soir. Après quelques jours à Paris, ils arrivèrent au Havre le 28 avril 1847.

AU HAVRE, EN ATTENDANT L'EMBARQUEMENT POUR LE CANADA

Le Hâvre, le 29 avril 1847

Mon très cher et très révérend Père,

Nous sommes au Hâvre depuis le 28 matin et nous serions déjà partis si les vents ne nous étaient contraires, et nous ne savons pas encore quand nous pourrons partir, car le vent d'ouest est très-fort et s'oppose entièrement à notre départ. Nous partirons par le Hâvre, beau bâtiment anglais à trois mats. Nous avons été plusieurs fois à bord et nos effet[s] sont embarqués. Ce navire est de toute beauté. Il y a des salles qui brillent, de tous côtés. Les cabines sont très belles. La nôtre, qui contient trois lits, se trouve près du grand mât. Elles se ferment à clef. Nous ne pouvons pas mieux être sous

le rapport du logement; nous pourrons très-bien travailler et faire nos exercices dans notre charmante cellule. Sous le rapport de la nourriture, nous serons aussi très-bien puisque nous mangerons avec le capitaine. Monseigneur a voulu que tous les religieux et religieuses qui se sont unis sous sa conduite fussent aux premières places. Nous sommes environ 40 religieux ou religieuses de différents ordres. Je crois que le prix de la traversée est de 500 f. Je pense que Monseigneur ne paye pas pour tous ces passages.

Quoique nous ayons vu la mer un peu en fureur, nous avons toujours bon courage. Mr. Fayard n'a plus fait la grimace. Il est bien content, et bien résigné à subir le sort que la providence nous réserve. Nous nous embarquerons avec la plus grande confiance, parce que nous sommes bien persuadés qu'il ne nous arrivera que ce que Dieu voudra, par conséquent, que nous soyons engloutis dans le grand océan ou que nous mourrions dans le Canada, peu nous importe, pourvu que la volonté du Ciel s'accomplisse; et Dieu ne commande-t-il pas, comme il lui plaît à cet élément inconstant auquel nous allons nous livrer pour quelques jours? Et ensuite, Marie ne nous protégera-t-elle pas pendant son beau mois, pendant ce mois de Mai où elle est si magnifiquement et si pieusement honorée dans toutes les parties du monde chrétien? Nous aussi, nous l'honorerons et nous chanterons ses louanges, au milieu de l'océan, car Monseigneur a fait dresser un Autel portatif qu'il a, dans une salle où on dira la messe toutes les fois que le temps le permettra, et où on fera les exercices du mois de Mai. Comme nos pensées vont se tourner vers le Ciel, comme nos coeurs vont s'élever vers celui qui tient sous ses lois l'immensité des cieux et la vaste étendue des mers, comme notre affection pour la patronne des Matelots va augmenter! Cependant, nous nous recommandons à vos prières et à celles de nos bons et chers confrères. Que ces bons novices à qui j'ai fait la classe ne nous oublient pas, dans leurs exercices.

On vient de nous annoncer que nous partirons demain à 10 [heures] du matin. Cette nouvelle nous fait plaisir; mais je

ne pourrais cependant vous dépeindre une certaine impression qu'elle fait sur nous. En nous voyant sur le point de quitter notre belle France, notre belle patrie, il n'est pas étonnant que nous éprouvions quelques petites émotions qui, du reste, ne nous attristent point et ne nous abattent pas du tout.

En nous recommandant de nouveau à vos prières, nous vous prions d'agréer l'assurance de la plus grande soumission de ceux qui se trouvent heureux d'être, notre très cher révérend Père, du nombre de vos dévoués,

Champagneur

P.S. Si cette lettre vous parvient telle quelle, ce sera une preuve que nous serons partis le [?], car les lettres des passagers sont remises à une personne qui ne les porte à la poste qu'après que le vaisseau est parti.

(Champagneur à Querbes, Le Havre, 29 avril 1847)

DU HAVRE À MONTRÉAL

Cette lettre, écrite en quatre jets, a été postée à l'arrivée à Montréal. Nous avons inséré quelques sous-titres pour en faciliter la lecture.

De l'Océan Atlantique, le 17 mai 1847

Notre très cher et très révérend Père

Pensant qu'en arrivant à New York nous n'aurions pas le temps de vous écrire, nous avons commencé à le faire pendant notre traversée, ce qui explique l'étrange date de la présente.

Comme nous vous l'avons déjà marqué dans notre dernière lettre, nous nous sommes embarqués le 30 avril à 10 heures du matin, quoique le vent soufflât encore avec force et

qu'il nous fût entièrement contraire. Ce n'a été qu'à l'aide d'un bateau à vapeur que notre navire a pu être retiré du port et lancé en pleine mer. Il a cotoyé la France en parcourant une ligne brisée dont les zigzag[s] allaient nord-ouest et sud-ouest. Le premier soir de notre navigation, avant de quitter le pont et de descendre dans notre cabine, nous avons jeté un dernier regard sur les côtes de la France que nous apercevions encore et que nous espérions revoir le lendemain. Néanmoins, nous avons dit un bien sensible adieu à cette chère contrée qui renferme dans son sein tout ce que nous avons de plus cher ici-bas.

Quitter sa patrie!

Quoique nous fussions déjà bien loin dans la Manche, nos pensées et nos coeurs se trouvaient encore dans la paisible retraite de Vourles, au milieu de nos bons pères et de nos chers confrères, car nous emportons leur souvenir au-delà des mers. Nos esprits se sont aussi reportés dans nos foyers paternels, car il y a là encore de bien doux souvenirs.

Le lendemain, nous sommes remontés sur le pont où nous avons cherché, mais en vain, à découvrir les côtes de notre chère patrie, de notre belle France. Oh! oui, de notre chère et belle France! Laissez-nous redire encore ce mot! Il charme nos coeurs et les fait tressaillir de joie. Mais ce beau pays a sans doute disparu pour toujours à nos yeux. Je ne saurais vous exprimer les sentiments que nous avons éprouvés en ce moment. Je vous dirai seulement qu'ils nous ont fait comprendre combien l'amour de la patrie est naturel et grand dans l'homme. Oui, l'homme est naturellement porté à chérir les lieux qui l'ont vu naître, et il ne faut pas s'étonner si l'habitant des montagnes, après avoir gagné quelque argent, quitte les plus beaux pays pour rejoindre le rocher où se trouve la pauvre chaumière qui lui a donné le jour.

Mais bref sur une telle matière; vous finirez pas croire que le souvenir et les regrets de la patrie nous suivent en croupe et

que nous ne rêvons que pays et que parents. Non, ceci n'a pas lieu, nous sommes même étonnés de nous trouver si détachés, si contents et si joyeux. Mais il faut bien savoir que nous ne nous sommes pas, comme on dit, embarqués sans biscuits.

Avant de quitter le rivage français et de poser le pied sur notre paquebot, nous avons fait à Dieu un entier sacrifice de nous-mêmes et de tout ce qui nous est le plus cher. Nous avons bien considéré que ce n'est que dans le séjour des bienheureux que se trouve notre véritable patrie, et que ce qu'on nomme ainsi dans ce monde n'est qu'un court pèlerinage, si bien figuré par la courte navigation que nous faisons actuellement; car ce navire que je vois lutter contre les flots, et qui, grâce à son gouvernail, brave leur fureur, triomphe de leurs assauts et évite toutes sortes d'écueils, me représente le Chrétien en butte aux passions, aux préjugés et aux séductions d'un monde pervers. Si, comme ce frêle navire, il n'est conduit par la main d'un habile pilote, il fera infailliblement naufrage. Mais grâce à Dieu! ce pilote ne lui manque pas: c'est la religion, et pour nous religieux, c'est notre règle. Si nous lui sommes fidèles, elle nous conduira au port du salut. Mais revenons, car je crains d'abuser de votre patience par mes réflexions trop longues sans doute.

Depuis notre départ du Hâvre, nous avons eu toujours bon vent à l'exception de deux jours de calme; il est vrai qu'il nous a été contraire vers le commencement de notre navigation, ce qui nous a fait rester environ 3 jours sur la Manche, où nous avons éprouvé deux bourrasques qui ont commencé à nous familiariser avec la vie périlleuse du navigateur, et a augmenté le mal de mer dans la plus grande partie des passagers. De nous trois il n'y a eu que notre cher confrère Fayard qui ait payé un tribut à la Manche et à l'Océan aussi. Maintenant il va bien et se porte mieux que nous. Quoique nous n'ayons pas eu ces fréquents vomissements qu'occasionne cette ennuyeuse maladie, nous avons été très fatigués et maladifs. Aussi nous désirons beaucoup de pouvoir bientôt

mettre pied à terre sur les côtes éloignées du nouveau continent, pour goûter ce délassément qu'on éprouve après une longue et fatigante navigation.

Beauté terrifiante de la mer

Quoique nous n'ayons pas eu de tempêtes, nous avons été cependant violemment balottés et nous avons essuyé d'assez fréquentes bourrasques qui dans le commencement nous ont bien effrayés. Le bruit des vagues, le ronflement du vent dans les cordages et les voiles, et les violentes secousses du navire nous jetaient dans l'épouvante. Mais enfin nous avons fini par nous habituer à tous ces différents assauts et à tous les caprices de la mer. Qu'il est beau, mais épouvantable, le spectacle de l'Océan, quand il est violemment agité. Les vagues en se rencontrant et en se heurtant s'élèvent avec violence, comme si elles voulaient s'élancer dans les airs, puis retombant sur elles-mêmes, elles s'engloutissent dans le sein de l'Océan qui en s'ouvrant, laisse entrevoir au spectacle la profondeur de ses abîmes. Elles viennent aussi se briser avec fracas contre le navire, et roulent sur ses flancs, ou bien elles sont rejetées au loin, et alors elles retombent en gerbes ou en cascades. C'est dans ce tumulte des flots qu'on aperçoit le plus beau phénomène de la mer, lorsque les voiles de la nuit couvrent sa surface. Du sein de l'onde salée qui se brise, on voit sortir une lumière brillante qui la modifie selon la forme des flots. Ainsi, ce sont tantôt des gerbes lumineuses, tantôt un sillon ou bien des points lumineux qui brillent comme des diamants, ou des étincelles de feux qui jaillissent du sein des eaux, rien de plus beau enfin que la phosphorescence de la mer. Ajoutez à ceci la voûte céleste bien azurée, et vous aurez un de ces beaux tableaux qui se reproduisent souvent sur le vaste Océan et qui élèvent si puissamment l'âme vers le ciel pour admirer la puissance et la grandeur du Créateur. Mais ce qui porte l'épouvante dans l'âme, c'est le frémissement du vent, ce sont les violentes secousses de ce frêle vaisseau qui n'est qu'un atôme en comparaison de l'immensité de l'Océan.

On est étonné que l'homme ait osé avec un si faible appui confier son salut à l'élément le plus inconstant.

Que de fois n'ai-je pas craint que notre paquebot n'allât visiter les sombres demeures des monstres marins. Il s'élève souvent à une grande hauteur et retombe ensuite comme s'il voulait plonger au fond de la mer, il se relève encore avec plus de force et se précipite aussitôt avec violence contre les vagues, quelquefois en s'inclinant à moitié, comme s'il voulait les recevoir dans son intérieur. Enfin il revient doucement dans sa position naturelle, et semble hésiter un moment s'il doit ou non avancer, lorsqu'il glisse tout d'un coup sur les flots avec la plus grande rapidité, laissant loin derrière lui un vaste sillon d'écume, jusqu'à ce qu'il recommence de nouveau ses chutes et ses violentes secousses.

Dans ces effrayantes luttes et ces périlleux assauts, on élève aussi son âme vers le ciel pour implorer sa miséricorde, sans oublier Marie, cette étoile de la mer toujours brillante, même dans les plus grandes tempêtes. Hélas! Qu'ils sont à plaindre ceux qui ne savent pas mettre leur confiance en Dieu et qui ne recourent pas dans ces circonstances à la protectrice des matelots. Cependant nos marins ne la prient pas car ils sont protestants.

Aussi pour la dédommager de leur indifférence, nous redoublons de zèle, et tous les jours, au soleil couchant, nous faisons retentir le bâtiment de ses louanges.

Les passagers

Avant de vous parler des autres services que nous faisons et de notre manière de vivre sur la mer, il [est] bon que je vous dise un mot des passagers avec qui nous avons des relations. Dans le compartiment, où nous sommes, qui se compose de deux belles salles environnées de belles cabines, il se trouve 18 religieux, 9 religieuses et 10 personnes du monde. Celles-ci payent 600 francs pour la traversée, tandis que nous ne donnons que 500 francs. Dans l'entre-pont il y a 280 Allemands dont 40 seulement sont Catholiques, le reste est protestant. Le

prix de leur traversée est de 100 francs par personne. On leur fournit le bois et l'eau.

Dans une des salles que nous habitons on a dressé l'autel portatif de Monseigneur, où l'on a presque tous les jours célébré plusieurs fois les saints mystères. Comme il y a trois prêtres avec nous, il s'ensuit que quelquefois nous assistons jusqu'à quatre messes. Tous les dimanches nous allons chez les Allemands pour leur dire une messe et vêpres. Dans ces divers offices, nous ne sommes point troublés. Seulement après notre départ, les protestants, à notre imitation, chantent des psaumes à leur manière. Au reste, on est bien libre de faire ce qu'on veut dans les bâtiments qui font le service du Hâvre à New York. Les religieux peuvent garder leurs costumes sans crainte d'être insultés et faire des lectures sur le pont sans s'attirer des railleries. Le capitaine de notre paquebot, quoique protestant, dit à Monseigneur qu'on pourrait faire les exercices de piété qu'on désirerait. Aussi nous n'avons pas manqué de nous mettre bien à notre aise de ce côté là. D'abord nous nous sommes tous considérés comme ne faisant qu'une seule communauté. Cependant nous faisons en particulier certains exercices que nos règles ne nous permettent pas de faire en public. Le lever et le coucher ne sont point déterminés. Le matin vers les 6 heures nous assistons aux messes, nous déjeûnons ensuite à 9 heures, nous dînons à 3 heures après midi, et nous collationnons à 7. Un moment après on fait le mois de Marie qui dure assez longtemps.

Monseigneur Bourget

C'est en ce moment que nous faisons retentir le vaisseau de nos chants. Monseigneur préside tous ces exercices. Il est d'une simplicité admirable, il nous édifie tous par sa piété et par ses rares vertus. Il dort peu, travaille beaucoup, prie de même et s'adonne à de longues méditations: en un mot, c'est un saint. Il est bon religieux, je puis vous le promettre. Il nous fait une classe d'Anglais tous les jours; lui-même n'étant pas, à ce qu'il paraît bien versé dans cette langue, prend des leçons

d'une jeune religieuse américaine qui est de l'ordre du Sacré-Coeur de Paris. Quand il reçoit sa leçon il y a toujours plusieurs soeurs, il quitte son bonnet et prend la leçon comme un petit enfant.

La traversée

Notre vaisseau est un bon voilier, il dépasse tous les navires que nous rencontrons. Aujourd'hui il fait quatre lieues à l'heure. Si le vent d'est continue à souffler ainsi, on espère arriver vendredi à New York. Le 16 du courant nous avons franchi les bancs de Terre-Neuve. C'est l'endroit le plus dangereux dans cette saison à cause des glaces qui se détachent de la mer glaciale et qui s'avancent vers le sud; on les découvre au moyen de certains brouillards dont elles sont couvertes. Elles emmènent aussi le froid car plus nous avançons, plus nous sentons que l'air est vif. Nous sommes obligés de prendre nos manteaux pour aller nous promener sur le pont. C'est peut-être aussi le climat du Canada qui commence à se faire sentir, ses [se]cousses ne sont pas des plus douces. Je suis obligé d'interrompre ma lettre, vu que je suis furieusement baloté en ce moment: mon griffonnage finirait par devenir illisible.

(Le 20 du courant) Le 17 au soir nous avons éprouvé une forte tourmente qui a duré jusqu'à 3 heures après minuit; mais comme nous sommes maintenant habitués à être bouleversés et bousculés, nous n'y avons pas fait attention. Nous étions même contents, parce que nous goûtions bien et que nous entendions les chansons que les matelots chantent pour s'exciter à la manoeuvre. Ce qui nous a le plus attristés, c'est qu'à tout ce bouleversement de tous les éléments a suivi le plus grand calme qui a duré tout un jour. Nous n'apercevons pas encore les côtes de notre désirée Amérique. Nous ne savons pas encore quand nous arriverons.

Impressions de New York

(New York, le 23 mai 1847) Nous avons enfin touché le rivage de cette terre étrangère où dorénavant nous devons

fixer notre demeure. Nous avons aperçu les côtes de l'Amérique le 22 vers midi et nous sommes entrés dans le port à 7 heures du soir (il était alors minuit en France). New York se dessine sur un beau plan à la rive gauche de l'Hudson et à l'embouchure de ce grand fleuve. En arrivant on aperçoit dans le port une forêt de mâts au haut desquels flottent les drapeaux de différentes nations. Une ligne de magnifiques bateaux à vapeur attirent aussi les regards des étrangers. Ces belles maisons ambulantes sillonnent continuellement le fleuve. On contemple aussi avec joie les flèches des églises qui dominent sur les maisons et qui sont en grand nombre; mais cette joie est de courte durée car la pensée que presque toutes ces églises appartiennent aux protestants navre le coeur de douleur. Un sentiment de tristesse s'empare de soi en voyant que les plus beaux monuments sont érigés à l'erreur. On désirerait pouvoir ramener à la vérité au prix de mille fois sa vie, tant d'âmes enrôlées sous les drapeaux de ce misérable protestantisme. Il est certain que dans le principe, ces pauvres Américains étaient à la bonne foi, puisque beaucoup embrassent le christianisme.

Le jour de la Pentecôte¹, nous entendions de tous côtés de la ville de belle sonneries des temples des protestants, tandis que les cloches des églises catholiques étaient muettes. On n'a pas encore osé mettre des cloches à ces modestes temples à la vérité. Les Jésuites seuls ont commencé de s'en servir dans un vaste établissement qu'ils ont à quelque distance de la ville. Les catholiques les imiteront bientôt.

Sur une population de 400 mille habitants, 120 mille sont catholiques; mais notre religion fait de rapides progrès. Dans le commencement, les vrais fidèles de Jésus-Christ se réunissaient dans une chambre pour y célébrer la sainte messe; maintenant ils ont un certain nombre d'églises dans New York.

Nous avons passé le jour de la Pentecôte dans cette ville. Le dimanche y est fidèlement observé: tous les magasins sont fermés, personne ne travaille, les auberges sont même désertes

pendant les offices. Les protestants l'observent aussi fidèlement que les catholiques; ils appartiennent à un grand nombre de sectes.

New York est une belle ville très commerçante. Les villes des États-Unis qui se trouvent sur le bord de la mer ou sur les grands fleuves sont très commerçantes.

Il est arrivé avec nous deux frères de l'École Chrétienne. Il paraît qu'ils veulent s'établir dans cette immense ville. Il y a aussi un couvent du Sacré-Coeur; sur cinq religieuses de cet ordre qui ont fait la traversée avec le Hâvre, deux restent dans ce couvent, les trois autres vont à Montréal où elles ont aussi un établissement. En parcourant la ville et en visitant les églises, nous avons remarqué que les catholiques sont fervents et qu'ils ne sont pas tracassés par les protestants. Comme le nombre de ces premiers augmente tous les jours, il s'ensuit que les églises sont trop petites, de sorte que nous voyions un grand nombre de personnes à genoux jusque dans la rue, devant l'église; riches comme pauvres, le respect humain est banni de ces pieux fidèles.

Notre départ pour Montréal est fixé à demain lundi. Nous ne terminerons pas ici notre lettre, parce que Monseigneur nous a dit que nous arriverions assez tôt pour la faire partir par le prochain courrier d'Europe qui part tous les 15 jours. Elles passent par Boston. Ainsi nous finirons notre lettre à Montréal où nous pourrons vous donner quelques détails du reste de notre voyage.

De New York à Montréal

(Montréal, 27 mai). Nous sommes enfin au comble de notre joie: nous voilà dans notre nouvelle patrie. Dans un pays plein de foi, à ce qu'il paraît. Les protestants y sont très peu nombreux et l'étendard de la croix paraît de toutes parts. Les cloches y ont aussi toute liberté. En traversant les États-Unis, nous avons été un peu déconcertés en ne voyant que protestants et on n'entendait que la langue anglaise. Mais à notre arrivée dans le Canada nous avons été rassurés: nous avons

trouvé une nouvelle France. La langue du pays est le Français; seulement on y enseigne l'anglais qui est nécessaire pour pouvoir faire le moindre commerce.

Nous sommes partis de New York à 7 heures du soir le lundi de la Pentecôte; nous avons pris un bateau à vapeur qui, en remontant le fleuve Hudson, nous a conduit[s] à Troy, à 30 lieues environ de New York. De Troy (Troy est près d'Albany) nous avons pris le canal qui joint le fleuve Hudson au lac Champlain qui est très vaste, sur lequel nous avons vogué avec un beau bateau à vapeur pendant un jour et une nuit; après quoi nous sommes arrivés à un bourg² du Canada où nous avons pris le chemin de fer jusqu'au fleuve St. Laurent que nous avons traversé par un bateau à vapeur. Pendant que nous traversons, les cloches de Montréal étaient en branle. On est venu au devant de Monseigneur. Du fleuve à l'évêché, les rues étaient encombrées de monde. C'est un jour de réjouissance pour les habitants de cette ville, c'était vraiment touchant de voir la foule s'empresse autour de Monseigneur. Il est bien aimé de ses ouailles qui le regardent comme un saint. On dit que c'est en vertu de ses prières et de ses mortifications que le protestantisme disparaît de son diocèse.

L'accueil à Montréal

Nous avons été bien reçus aussi nous autres, à l'Évêché. Les frères du Mans³ sont partis aujourd'hui pour leur destination. Ils vont fonder un établissement à St. Laurent. Nous autres, nous partirons demain pour l'Industrie. Il paraît que notre ordre a beaucoup satisfait tous les prêtres que nous avons vus. «C'est ce qu'il nous fallait», disaient-ils. Le curé⁴ qui est venu chercher les frères du Mans nous a paru un peu trop goûter le costume de ces bons frères: ils ont une vaste redingote qui traîne presque par terre. Dans les États-Unis, on les prenait pour des ministres protestants. Enfin, il paraît que nous étions désirés dans le Canada. Maintenant, il ne nous reste que de satisfaire les désirs de Monseigneur et de ses pieux coadjuteurs par une conduite religieuse, exempte de tout

reproche et embelli[e] de toutes les vertus qui font un véritable religieux, afin de répandre dans notre nouvelle résidence la bonne odeur de la vertu. Pour cela, nous implorons le secours de vos prières, notre très cher révérend père, qui, avec le secours de la grâce nous pourront faire faire peut-être quelque bien dans ce nouveau monde.

Agréez l'affection la plus sincère de vos enfants dévoués,

Champagneur, Fayard, Chrétien

Mille et mille choses amicales à tous nos bons et chers confrères, sans oublier les amis de la maison et ses bienfaiteurs.

Pour arriver à l'Industrie, nous suivrons le fleuve St. Laurent sur une distance de 10 lieues; nous prendrons ensuite la diligence et nous arriverons à notre nouvelle destination qui se trouve à 4 lieues du fleuve St. Laurent. Nous vous écrivons bientôt de nouveau.

*(Champagneur, Fayard et Chrétien
à Querbes, 17, 20, 23 et 27 mai
1847)*

NOTES

1. Le dimanche 23 mai 1847.
2. Saint-Jean.
3. Les religieux de la congrégation de Sainte-Croix.
4. Le curé de Saint-Laurent était alors l'abbé Jean-Baptiste Gaultier dit Saint-Germain (1788-1863) (Jean-Baptiste-Arthur Allaire, *Le clergé canadien-français*, I, p. 489).

APPENDICES

LETTRES ET DOCUMENTS CITÉS

<i>Correspondants</i>	<i>Destinataires</i>	<i>Archives</i>
Baby, G.	1886	ACSVDG
Beaudry, C.	à Lajoie, 8 mai 1875	ACSVM
Bojat, B.	à Favre, 10 novembre 1868	ACSVDG
Bojat, B.	à Favre, 27 février 1869	ACSVDG
Bourget	à Champagneur, 21 oct. 1855	ACSVM
Bourget	à Lahaye, 9 juin 1849	ACAM
Bourget	à Lahaye, 30 novembre 1850	ACAM
Bourget	à Manseau, 27 juin 1848	ACAM
Bourget	à Manseau, 13 novembre 1848	ACAM
Bourget	à Manseau, 1 ^{er} mars 1850	AEJ
Bourget	à Manseau, 14 novembre 1851	ACAM
Bourget	à Querbes, 13 août 1847	ACSVDG
Bourget	à Querbes, 13 avril 1850	ACSVDG
Bourget	à Querbes, 25 juin 1856	ACSVDG
Champagneur	<i>Annales de la société de Saint-Viateur</i> , 28 mai 1847, mai 1847, 3 août 1847, 8 octobre 1847, 21 octobre 1847, 20 juillet 1848, 3 septembre 1849, 4 février 1850, 25 juin 1850, 23 août 1863; 1871.	ACSVM

Champagneur	à	Boisvert, 20 janvier 1875	ACSVM
Champagneur	à	Bourget, 25 novembre 1851	ACAM
Champagneur	à	Bourget, 19 janvier 1852	ACAM
Champagneur	à	Bourget, 5 mars 1863	ACAM
Champagneur	à	Campbell, 13 février 1866	APC
Champagneur	à	Champoux, 3 septembre 1866	ACSVM
Champagneur	à	Champoux, 18 avril 1870	ACSVM
Champagneur	au	Chapitre général, 10 janv. 1860	ACSVDG
Champagneur		Circulaire, 20 décembre 1855	ACSVM
Champagneur	à	Coutu, 17 janvier 1876	ACSVM
Champagneur	à	Direction générale, 26 décembre 1859	ACSVDG
Champagneur	à	Favre, 18 mai 1860	ACSVDG
Champagneur	à	Favre, 29 juillet 1860	ACSVDG
Champagneur	à	Favre, 5 janvier 1865	ACSVDG
Champagneur	à	Favre, 16 août 1865	ACSVDG
Champagneur	à	Favre, 27 juin 1866	ACSVDG
Champagneur	à	Favre, 2 octobre 1868	ACSVDG
Champagneur	à	Favre, 29 mai 1871	ACSVDG
Champagneur	à	Favre, 22 novembre 1871	ACSVDG
Champagneur	à	Lajoie, 31 décembre 1874	ACSVM
Champagneur	à	R. Michaud, 8 mars 1875	ACSVM
Champagneur	à	Querbes, 23 avril 1847	ACSVDG
Champagneur	à	Querbes, 29 avril 1847	ACSVDG
Champagneur	à	Querbes, 17-27 mai 1847	ACSVDG
Champagneur	à	Querbes, 6 juin 1847	ACSVDG
Champagneur	à	Querbes, 7 juillet 1847	ACSVDG
Champagneur	à	Querbes, 26 octobre 1847	ACSVDG
Champagneur	à	Querbes, 16 avril 1848	ACSVDG
Champagneur	à	Querbes, 15 septembre 1848	ACSVDG
Champagneur	à	Querbes, septembre 1849	ACSVDG
Champagneur	à	Querbes, 12 mai 1850	ACSVDG
Champagneur	à	Querbes, 17 mai 1850	ACSVDG
Champagneur	à	Querbes, 7 octobre 1850	ACSVDG
Champagneur	à	Querbes, 16 janvier 1851	ACSVDG
Champagneur	à	Querbes, 14 mars 1851	ACSVDG
Champagneur	à	Querbes, 16 octobre 1851	ACSVDG
Champagneur	à	Querbes, 1 ^{er} janvier 1853	ACSVDG
Champagneur	à	Querbes, 11 février 1853	ACSVDG
Champagneur	à	Querbes, 6 septembre 1853	ACSVDG
Champagneur	à	Querbes, 4 octobre 1853	ACSVDG

<i>Correspondants</i>	<i>Destinataires</i>	<i>Archives</i>
Champagneur	à Querbes, 30 mars 1854	ACSVDG
Champagneur	à Querbes, 6 février 1855	ACSVDG
Champagneur	à Querbes, 27 mars 1855	ACSVDG
Champagneur	à Querbes, 10 mars 1856	ACSVDG
Champagneur	à Querbes, 3 décembre 1856	ACSVDG
Champagneur	à Querbes, 17 février 1857	ACSVDG
Champagneur	à Querbes, 20 avril 1857	ACSVDG
Champagneur	à Querbes, mars 1858	ACSVDG
Champagneur	aux religieux du Canada, 5 décembre 1859	ACSVM
Champagneur	à Sainte-Marie, 7 mars 1877	ACSVM
Damais	à Clavel, 9 janvier 1860	ACSVDG
Daragon	à Bourget, 6 juin 1857	ACAM
Daragon	à Querbes, 20 juillet 1856	ACSVDG
Fayard, A.	à Bourget, 14 février 1851	ACAM
Fayard, A.	à Querbes, 6 juin 1847	ACSVDG
Fayard, A.	à Querbes, 27 décembre 1847	ACSVDG
Fayard, A.	à Querbes, 16 avril 1848	ACSVDG
Fayard, A.	à Querbes, 24 octobre 1848	ACSVDG
Fayard, A.	à Querbes, 22 septembre 1849	ACSVDG
Fayard, A.	à Querbes, 20 novembre 1850	ACSVDG
Fayard, A.	à Querbes, 8 mai 1851	ACSVDG
Fayard, A.	à Querbes, 5 octobre 1851	ACSVDG
Fayard, A.	à Querbes, 16 décembre 1852 (13 janvier 1853)	ACSVDG
Fayard, Jos.	à Querbes, 15 février 1855	ACSVDG
Fayard, Jos.	à Querbes, 20 juillet 1856	ACSVDG
Fayard, Jos.	à Querbes, 16 août 1856	ACSVDG
Gonnet	à Favre, 8 décembre 1874	ACSVDG
Gonnet	à Lajoie, 1 ^{er} mars 1875	ACSVDG
Joliette, B.	Donation, 22 juin 1850	ACSVJ
Lagorce	à Bourget, 1 ^{er} juillet 1851	ACAM
Lagorce	à Querbes, 15 janvier 1854	ACSVDG
Lahaye	à Bourget, 3 septembre 1848	ACAM
Lahaye	à Bourget, 4 décembre 1848	ACAM
Lahaye	à Bourget, 28 mai 1849	ACAM

<i>Correspondants</i>	<i>Destinataires</i>	<i>Archives</i>
Lahaye	à Bourget, 1 ^{er} janvier 1853	ACAM
Lahaye	Circulaire au clergé, 12 avril 1851	Doss. Amér. IV
Lahaye	Comptabilité... 10 octobre 1851	ACSVDG
Lahaye	à Querbes, 16 janvier 1848	ACSVDG
Lahaye	à Querbes, 16 août 1848	ACSVDG
Lahaye	à Querbes, 12 septembre 1848	ACSVDG
Lahaye	à Querbes, 12 novembre 1848	ACSVDG
Lahaye	à Querbes, 1 ^{er} mai 1849	ACSVDG
Lahaye	à Querbes, 26 octobre 1849	ACSVDG
Lahaye	à Querbes, 19 décembre 1849	ACSVDG
Lahaye	à Querbes, 25 novembre 1850	ACSVDG
Lahaye	à Querbes, 7 décembre 1850	ACSVDG
Lahaye	à Querbes, 12 octobre 1851	ACSVDG
Lahaye	à Querbes, 5 janvier 1852	ACSVDG
Lahaye	à Querbes, 27 janvier 1855	ACSVDG
Lahaye	à Querbes, 5 décembre 1856	ACSVDG
Lahaye	Rapport général, 11 mars 1850	ACSVDG
Lajoie	à Bourget, 14 décembre 1852	ACAM
Lajoie	à Bourget, juillet 1854	ACSVDG
Lajoie	à Bourget, 8 juillet 1864	ACAM
Lajoie	à Desmarchets, 17 janvier 1883	ACSVM
Lajoie	à Querbes, 1 ^{er} janvier 1853	ACSVDG
Lajoie	aux Religieux du Canada, 17 juillet 1861	ACSVM
Manseau, A.	à Bourget, 23 août 1846	ACAM
Manseau, A.	à Bourget, 14 juin 1847	AEJ
Manseau, A.	à Bourget, 20 juillet 1847	AEJ
Manseau, A.	à Bourget, 11 août 1847	AEJ
Manseau, A.	à Bourget, 22 février 1848	AEJ
Manseau, A.	à Bourget, 18 juin 1848	AEJ
Manseau, A.	à Bourget, 22 juin 1848	AEJ
Manseau, A.	à Bourget, 8 novembre 1848	AEJ
Manseau, A.	à Bourget, 6 décembre 1848	AEJ
Manseau, A.	à Bourget, 13 décembre 1848	AEJ
Manseau, A.	à Bourget, 21 décembre 1848	AEJ
Manseau, A.	à Bourget, 16 janvier 1849	AEJ
Manseau, A.	à Bourget, 9 octobre 1851	AEJ
Manseau, A.	à Prince, 12 mars 1848	AEJ

<i>Correspondants</i>		<i>Destinataires</i>	<i>Archives</i>
Manseau, J.-B.	à	Martel, 9 avril 1877	ACSVDG
<i>Mélanges religieux</i> (Les)		28 septembre 1846	
Michaud, Jos.	à	Champagneur, 25 juillet 1858	ACSVM
<i>Minerve</i> (La)		26 juillet 1849	
Querbes	à	Bourget, 17 avril 1847	ACAM
Querbes	à	Bourget, 4 juillet 1848	ACAM
Querbes	à	Champagneur, 8 juillet 1848	ACSVM
Querbes	à	B. Joliette, 17 avril 1847	ACSVM
Thibaudeau	à	Champagneur, 25 juillet 1858	ACSVM
Thibaudeau	à	Champagneur, 9 octobre 1858	ACSVM
Thibaudier	à	Querbes, 8 août 1847	ACSVDG
Thibaudier	à	Querbes, 27 août 1847	ACSVDG
Thibaudier	à	Querbes, 12 février 1850	ACSVDG
Thibaudier	à	Querbes, 30 septembre 1851	ACSVDG
Thibaudier	à	Querbes, 15 février 1853	ACSVDG
Thibaudier	à	Querbes, 14 juin 1853	ACSVDG

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIRE, JEAN-BAPTISTE-ARTHUR, *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français. Les Anciens*, Montréal, Imprimerie de l'école catholique des sourds-muets, 1910, 543 p.
- AUDET, LOUIS-PHILIPPE, *Histoire de l'enseignement au Québec*, tome 2: 1840-1971, Montréal, Toronto, Holt, Rinehart et Winston Ltée, 1971, 496 p.
- AUDET, LOUIS—PHILIPPE et ARMAND GAUTHIER, *Le système scolaire du Québec*, 2^e édition, Montréal, Beauchemin, 1969, 286 p.
- BARTHE, JOSEPH-GUILLAUME, *Le Canada reconquis par la France*, Paris, Ledoyen, 1855, 416 p.
- BERNARD, ANTOINE, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada. Le premier demi-siècle: 1847-1897*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1947, 650 p.
- , *Vie du Père Champagneur, fondateur au Canada de l'Institut de Saint-Viateur*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, [1944], 156 p.
- BERNARD, JEAN-PAUL, *Les idéologies québécoises au 19^e siècle*, Montréal, Boréal Express, 1978, 149 p.
- , *Les rouges, Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Presses de l'université du Québec, 1971, 394 p.
- [BONIN, JOSEPH et M^{gr} IGNACE BOURGET], *Biographies de l'Honorable Barthélemi Joliette et de M. Le Grand Vicaire A. Manseau*, Montréal, E. Sénécal, 1874, 218 p.
- CARRIÈRE, GASTON, *L'Église canadienne vers 1841*, dans *Revue de l'université d'Ottawa*, 24 (1954), p. 66-90.
- CHAMPAGNEUR, ÉTIENNE, *Circulaires du Père Étienne Champagneur, fondateur et supérieur: 1847-1848; 1850-1870*, Outremont, Direction provinciale, 1972, 106 p.

- CHARBONNEAU, HUBERT, *La population du Québec, Études rétrospectives*, (Coll. Études d'histoire du Québec 4), Boréal Express, 1973, 110 p.
- [CHARLEVOIS, JOSEPH-ANTOINE], *Les anciens du Séminaire [de Joliette]. Écrivains et artistes*, Joliette, 1927, 212 et XIV p.
- CHARRON, YVON, *Le collège classique de Saint-Pierre à Chambly*, dans *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, Rapport 1945-1946*, p. 19-38.
- CHAUVEAU, PIERRE-JOSEPH-OLIVIER, *Charles Guérin*, précédé de *Fonctions et séquences dans Charles Guérin*, par Yvon Boucher, Montréal, Marie-Aimé Guérin éditeur, 1973, 384 p.
- Chronique d'archives. Archives des Clercs de Saint-Viateur de Montréal*, dans RHAF, vol. 35, n° 1 (juin 1981), p. 16.
- DENAULT, BERNARD et BENOÎT LÉVESQUE, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, Sherbrooke, université de Sherbrooke, 1975, 220 p.
- Dictionnaire biographique du Canada*: les articles d'Andrée Désilets, Lagorce, Charles-Irénée, XI, p. 498-500; de Benoît Lévesque, Champagneur, Étienne, XI, p. 190-191; Manseau, Antoine, IX, p. 588-589; de Philippe Sylvain, Bourget, Ignace, XI, p. 103-114.
- DUGAS, ALPHONSE-CHARLES, *Gerbes de souvenirs*, Montréal, 1914, 2 vol., 383 et 403 p.
- *Un éducateur apôtre, le R. Père C. Beaudry, Clerc de Saint-Viateur, supérieur du collège Joliette*, 2^e édition, Montréal, 1910, 144 p.
- DUSSAULT, GABRIEL (avec la coll. de Gilles Martel), *Charisme et économie. Les cinq premières communautés masculines établies au Québec sous le régime anglais (1837-1870)*, Laboratoire de recherches sociologiques, série «Rapport de recherches», cahier 17, Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval, 1981, 149 p.
- Les éditions de correspondances. Colloque 20 avril 1968* (Publication de la Société d'histoire littéraire de la France), Paris, A. Colin, 1969, 76 p.
- EID, NADIA F., *Définition et rôle du clergé au 19^e siècle, à travers quatre productions historiographiques*, dans *Sciences sociales et églises. Questions sur l'évolution religieuses du Québec*, Montréal, Bellarmin, 1980, p. 231-253.
- GALARNEAU, CLAUDE, *Les collèges classiques au Canada français (1620-1970)*, (coll. Bibliothèque canadienne-française), Montréal, Fides, 1978, 287 p.
- GALARNEAU, CLAUDE et ELZÉAR LAVOIE (édit.), *France et Canada français du XVI^e au XX^e siècle* (Les cahiers de l'Institut d'histoire, n° 7), Québec, Les Presses de l'université Laval, 1966, 322 p.
- GÉRIN-LAJOIE, ANTOINE, *Jean Rivard*, 5^e édition, Montréal, Beauchemin, 1932, 294 p.
- GERVAIS, JEAN-FRANÇOIS et J. HÉNAIRE, *L'enseignement des sciences dans les collèges classiques, XIX^e et XX^e siècles*, dans *Recherches sociographiques*, vol. XV, n° 1, 1974, p. 119-126.

- GROULX, LIONEL, *La situation religieuse au Canada Français vers 1840*, dans *La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, Rapport 1941-1942, p. 51-75.
- HAMELIN, JEAN, (dir.), *Histoire du Québec*, Toulouse, Privat, Saint-Hyacinthe, Édisem, 1977, 538 p.
- HAMELIN, JEAN et JEAN PROVENCHER, *Brève histoire du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1981, 169 p.
- HAMELIN, LOUIS-EDMOND, *Évolution numérique du clergé dans le Québec*, dans *Recherches sociographiques*, n° 2 (avril-juin 1961), p. 189-242.
- Joliette illustré*, numéro souvenir de ses noces d'or 1843-1893, Joliette, Albert Gervais libraire et éditeur, 1893, [66 p.].
- LABARRÈRE, ANDRÉ, *Les instituteurs laïques au Canada français, 1836-1965*, Québec, Presses de l'université Laval, 1965, 471 p.
- LAJEUNESSE, MARCEL, *L'éducation au Québec (19^e-20^e siècles)*, Montréal, Boréal Express, 1971, 145 p.
- LANOUE, FRANÇOIS, *Joliette-De Lanaudière. Fragments d'histoire*, Joliette, [s.é.], 1977, 179 p.
- LEBON, WILFRID, *Histoire du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Le demi-siècle: 1827-1877*, Québec, Charrier & Dugal, 1948, 574 p.
- LEMIEUX, LUCIEN, *L'établissement de la première province ecclésiastique au Canada: 1793-1844*, Montréal et Paris, Fides, 1968, 559 p.
- LÉVESQUE, BENOÎT, *Naissance et implantation des Clercs de Saint-Viateur (1847-1870)*, Mémoire de maîtrise, université de Sherbrooke, 1971, 449 p.
- MAURALT, OLIVIER, *La fondation de nouveaux diocèses et l'essor apostolique du Canada français sous M^{gr} Bourget*, dans *La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, Rapport 1941-1942, p. 43-49.
- , *Tableau de l'Église canadienne en 1852*, dans *La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, Rapport 1951-52, p. 19-28.
- Notes d'histoire sur le diocèse de Joliette*, Joliette, 1951, 160 p. [tiré de *La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, tenu à Joliette, en septembre 1950].
- OUELLET, FERNAND, *L'étude du XIX^e siècle canadien-français*, dans *Situation de la recherche sur le Canada français. Premier colloque de la revue Recherches sociographiques*, Presses de l'université Laval, 1962, p. 27-42.
- POULIOT, LÉON, *Monseigneur Bourget et son temps*, vol. I et II, Montréal, Beauchemin, 209 et 277 p.; vol. III, IV et V, Montréal, Bellarmin, 1972, 1976 et 1977, 197, 160 et 319 p.
- PRUD'HOMME, FRANÇOIS, *Les archives des Clercs de Saint-Viateur*, dans *Archives*, 76.1, p. 16-23.
- , *Clercs de Saint-Viateur. Province de Montréal, Cadre de classement*, dans *Archives*, 73.1, p. 51-56.
- PRUD'HOMME, FRANÇOIS et LOUIS-PHILIPPE GAUVREAU, *Une expérience en microfilm... dans Archives*, vol. 9, 2 septembre 1977.

- ROBERT, JEAN-CLAUDE, *L'activité économique de Barthélemy Joliette et la fondation du village d'Industrie (Joliette) 1822-1850*, Montréal, Université de Montréal, thèse de maîtrise en histoire, 1971, 183 p.
- ROBERT, PIERRE, *Vie du P. Louis Querbes, fondateur de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur (1793-1859)*, Bruxelles, Librairie Albert Dewitt, 1922, 670 p.
- SAVARD, PIERRE, *Aspects du catholicisme canadien-français au XIX^e siècle*, (coll. Essais et recherches-section Histoire), Montréal, Fides, 1980, 196 p.
- SYLVAIN, ROBERT, *Alessandro Gavazzi à New York: un agitateur parmi d'autres agitateurs*, dans RHAF, XI (juin 1957), p. 57-92.
- *Aperçu sur le prosélytisme protestant au Canada-français de 1760 à 1860*, dans *Mémoires de la société royale du Canada*, 55 (1961), section I, p. 65-76.
- *Le 9 juin 1853 à Montréal - encore l'affaire Gavazzi*, dans RHAF, XIV, n° 2, sept. 1960, p. 173-216.
- *Séjour mouvementé d'un révolutionnaire italien à Toronto et à Québec*, dans RHAF, XIII, n° 2, septembre 1959, p. 183-229.
- THOREAU, HENRY D., *Un Yankee au Canada*, traduit de l'américain par Adrien Thério, Montréal, Éditions de l'Homme, 1962, 143 p.
- Tocqueville au Bas-Canada*, présenté par Jacques Vallée, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 187 p.
- TRUDEAU, PAUL-ALBERT., *Index alphabétique des biographies des profès et des novices décédés, 1831-1970*, Joliette, Imprimerie Saint-Viateur, 1970, 118 p.
- TURGEON, PIERRE-FLAVIEN, *Circulaire*, 11 août 1848, dans *Mandements des évêques de Québec*, III, p. 521-526.
- Village d'Industrie*, dans *Les Mélanges religieux*, vol. 13, Montréal, 19 février 1850, p. 172 et 173.
- VOISINE, NIVE, (avec la coll. d'André Beaulieu et de Jean Hamelin), *Histoire de l'Église catholique au Québec (1608-1970)* (Commission d'étude sur les laïcs et l'Église - première annexe au Rapport), Montréal, Fides [1971], 111 p.
- YON, ARMAND, *Le Canada français vu de France (1830-1914)*, (Coll. Vie des lettres québécoises), Québec, Presses de l'université Laval, 1975, 233 p.

INDEX GÉNÉRAL

- Abitibi, 38.
- Académie de Berthier, 16, 42, 57, 169, 234-237; examens publics, 235; fermeture, 237; programme, 52, 234-235.
- Académie de Saint-André d'Argenteuil, 16, 46, 52, 57, 169, 240.
- Académies (les), 52.
- Acte d'Union (1840), 25.
- Adaptation au pays, 121, 122.
- Affaire Guibord, 19, 42.
- Agriculture, 33, 71; enseignement, 35, 36, 55, 56, 57, 213, 214.
- Albany (N.Y.), 74, 97, 266.
- Alimentation au Canada, 30, 115, 225-226; pour tuberculeux, 119.
- Allemagne, 186.
- Allemands, 261, 262.
- Alphabétisation au Québec et en France (1856), 50.
- Américains (les), 25, 32, 264; liberté, 85; manières, 92.
- Amérindiens, 25, 28, 38; artisanat, 79; enseignement des métiers, 48; à L'Industrie, 79; moeurs, 79; religion, 79, 80.
- Amérique, 9, 22, 25, 27, 40, 58, 81, 96, 151, 263, 264; anglophone, 28; du Nord, 244; fascination de l', 96-97.
- Ampère, Jean-Jacques, 7.
- Analphabétisme au Québec, 50.
- Anglais, enseignement de l', 55, 56, 57; utilité, 82, 83, 265-266.
- Anglais (les), 77, 239.
- Angleterre, 33, 36, 184, 205.
- Annales de la société de Saint-Viateur en Canada*, 11, 14, 41, 42, 54.
- Anticléricalisme des «rouges», 41, 42.
- Anticosti, 25.
- Architecture, enseignement, 55, 56, 214.

- Archives de l'archevêché de Montréal, 9, 11.
- Archives de l'évêché de Joliette, 9, 11.
- Archives des Clercs de Saint-Viateur, direction générale (Rome), 9, 10, 11; de Joliette, 9, 11; de Montréal, 9, 10, 11.
- Archives nationales du Québec, 10.
- Archives publiques du Canada, 10.
- Assemblée législative du Bas-Canada, 27.
- Atlantique, 26, 257; traversée, 45, 257-265.
- Audet, Louis-Philippe, 49.
- Avenir (L')* (journal), 19, 42.
- Aveyron, 12, 187.
- Baby, Georges, 98.
- Baies, lac des (Saint-Côme), 37, 243.
- Baillargeon, Charles-François, 37.
- Baldwin, Robert, 32.
- Barrette, Norbert, 208, 219.
- Barthe, Joseph-Guillaume, 28.
- Bas-Canada, 7, 8, 11, 18, 25, 31, 40, 46, 53, 65, 77, 244; agriculture, 33; éducation, 49; population, 27, 32, 33, 37; société, mœurs, coutumes, 30.
- Beaudry, Cyrille, 128.
- Bellingham (C.b.), 246.
- Bélanger, Alfred, 242.
- Beloeil, 26, 76.
- Belzonce, M. de, 182.
- Berthier, 16, 27, 52, 135, 172, 233, 235, 236; enseignement, 42, 43; population et village, 55, 234; les «rouges», 237.
- Blanc, M^{gr}, 97.
- Blein, Jean-Pierre, 117.
- Blo (fondeurs), 204.
- Boileau, Nicolas, 24.
- Bois-Francis, colonisation, 33.
- Boisvert, Léon, 158, 165, 226.
- Bojat, Benoît, 18, 26, 31, 75, 83, 119, 140.
- Bonin, Jean-Baptiste, 241.
- Boston, 96, 239.
- Botanique, manuel de, 16; enseignement, 55, 56-57.
- Boucher, Joseph, 158, 165.
- Boucherville, 143.
- Bourbonnais (Illinois), 76, 249; arrivée des Clercs de Saint-Viateur, 46.
- Bourget, Ignace, 9, 12, 16, 18-20, 22, 23, 25, 36, 46, 48, 55, 58, 59, 88, 98, 158, 184, 199, 244; caractère, 30-31, 41, 151-153; éloge d'A. Fayard, 172-173; en France, 191; retour, 262; et la langue anglaise, 57, 82, 151, 152, 262-263; et l'éducation, 41, 50-51, 52; et l'enseignement du latin, 216-217; et l'enseignement laïc, 51; et l'Institut canadien, 42; leadership, 38; prestige, 40; sainteté, 45; tuteur des Clercs de Saint-Viateur, 153; son voeu, 185.
- Brassard, Louis-Moïse et Thomas-Léandre, 224.
- Buffalo, 97.
- Burlington, 239.
- Bytown (Ottawa), 19, 53, 86.

- Cabrera, Ramon, 186.
 Californie, 249.
 Calvin, 46, 239.
 Camouraska, voir Kamouraska.
 Campbell, M., 32, 84.
 Canada, 7, 8, 9, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 29, 39, 40, 58, 71, 75, 76, 83, 114, 117, 136, 151, 165, 171, 172, 173, 186, 187, 200, 208, 219, 220, 234, 239, 244, 255, 256; arrivée, 199, 265-267; circulation des nouvelles, 103; climat, 118, 263; discrétion à observer, 126; les Fénians, 194; la liberté, 32; origines religieuses, 47; passage de Gavazzi, 190-191; prestige du latin, 123; seconde patrie de Champagneur, 128; situation des communautés religieuses, 86; tuberculose, 118, 119-200; usages et coutumes, 121-122.
 Canada-Est, 25, 65.
 Canada-Ouest, 25.
 Canada Uni, 25, 31, 189; villes capitales, 32; population, 27.
 Canadiens, 7, 8, 22, 24, 25, 32, 186, 189, 209; alphabétisation, 78; caractère, 29-30; 71, 78, 89-93, 104, 115; colonisation, 33; conversions au protestantisme, 45; émigration aux États-Unis, 27, 38; gaieté, 201; histoire, 76-79; langue parlée, 29, 77-78, 80, 101, 265-266; liberté, 85; mœurs, 77; niveau scolaire, 50; origine sociale et religieuse, 77; plaisanteries sur les Français, 123; préventions contre les Français, 93; religion, 47-48, 80; ce qu'ils sont, 28.
 Canadiens Français, 239.
 Cantons de l'Est, 19, 27; colonisation, 33.
 Capitales du Canada Uni, 32.
 Caractère des Canadiens, 29-30, 71, 78, 89-93, 104, 115.
 Carandolet (Missouri), 16.
 Cartier, Georges-Étienne, 32.
 Cathcart (Canton), 84.
 Catholicisme en 1850, situation du, 47-48.
 Catholiques, population du Bas-Canada, 37; du diocèse de Montréal, 39.
 Chambly, 17, 22, 50, 53, 95, 135, 143, 173, 174, 233, 238.
 Champagneur, Étienne, 11, 12, 16, 18, 20, 22, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 32, 36, 40, 41, 44, 45, 46, 47, 48, 50, 54, 56, 84, 89, 98, 114, 116, 121, 124, 126, 132, 136, 158, 162, 173, 174, 175, 207, 240, 243, 257, 267; adaptation au pays, 127; caractère, 162-168, 175-176; sa fugue à la Trappe, 133; idées sur l'agriculture, 36-37; directeur du collège Joliette, 164; sa mort, 145, 147, note 28; et la Trappe, 133, 164, 167, 168, 177, note 10; oeuvre accomplie, 143-144; opinion sur les Canadiens, 137; ordonné prêtre, 44, 88, 163, 164, 165; portrait 15; les «solitaires de Saint-Viateur», 142-143; retour en France, 127-130.

- Champlain, lac, 199, 239, 266.
 Champoux, Edmond, 120; Fidèle, 120.
 Chanoinesses hospitalières de Saint-Augustin, 39.
 Chapdelaine, M. et M^{me}, 224.
 Chapelle Saint-Sauveur (La) (Saône et Loire), 17.
 Charbonnel, Armand-François-Marie de, 184.
 Chargeboeuf, Joseph, 121, 122.
 Charles Borromée (saint), 182, 203.
 Charles-Guérin, de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, 54.
 Charrettes canadiennes, 104.
 Chartreuse, 168.
 Chateaubriand, François-René de, 23.
 Chauveau, Pierre-Joseph-Olivier, 54.
 Chemin(s) de fer, 74, 205; épopée des, 33; de Barthélemy Joliette, 35, 205; Saint-Jean à Laprairie, 266.
 Chenelette (Rhône), 14.
 Chicago, 46.
 Chiniquy, Charles, 44, 47; diocèse de Chicago, 46.
 Chrétien, Louis, 12, 16, 25, 73, 78, 89, 98, 99, 105, note 6, 123, 136, 173, 219, 267.
 Clercs de Saint-Viateur, 8, 9, 10, 11, 14, 16, 20, 36, 39, 40-41, 50, 53, 56, 65, 98, 102, 136, 183, 207, 208, 213, 233; arrivée à L'Industrie, 200-203; à Berthier, 234; à Bourbonnais, 46; à Victoria, 244; canadianisation et adaptation, 131, 134, 139; chapitre de Vourles, 138-139; donation de B. Joliette, 158; incorporation, 189; et A. Manseau, 161-162; mission canadienne, 138-139; situation au Canada, 48, 140, 141, 143, 144, 145; en France, 48.
 Clergé canadien catholique, attitude envers les communautés religieuses, 41, 86-88; costume, 102; effectifs et rôle, 38-39; éloge, 78; hospitalité, 103; préjugés anti-français, 41, 44, 153; rôle en éducation, 49, 50, 51; enseignement classique, 44; usages, 102.
 Clergé de France, hospitalité, 103.
 Clergé protestant, effectifs, 44-45.
 Cleveland, 97.
 Climat, 71, 72-76, 115, 116, 118, 120; neige, 26.
 Cochers canadiens, 104.
 Collège Bishop (Lennoxville), 53.
 Collège de Bytown, 53.
 Collège de Chambly, 17, 29, 41, 50, 53, 56, 57, 88, 95, 100, 113, 143, 164, 167, 173, 238-239.
 Collège de L'Assomption, 34, 53, 56, 87, 217, 236.
 Collège de Lévis, 53.
 Collège de Montréal, 53.
 Collège de Rigaud, 50, 53, 57, 143, 217, 244.
 Collège de L'Industrie, 143.
 Collège de Longueuil, 143.
 Collège de Saint-Denis, 53.
 Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 53, 56, 215.

- Collège de Sainte-Marie-de-Monnoir, 53.
- Collège de Sainte-Thérèse, 53, 56, 87.
- Collège de Saint-Laurent, 53.
- Collège de Saint-Roch (Québec), 53.
- Collège de Terrebonne, 53.
- Collège de Verchères, 143.
- Collège Joliette, 14, 16, 17, 21, 36, 44, 50, 51, 53-57, 65, 98, 115, 123, 135, 164, 165, 169, 170, 177, 203, 207, 209-221, 226, 233, 234, 237, 241, 244, 245; débuts, 208, 219; examens publics, 220; fête, 221; programme, 35, 44, 55, 211, 212, 213, 214-215, 220.
- Collège Sainte-Marie (Montréal), 53.
- Collèges, interdiction du latin, 217.
- Collèges classiques, 44, 51-53; énumération, 53.
- Collèges industriels, 87.
- Collégien de Chambly, portrait et caractère, 101.
- Colonisation, 33; région de Lanaudière, 36; des Cantons de l'Est, 19.
- Columbia, rivière, 246.
- Commerce extérieur, 33.
- Commissaires d'écoles, 50, 88, 235, 236, 237.
- Communautés religieuses, 39-48; cléricales, 40; enseignantes, 39, 40, 50, 52; hospitalières, 39; relations avec l'évêque et le clergé, 40-41, 86-88.
- Confédération canadienne, 42; la bonne cause, 32, 84.
- Confessionnalité des écoles, 49.
- Congrégation de Sainte-Croix, 39, 41, 53; voir aussi frères de Saint-Joseph du Mans.
- Congrégation Notre-Dame, soeurs de la, 39.
- Correspondance avec la France, 112-114; espionnage, 114.
- Costume ecclésiastique, 47, 102.
- Costume religieux, 201, 132.
- Côte-Nord, 38.
- Côté, Cyrille-Octave, 44.
- Côté, Jacques, 46.
- Coteau Saint-Louis (Montréal), 17, 59, 122, 143, 174, 240, 242.
- Courrier pour l'Europe, 96, 265.
- Cours classique, 54-56; et commercial, 53.
- Cours commercial ou industriel, 54-57.
- Cours de botanique* (manuel scolaire), 16, 56.
- Cours industriel et commercial du collège Joliette, 214-216.
- Coutu, Alexis-Hardouin, 165.
- Daguerréotypes du collège et du fort de Chambly, 95, 113.
- Damais, Jean-Philippe, 17, 22, 78, 105, note 6, 124; préjugés envers les Canadiens, 122-123, 136.
- Dames de la Croix, 39-40.
- Dames du Sacré-Coeur de Paris, 39, 263, 265.
- Daragon, Louis, 91, 188-189.
- Demers, Modeste, 48, 244, 245.

- Dequoi dit Picard, Joseph, 208, 219.
- Désilets, Joseph-Octave, 56.
- Dessaules, Louis-Joseph, 42.
- Détroit, 96, 97.
- Diocèse de Bytown, 19; de Chicago, 46; de Kingston, 19, 37; de Montréal, 37, 38-39; de Québec, 38, 215; de Toronto, 19, 37; de Trois-Rivières, 37; de Victoria, 48.
- Dossier Amérique*, 10.
- Dossier Querbes*, 10.
- Douanes américaines, 83, 98-99.
- Dubuque (Iowa), 96, 97.
- Duvert, Hector, 219.
- Échange France-Canada, 130.
- Écho des Campagnes (L')*, 56, 234.
- Écoles et collèges, 51-53.
- Écoles modèles, 51-52, 62, note 44.
- Éducation en 1850, 49-57; rôle de M^{gr} Bourget, 41.
- Église du Québec, 38, 40.
- Eldorado, 246.
- Elgin, James Bruce, 32.
- Émigration vers les États-Unis et les villes, 27, 33.
- Enseignement confessionnel, 49; universitaire, 53; des métiers aux Amérindiens, 48; du latin, 41, 42, 52, 54, 55, 56, 87, 123, 212, 213, 215, 216, 217.
- Érié, lac, 97.
- Espagne, 186.
- Espionnage de la correspondance, 114.
- États-Unis, 10, 16, 22, 27, 33, 38, 40, 47, 55, 57, 76, 82, 116, 133, 143, 173, 181, 204, 214, 215, 239, 265, 266; exode vers les, 33; annexion, 42.
- Europe, 50, 76, 186, 189, 265.
- Évêques, prestige et rôle en éducation, 40, 41.
- Faillard, voir Fayard.
- Faribault, Catherine, 34; J.-E., notaire, 34.
- Favre, Hugues-Marie, 9, 14, 21, 85, 193, 221.
- Fayard, Augustin, 12, 14, 16, 17, 21, 22, 25, 26, 27, 28, 41, 45, 46, 48, 54, 55, 59, 98, 114, 117, 123, 124, 125, 158, 162, 169-173, 200, 219, 234, 237, 241, 256, 259, 267; apte à la prêtrise, 170; caractère, 175-176; difficultés d'adaptation, 115-119; maladie et mort, 31, 171-172; oeuvre accomplie, 172-173; tuberculeux, 171.
- Fayard, Joseph, 17, 22, 30, 78, 105, note 6, 122, 123; tuberculeux, 118.
- Féniens (les), 194.
- Flaget, M^{gr}, 97.
- Forbin-Janson, Charles-Auguste de, 7, 19, 47.
- Français (langue), 29, 77-78, 80, 101, 265-266.
- Français (les), 8, 21, 23, 30, 187; comportement envers les Canadiens, 126; idées sur le Canada, 77; insubordination, 125; leurs manières, 93; opinion sur les Canadiens, 145.

- France, 8, 9, 11, 12, 14, 16, 17, 18, 19, 21, 24, 25, 26, 28, 36, 39, 50, 71, 76, 80, 81, 85, 88, 91, 94, 102, 111, 116, 118, 122, 124, 164, 168, 172, 173, 183, 184, 187, 205, 219, 264; alphabétisation, 50, 78, 105, note 5; avenir religieux, 188; correspondance avec la, 113, 114; échange France-Canada, 138; hiver, 128-130; inondations, 191; patrie, 257, 258-259; révolution de 1848, 47, 185-188.
- Fraser, rivière, 246.
- Frères agriculteurs, 36-37.
- Frères de Saint-Joseph du Mans (Sainte-Croix), 41, 86, 123, 266.
- Frères des écoles chrétiennes, 39, 40, 86, 102, 113, 116, 118, 263.
- Gagnon, Jean-François-Régis, 42.
- Gaieté des Canadiens, 89.
- Garibaldi, Giuseppe, 46, 190.
- Gardner, M^r, 235.
- Gatineau, Chantiers de la, 33.
- Gaudreault, Octave, 158, 226.
- Gaulin, Rémi, 208.
- Gauthier, Armand, 49.
- Gavazzi, Alessandro, à Québec et à Montréal, 46, 190-191.
- Gazette de Joliette (La)*, 145.
- Géographie du Canada, 71.
- Gérin-Lajoie, Antoine, 54, 55, 214.
- Girard, Pierre, premier saint «indigène», 132-133, 226.
- Gonnet, Étienne, 18, 29, 81, 141.
- Gouvernement du Canada Uni, 31.
- Goyet, Ludger, 245.
- Grammaire anglaise du P. Lahaye, 17, 57.
- Grand Tronc (le)* (chemin de fer), 33.
- Grande-Bretagne, 31.
- Grillons (les), 73.
- «Guerre des éteignoirs», 49.
- Guibord, l'affaire, 19, 42.
- Haut-Canada, 28, 31; organisation ecclésiastique, 37; population, 27.
- Havre (Le), 26, 51, 59, 82, 96, 200, 219, 255, 257, 259, 262.
- Havre (Le)* (navire), 255, 265.
- Hiver canadien, 26, 73-76, 115, 116, 118, 129; à Coteau Saint-Louis, 242.
- Hôpitaux, services des, 39, 40.
- Hospitalières de Saint-Joseph, 39.
- Hudon, Hyacinthe, 20, 183.
- Hudson, Baie d', 38.
- Hudson, rivière, 74, 199, 264, 266.
- Huron, lac, 97.
- Idées pédagogiques de Barthélemy Joliette, 53-57, 212-216.
- Île-du-Prince-Édouard, 25.
- Illinois, 26, 38, 46, 97, 249.
- Immigration anglophone au Canada, 27.
- Incendie du Parlement de Montréal, 32.

- Indiens, 28, 38; de Victoria, 244-245.
- Industrie (L'), 12, 14, 16, 17, 20, 21, 25, 28, 33, 35, 50, 53, 55, 56, 57, 58, 65, 74, 79, 88, 92, 94, 124, 134, 143, 144, 155, 159, 165, 166, 167, 182, 183, 207, 208, 211, 221, 223, 226, 233, 234, 244, 266, 267; arrivée et accueil, 200-201; conversions au protestantisme, 45, 62, note 36; devient Joliette, 36; description, 36, 201-205; érection de la paroisse, 35; modèle du Rivardville de Gérin-Lajoie, 214; population, 36; les protestants, 45; vie économique et population, 35.
- Industrie forestière, seigneurie de Lavaltrie, 33, 35.
- Institut canadien, 19, 42.
- Invasion américaine de 1812, 34.
- Irlandais (les), 151, 183, 190, 191, 239; caractère, 29; et Gavazzi, 46; immigration, 27, 28; typhus, 27, 82, 92, 181-185.
- Irlande, 184.
- Isolement et manque de communication, 112-114.
- Italie, 186, 190; unité de l', 46.
- Ivrognerie à Montréal, 112.
- Jacques-Duhaut, Abraham, 158, 165, 214, 226.
- Jean-Rivard*, de Antoine Gérin-Lajoie, 54, 214.
- Jésuites, 25, 39, 53, 79, 113, 141, 264.
- Joliette (ville), 9, 11, 20, 36, 46, 51, 58, 65, 144, 145, 194, 207.
- Joliette, Barthélemy, 20, 33, 34-36, 57, 58, 90, 124, 153-159, 189, 201, 204, 207, 212, 213, 218, 233; bienfaiteur, 157-159; chemin de fer, 205; donation aux Clercs de Saint-Viateur, 157-159; ses idées pédagogiques, 53-57, 214-216; maladie et mort, 158-159; son manoir, 156; portrait et personnalité, 30, 153-154.
- Joliette, M^{me} Barthélemy, 98, 99, 202, 203.
- Jolliet, Adrien, 34; Antoine, 34; Louis, 34.
- Kamouraska, 215.
- Kentucky, 166.
- Kingston (Ontario), 19, 32, 37.
- Labrador, 25.
- La Chapelle Saint-Sauveur (Saône et Loire), 17.
- Lachine, 240.
- Lac-Saint-Jean (rég.), 388.
- Lacas, Godfroi, 158.
- Lacordaire, Henri, 125.
- Lafontaine, Louis-Hippolyte, 32.
- Lagorce, Charles-Irénée, 114, 146, note 2, 242.
- Lahaye, François-Thérèse, 12, 16, 17, 22, 24, 28, 29, 47, 50, 51, 55, 57, 88, 103, 122, 130, 132, 135-136, 158, 162, 165, 173-176, 183, 184, 185, 193, 219, 220, 238; bâtisseur, 173-175; caractère, 175-176; chez les Irlandais pestiférés, 82, 92; directeur du collège de Chambly, 164, 165; ses

- manières américaines, 92; ses manuels scolaires, 175, grammair, 17, 57; aux États-Unis, 173.
- Laïcisme de l'enseignement, 51.
- Lajoie, Pascal (Drogue-), 28, 48, 81, 130, 137-139, 144, 145, 158, 219, 224, 226.
- Lamarche, Honoré, 249.
- Lamartine, Alphonse de, 23, 124.
- Lamennais, Félicité de, 42, 124.
- Lanaudière, famille de, 34;
Charles-Barthélemy-Gaspard Tarieu de, 224; Charles-Gaspard Tarieu de, 34; Marie-Antoinette, 34; Marie-Charlotte, 34; Pierre-Paul, 34.
- Lanaudière, région de, 36.
- Langlais, Louis-Georges, 158, 234, 238.
- Langlais, M., 247.
- Langue parlée au Canada, 29, 77-78, 80, 101, 265-266.
- Languedoc, 115.
- Lanoraie, 35.
- Lartigue, Jean-Jacques, 18, 50.
- L'Assomption, rivière, 35, 36, 223.
- L'Assomption (ville), 34, 53, 208.
- Latin, 212, 213, 215, 216, 217; à Berthier, 250, note 4; enseignement, 42, 52, 54, 55, 56, 87, 123, 216.
- Lauzon, 18, 40.
- Lavaltrie, 34, 200, 207, 245; seigneurie de, 34-35.
- Lennoxville, 53.
- Lévis, 53.
- Liauthaud, Pierre, 126.
- Libéraux (rouges), 39.
- Liberté au Canada, 32, 85; religieuse, 47.
- Loedel, Peter Charles, 34, 35.
- Lonargan, Jacques, 103.
- Longueuil, 143.
- Louis-Philippe (le roi), 77.
- Lyon, 12, 20, 36, 103, 112, 127, 162, 186, 191; soie de, 98, 201, 203.
- MacDonald, John Alexander, 32.
- McGee, Thomas D'Arcy, 32.
- Macnemi, M., 241.
- Mailloux, Alexis, 46, 47.
- Maitres laïcs, 53.
- Manche (la), 258, 259.
- Manitoba, 25, 40.
- Manseau, Antoine, 12, 16, 17, 18, 21, 23, 35, 36, 58, 124, 134, 159-162, 163, 200, 207, 213, 221; attitude envers les clercs de Saint-Viateur, 134-135; caractère, 30, 159-160; photographie, 160.
- Manuels scolaires, 218-219.
- Margane de Lavaltrie, Suzanne-Antoinette, 34.
- Marmier, Xavier, 7.
- Martel, Augustin, 93.
- Matériel pédagogique, 218.
- Meilleur, Jean-Baptiste, 49, 50, 56.
- Mélanges religieux (Les)*, 19, 42.
- Menuiserie, 214.
- Mercil, P. (jésuite), 118.
- Mermet, Jean-Jacques, 132.
- Métis (les), 38.
- Métrologie, 65.
- Michaud, Joseph, 137, 147, note 14, 158, 165, 245; architecte,

- 48, 56, 214, 245, 247-249;
éloge, 226; ses talents, 244.
Michigan, lac, 96, 97.
Mile-End (Coteau Saint-Louis,
Montréal), 17.
Mille-Îles, 97.
Milwaukee, 97.
Missions indiennes, 38, 40; de
l'Orégon et de Victoria, 48;
des Jésuites, 25.
Mississipi (le), 34.
Missouri, 16, 17.
Mois de Marie, 256, 262.
Montigny, de (imprimeur), 17.
Montréal, 9, 10, 11, 16, 18, 20, 21,
26, 27, 28, 32, 38, 46, 47, 53,
75, 76, 83, 86, 92, 96, 166, 167,
174, 181, 189, 190, 204, 211,
219, 221, 234, 238, 240, 242,
244, 245, 257, 265; arrivée et
accueil, 152, 199, 265, 266;
diocèse, 37; fin de la peste,
185; incendie de la cathédrale,
191; incendie du Parlement,
32, 189; population, 33; pro-
testants, 45; synode de, 56,
87; ville corrompue, 112.
Musique, 213, 214; et chant, 56.
Mythe de l'Amérique, 25.
- Napoléon 1^{er}, 167.
Nationalisme religieux, 33.
Navigation sur le Saint-Laurent,
75.
Nevers, 162.
New York, 27, 82, 83, 96, 97, 98,
190, 199, 204, 257, 262, 263-
265, 266; catholicisme, 264-
265; protestantisme, 45,
264-265.
- Neyron, Raphaël, 113.
Niagara, 96, 97.
Nicolet, 53.
Notre-Dame de Montréal,
démembrement, 20.
Nouveau-Brunswick, 25, 112.
Nouveau Monde, 25, 71, 83, 97.
Nouveau-Québec, 25.
Nouvelle-Angleterre, 38, 46, 239.
Nouvelle-Écosse, 25.
Nouvelle France, 21, 28, 39, 81,
117, 193, 199, 266.
Nouvelle-Orléans, 96.
Nouvelles, circulation des, 103.
Noviciat de Joliette, 51, 209,
222-226.
- Oblats de Marie-Immaculée, 39,
41, 53, 78, 86, 87, 106, note 19.
Océan Atlantique, 26, 259, 260.
Ohio, 97.
Ontario, lac, 26, 97, 249.
Ontario (province), 25.
Orangistes, 190.
Orégon, 25, 38, 40, 48.
Ottawa, 32; diocèse, 19; rivière,
240; beauté des paysages,
240-241.
Outaouais, chantiers de l', 33;
colonisation, 33, 38; rivière,
26.
Outremont, 9, 11.
- Pacifique, océan, 25; côte du, 48.
Pacifique (vapeur), 246.
Panama, isthme de, 244.
Panneton, Charles, 224.
Paré, Joseph-Octave, 199.
Paris, 26, 151, 152, 187, 189, 200,
207, 255, 263.

- Paris, Jean-Pierre, 117.
 Passagers (du Havre à New York), 261.
 Patriotes, programme politique, 42.
 Paul, Louis, 244.
 Pays (*Le*) (journal), 19, 25-27, 42.
 Paysages canadiens, 26.
 Peemans, Jules, 145.
 Petit séminaire de Québec, 18.
 «Petits Canadas» des États-Unis, 38.
 Peuple du Bas-Canada, 27-31.
 Pie IX, 19.
 Piette dit Trempe, Vincent, 236.
 Pipe et tabac, 94.
 Population du Bas-Canada, 32-33, 37; du Canada Uni, 27.
 Portier, M^{gr}, 97.
 Portland, 246.
 Poste (la), 96; d'Europe, 265.
 Presbytériens, 46, 239.
 Price, M., 241.
 Prince, Jean-Charles, 103, 199, 238.
 Professions libérales, encombrement, 55.
 Prosélytisme des protestants, 39.
 Protestantisme, 32, 189, 264; à Montréal, 153, 266; prosélytisme, 44.
 Protestants, 241, 261, 262, 264, 265; à Berthier, 45; à L'Industrie, 45, 201; à Montréal, 45; à New York, 45; à Saint-André d'Argenteuil, 46, 71; à Stanstead, 46; coexistence avec les catholiques, 46; et Gavazzi, 46; prosélytisme, 19; puritains et presbytériens, 46.
 Province du Canada (Canada Uni), 31.
 Province ecclésiastique de Québec, 19.
 Prud'homme, François, 10.
 Puritains, 46, 239.
 Québec (le), 7, 8, 9, 10, 18, 20, 21, 24, 33, 38, 39, 40, 42, 57, 65; aide aux missions, 48; éducation, 49; écoles et collèges, 51-53; évolution religieuse, 47; organisation ecclésiastique, 37; population, 27, 37; province ecclésiastique, 19; situation de l'instruction, 50; système scolaire, 51-53.
 Québec (ville), 20, 27, 32, 35, 46, 86, 190, 244; archevêché de, 37.
 Québécois, émigration vers les États-Unis, 27.
 Querbes, Louis, 9, 10, 12, 14, 20, 21, 30, 36, 40, 41, 47, 50, 112, 124, 127, 134, 139, 171, 172, 207; le correspondant, 135; sa mort, 193-194; son portrait, 192.
 Quinn, abbé, 226.
 Rameau de Saint-Père, François-Edme, 7.
 Récollets, 39.
 Recoules (Aveyron), 12.
 Régime seigneurial, 27, 32, 85.
 Religieuses du Sacré-Cœur, 151.
 Religion, pratique, 85.
 Resther, Zéphyrin, 208, 219.
 Révolution de 1848 en France, 47.

- Rey, Antoine, 112.
 Rhône, 14.
 Rigaud, 50, 53, 122, 143.
 Rimouski, 53; diocèse de, 37.
 Rivardville, 55.
 Rivet, Stanislas, 174.
 Rivière Rouge, 38.
 Rodez, 12, 129, 130.
 Rocheuses (les), 244.
 Rome, 9, 11, 18, 19, 20, 47, 97, 186, 207.
 Rosati, M^{gr}, 16.
 «Rouges» (les), 19, 39, 41-42, 44, 87; à Berthier, 237.
 Rowan, William, 158, 165, 226, 242.
 Rupert, terre de, 25.
 Russie, 186.

 Saguenay, colonisation, 27, 33.
 Saône (la), 185.
 Saône et Loire, 17.
 Saint-Alphonse, 243.
 Saint-Ambroise (Kildare), 194.
 Saint-André-d'Argenteuil, 16, 17, 26, 46, 50, 52, 143, 171, 172, 240-241.
 Saint-Charles de L'Industrie, 17, 21, 26, 65, 200, 205, 207; église, 34, 206, 208.
 Saint-Clair, lac, 97.
 Saint-Côme, 36, 37, 243.
 Saint-Denis, 53.
 Sainte-Anne de la Pocatière, 53, 244.
 Sainte-Élisabeth, 216.
 Saint-Enfant-Jésus du Coteau
 Saint-Louis (Montréal), 17; église, 174.
 Sainte-Thérèse, 53.
 Saint-Hyacinthe, 53; diocèse, 37; hôpital, 19.
 Saint-Jacques (Montcalm), 245.
 Saint-Jean (ville), 199.
Saint-Jean (la), à Paris, 186.
 Saint-Lambert, 199.
 Saint-Laurent, fleuve, 36, 75, 97, 152, 181, 199, 204, 205, 234, 266, 267; beauté, 26.
 Saint-Laurent (ville), 53, 266.
 Saint-Louis, le père, capitaine du *Saint-Louis*, 200.
 Saint-Louis (Missouri), 16, 17, 96, 97.
Saint-Louis (vapeur), 200.
 Saint-Maurice, exploration des terres du, 27.
 Saint-Michel-des-Saints, 36.
 Saint-Paul (Joliette), 143.
 Saint-Pierre de Rome, église, 19.
 Saint-Thomas de Montmagny, 34.
 Saint-Viateur du Lac (Lac des Baies, Saint-Côme), 86.
Saint-Viateur (la), 76, 172, 220.
 Saint-Vincent-de-Paul, sociétés, 19.
 San Francisco, 246.
 Scallon, Édouard, 35, 224.
 Seigneuries du Saint-Laurent, 27.
Semteur canadien (Le), 45.
 Séminaire de Nicolet, 18, 53.
 Séminaire de Québec, 53.
 Séminaire de Rimouski, 53.
 Séminaire de Saint-Hyacinthe, 53.
 Séminaire de Trois-Rivières, 53.
 Sherbrooke, 239.

- Sicotte, le comité, 49.
 Signay, Joseph, 37, 38.
 Sillery, 40.
 Sociétés de colonisation, 33.
 Smith, Lucius-Jean-Baptiste-Barthélemy, 208, 229, note 12.
 Soeurs de la Charité (Québec), 40.
 Soeurs de Jésus et de Marie (Sillery et Lauzon), 40.
 Soeurs de la Providence, 40.
 Soeurs de L'Assomption, 40.
 Soeurs de la Présentation, 40.
 Soeurs de Sainte-Anne, 40, 244.
 Soeurs des saints noms de Jésus et de Marie, 40.
 Soeurs du Bon Pasteur d'Angers, 39.
 Soeurs du Bon Pasteur (de Québec), 40.
 Soeurs Grises, 39; de la Croix, 40; de Saint-Hyacinthe, 40.
 Soie de Lyon, 98-99.
 «Solitaires de Saint-Viateur», 37, 142-143, 243.
 Sourds-muets, 19, 242.
 Stanstead, 17, 46, 239.
 Sucre d'érable, 94.
 Sulpiciens, 18, 20, 39, 182, 242; et M^{gr} Bourget, 41.
 Tabac, 226; vertu du, 94.
 Taché, Étienne Pascal, 32.
 Temps des sucres, 95.
Tenue des livres, du P. Lahaye, 17.
 Terrebonne, 53.
 Terre-Neuve (bancs), 263.
 Texas, 112.
 Thériault, Prosper, 242.
 Thibaudeau, Gédéon, 245, 246.
 Thibaudier, Antoine, 12, 16, 17, 21, 22, 24, 27, 28, 32, 46, 47, 49, 52, 57, 74, 85, 93, 123, 135, 141, 172, 181, 185, 219, 226, 239, 240, 241; chez les Irlandais pestiférés, 82, 92.
 Thibaudier, Jean-Marie, 176.
 Thoreau, Henry David, 7.
 Tocqueville, Alexis Clérel de, 7.
Tories (les), 32, 189.
 Toronto, 32, 190; diocèse, 19, 37.
 Transports d'hiver, 74-75.
 Trappe, du Texas et du Nouveau-Brunswick, 112; et Champagnieur, 164, 166-167, 168, 177, note 10; son projet de trappe viatorienne, 142-143.
 Traversée de l'océan, Le Havre - New York, 96, 152, 259-267.
 Trois-Rivières, 53, 86; diocèse, 37.
 Troubles de 1837-1838, 38-39, 42, 44, 189.
 Troy, 199, 266.
 Tuberculose pulmonaire, 31, 71, 116, 118; ravages et causes, 119-120, 145, note 6.
 Turgeon, Pierre-Flavien, 33, 37, 47, 51.
 Typhus chez les Irlandais, 17, 27, 92, 181-185; victimes du, 181-185.
 Ultramontanisme, 18, 19.
 Université Laval, 19, 53.
 Université McGill, 53.

Université de Montréal, 19.
Usages ecclésiastiques, 102-104.
Ursulines, 39.

Vadeboncoeur, Louis-Lévi, 56,
144, 158, 226, 234.

Vancouver (île), 25, 38, 40, 244,
245; mines, 249.

Verchères, 143.

Vermont, 239.

Victoria (C.-B.), 48; la mission de,
244-249; la nouvelle église,
246-248; population, 245, 246.

Vie économique du Bas-Canada,
32-37.

Vie politique, 31-32.

Vie religieuse, 36-48, 140.

Voisine, Nive, 33, 38.

Vourles, 9, 10, 12, 14, 16, 17, 18,
20, 28, 36, 47, 48, 93, 127, 128,
134, 135, 138, 142, 145, 172,
185, 200, 204, 207, 212, 224,
225, 255, 258; climat, 128.

Ward, M. 204.

Wawarons, 71.

White Hall, 199.

Yankees, 46, 239.

Zouaves, 19.

LA COLLECTION CIVILISATION DU QUÉBEC

1. Maisons et églises du Québec. (XVII^e, XVIII^e, XIX^e siècles)
Hélène Bédard
2. La poterie de Cap-Rouge.
Michel Gaumond
3. Carcajou et le sens du monde. (Récits montagnais-naskapi)
Rémi Savard
4. Tshakapesh. (Récits montagnais-naskapi)
Madeleine Lefebvre
5. La place Royale (Ses maisons, ses habitants).
Michel Gaumond
6. Place Royale (Its Houses and their Occupants).
Michel Gaumond
7. À la découverte du passé. (Fouilles à la place Royale)
Michel Lafrenière et François Gagnon
8. Jean-Baptiste Roy-Audy. (1778-v. 1848)
Michel Gaumond
9. Les églises de Charlesbourg (et l'architecture religieuse de Québec).
Luc Noppen et John R. Porter
10. Le siège de Québec en 1759 (par trois témoins).
Jean-Claude Hébert
- 10A. The Siege of Quebec in 1759 (Three Eye-Witness Accounts).
Jean-Claude Hébert

11. La fin d'une époque. (Joseph-Pierre Ouellet, architecte)
Luc Noppen, Claude Thibault et Pierre Filteau
12. Comment restaurer une maison traditionnelle.
Georges Lénidoff, Vianney Guindon et Paul Gagnon
13. Les tabernacles anciens du Québec (des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles).
Raymonde Gauthier
14. L'invasion du Canada par les Bastonnais. (Journal de M. Sanguinet)
Richard Ouellet et Jean-Pierre Therrien
15. Notre-Dame-des-Victoires (à la place Royale de Québec).
Luc Noppen
16. Premiers peintres de la Nouvelle-France. (Tome I)
François-Marc Gagnon et Nicole Cloutier
17. Premiers peintres de la Nouvelle-France. (Tome II)
François-Marc Gagnon
18. Ma femme, ma hache et mon couteau croche (deux siècles d'histoire à Weymontachie).
Normand Clermont
19. Disciple de Saint-Crépin. (René Simard, artisan-cordonnier)
Yvan Chouinard
20. Chroniques de chasse d'un Montagnais de Mingan. (Mathieu Mestokosho)
Serge Bouchard
21. Les armuriers de la Nouvelle-France.
Russel Bouchard
22. Les vieux murs témoignent. (Le collège des Jésuites, la première église de Saint-Joachim, la maison Fornel)
Michel Gaumond
23. La batterie Royale. (De la fin du XVII^e siècle à la fin du XX^e)
François Picard
24. La vie et l'oeuvre de François Malepart de Beaucourt. (1740-1794)
Madeleine Major-Frégeau
25. La maison Maizerets. Le château Bellevue.
Luc Noppen, Guy Giguère et Jean Richard
26. Arthur Tremblay, forgeron de village.
Françoise Dubé et Bernard Genest

27. Mémoires d'un simple missionnaire.
Serge Bouchard
28. Les Nunamiut. (Inuit au cœur des terres)
Monique Vézinet
29. Sur la scène et dans la coulisse.
Charles Goulet
30. L'édition du Québec.
Ignace Cau
31. Les Sevestre et la Nouvelle France.
Marielle LaRoche-Montpetit
32. Le Québec de 1850 en lettres détachées.
Léo-Paul Hébert

Imprimé au Québec (Canada)

Où l'on apprend qu'à la fin du XIX^e siècle Montréal est une ville corrompue, que tout le monde, les enfants compris, fume la pipe, que le taux d'alphabétisation au Bas-Canada est plus élevé qu'en France, que les Canadiens parlent une langue «parfaitement intelligible à tout grammairien français», que le très catholique collège Joliette dispense un enseignement bilingue, que les francophones trouvent des vertus au protestantisme lorsque celui-ci parle leur langue...

Ces lettres détachées puisent dans la correspondance des Clercs de Saint-Viateur venus s'établir à L'Industrie, aujourd'hui Joliette, à la demande de M^{gr} Bourget, évêque de Montréal. Dans ces échanges épistolaires avec la mère patrie l'Histoire, omniprésente mais discrète, n'apparaît qu'en filigrane, cédant le pas à la vie quotidienne de nos ancêtres, à leurs habitudes, à leurs mérites et à leurs travers tels qu'évoqués par des religieux français du XIX^e siècle dans un tableau dont il appartiendra au lecteur, avec le sourire sans doute, d'évaluer la fidélité.

Couverture:

Les charrettes du Canada

*Le marché de la haute ville
de Québec et la cathédrale.*

Chromolithographie de R.A. Sproule, 1832
Musée du Québec (photo: Patrick Altman)



000 524 159



Gouvernement du Québec
**Ministère des
Affaires culturelles**